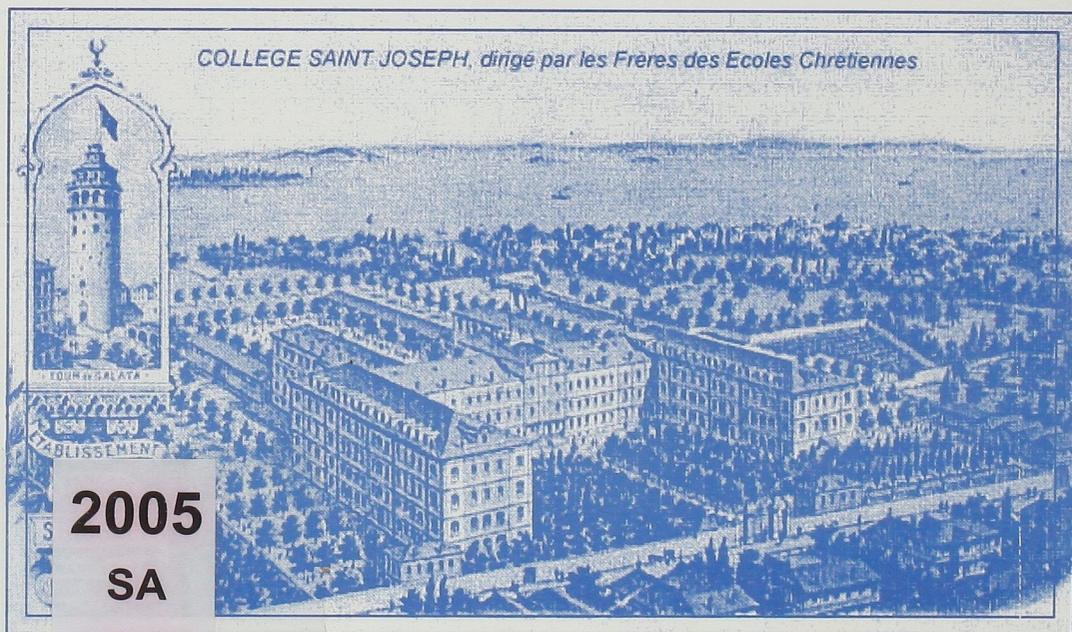




LES CAHIERS DU BOSPHORE
XXIX

ANGE MICHEL

LES FRÈRES DES
ÉCOLES CHRÉTIENNES
EN TURQUIE
(1841 – 2003)



2005

SA

12128

LES ÉDITIONS ISIS
ISTANBUL





LES CAHIERS DU BOSPHORE XXIX

par NICOLAI

Paris, 1994

LES FRÈRES

ÉCOLES CHAÏBON

ENTOURÉ

Paris, 1994

(1994-1995)

ISBN: 978-2-85-206-8



© 2004 Les Éditions Isis

Publié par les Editions Isis
Şemsibey Sok. 10
Beylerbeyi, 34676 Istanbul
Tel.: (0216) 321 38 51
Fax.: (0216) 321 86 66
e-mail:isis@tnn.net
www.theisispress.com

Première édition 2004

ISBN: 975-428-266-8



LES CAHIERS DU BOSPHORE
XXIX

Ange MICHEL

LES FRÈRES DES
ÉCOLES CHRÉTIENNES
EN TURQUIE

(1841 – 2003)

LES ÉDITIONS ISIS
ISTANBUL



Monsieur Ange Michel est né à Beaucé, en Ille et Vilaine, en 1938. Il a enseigné dix-neuf ans en France, cinq à Madagascar et vingt en Turquie. A Madagascar, il a eu l'occasion de donner deux conférences, dans le cadre de l'Alliance française, l'une sur l'histoire de la ville de Nantes, et l'autre sur l'histoire de Tamatave.

Il a déjà écrit *l'Histoire de Saint-Joseph (1870-1923)* tome 1, publié à Istanbul en 2003, et depuis la fin de 1999, des articles épisodiques, dans le bulletin *Présence* du vicariat latin d'Istanbul. Actuellement, il prépare *l'Histoire des frères des écoles chrétiennes à Sofia (1885-1948)* et le second tome de *l'Histoire de Saint-Joseph*, pour la période 1923-2003.



05 SA 12128



REMERCIEMENTS

Je remercie vivement monsieur le professeur Bruno Béthouart, qui m'a permis de conduire à bonne fin, un travail qu'on hésite davantage à entreprendre, à la fin d'une longue carrière d'enseignement.

Le frère visiteur Joseph Montanier, le professeur Guy Avanzini ont donné la première impulsion. Les frères archivistes André Rocher, Edwin Arteaga et Francis Ricousse m'ont beaucoup facilité les recherches. Beaucoup d'autres ont répondu à des appels ponctuels. Qu'ils en soient tous remerciés.

Ma communauté d'Istanbul, peu nombreuse, mais chaleureuse et efficace, m'a discrètement facilité le travail de recherche et de rédaction. Pour terminer, deux jeunes lycéens, Alp et Işıl, experts de l'informatique, sans compter leur temps et leur peine, ont donné une forme plus agréable à un travail qui leur était parfaitement étranger. Eux aussi, je les remercie de m'avoir aidé à faire un peu connaître ce millier d'apôtres d'un pays très attachant.

Ange Michel.

REMERCIEMENTS

Je tiens tout d'abord à remercier mon directeur de thèse, M. le Professeur G. A. ...
pour sa confiance et son accueil. Je tiens également à remercier mes collègues de laboratoire, ...
pour leur accueil et leur aide. Enfin, un grand merci à mes parents et à mes amis pour leur soutien et leur amour.

Je tiens également à remercier M. le Professeur G. A. ...
pour sa confiance et son accueil. Je tiens également à remercier mes collègues de laboratoire, ...
pour leur accueil et leur aide. Enfin, un grand merci à mes parents et à mes amis pour leur soutien et leur amour.

Mes remerciements s'adressent également à M. le Professeur G. A. ...
pour sa confiance et son accueil. Je tiens également à remercier mes collègues de laboratoire, ...
pour leur accueil et leur aide. Enfin, un grand merci à mes parents et à mes amis pour leur soutien et leur amour.

Avec respect,
Michel



INTRODUCTION

Mille frères environ ont illustré l'Institut des frères des écoles chrétiennes en Turquie, depuis l'arrivée de ses premiers membres, en 1841. Certains sont passés comme des météorites, alors que d'autres se sont maintenus pendant des périodes prolongées. Le record de longévité en Turquie, d'un frère alsacien, décédé depuis peu d'années, et difficile à dépasser, est de soixante-dix ans. De la sorte, les disciples de monsieur de La Salle ont vécu, durant quatre-vingt-deux ans, sous le régime politique de l'Empire ottoman, et ils continuent depuis quatre-vingts ans, sous celui de la République de Turquie.

C'est dire tout l'intérêt que peut présenter l'histoire de cette congrégation religieuse française au Proche-Orient. En effet, l'Empire ottoman s'est maintenu cinq siècles, en dominant presque tout le pourtour de la Méditerranée. Seuls deux pays méditerranéens, la France et l'Espagne, ont échappé totalement à sa domination. Cet empire a encerclé entièrement la mer Egée et la mer Noire. Il a dominé le nord de l'Afrique, le monde arabe et l'est européen, et ses armées sont arrivées, à deux reprises, sous les murs de Vienne. Aussi est-il souvent en guerre. La République de Turquie, beaucoup plus restreinte, à l'intérieur de ses frontières, a dû se battre sur tous les fronts pour imposer sa survivance et pouvoir s'organiser dans les domaines politiques, économiques et culturels. Or, ces deux entités successives forment un monde essentiellement musulman, en même temps qu'elles enclavent les églises chrétiennes orientales, témoins des origines du christianisme.

Les frères des écoles chrétiennes, par contre, ont surgi dans une société française éminemment catholique, à une époque qui chevauche la fin du XVII^e siècle et le début du XVIII^e. Ils ont vocation à instruire et à évangéliser les élèves qu'ils accueillent dans leurs établissements. Aussi, quelle expérience étonnante et passionnante que de les rencontrer dans un milieu si différent de celui de leurs origines. De plus, les frères venus en Turquie sont issus presque tous, des campagnes de France, principalement d'Auvergne et de la région lyonnaise. Le plus ancien, parmi eux, est né en 1791 et le plus jeune en 1949. Et ces religieux ne sont pas tous Français. Le premier des deux a grandi pendant la période profondément déchristianisée, faisant suite aux destructions de la Révolution. Le second s'est formé, après le concile Vatican II, dans une société de plus en plus sécularisée, en Occident.

La présente étude étant celle d'hommes venus vivre leur vocation enseignante en Turquie, la principale source utilisée est la notice nécrologique¹, qu'il est d'usage de publier à la mort d'un religieux, membre de la congrégation. Ces chroniques, lorsqu'elles sont conservées, se rencontrent dans toutes les maisons importantes de l'institut. Il importe de connaître également les œuvres spirituelles, pédagogiques et les règlements de vie commune qui remontent aux origines, mais que les temps ont pu modifier selon les besoins nouveaux ressentis. Ces œuvres permettent de mieux entrer dans l'esprit de ces religieux, expatriés à la demande de leurs supérieurs. Les décisions des chapitres généraux² et les "circulaires instructives et administratives" du frère supérieur général sont des témoins privilégiés des besoins du moment. Pour mieux connaître les frères, il est nécessaire de consulter, aux archives, les registres et les fiches du personnel. Il convient, ensuite, de lire quelques ouvrages de base sur les deux sociétés française et turque, des deux derniers siècles, pour mieux découvrir et comprendre les milieux d'origine et d'accueil des maîtres lasalliens.

Le présent travail bute sur deux difficultés importantes. Pour consulter les sources françaises, il est souhaitable de séjourner des semaines à la maison généralice de l'Institut de monsieur de La Salle, à Rome, où sont conservés les registres et les fiches du personnel. En effet, presque toutes les archives concernant l'histoire lasallienne en Turquie y ont été rassemblées. Les sources turques, en revanche, sont absentes. Jusqu'en 1928, elles sont rédigées en langue ottomane, langue transcrite en caractères arabes, que quelques chercheurs turcs seulement peuvent décrypter aujourd'hui. Par ailleurs, l'exploitation de la langue turque contemporaine exige une bonne maîtrise de la lecture de cette langue. Cela fait difficulté pour accéder à ses informations.

Cependant, la documentation disponible permet déjà une bonne connaissance des frères de Turquie. Ces hommes proviennent de familles très chrétiennes, enracinées dans la bonne terre de France. Ils ressentent un appel, que les circonstances diversifient de l'un à l'autre, et ils quittent leurs parents pour suivre la vocation enseignante et religieuse que leur propose la congrégation adoptée. Pour certains, l'appel missionnaire se manifeste dès le moment de leur réponse à la vocation religieuse. Pour d'autres, ils obéissent à un choix exprimé par leurs supérieurs religieux. D'autres encore s'offrent après

¹ Les notices nécrologiques connaissent plusieurs appellations, depuis le début du XIX^e siècle.

² Jusqu'en 1986, il est d'usage que la congrégation des frères des écoles chrétiennes réunisse un Chapitre général de ses délégués, tous les dix ans. Présentement, un Chapitre général se tient tous les sept ans. Mais un motif important peut provoquer la réunion d'un Chapitre plus rapproché.

coup, lors d'une situation nouvelle qui les invite à un choix de disponibilité, ou de préservation de leur idéal religieux. Ils se préparent tout d'abord, appliquent ensuite leur science nouvelle ou les fruits de leur expérience déjà acquise, aux réalités de ce monde étranger et nouveau dans lequel ils se trouvent tout à coup plongés, s'adaptent aux nécessités de leur pays d'adoption et tentent de surmonter les difficultés successives auxquelles ils se trouvent affrontés. La durée et l'extension territoriale de leur activité révèlent, en même temps, combien la présence des frères est bénéfique dans le pays de leur apostolat missionnaire.

Parmi les ouvrages fondamentaux pour mieux connaître leur entreprise en Turquie, figure l'ouvrage de Georges Rigault, intitulé *Histoire générale de l'institut des frères des écoles chrétiennes*¹. Cet ouvrage de base s'arrête en 1900, interrompu par le décès de son auteur. Il n'existe encore aucune étude de synthèse pour la période lasallienne en Turquie, de 1900 jusqu'à nos jours. Pour comprendre l'esprit général de la congrégation, il faut se référer à Jean-Baptiste de La Salle, dans son livre qui a pour titre *Conduite des écoles chrétiennes*. Cet ouvrage, imprimé pour la première fois en 1720, est fondamental pour connaître la pédagogie de base pratiquée par les frères des écoles chrétiennes, jusque dans la première moitié du XX^e siècle. Il a été remanié à plusieurs reprises. C'est le cas pour l'édition de 1837, celle qu'utilisent les premiers frères venant en Turquie. L'édition de 1903 est accompagnée d'un *Directoire Pédagogique*, publié la même année, à Paris, à la procure générale de la congrégation.

D'autres livres comme celui de Mgr Baunard, *Un siècle de l'Eglise de France, 1800-1900*, ou de Cholvy G. et Hilaire, *Histoire religieuse de la France contemporaine*, Toulouse, apportent des éléments indispensables pour la connaissance des données religieuses du pays d'origine. En même temps, quelques œuvres s'imposent également pour aborder la connaissance des réalités turques. Ce sont d'abord Benoist-Mechin, *Mustapha-Kémal ou la mort d'un empire*, facile à lire, qui reste la meilleure initiation à la naissance de la république turque. Il faut ajouter Driaault Edouard, *La Question d'Orient*, ouvrage très condensé et fort instructif pour la période qui court jusqu'à la fin du XIX^e siècle, ou encore Mantran Robert, *Histoire de l'Empire ottoman*. Ce dernier ouvrage est le fruit de la coopération de plusieurs auteurs très compétents, chacun pour la période qu'il présente. Il est excellent pour le lecteur qui connaît déjà un peu l'Histoire. Il risque de paraître une

¹ Paris, Plon, 1937-1953, tomes 6 à 8.

accumulation de précisions, pour celui dont c'est la première initiation. Il présente sans doute aujourd'hui la meilleure synthèse complète¹.

Les frères des écoles chrétiennes, invités par les prêtres de la mission, viennent tenir les classes primaires. Les lazaristes se sentant plus aptes à l'enseignement littéraire, des frères donnent, à l'occasion, l'enseignement des mathématiques en classe de sixième. Ils sont envoyés par le frère Philippe, leur supérieur général, dans un Empire ottoman que des guerres successives affaiblissent, jusqu'à la catastrophe de la première guerre mondiale. Alors que les minorités chrétiennes diminuent en nombre dans le pays, quelle chance les frères ont-ils de s'étendre et de se maintenir ? Pour quel service doivent-ils s'investir ?

L'étude commence par l'appel que les lazaristes adressent au frère Philippe, et la réponse positive que les frères donnent à cette sollicitation. Ces derniers surgissent de divers côtés, interpellés de bien des manières. Et les voilà à pied d'œuvre. Il importe alors d'étudier comment ils se forment avant de partir et pendant leur service, comment ils s'adaptent aux nécessités perçues. Mais ces hommes sont dépaysés de diverses façons ; les difficultés s'accumulent, parfois très déconcertantes et menaçant de compromettre leur présence en Turquie. Malgré tout, ils continuent. C'est alors le moment du bilan : quel est leur apport pendant cent soixante ans de présence en Turquie ?

¹ Tous ces ouvrages ont été beaucoup consultés, comme base de départ.

LES ARTISANS DE L'IMPLANTATION DES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES EN TURQUIE

PARTIE I : L'APPEL

1

LES ARTISANS DE L'IMPLANTATION DES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES EN TURQUIE

En quoi les disciples de saint Jean-Baptiste de La Salle, homme du XVII^e siècle, peuvent-ils être prédisposés à prendre des engagements dans le monde musulman de l'Empire ottoman, compte tenu de ce qu'ils ont reçu de leur fondateur ? Comment ce monde nouveau, tel qu'il est organisé, peut-il se laisser pénétrer par un corps si étranger ? A quel titre les lazaristes peuvent-ils être les artisans qui vont permettre aux lasalliens d'élargir leur champ d'apostolat jusqu'au Levant ? Et comment le frère Philippe, nouvellement élu à la tête de la congrégation des frères des écoles chrétiennes peut-il recevoir et soutenir cet appel si soudain et si pressant, à un moment où son Institut est sollicité de tous côtés ? Autant de questions qui se posent légitimement, un siècle et demi plus tard, tant les réponses n'apparaissent pas avec évidence, au milieu des aléas si confus de l'histoire du Proche-Orient, comme du côté français.

1. Une congrégation originale

Les frères des écoles chrétiennes sont les benjamins des prêtres de la mission et des filles de la charité. Jean-Baptiste de la Salle, leur fondateur, a presque neuf ans et demi lorsque meurt Vincent de Paul, le 27 septembre 1660. Et à cet âge-là, lors des fêtes de famille, il préfère entendre sa grand-mère lui lire des vies de saints, plutôt que de rester au milieu de la fête. A cheval sur le XVII^e siècle et le XVIII^e, après Vincent de Paul, il a baigné à son tour dans le courant rénovateur de l'école française de spiritualité, initié au début du XVII^e siècle par le cardinal de Bérulle et centré sur le mystère du Christ. Son initiation s'est faite au séminaire de Saint-Sulpice, à Paris.

A seize ans, chanoine du célèbre chapitre de la cathédrale de Reims, il ne songe nullement à la mission qui remplit sa vie de 1680 à 1719. Mais une circonstance inattendue, l'arrivée d'un certain Adrien Nyel dans sa ville, en 1679, l'amène à se soucier de faire subsister des écoles gratuites pour

l'éducation des garçons de la ville, délaissés par le système scolaire de l'époque. En homme réaliste et efficace, il établit progressivement un système éducatif, dans une concertation permanente avec ces hommes qui s'appellent très tôt « frères ». Et alors que toutes les écoles qui existent déjà, quel que soit leur statut, sont, d'une façon ou d'une autre sous le contrôle de l'Eglise, il dénomme les siennes " écoles chrétiennes ".

Que retenir de ces quarante années de peine, de lutte, d'échecs et de succès, de prières et d'austérités, pendant lesquelles le fondateur s'attelle à la formation et à la conduite des frères, ouvre, contrôle et développe les écoles, assurant ainsi la pérennité du modèle d'éducation qu'il met en place avec la collaboration de ses adjoints ?

Il facilite la création d'un institut masculin entièrement laïc. C'est difficilement compris et admis par la hiérarchie de l'Eglise de l'époque. Il existe déjà des congrégations formées de clercs et de laïcs, même en dehors des monastères, mais le supérieur est toujours un clerc. Comprenant très tôt que la nouvelle congrégation n'a un avenir assuré qu'à la condition de se choisir un supérieur parmi ses membres, le fondateur essaie déjà en 1686 de faire élire l'un d'eux à sa place, mais l'archevêque de Reims lui impose de reprendre la responsabilité de la communauté. Il demande alors à un frère de valeur de se préparer au sacerdoce, mais celui-ci meurt avant d'avoir achevé sa préparation. Dès lors, dans la prière, le fondateur acquiert la certitude que le supérieur doit être un laïc, ce qui est acquis deux ans seulement avant sa mort.

Un second aspect des origines s'impose : la question du latin. Comme l'écrit Jean-Baptiste de La Salle : "L'emploi de l'école exige un homme tout entier¹" : le soin de l'école exige que le frère y consacre tout son temps. Ce dernier ne peut avoir en même temps un autre emploi. Et comme l'attrait de la cléricature est une tentation très forte, le chanoine de La Salle interdit aux frères l'étude, et, par conséquent, l'enseignement du latin. La congrégation n'y vient qu'en 1926, à la demande exprès du pape Pie XI.

Un troisième aspect est lié au précédent tout en ayant sa spécificité. A l'époque, la lecture commence par celle du latin², afin de permettre aux fidèles de suivre les prières à l'église et de répondre au prêtre. De la sorte, il faut

¹ Citation souvent reprise aujourd'hui par les frères des écoles chrétiennes.

² Yves POUTET, *Genèse et caractéristiques de la pédagogie lasallienne*, Paris, Don Bosco, 1995, p. 168.

quasiment cinq années avant qu'un enfant sache lire en français¹. Jean-Baptiste de La Salle se rend vite compte que les enfants des artisans et des pauvres qu'il accueille dans ses écoles, ne progressent pas, parce qu'ils restent peu de temps. La lecture commence alors par celle du français. Désormais, un enfant peut lire au bout de deux ans. Et pourtant, dans certaines campagnes de France, vers 1840, l'instituteur fait encore commencer l'initiation à la lecture par le latin² !

Un quatrième aspect est la généralisation de l'usage de la méthode simultanée. Les jésuites l'utilisent dans leurs collèges aristocratiques tandis que les maîtres des petites écoles s'occupent d'un élève à la fois³. Les lasalliens l'emploient, dès le début, dans l'enseignement populaire. Ils la maintiennent, au début du XIX^e siècle, lorsque le Gouvernement et les municipalités tentent de remplacer l'enseignement simultané par l'enseignement mutuel. Les frères des écoles chrétiennes ont finalement gain de cause, mais ils enrichissent cependant leur méthode en s'inspirant de l'un ou l'autre procédé de la méthode rivale. En particulier, ils ne retardent plus l'apprentissage de l'écriture⁴.

Un cinquième aspect est, lui aussi, très révélateur. Jean-Baptiste de La Salle veut au moins deux frères en communauté. Mais, comme les écoles sont gratuites, les paroisses rurales ne peuvent subvenir aux frais d'une telle école. Dès lors, à plusieurs reprises, le fondateur ouvre un séminaire de maîtres pour la campagne. C'est déjà l'idée des écoles normales qui, plus tard, surgissent au XIX^e siècle. Puisque les règlements des frères des écoles chrétiennes les obligent à vivre en communautés de deux ou trois au moins, de nouvelles congrégations de frères enseignants naissent, après la Révolution française, en divers points du pays, copiant les méthodes de leurs devanciers. Ces nouveaux religieux peuvent être mis à la disposition du curé. Mais, très vite, les fondateurs découvrent, eux aussi, la nécessité de regrouper leurs disciples.

Un dernier aspect mérite d'être signalé. Le fondateur promeut des méthodes pédagogiques et éducatives qui font le succès de ses écoles. A Rouen, il est alors sollicité par les bonnes familles, pour qu'il accueille également leurs enfants. Mais ces enfants ont besoin d'un enseignement plus poussé, avec une ouverture sur des enseignements, appelés aujourd'hui

¹ *Saint Jean-Baptiste de la Salle et l'enseignement secondaire*, Revue *Entre Nous*, n° 10, avril 1947, 8 pages. L'auteur est probablement René GUILLAUMIN, frère *Guillaume-René*.

² C. D. FERARD, *Mémoires d'un vieux maître d'école*, Paris, Delagrave, 1894, p. 11.

³ Bernard GROSPERRIN, *Les petites écoles sous l'ancien régime*, Rennes, Ouest-France, 1984, p. 76.

⁴ Henri BEDEL, *XIX^e siècle, 1805-1875*, Rome, Maison généralice, 2001, p. 40.

« professionnels ». Cette démarche des familles rouennaises suscite la création du pensionnat Saint-Yon. Ensuite, au cours du XVIII^e siècle, les frères ouvrent un certain nombre d'autres établissements similaires, du nord au sud de la France. Tout est supprimé par la Révolution. Mais, à partir de 1840, ces pensionnats se réveillent et se multiplient. Comme les frères ont renoncé à l'enseignement classique, à base de latin et de grec, ils développent l'enseignement des sciences et des langues vivantes. Ils deviennent ainsi les initiateurs de ce baccalauréat moderne qui est créé en France en 1891. Et ces progrès réalisés par les lasalliens de France, sont introduits à Istanbul à partir de 1857, pour se développer avec succès, d'abord au pensionnat Saint-Joseph de Kadıköy et au demi-pensionnat Saint-Michel, ensuite au collège Saint-Joseph d'Izmir.

2. Le cadre géographique et historique.

Au XV^e siècle, les Turcs conquièrent l'empire byzantin¹, mais ils laissent aux peuples dominés, une certaine autonomie pour s'organiser par eux-mêmes. Cette tolérance s'épanouit après 1839, date de la promulgation du *hatt-i hümayun* de Gülhane, par le jeune sultan Abdül-Mecid 1^{er}. Son père, Mahmut II, vient de mourir. Cette Charte est considérée par les historiens comme le début d'une période de grande réforme à l'intérieur de l'empire, celle du Tanzimat. Et ainsi, successivement, les Arméniens protestants, les Arméniens apostoliques², les Juifs, les Grecs, les Assyriens³ et les Chaldéens⁴ se voient accorder le droit de s'organiser en nations⁵.

En 1841, L'Empire ottoman a déjà subi les premières des amputations qui lui sont infligées au cours du XIX^e siècle. La Grèce, reconnue indépendante en 1832, est alors composée de la Morée, des Cyclades, de l'Eubée, et s'étend jusqu'aux golfes de Volo et d'Arta⁶. L'Algérie est en voie de conquête par la France ; elle est totalement occupée en 1847. Ainsi, en Europe, l'Empire domine encore, à cette date, l'Albanie, la Thrace, la Bulgarie, la Bessarabie et la Moldavie⁷.

¹ Pour les Grecs, c'est l'empire romain.

² Plus communément appelés Arméniens grégoriens, par les auteurs occidentaux.

³ Ce sont les Suriani.

⁴ Ce sont les Keldani.

⁵ Robert MANTRAN, *Histoire de l'Empire ottoman*, Paris, Fayard, 1989. Chapitre XII de Paul DUMONT: La période des Tanzimat, 1839-1878, p. 479 et suivantes.

⁶ Nouveau petit Larousse, 1970, p. 1379.

⁷ Robert Mantran, *op. cit.* p. 266.



Fig. 1 : Turquie d'Europe. (P. Foncin, *Géographie historique*, Paris, Colin, 1888).

Mais depuis toujours, et surtout pour des motifs commerciaux, une population étrangère très minoritaire vit également dans l'empire ottoman. Les circonstances politiques font que François 1^{er} signe le premier accord européen avec le sultan ottoman. Le traité de 1535, avec Soliman II¹, inaugure

¹ Francis REY, *La Protection diplomatique et consulaire dans les échelles du Levant et de Barbarie*, Paris, Société du Recueil Général des lois et des arrêts, 1899, p. 118.

l'ère des capitulations entre les deux pays. Le terme, au départ, n'a d'ailleurs nullement le sens péjoratif qu'il prend au XIX^e siècle. Mais, pour la première fois, une puissance européenne est considérée, en même temps qu'elle acquiert des garanties commerciales, comme protectrice des Européens, c'est-à-dire des chrétiens étrangers qui séjournent dans l'empire. Au commencement, l'accord est passé pour le temps de vie des souverains signataires. Aussi, de nombreuses capitulations se succèdent-elles.

Par la suite, d'autres puissances européennes obtiennent des avantages du même ordre. Finalement, au XIX^e siècle, profitant de l'affaiblissement politique de l'empire ottoman, les puissances occidentales imposent la permanence des traités signés et s'en servent même, pour affaiblir davantage encore le pouvoir du sultan.

3. Les lazaristes, d'abord

« Les premiers jésuites sont arrivés à Istanbul en 1610¹ ». Supprimés en 1773, ils doivent alors se retirer². Ce faisant, ils abandonnent l'établissement de Saint-Benoît. L'ambassade de France entreprend aussitôt de leur donner des remplaçants. Elle prend contact avec les prêtres de la mission, les lazaristes. Les pourparlers durent dix ans. "C'est ainsi que le 19 juillet 1783, le comte de Saint-Priest, accueille à Istanbul le Père Pierre-François Viguier qui prend possession de Saint-Benoît au nom des lazaristes."³ A partir de là, les prêtres de la mission s'établissent dans tout le Levant, particulièrement là où le départ des jésuites est ressenti comme un vide. Aussi, après Istanbul et İzmir, sont-ils les artisans de la venue des frères des écoles chrétiennes à Alexandrie et à Salonique.

A Istanbul, les lazaristes rencontrent beaucoup de difficultés avant de voir affluer les élèves⁴. Max Roche en témoigne⁵. En 1831, leur collège commence cependant à se développer. La Charte de Gülhane, proclamée solennellement en 1839, apporte un certain vent de libéralisme et inspire confiance. L'année même, les lazaristes appellent les filles de la charité pour

¹5 Guy AVANZINI, *Dictionnaire historique de l'éducation chrétienne d'expression française*, Paris, Don Bosco, 2001. p. 155.

² M. A. Belin, *Histoire de la latinité de Constantinople*, Paris, Alphonse Picard, 1894, p. 270.

³ Relation écrite du Père Yves Danjou, ancien supérieur du Collège Saint-Benoît et ancien provincial.

⁴ Lire, *supra* les motifs invoqués par le supérieur d'Izmir.

⁵ Max ROCHE, *Education, assistance et culture françaises dans l'Empire ottoman 1784-1868*, Istanbul, Isis, 1989. p. 14, 41-45.

s'occuper de l'éducation des petites filles et des besoins sanitaires de la population, à Istanbul comme à İzmir. Puis ils prennent contact avec le frère Philippe.

4. Le frère Philippe

Au XIX^e siècle, un pionnier marque le développement de la congrégation des disciples de La Salle, par le fait des circonstances, de sa personnalité et de sa longévité au poste. Il s'agit du frère Philippe, Mathieu Bransiet, né en 1792 et mort en 1874. Elu à quarante-six ans, lors du Chapitre de 1838, il reste trente-six ans supérieur. Voici comment le présente Georges RIGAUULT :

A Gachat naît, le 1^{er} novembre 1792, l'enfant qui deviendra le Frère Philippe, le grand Instituteur chrétien, le Pédagogue populaire, le Chef, on osera dire le second Fondateur, de cette congrégation enseignante hier dissoute par l'Assemblée législative, morte destinée, après dix ans, à la résurrection, à une vie nouvelle tellement intense qu'il lui faudra, pour champ de son activité, non plus simplement la France mais la Terre.¹

La physionomie du religieux est immortalisée dans le tableau peint en 1844², par Horace Vernet. Ce tableau, exposé au Salon de 1845³ et à la première Exposition universelle de Paris de 1855⁴, est resté exposé au Louvre, de 1838 à 1874, écrit Georges DUVEAU⁵.

¹ *Le Frère Philippe*, Paris, Procure Générale, 1932, p. 12-13.

² Henri BEDEL, *XIX^e siècle 1805-1875*, Rome 2001, p. 100.

³ Circulaire n° 137, du 25.12.1905 : *Essai historique sur la Maison-Mère de l'Institut des frères des écoles chrétiennes de 1682 à 1905*, note p. 192 : « Tout Paris veut voir son portrait, exposé par Horace Vernet au Salon de 1845. »

⁴ A.S. de DONCOURT, *Les Expositions universelles*, Lille-Paris, J. Lefort, 1889, p. 68.

⁵ Georges DUVEAU, *Les Instituteurs*, Paris, Seuil, 1957, p. 68, qui se trompe au moins pour la première date et cite le commentaire, assez curieux, du portrait du frère Philippe, d'un certain Meunier, instituteur public du milieu du XIX^e siècle.



Fig. 2 : Frère Philippe, par Horace Vernet, 1844.

Le jeune Supérieur gravit rapidement les divers échelons des responsabilités dans sa congrégation : directeur à vingt-quatre ans ; visiteur à trente et un ans ; assistant du frère supérieur, en septembre 1830. Quelques mois plus tard, il favorise dans l'école Saint-Nicolas des Champs, qu'il dirige depuis 1823, la création de cours du soir pour jeunes adultes. Les frères multiplient rapidement ces cours dans la capitale. Cette innovation répond si bien à un besoin pressant que Guizot, ministre de l'Instruction publique, écrit au frère supérieur, les 2 et 28 février 1833¹, pour demander aux frères de créer ces mêmes cours d'adultes à travers tout le pays. Le frère Philippe montre déjà sa valeur religieuse, administrative, éducative et pédagogique, en même temps

¹ M. POUJOLAT, *Vie du frère Philippe*, Tours, Mame, 1875, p. 58-59.

que son dynamisme dans la réalisation et l'animation. Aussi, il est tout naturellement élu, en 1838, lors du décès du Frère Anaclel, à la plus haute fonction dans l'Institut.

Une circulaire¹ présente le graphique de la progression du nombre de frères depuis 1803 jusqu'en 1929 (fig. 3). Les frères ne sont qu'une trentaine, lors de la reprise, après l'anéantissement de la Révolution². Ils sont près de 14.648, en 1898. La progression du nombre de frères commence sous le généralat du frère Anaclel. Elle s'accélère après l'élection du frère Philippe. A cette date, le graphique indique près de 2 456 frères. A sa mort en 1874, ils sont environ 11.807³. Mais le nombre des établissements progresse également, de sorte que le personnel nécessaire fait souvent défaut. En 1838, pour être plus précis, l'Institut dirige 271 maisons. En 1873, les établissements lasalliens sont au nombre de 978, soit près de quatre fois plus en trente-cinq ans⁴. Le nombre de frères est multiplié par près de cinq, pendant la même période.

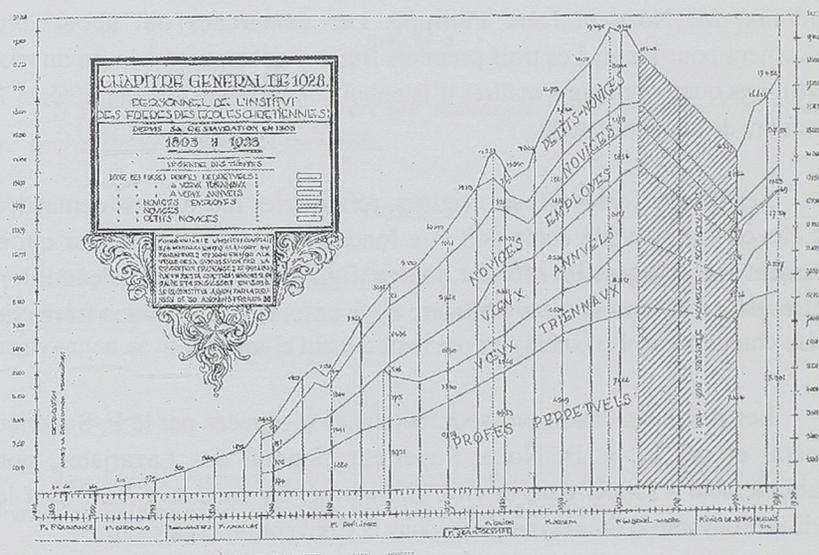


Fig. 3 : Evolution des effectifs, de 1803 à 1928. (document 1929)

¹ Circulaire n° 266, du 6 janvier 1929. Les frères sont comptabilisés comme profès perpétuels, frères à vœux triennaux ou annuels, ou comme novices ou employés. Tous ces termes sont expliqués au chapitre 4. Consulter le graphique, à la page suivante.

² Georges RIGAULT, *op. cit.*, tome III, p. 218, suppression de l'Institut des frères, par la loi du 18 août 1792.

³ Henri BEDEL, *op. cit.*, p. 146.

⁴ Frère Bruno Alpagò, *L'Institut au service éducatif des pauvres*, Rome, 2000, p. 184.

5. L'appel de Turquie

Les frères des écoles chrétiennes exercent déjà à La Réunion et en Guyane, lorsque le frère Philippe répond positivement à la demande des lazaristes, pour la Turquie. Les prêtres de la mission viennent de réaliser l'implantation des filles de la charité, à Istanbul et à İzmir, en 1839¹. M. Leleu, supérieur, songe alors aux garçons. Il s'adresse au frère Philippe et le presse. Le collège des lazaristes est à Bebek, depuis 1836, dans un local situé à quelques kilomètres plus au nord d'Istanbul, en bordure du Bosphore, avec seulement 25 élèves, à cette date².

L'espace existe dans l'enclos Saint-Benoît pour y développer une école primaire. A Paris, M. Leleu est relayé par M. Etienne, procureur général des lazaristes³. Le frère Philippe acquiesce, mais sans donner de date. Le 18 février 1841, M. Etienne lui envoie une lettre le pressant instamment de ne plus tarder pour İzmir. Dès le lendemain, il reçoit la réponse tant attendue. Le contrat de fondation est rédigé le 1^{er} avril et signé le 4, par les deux supérieurs généraux, M. Nozo et frère Philippe. Les démarches ont abouti plus rapidement pour İzmir. Les trois premiers frères y débarquent à la fin du mois d'avril. Les quatre premiers maîtres d'Istanbul commencent, de leur côté, le 15 novembre de la même année.

Les frères, fidèles à leurs origines, refusent les rétributions demandées aux élèves. La nouvelle école doit être fondée. Ce sont les lazaristes qui en assument les charges. En tête du contrat figurent les quatorze conditions contenues dans le prospectus ordinaire pour un établissement des frères des écoles chrétiennes⁴. Le contrat proprement dit suit ci-après :

Les présentes conditions sont reconnues et agréées par le F. Supérieur Général et par M. J. B. Nozo, Supérieur Général des Lazaristes, pour l'établissement à fonder dans la ville de Smyrne, en Turquie d'Asie, sauf les modifications introduites et énoncées dans la Convention ci-dessous.

¹ Ce qui suit s'inspire beaucoup d'une plaquette, encore inédite, du frère Imbert-Stanislas, et intitulée : *Histoire des débuts de l'apostolat des frères au Levant (Turquie) 1841-1870.*, Béziers, 1980.

² Max ROCHE, *op. cit.* p. 45.

³ La maison-mère des lazaristes, rue de Sèvres, et celle des frères des écoles chrétiennes, rue Oudinot, sont très voisines l'une de l'autre.

⁴ Consulter en annexe 1.

Article 1

La Congrégation de Saint Lazare fournira aux frais d'un établissement de cinq Frères, qui doit être érigé à Smyrne, en Turquie d'Asie, d'après les conditions portées au Prospectus Ordinaire, sauf modifications et additions ci-après.

Article 2

Le dit Supérieur Général des Lazaristes s'engage à fournir aux Frères des Ecoles Chrétiennes établis à Smyrne, une maison avec un petit jardin attenant, aussitôt qu'il aura fait acquisition d'un terrain pour les autres établissements de la ville qui dépendent de la Congrégation.

Article 3

Le traitement des Frères est fixé conformément à l'article 6 du Prospectus, à titre d'essai pendant la première année, avec faculté d'obtenir une augmentation convenable, si le dit traitement est reconnu insuffisant.

Article 4

Il sera accordé à chaque Frère une somme de 100 Francs, une fois payée à titre de traitement pendant la traversée.

Article 5

Les frais de voyage de chaque Frère jusqu'au lieu de l'embarquement et ceux de la traversée, tant pour eux que pour le mobilier, seront à la charge de la Congrégation de St Lazare.

Article 6

Les Frères jouiront de leur traitement à compter du jour de leur arrivée à Smyrne; ce traitement sera payable par trimestre et d'avance.

Article 7

Toutes les fois que le changement d'un Frère sera jugé nécessaire, il sera fourni par la dite Congrégation de Saint Lazare une somme suffisante pour les frais de la traversée, de celui qui reviendra en France, et pour celui qui l'aura remplacé.

Fait en double, à Paris, le 4 avril 1841.

(signé) J.B. Nozo

(signé) Fr. Philippe

Ces articles complètent le prospectus de base, conçu pour la France où les frères se déplacent à pied, avant de se voir accorder des prix réduits dans les trains. Pour se rendre en Turquie, les frères prennent le bateau et doivent se nourrir pendant une à trois semaines. L'article deux prévoit le frère surnuméraire pour ôter les soucis matériels aux frères de classe, ou pour suppléer l'un d'eux, à l'occasion. Le même article envisage les écoles de quartier, à l'extérieur de la maison principale. La situation se présente très tôt à İzmir, aussi bien qu'à Istanbul. L'article trois envisage des dimensions de classe qui ne peuvent se rencontrer en Turquie, dans les débuts de la présence des frères. Les maisons de bois traditionnelles ne se prêtent aucunement à ce genre de combinaison.

L'article neuf distingue les classes des écrivains, autorisées à recevoir soixante élèves au plus, et les autres qui peuvent en recevoir une centaine. Jusqu'aux environs de 1860, probablement, les élèves des frères sont initiés à la lecture pendant les quatre premières années. Ils abordent l'écriture lorsqu'ils ont une bonne pratique de cet art. Mais les écrivains ont besoin d'un mobilier plus encombrant que les lecteurs. Ils ne peuvent pas être aussi nombreux que les autres élèves.

En Turquie, une nouvelle aventure missionnaire s'ouvre à l'Institut des frères des écoles chrétiennes. Dans la première moitié du XIX^e siècle, toutes les communautés sont informées régulièrement et incitées à prier pour les missionnaires. Le frère Philippe informe comme ses devanciers : les nouvelles reçues sont transmises à tous¹. Le supérieur reste très attentif à ce qui se vit au Levant. Il découvre que ce monde possède des particularités inattendues.

En effet, les frères d'Izmir essuient la colère de l'archevêque, Mgr Mussabini, natif de la ville, et absent de son siège à la date de leur arrivée. L'archevêque prétend qu'il n'a pas été consulté auparavant et n'a jamais accordé son agrément à la venue des frères des écoles chrétiennes dans son diocèse. Des semaines d'échanges de courriers entre les frères d'Izmir et le frère supérieur, entre celui-ci et l'archevêque, ou avec la Congrégation de la Propagation de la Foi, à Rome, sont nécessaires. Les lettres se croisent et beaucoup de temps s'écoule avant que Mgr Mussabini se dise satisfait et donne son autorisation à la présence des frères chez les lazaristes.

¹ Circulaires n° 116, du 19.4.1841 ; n° 117, du 1^{er}.7. 1841 ; n° 127, du 31.1.1843.

Lorsqu'il s'agit d'envoyer de nouveaux frères, il est fait appel aux volontaires, qui se déclarent nombreux. Le frère supérieur, en lien avec ses frères assistants, fait les choix qui lui paraissent les plus judicieux. Il a encore l'occasion, par la suite, de se préoccuper du sort de ses frères du Proche-Orient. Une lettre du 25 août 1851 précise qu'il a envoyé un visiteur pour étudier les difficultés rencontrées par ses religieux et relever leur courage. Cette lettre est envoyée à M. Etienne, le nouveau supérieur général des lazaristes, et lui fait des suggestions pour remédier à des difficultés diverses, rencontrées à Alexandrie¹, à Izmir et à Istanbul. Il a encore des pourparlers avec Mgr Mussabini lorsque, vers 1856, les frères des deux centres turcs demandent la permission d'ouvrir un pensionnat afin de se mettre à l'aise au niveau budgétaire. A cette date, ils se sont rendus indépendants des lazaristes depuis quelques années déjà.

L'année 1870 ne peut passer inaperçue. Le 5 juin, un terrible incendie de quartier détruit le pensionnat et une école gratuite des frères d'Istanbul. Il leur reste tout juste une petite école gratuite, en planches, du côté européen, et un terrain à construire, à Kadıköy, du côté asiatique, sans parler de lourdes dettes, accumulées précédemment. Les frères, comme une grande partie de la population, ne s'assurent pas contre l'incendie, à cette époque. Le frère Philippe procure au frère Hugonis, Jean-Pierre Hugon, directeur à Istanbul, un prêt, dans des conditions qui équivalent à un don de 40 000 francs, aux sinistrés².

Sans doute l'étape la plus difficile est-elle franchie, alors même que tout peut être remis en cause par un événement tel que l'incendie d'Istanbul. Après trente ans de présence, les frères des écoles chrétiennes expérimentent que leurs traditions leur permettent de s'adapter aux conditions de l'Empire ottoman, dans toute sa diversité. Les lazaristes suscitent le premier élan. Les frères coopèrent et dépassent les premières difficultés, faisant preuve de beaucoup d'abnégation et de ténacité. A présent, ils sont acculés à se suffire. Le frère Philippe, supérieur avisé et responsable qui soutient ses frères, malgré les distances, disparaît après plus de trente ans d'accompagnement paternel. Peu importe, un sillon commence, que les frères sont disposés à creuser durablement.

¹ Cet établissement date de 1847. Il est ouvert chez les lazaristes.

² Les francs étaient en or.

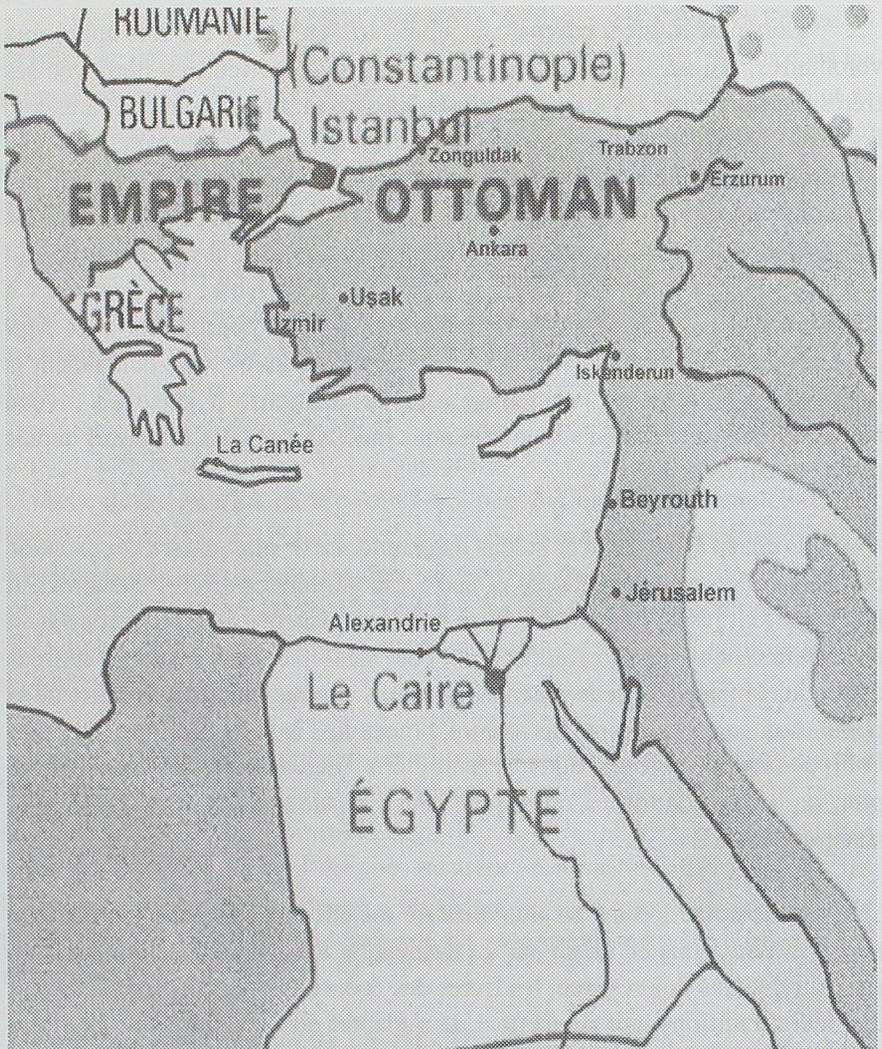


Fig. 4 : Carte du district du Proche-Orient, d'après une carte Hachette, 1987, cl. de 2°.

L'ORIGINE DES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES DE TURQUIE

En Turquie, la congrégation lasallienne s'implante dans un champ d'apostolat nouveau. Pour s'y maintenir, elle ne peut compter que sur elle-même. D'où viennent les premiers frères envoyés par le supérieur général ? Quels sont pendant cent soixante ans, les lieux qui les envoient les uns après les autres ? Quels aspects dominants expliquent pourquoi les frères viennent de ces régions ou de ces pays ?

1. Remarques préalables

Soixante-quinze départements¹ et vingt-quatre pays concourent à envoyer des frères en Turquie, tout au long des cent soixante années². Cependant, il faut remarquer que le plus grand nombre vient du centre et du sud-est de la France. Même des pays, étrangers à la langue française, envoient également des sujets. Pourtant, jusqu'en 1926, le système éducatif pratiqué par les frères de Turquie est très spécifiquement français dans son organisation et par la langue d'enseignement. Des aménagements sont apportés aux programmes, afin de mieux répondre aux besoins de la population scolaire. Ce souci d'adaptation est traditionnel dans la congrégation.

Plus de mille frères viennent, au total, se dévouer un temps en Asie Mineure, sans qu'il soit possible, pour le moment, de donner le nombre exact. Une circulaire du frère supérieur³ demande l'usage des formulaires annuels, connus sous le nom d' « états jaunes », eu égard à leur couleur, dans lesquels le frère directeur doit désormais inscrire la liste complète des frères de sa communauté, à la date du 31 décembre de l'année courante. Mais, en Turquie,

¹ Les frères qui travaillent à İskenderun, appellation turque pour Alexandrette, ne sont pas intégrés dans les tableaux, parce qu'ils n'ont jamais dépendu du district de Turquie. Ils appartiennent au district formé du Liban et de la Terre Sainte. Ce sont cependant cinquante-et-un frères de plus qui ont vécu en Turquie.

² Consulter le tableau A, en annexe 2.

³ Circulaire n° 321, du 20 décembre 1865.

Quelques autres remarques s'imposent encore. En Savoie, avant 1860, date du rattachement à la France, l'origine du frère précise la province et non le département. En Alsace, où la langue nationale, entre 1870 et 1918, est l'allemand, le problème ne se pose pas parce que la répartition en deux départements est antérieure à l'annexion par l'Allemagne. Les frères nés en Turquie ne sont pas tous sujets ottomans ou tures et, sur soixante d'entre eux, trente et un seulement ont travaillé dans ce pays ; mais, comme les autres frères ayant séjourné en Turquie, ils ont été comptabilisés dans leur pays de naissance. Par la suite, lorsqu'il s'agit de noter combien d'années ils y ont vécu, le calcul retenu commence normalement à la date de leur sortie du noviciat. Pour le département du Rhône également, le calcul est approximatif. En effet, la notice nécrologique du frère défunt précise son diocèse d'origine au lieu du département. Or, le diocèse de Saint-Etienne, correspondant au département de la Loire, est de création récente¹.

Enfin, une dernière difficulté est à signaler. Parfois, des sources diverses donnent des informations contradictoires concernant tel frère. Au total, il reste vingt-cinq frères pour lesquels l'origine n'a pas encore été déterminée. Certains frères sont restés quelques semaines seulement en Turquie. Vingt-sept au moins ont tenu moins d'un an, pour des raisons diverses de maladie, de mal du pays, de changement de pays au Proche-Orient, d'exigence des parents², ou de décès. Mais, en contre partie, le frère Octave-Etienne, Etienne Weymann, remporte la palme de longévité avec soixante-dix ans de présence, de 1928 à 1998. Six autres sont restés de soixante à soixante-huit ans de temps.

2. Les « mille » frères

Les données fournies par le tableau A évoquent successivement les départements et les pays d'où proviennent les frères ; la population de ces départements en 1865 puis en 1936 ; le nombre d'établissements secondaires et d'écoles libres de garçons ; le rapport du nombre de ces écoles primaires et de la population de 1936 ; le nombre total d'écoles libres de garçons et de filles, puis le rapport avec la même population de 1936 ; le nombre de frères originaires du département.

¹ Le diocèse de Saint-Etienne a été créé par la Pape Paul VI, en date du 26 décembre 1970.

² Jusqu'en 1907, les hommes sont majeurs à l'âge de 25 ans accomplis. L'information provient du site www.genearlanc.org.

L'en-tête du tableau se réfère à l'année 1925 de *l'annuaire de l'Enseignement libre français*. Cet annuaire n'est pas toujours explicite lorsqu'il s'agit des écoles de garçons et des écoles de filles. Il semble plus probable qu'un abbé ou un maître dirige une école de garçons. Est-ce toujours vrai, dans les campagnes, ou selon les départements ? Il est beaucoup plus probable que des demoiselles, sans doute d'anciennes religieuses ou tout simplement des religieuses sécularisées, et des dames aient accueilli des garçons dans leurs classes.

Ensuite, il n'est pas sûr que tous les responsables aient eu la même définition des divers degrés d'enseignement. Ainsi, dans les Côtes du Nord¹, des sections primaires supérieures sont très probablement comptabilisées avec le secondaire. Dans la colonne trois, la population des départements prise en compte est celle indiquée par le dictionnaire Larousse de 1936. Entre les deux dates, il est très probable que la population et le nombre d'établissements libres ont peu varié. De toute façon, les rapports obtenus paraissent fiables, dans l'ensemble, quand ils sont comparés à d'autres sources d'information. En Alsace et en Moselle, départements concordataires, l'annuaire ne retient que les établissements catholiques.

La statistique de population publiée en 1865 est extraite de l'encyclopédie de l'Abbé Migne². Il est curieux de remarquer qu'aucun chiffre n'est donné pour la Savoie et le Comté de Nice, rattachés en 1860, alors qu'un recensement s'est déroulé en 1861³. Les chiffres indiqués sont donc ceux du recensement de 1856. Ils sont, par ailleurs, intéressants car les frères sont déjà présents en Turquie depuis quinze ans. Ces chiffres laissent deviner, en pleine révolution industrielle et exode rural, quels sont les départements les plus peuplés, les plus pauvres ou à l'écart des phénomènes de migration du moment. Et la comparaison des chiffres de population, entre 1856 et 1936, surprend parfois.

La population du département de l'Aisne varie seulement de 192 unités, à la baisse. Des zones de montagne se dépeuplent tandis que les régions industrialisées se peuplent davantage, phénomène bien connu des géographes (fig. 6). Un département généreux en frères pour la Turquie, tel le Bas-Rhin, voit sa population augmenter sensiblement, en zone industrielle de la vallée

¹ C'est l'ancien nom du département des Côtes d'Armor.

² Abbé RAYMOND, *Dictionnaire d'éducation publique et privée*, tome unique, Paris, Migne, 1865.

³ Maurice BLOCK, *Dictionnaire général de la Politique*, Paris, O. Lorenz, 1867, tome 1, p. 1062.

rhénane. Par contre, le département du Lot, au cœur des Causses, se dépeuple beaucoup. Dans le département du Rhône, le nombre de frères indiqué dépasse sans doute la réalité aux dépens de celui de la Loire. Entre les deux recensements, certains départements ont changé de nom. L'appellation retenue est habituellement celle de la source qui donne les chiffres.

Le tableau énumère également les pays qui envoient des frères en Asie Mineure. Aucun n'est intégralement francophone. La plupart ne le sont pas du tout, alors que les écoles des frères, jusqu'en 1923, fonctionnent entièrement sur le modèle des établissements équivalents de France. Le nombre des Allemands et des Italiens peut surprendre. En effet, les deux pays concernés sont, après 1870, ouvertement en concurrence avec la vocation séculaire de la France à laquelle l'Empire ottoman reconnaît traditionnellement le protectorat des "Francs¹" chez lui. Le Luxembourg est de langue germanique, comme l'Alsace. Ces deux secteurs de recrutement font également question, car les Frères n'y ont aucun établissement. Quant à la Slovaquie, longtemps partie intégrante de la Tchécoslovaquie, elle connaît des péripéties de recrutement très particulières.

Le tableau A totalise 954 frères, dont le lieu de naissance est bien localisé. Parmi eux sont pris en compte des frères qui n'ont jamais travaillé dans les limites actuelles de la Turquie. Mais ils sont employés, par exemple à Salonique qui est alors partie intégrante de l'Empire ottoman jusqu'à la première guerre mondiale. De toute façon, les approximations jouent seulement sur quelques unités. En effet, ces frères appartiennent au district de Constantinople et peuvent être mutés d'un pays à l'autre, au gré des nominations par le frère visiteur. Ces remarques préliminaires faites, il est possible maintenant d'analyser quelques données suggestives du tableau A.

3. Répartition des départements « donateurs » - les racines rurales

En France, soixante-quinze départements envoient au moins un frère pour l'apostolat en Turquie. Cependant, cent soixante-neuf religieux, soit 18%, viennent de vingt-trois autres pays, dont soixante de Turquie. Le total de ceux provenant de France est de sept cent quatre-vingt-cinq, mais dix-sept départements en donnent chacun plus de dix, soit un total de six cent dix-huit, ce qui représente 65% du total général, proportion considérable (fig. 6).

¹ L'appellation *francs*, héritée du passé, est utilisée par les Turcs pour désigner les populations d'origine européenne, sur lesquelles s'exerce le protectorat de la France.

Origines des frères de Turquie

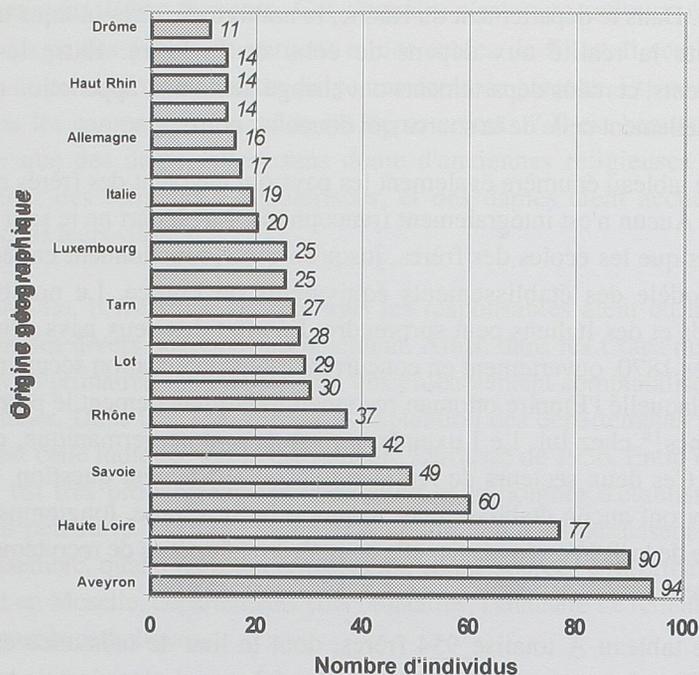


Fig. 6 : Nombre de frères par département.

Les départements qui envoient seulement quelques unités en Turquie¹, le font habituellement dans le cadre des détachés militaires, pendant la période 1920-1923, ou de la coopération technique et militaire, dans les années 60 et suivantes. Le même motif explique que certains districts sont représentés à nouveau pendant quelques années, après une interruption déjà ancienne². Les huit derniers de la liste totalisent ensemble la moitié de l'effectif global des lasalliens en Turquie. Les départements concernés sont l'Ardèche, l'Aveyron, la Haute-Loire, l'Isère, la Loire, le Rhône et la Savoie. Il faut ajouter le Lot pour compenser la Turquie, puisque la moitié des frères qui sont nés dans ce pays n'y ont jamais travaillé. Plus de la moitié viennent ainsi du Massif Central et de la région Rhône-Alpes.

Le département ayant le réseau d'écoles libres le plus dense est le Morbihan, avec une école pour 1.609 habitants. Vient ensuite le Maine-et-Loire avec une école pour 1.744 habitants, puis la Mayenne. Ces trois

¹ Consulter le tableau A1 en annexe 2.

² Consulter le tableau E en annexe 2.

départements de l'ouest de la France ne sont pas chargés d'envoyer des sujets au Proche-Orient. L'Aveyron, grand pourvoyeur de la Turquie, arrive en quatrième position, avec une école pour 1.950 habitants. Ce département, de 1850 à 1914, donne six cent soixante-quatre frères des écoles chrétiennes¹. Celui des Pyrénées Orientales est le moins bien pourvu en écoles libres : une pour 26.516 habitants. Puis, l'Aube avec une pour 17.328 h. et l'Aisne avec une pour 16.312 h.

La présence d'écoles libres n'est pas l'unique critère pour expliquer le recrutement de frères dans un secteur donné. Mais l'histoire religieuse de la France au XIX^e et au XX^e siècles est marquée par la tension très forte entre l'Eglise catholique et les partis politiques libéraux, républicains et radicaux, qui se succèdent tout au long du XIX^e siècle. Il en résulte l'avènement d'un enseignement libre, essentiellement catholique, en face d'un enseignement public de plus en plus laïc, dans un débat qui n'est pas encore éteint pour tous, aujourd'hui, même si la virulence s'est beaucoup atténuée. Cet enseignement libre se crée et se maintient par les sacrifices financiers de familles convaincues de sa nécessité et de son bienfait pour leurs enfants. Les vocations religieuses naissent dans le climat chrétien de telles familles.

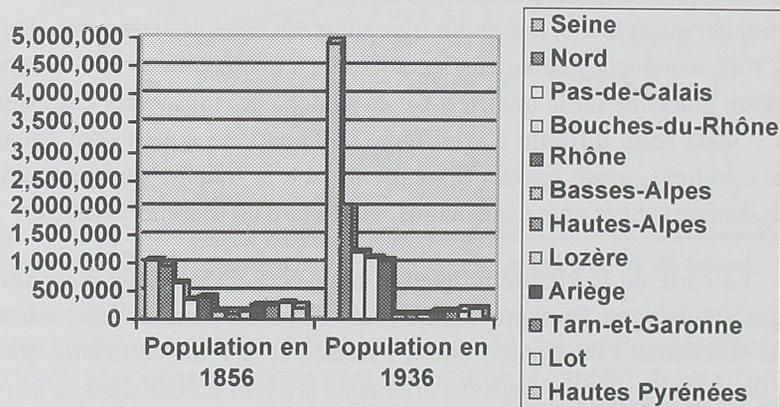


Fig. 7 : Evolution de la population de quelques départements.

Sans que le fait soit vraiment significatif dans le domaine des vocations religieuses, il est intéressant de considérer l'évolution de la population de certains départements, entre 1856 et 1936. L'exode rural du XIX^e siècle, bien connu des historiens, s'explique en partie par la vie difficile des campagnes. Or, les frères de Turquie sont presque tous issus de la paysannerie besogneuse

¹G. CHOLVY, *Histoire religieuse de la France contemporaine, 1800-1880*, Toulouse, Privat, 1985, tome 2, p. 205.

française. Le tableau A2¹ montre, dans sa partie supérieure, la progression importante de la population dans certains départements. Dans la seconde, il manifeste le mouvement inverse connu dans d'autres. Le graphique (fig.7) montre les contrastes. Les accroissements importants de population, pendant quatre-vingts ans s'opèrent dans les grandes zones industrielles de la capitale, du Nord et de la vallée rhodanienne. Les dépeuplements concernent plutôt les régions montagneuses.

4. Nombre de frères recrutés par département

La carte des départements (fig. 8) ayant envoyé plus de dix frères en Turquie, indique le nombre de ces frères et le rapport entre la population de 1936 et le nombre d'écoles primaires libres.

L'Auvergne entière vient en tête, avec un total de trois cent soixante-dix-huit frères des écoles chrétiennes, soit près de 40% du total. Sans doute la Loire mérite-t-elle un meilleur classement, aux dépens du Rhône. La région lyonnaise totalise, avec les Alpes, cent soixante-sept sujets, soit près de 18%. Les deux régions ensemble fournissent plus de la moitié du contingent total. La Turquie, quant à elle, fait plutôt figuration. En effet, les frères nés dans ce pays, sont seulement trente-deux sur soixante à exercer au moins un laps de temps sur place. Et sur le total, y a-t-il eu seulement vingt sujets ottomans ou tures ? Cela reste difficile à contrôler. Les quarante autres sont français, anglais, italiens, grecs ou bien ils entrent dans la tranche de la population locale connue sous le nom de levantins, titulaires d'un passeport étranger.

La carte de la vitalité religieuse des diocèses de France vers 1880², désigne l'Auvergne, la région alpine et rhodanienne comme des centres de bonne chrétienté. Elle ajoute l'ouest, l'Alsace et la Franche-Comté, puis le nord de la France. Les mêmes départements arrivent en tête dans le sud-est. Hormis la Drôme, très religieuse seulement dans sa partie nord-est, les autres départements du tableau B connaissent également une grande vitalité religieuse. La carte de 1880 peut se comparer à celle de 1791³, qui présente les pourcentages de prêtres réfractaires, à l'époque de la Révolution. En tête, se retrouvent le Bas-Rhin, les Vosges, le Doubs, la Lozère, l'Aveyron, et le Tarn, parmi les départements du tableau B.

¹ Consulter en annexe 2.

² G. CHOLVY, op. cit., p. 260.

³ G. CHOLVY, *La religion en France de la fin du XVIII^e siècle à nos jours*, Paris, Hachette, 1991, p. 9.



Fig. 8 : Carte des départements donnant le plus grand nombre de frères¹.

Le tableau B1² permet de comparer les rapports population-nombre d'écoles libres et celui des frères provenant de chacun des départements considérés. Des constats s'imposent. Alors que le rapport moyen pour la France se chiffre à 7312, celui des dix-sept départements en tête est de 5230, soit une différence de 2082. Cette différence est supérieure au rapport de l'Aveyron, du Maine-et-Loire, de la Mayenne, du Morbihan et de la Vendée³. Mais ces quatre derniers départements appartiennent aux districts de Nantes et de Quimper qui n'ont pas mission de pourvoir le Levant. Les Vosges se distinguent par une densité très faible d'écoles libres, peut-être en raison de la configuration du relief. Pourtant la Savoie, région de hautes montagnes, possède une densité proche de la moyenne nationale.

¹ Nom des départements, à la page 40.

² Consulter en annexe 2.

³ Consulter en annexe 2, le tableau B.

Le tableau C¹ permet une meilleure approche de la réalité, selon les départements et les pays. Le Doubs, la Haute-Loire, le Lot, la Lozère, le Puy de Dôme, l'ensemble de la Savoie, les Vosges, l'Italie, le Luxembourg et la Turquie envoient des frères principalement avant 1904, date à laquelle la loi du 7 juillet supprime la congrégation, en France. Beaucoup de frères choisissent alors de s'exiler. Ensuite, de 1904 à 1914, ils viennent de l'Ardèche, de l'Isère, de la Loire, et du Rhône. Après la Première Guerre, l'Alsace est de retour au sein de la république française. Elle donne alors généreusement des frères à la Turquie. Elle est la seule, avec l'Ardèche, à donner en nombre, pendant cette dernière période.

Le tableau présente aussi le nombre et le pourcentage des frères qui ont quitté la congrégation, avant de prendre un engagement définitif, ou même après pour certains d'entre eux. Pour les premiers, rien de plus normal : lorsqu'ils se sont présentés, il leur a été donné un temps pour qu'eux-mêmes et les responsables de l'institut puissent juger de leurs aptitudes à vivre toute leur vie un engagement religieux parmi les laïques. Le second groupe rappelle que les frères, tout en s'engageant dans la vie religieuse, n'en restent pas moins des hommes, et rencontrent les aléas qui surviennent dans toute vie humaine. Il reste intéressant de remarquer la différence entre le pourcentage de sorties notées pour le département du Rhône (19%) et pour celui des Vosges (75%). Dans le premier cas, le nombre porte sur trente-sept frères passés en Turquie, et sur vingt pour le second cas. Les motifs de ces changements d'orientation ne sont pas connus.

En Turquie, le plus jeune frère commence à quatorze ans, à Constantinople, en 1860 (fig. 9). Il fait son noviciat sur place. Il manque sans doute de maturité car il quitte une première fois la vie religieuse, en juillet 1865. Il redemande son admission deux mois et demi plus tard ; admis, il quitte définitivement en 1886, à quarante ans. Le frère Honeste-Marie, de l'Indre et mort en 1919, entre au noviciat de Bourges à treize ans. Il dirige une classe l'année suivante. Le plus jeune frère de l'Ardèche arrive à quinze ans, à une époque où la majorité est atteinte à vingt-cinq ans. Au XIX^e siècle, le jeune frère n'émet pas de vœux avant l'âge de dix-huit ans. En arrivant en communauté, il fait la cuisine, en continuant ses études et sa formation. Le frère le plus âgé en arrivant en Turquie, vient de l'Aveyron : il a soixante-trois ans. Le séjour le plus bref est de deux mois pour des frères du Lot et du Doubs, et le plus long est de soixante-dix ans pour un Alsacien.

¹ Consulter en annexe 2.

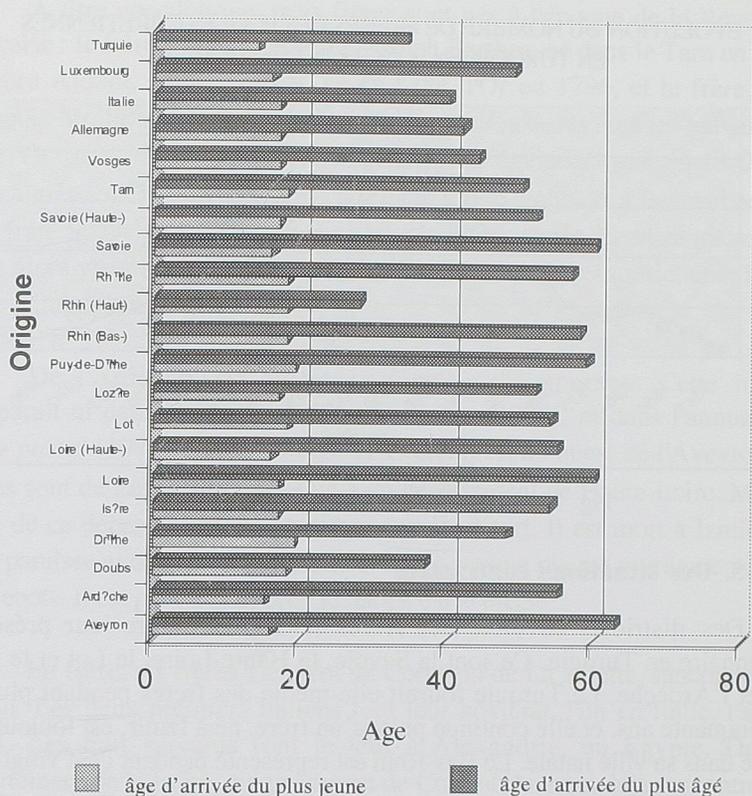


Fig. 9 : Age d'arrivée en Turquie.

Le sommet culmine à deux cent vingt-cinq, en 1910 (fig.10). Mais le district¹ connaît des étendues territoriales diverses qui dépassent toujours les frontières de la Turquie actuelle. Le district de Constantinople a donc des effectifs plus importants, même en 1910. Les Alsaciens viennent surtout après le retour de leur province au sein de la république française. Ils sont les seuls, avec les Ardéchois, à venir en nombre en Turquie, après la première guerre mondiale.

¹ Consulter le tableau du district, en annexe 3.

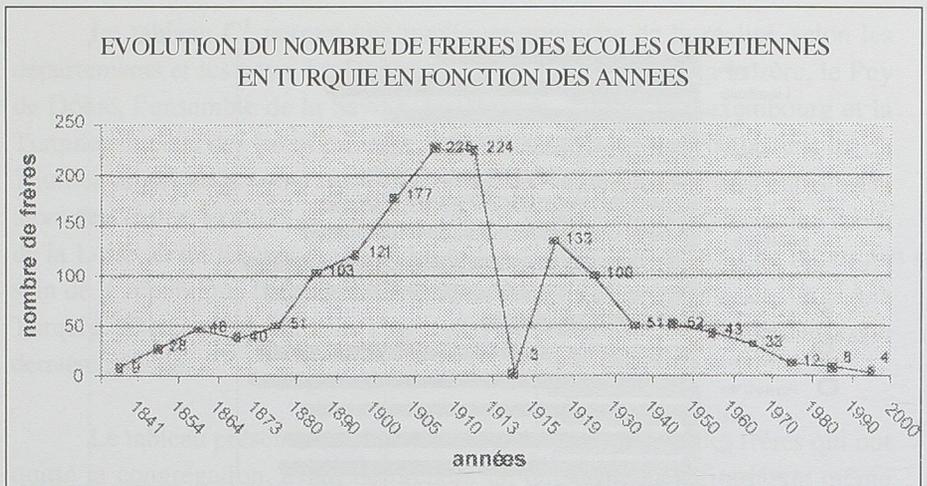


Fig. 10 : Le nombre de Frères en Turquie.

5. Des situations contrastées

Des districts¹ envoient des frères sans interrompre leur présence missionnaire en Turquie. Ce sont la Savoie, la Haute-Loire, le Lot et le Bas-Rhin et l'Ardèche. La Turquie fournit elle-même des frères pendant plus de cent cinquante ans, et elle continue puisqu'un frère, né à Izmir, est toujours en activité dans sa ville natale. Le Bas-Rhin est représenté pendant cent vingt-sept ans.

C'est ensuite la Haute-Loire pendant cent dix-neuf ans et le Lot pendant cent quatorze ans. L'Aveyron connaît une interruption de six ans, de 1850 à 1856. Il couvre cependant une période globale de cent vingt-quatre ans. Le pays le moins assidu est l'Allemagne qui totalise trente-trois ans en trois périodes de présence. Le Tarn totalise quatre-vingt-treize années de présence en Turquie, en sept périodes distinctes. Les départements qui lancent l'aventure sont la Savoie et le Tarn. Or, en 1841, la Savoie n'est pas encore française, pourtant, elle est sans doute francophone. Les derniers venus sont la Drôme et le Haut-Rhin, puis l'Allemagne. Le département à se retirer le premier des horizons turcs est celui de Savoie. Le dernier frère luxembourgeois arrive en 1984, en même temps qu'un irlandais. Ils sont suivis, en 1986, par un frère né dans le Cantal, puis par deux autres qui se remplacent, arrivés respectivement en 1987 et en 1988. Le dernier d'une lignée de plus de mille frères des écoles chrétiennes, en Turquie, atterrit en l'an 2000, il est israélien.

¹ Consulter le tableau E en annexe 2.

A titre anecdotique, trois frères sont nés à l'époque de la Révolution française : le frère Stanislas-Kostka, Joseph Barthes, né dans le Tarn en 1791 ; le frère Aidant, Louis Roblot, né en Côte d'Or en 1796, et le frère Onan, François Mollion, né en 1799¹. Les trois premiers décès sont les suivants : le frère Victrice, Joseph Jaecond, mort à Izmir à l'âge de 21 ans, en 1842². Les deux autres sont le frère Onan, décédé de la fièvre typhoïde, à Istanbul en 1849 et le frère Stanislas-Kostka, mort à Malte la même année, pendant un voyage : il est alors visiteur et vient de rencontrer les frères d'Alexandrie, établis dans cette ville, deux ans plus tôt.

De l'Ardèche, six frères sont natifs d'Ampurany. Cette localité n'apparaît ni dans le *Nouveau Petit Larousse* (1970), ni dans l'annuaire du *Code postal* (1973). Sept viennent de Colombières, à l'ouest de l'Aveyron. Six autres sont de Laussonne, commune du département de Haute-Loire. Mais un frère de ce département est peut-être compté à tort. Il est mort à Izmir, sans qu'il paraisse avoir travaillé sur place. Izmir est une plaque tournante pour les paquebots. Il est peut-être décédé le temps d'une escale³.

En Isère, six frères viennent de Corps ou de La Salette, sanctuaire bien connu. Les deux premiers Italiens font leur noviciat, l'un en Italie, l'autre à Paris. Les huit suivants font le leur à Alexandrie, en Egypte. Dans le département de la Loire, cinq viennent de Colombières, nom déjà rencontré pour l'Aveyron. Ce sont cinq frères de sang. Cette fois encore, le nom de la commune est inconnu du petit Larousse et de l'annuaire des P et T. Six sont originaires de Sauvessanges, dans Le Puy-de-Dôme. Dans le Rhône, huit sont natifs de Lyon. En Turquie, vingt-deux sont nés à Istanbul et seize à Izmir. En fin de compte, le plus grand nombre provient bien des zones rurales.

Cette dispersion dans le recrutement des frères, pour la Turquie, peut surprendre. La lecture des chiffres : soixante-quinze départements, vingt-quatre pays, peut laisser penser à un manque d'organisation. Mais des liens sociologiques se remarquent dans les constats. Certaines régions donnent abondamment, généreusement même. Ce sont les campagnes du centre de la France ou des Alpes, puis de l'Alsace, du Luxembourg et de la Slovaquie, autant de régions où la vie chrétienne est rayonnante et où les familles nombreuses abondent.

¹ Son lieu de naissance reste à découvrir.

² Son lieu de naissance est encore inconnu.

³ Il s'agit du frère Pilingot, né *Courtial Auguste* en 1811 et décédé le 27 juillet 1854.

| Indicatifs des départements | | | |
|-----------------------------|---------------------|-------------------------|---------------------------|
| 01 Ain | 25 Doubs | 50 Manche | 75 Paris |
| 02 Aisne | 26 Drôme | 51 Marne | 76 Seine-Maritime |
| 03 Allier | 27 Eure | 52 Haute-Marne | 77 Seine-et-Marne |
| 04 Alpes-de-Hte-Provence | 28 Eure-et-Loir | 53 Mayenne | 78 Yvelines |
| 05 Hautes-Alpes | 29 Finistère | 54 Meurthe-et-Moselle | 79 Deux-Sèvres |
| 06 Alpes-Maritimes | 30 Gard | 55 Meuse | 80 Somme |
| 07 Ardèche | 31 Haute-Garonne | 56 Morbihan | 81 Tarn |
| 08 Ardennes | 32 Gers | 57 Moselle | 82 Tarn-et-Garonne |
| 09 Ariège | 33 Gironde | 58 Nièvre | 83 Var |
| 10 Aube | 34 Hérault | 59 Nord | 84 Vaucluse |
| 11 Aude | 35 Ille-et-Vilaine | 60 Oise | 85 Vendée |
| 12 Aveyron | 36 Indre | 61 Orne | 86 Vienne |
| 13 Bouches-du-Rhône | 37 Indre-et-Loire | 62 Pas-de-Calais | 87 Haute-Vienne |
| 14 Calvados | 38 Isère | 63 Puy-de-Dôme | 88 Vosges |
| 15 Cantal | 39 Jura | 64 Pyrénées-Atlantiques | 89 Yonne |
| 16 Charente | 40 Landes | 65 Hautes-Pyrénées | 90 Territoire-de-Belfort |
| 17 Charente-Maritime | 41 Loir-et-Cher | 66 Pyrénées-Orientales | 91 Essonne |
| 18 Cher | 42 Loire | 67 Bas-Rhin | 92 Hauts-de-Seine |
| 19 Corrèze | 43 Haute-Loire | 68 Haut-Rhin | 93 Seine-Saint-Denis |
| 20 Corse-du-Sud (2A) | 44 Loire-Atlantique | 69 Rhône | 94 Val-de-Marne |
| 20 Haute-Corse (2B) | 45 Loiret | 70 Haute-Saône | 95 Val-d'Oise |
| 21 Côte-d'Or | 46 Lot | 71 Saône-et-Loire | 971 Guadeloupe |
| 22 Côtes-d'Armor | 47 Lot-et-Garonne | 72 Sarthe | 972 Martinique |
| 23 Creuse | 48 Lozère | 73 Savoie | 973 Guyane |
| 24 Dordogne | 49 Maine-et-Loire | 74 Haute-Savoie | 974 Réunion |
| | | | 975 St-Pierre-et-Miquelon |

LE RECRUTEMENT DES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES

Quand se lance une nouvelle entreprise, il est difficile de prévoir comment elle va faire face aux imprévus de la vie. Le frère Philippe choisit de répondre favorablement à la requête des lazaristes : qu'est-ce qui peut le rendre confiant pour l'avenir ? En France, la situation de l'Eglise est contestée par des groupes influents : est-ce bien le moment de tenter une nouvelle aventure ? Et, la décision prise, comment alimenter la nouvelle mission en sujets appropriés ? Comment et où découvrir tous les frères que la nouvelle fondation va exiger ?

1. Le contexte général du recrutement

a) *Le graphique de 1929 :*

La courbe de la croissance de l'Institut des frères des écoles chrétiennes au XIX^e siècle, montre combien leur nombre s'est accru pendant le généralat du frère Philippe. Cette croissance, lente au moment de son élection en 1838, prend des proportions considérables à partir de 1840, et encore davantage jusqu'en 1849, pour continuer jusqu'en 1878, l'année de son décès. Le pic culminant est atteint en 1903. Les novices et les petits-novices ne sont pas pris en compte. Les petits-noviciats, appelés juvénats à partir du milieu du XX^e siècle, rassemblent des garçons désireux de se préparer éventuellement à embrasser le genre de vie de leurs maîtres. L'établissement qui les accueille est un internat dans lequel ils poursuivent leurs études scolaires. La formation religieuse de ces jeunes est particulièrement soignée sans qu'il y ait le moindre engagement qui les lie à la congrégation. Le chanoine La Salle a déjà accueilli ainsi, à Reims, des garçons ayant l'intention d'entrer dans sa communauté.

Les frères profès perpétuels, de vœux triennaux, de vœux annuels ou novices employés sont comptabilisés séparément. Ce sont autant de statuts différents, indiquant des degrés variés d'appartenance canonique à l'institut

lasallien. Un petit fléchissement se constate dans la progression du recrutement des novices et des petits-novices, en 1848, année de la révolution qui met fin à la Monarchie de Juillet, et beaucoup plus nettement marqué de 1878 jusqu'en 1884, époque des lois scolaires pour la laïcisation de l'école primaire. Même la courbe des novices employés marque cette hésitation. Puis la progression ascendante reprend son élan, plus rapide encore pour les petits-novices.

b) Evolution générale de l'Eglise de France :

Il est nécessaire de resituer cette évolution de l'Institut au XIX^e, dans l'évolution générale de l'Eglise, à la même époque. Bien que la Révolution française ait anéanti les institutions, elle n'a pu éteindre le feu de la foi sous la cendre. Le Concordat de 1801 crée le cadre permettant à l'Eglise de relancer l'évangélisation de la France. Dès lors, une foule d'initiatives éclate. Pour considérer seulement le monde de l'enseignement, même si le monopole de l'Université impériale, créée par la loi du 10 mai 1806 et organisée par le décret du 17 mars 1808, rend difficile les initiatives dans l'enseignement secondaire, les frères des écoles chrétiennes sont nommément reconnus par Napoléon 1^{er} pour prendre en charge l'enseignement primaire¹. Comme ils vivent en communauté de deux, au moins, ils se cantonnent dans les villes et les gros bourgs. Aussi d'autres congrégations de frères enseignants naissent en divers points du pays, pour rayonner dans les petites communes rurales, tout en s'inspirant de la spiritualité et de l'organisation pédagogique et éducative de leurs devanciers, qu'ils appellent souvent, avec humour, les *grands frères*².

La carte religieuse de la France est sensiblement la même, de la fin de l'Ancien Régime à la Troisième République³. Si le développement est très progressif dans la première moitié du siècle, il s'accélère après 1850. Ainsi, la scolarisation des garçons dans les écoles libres passe de 15,7%, en 1850, à 20,9% en 1866⁴. La natalité est plus élevée dans les régions de plus grande pratique religieuse. Une enquête dans trente-six départements révèle que vingt-trois se situent dans des zones fidèles à la pratique religieuse. Seuls sept départements connaissent une forte natalité, malgré une pratique religieuse faible.

¹ H. BEDEL, *op. cit.* p. 22, Décret du 17 mars 1808, art. 109, entre autres.

² ZIND Pierre, *Les nouvelles congrégations de frères enseignants en France de 1800 à 1830*, Saint-Genis-Laval, 1969, Voir aussi H. BEDEL, *op. cit.*, p. 69-78.

³ DANSETTE Adrien, *Histoire religieuse de la France contemporaine de la Révolution à la III^e République*, Flammarion, 1951, tome 2, p. 32.

⁴ *Ibidem*, tome 1, p. 377.

Une enquête de 1924, effectuée sur cent vingt-trois établissements libres, montre que les familles des élèves ont quatre enfants en moyenne, alors que la moyenne nationale est alors de trois enfants par famille¹. L'évolution des effectifs des congrégations religieuses est, en 1851, de 3.100 hommes et 34.200 femmes, en religion ; en 1861, de 17.700 hommes et 89.200 femmes ; en 1877, de 30.200 hommes et 127.700 femmes. Les frères des écoles chrétiennes, de leur côté, progressent de 1660 en 1835, à 9.800 en 1873².

c) La politique de recrutement des frères des écoles chrétiennes :

Comment cette progression est-elle suscitée et accompagnée chez les lasalliens ?

A partir de 1805, les supérieurs du moment, contactent et encouragent les frères sécularisés à rejoindre leur ancienne congrégation. Mais ils interviennent également près des autorités civiles et religieuses, leur demandant d'envoyer des sujets³. L'urgence est grande car, de tous côtés, les frères sont sollicités. Les supérieurs reçoivent des autorités françaises des demandes pour Cayenne, l'île Bourbon. Par une lettre circulaire, le frère Gerbaud, supérieur général, sollicite des volontaires pour ces terres lointaines. Les premiers frères pour l'île Bourbon partent en 1816⁴.

La même procédure est employée par le frère Philippe pour ouvrir les écoles d'Istanbul et d'Izmir. Les premiers temps, toute la congrégation est tenue au courant des départs tandis que les frères missionnaires sont recommandés aux prières. Plus tard, une nouvelle circulaire annonce l'arrivée et le début de l'apostolat de ces frères⁵. Une autre circulaire⁶ fait plus. A la page 17, elle signale qu'une cérémonie du « départ du missionnaire » a été organisée à la Maison généralice, rue Oudinot⁷. La même circulaire souligne le souci du frère Philippe de promouvoir les vocations missionnaires, d'envoyer des secours urgents aux établissements lointains et de remplacer le personnel usé à la tâche, sous des climats peu cléments.

¹ *Ibidem*, tome 2, p. 629.

² *Ibidem*, tome 1, p. 376.

³ H. BEDEL : *op. cit.*, p. 48.

⁴ *Ibidem.*, p. 64.

⁵ *Circulaires* n° 116 (19-4-1841), n° 117 (1-7-1841), n° 120 (3-11-1841), n° 127 (31-1-1843).

⁶ *Circulaire* n° 145, du 14 janvier 1846.

⁷ Après 1904, cette maison est devenue le Ministère des Colonies.



Dans une circulaire¹ de 1875, avant de connaître les sujets désignés par les frères visiteurs, le frère Jean-Olympe, nouveau supérieur², engage ses religieux ayant déjà exprimé le désir d'être envoyés en mission et ceux qui croient avoir les aptitudes ou se sentent inspirés, à s'adresser à lui ou de lui renouveler leur demande³. Plus tard encore, le frère Allais-Charles aborde le même sujet en 1926 et en 1927⁴.

Mais l'appel des supérieurs ne suffit pas car il s'adresse à des frères qui se sont déjà engagés dans la congrégation. Il est urgent de découvrir des jeunes aptes à vivre la même vocation. En l'absence d'une étude approfondie de la question du recrutement, des indices montrent que les frères visiteurs savent, très tôt, désigner des responsables qui sillonnent les campagnes et s'adressent aux curés des paroisses pour solliciter l'autorisation d'appeler de leurs jeunes paroissiens. Un exemple emprunté à la région de Fougères, en Ille-et-Vilaine, éclaire le sujet.

Les frères des écoles chrétiennes prennent en charge l'école Jeanne d'Arc, de Fougères, en 1901⁵ seulement. Dans le secteur, il n'y a aucun autre établissement lasallien. Les frères de Ploërmel⁶ sont présents à Fougères, dès 1824⁷. Or, dans une commune limitrophe, nommée Beaucé, un certain Jean-Baptiste Lode⁸, né en 1846, s'engage chez les frères, en 1863. Il se présente au noviciat de Nantes, muni d'une lettre de recommandation de son curé⁹. Voici un second cas de la région fougéraise : Armand Dagnet est né à Saint-Etienne-en-Coglès, en 1857. Il entre au noviciat de Nantes en octobre 1873, mais il ne prononce pas de vœux¹⁰. Il reste novice employé, durant toute sa vie religieuse. Un troisième exemple est celui de Joseph-Marie Reuzeau, né en

¹ Circulaire n°1, 1875, p. 18.

² Le frère Jean-Olympe meurt lui-même en 1875.

³ frère Léon de Marie AROZ: *L'expansion missionnaire de l'institut des frères des écoles chrétiennes depuis ses origines jusqu'à la promulgation de la Constitution Sapientis Consilio* (29 juin 1908). Rome, 1955, p. 42.

⁴ Circulaires n° 250 (24-6-1926) et n° 257 (15-5-1927).

⁵ Robert CHOUIN, *Cent ans de présence des frères des écoles chrétiennes à Sainte Jeanne d'Arc de Fougères*, 2001, p. 3. Curieusement, les frères ont porté l'habit religieux jusqu'à la fermeture, en septembre 1911, malgré la loi du 7 juillet 1904.

⁶ Leur nom officiel est *Frères de l'instruction chrétienne*. Ils ont été fondés par Jean-Marie de La Mennais, en 1818-1819. Leur centre est alors Ploërmel, dans le Morbihan.

⁷ Paul CUEFF, *Deux congrégations mennaisiennes*, Rome, 1980, p. 17 et 18.

⁸ Nommé en religion frère Dacien, il est connu pour une correspondance assidue avec Léon Bloy.

⁹ *Notices nécrologiques* n° 111, p. 369-376. En Bretagne, le curé de campagne est appelé recteur. Mais depuis la réforme des paroisses, ces dernières années, au moins dans le diocèse de Rennes, le titre de recteur a pratiquement disparu.

¹⁰ En religion frère Clémène-Marie, il quitte les frères en 1881. Par la suite, il s'illustre dans son pays d'origine par des œuvres littéraires, notamment « en gallo », patois de la région.

1840 à Landéan, autre commune limitrophe de Fougères. Il fait son noviciat à Nantes, en 1862. Arrivé à Istanbul en 1880, il y reste un an et demi, avant de se rendre au Caire. Il a demandé l'Orient, avant d'être envoyé.

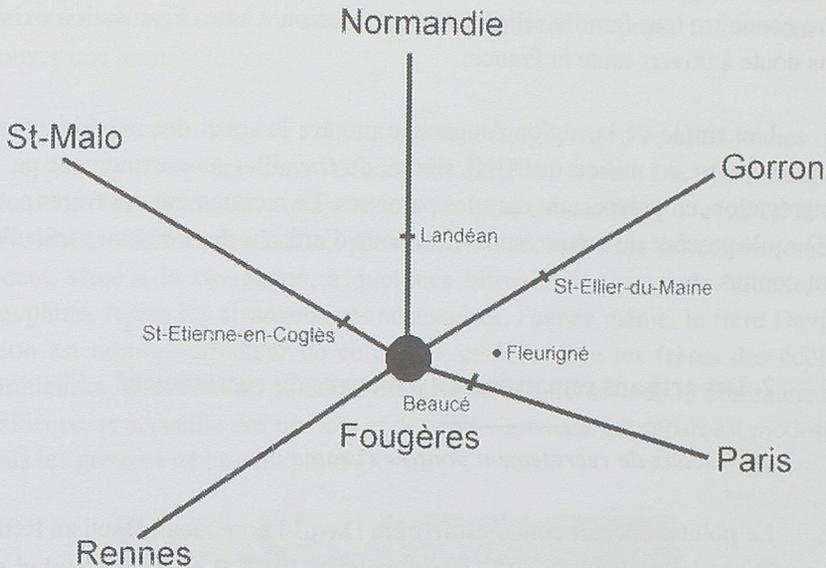


Fig. 11 : Région de Fougères.

A Fleurigné, commune limitrophe de Beaucé, deux enfants de la famille Beaucé¹ entrent au noviciat de Nantes : Joseph en 1886 et Hippolyte en 1888². La notice de Joseph explique que son recteur aurait été heureux de le voir partir au séminaire, tandis que le frère de Ploërmel, directeur de l'école qu'il fréquente, souhaite l'envoyer au noviciat de sa congrégation. Mais l'enfant est profondément édifié par la piété dont témoigne un frère des écoles chrétiennes, originaire d'une commune voisine, et qu'il voit de passage à l'église³. C'est peut-être Jean-Baptiste Lodé, de Beaucé⁴. De ce fait, Joseph demande son entrée au noviciat de Nantes. Dans la même commune de Fleurigné, deux autres garçons entrent au noviciat de Nantes. Il s'agit de Louis Blanchet, en 1897 et de son frère Léon, en 1899.

¹ C'est bien le nom de cette famille !

² C'est une famille de quinze enfants : deux sont morts en bas-âge, trois filles sont devenues religieuses dans trois congrégations différentes, deux garçons sont devenus jésuites et sont allés en Chine, et deux garçons sont entrés chez les frères. Le premier est un sujet remarquable. Il meurt visiteur du district de Moulins, en 1925, après avoir été visiteur au Chili. Son frère a été visiteur à Cuba.

³ *Notices nécrologiques* n° 107, 2d trimestre 1925, p. 413.

⁴ Frère Charles-Marie précise qu'il s'agit du frère Césarius-Joseph, également originaire de Beaucé ; dans *Vie du frère Celse-de-Jésus*, inédit, p. 19.

Amand Reuzeau, né en Mayenne, à Saint-Ellier-du-Maine, commune située à quelques kilomètres de Fougères et neveu¹ de Joseph-Marie Reuzeau de Landéan, fait son noviciat à Nantes, en 1889. Tous ces exemples montrent avec évidence que des frères sont désignés pour visiter les paroisses du pays et faire connaître leur famille religieuse et sa mission. Cette organisation existe sans doute à travers toute la France.

L'exemple de la région fougèraise montre le souci des supérieurs, au moins à partir du milieu du XIX^e siècle, de travailler au recrutement de la congrégation, en prospectant dans les paroisses. Le recrutement des frères pour la Turquie procède du même esprit. Beaucoup d'artisans de ce réseau particulier sont connus.

2. Des artisans remarquables à l'œuvre du recrutement

a) Réseaux de recrutement pour la Turquie :

Le point de départ connu est le frère David-Léon², Jean-Baptiste Rétif, né en Charente Inférieure en 1833 et décédé en 1912. Il arrive à Istanbul en 1858 et y reste jusqu'en 1877. Il se fait une réputation de sérieux et de grande compétence. Aussi est-il bien regretté lorsque le frère visiteur Hugonis l'envoie prendre la direction du grand collège Sainte-Catherine, à Alexandrie. Comment s'organise-t-il ? A peine arrivé en août 1877, il a déjà un Italien et un Luxembourgeois, au noviciat, en novembre de la même année. Il en a d'autres l'année suivante. Cette même année 1877, il sait convaincre le frère Hugonis de construire un lieu d'accueil pour le noviciat, à l'extérieur de la ville, en un lieu appelé Ramleh. C'est là que sont accueillis les novices à partir de 1879.

Entre temps, il réussit à se créer des liens d'amitié avec des évêques du Luxembourg, d'Italie, de France, probablement en les recevant dans son établissement lorsque ces prélats font escale à Alexandrie, à l'occasion d'un voyage. Retenu par ses obligations directoriales, il prend l'habitude d'envoyer le frère Adalbert-Paul, Théodore Lammar, Luxembourgeois, prospecter dans son pays. C'est ainsi que celui-ci ramène, en 1882, Joseph Pigeon, qui devient, au noviciat, le frère Fructueux-Denis, lequel se fait hautement

¹ D'après une communication écrite de madame Joseph Sénéchal, en Ille-et-Vilaine.

² *BEC*, avril 1913, p. 184-186. *Notices nécrologiques* n° 41, p. 334. *Choix de notices nécrologiques*, tome 2, p. 227-255.

apprécier, y compris par le gouvernement ottoman, lorsqu'il régente l'institut supérieur de commerce, au collège Saint-Joseph d'Istanbul, de 1903 à 1914. Mais le frère David-Léon et les supérieurs se rendent compte que la formule employée est coûteuse. En effet, un bon nombre des jeunes gens venus du Luxembourg et d'Italie se découragent et rentrent au pays. Il convient de trouver une autre solution.

L'évidence s'impose : il faut éviter d'éloigner trop loin les jeunes qui acceptent de s'engager dans l'éducation, chez les frères. Les supérieurs se décident. En 1885, ils nomment un remplaçant au frère David-Léon et envoient ce dernier étudier les possibilités d'accueil dans un établissement récent, situé à la campagne, à quelques kilomètres au sud de Vienne, en Dauphiné. Après les arrangements nécessaires, l'année même, le frère David-Léon est nommé directeur de ce centre, célèbre chez les frères des écoles chrétiennes, sous le nom de Saint-Maurice-l'Exil, du nom de la commune de résidence, et accueille des novices et des petits-novices. Le départ est modeste, mais les groupes ne tardent pas à grossir.

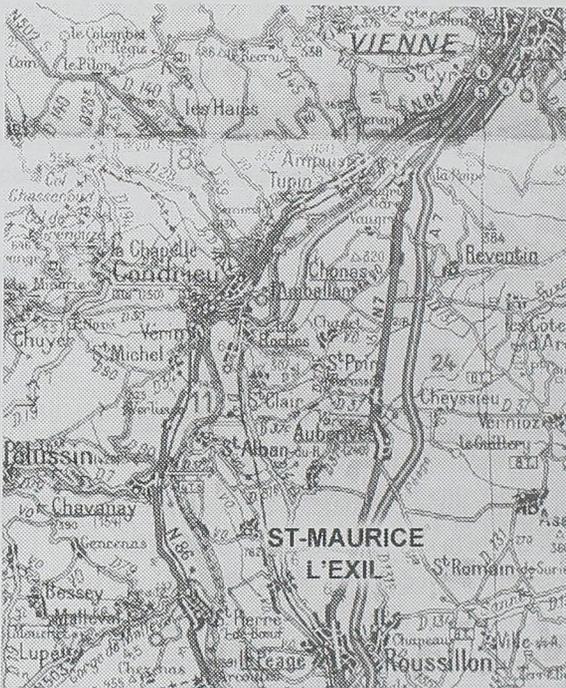


Fig. 12 : D'après une carte Michelin.



Fig. 13 : Maison de Saint-Maurice L'Exil.

Le frère David-Léon n'est pas seulement directeur-général, il devient en même temps recruteur. Au début, il s'absente quelques jours et rayonne dans la région proche. Puis les cercles concentriques s'élargissent de plus en plus et il est absent pendant des semaines, si bien qu'il est déchargé de toute responsabilité administrative, à partir de 1888. Lui qui aime tant le contact avec les jeunes et qui sait donner un tel élan communicatif de sérieux et de don joyeux de soi, nourri par une vie spirituelle intense, il souffre de devoir quitter ce qui a fait toute sa vie jusqu'à ce jour. Avec un grand esprit de foi, il se donne entièrement à la mission que lui confient les supérieurs. Il se consacre totalement à cette mission, jusqu'à sa mort en 1912, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Désormais, il est sur les routes à travers toute la France, l'Alsace, le Luxembourg, l'Allemagne, l'Italie et l'Empire austro-hongrois dans ce qui est aujourd'hui la Slovaquie. Le plus souvent il est à pied, par tous les temps et toutes les saisons. Il entretient les relations utiles avec les curés, les familles et les directeurs d'institutions catholiques. Il accepte l'hospitalité d'un repas ou d'une nuit dans les presbytères et les familles.

Quand un enfant lui est signalé, il le renseigne, l'encourage, lui dit les beautés et les devoirs de la carrière entrevue. Sur le chemin, il prie ; il souffre et attend. Il sait découvrir avec perspicacité, cultiver avec prudence et conduire avec une ferme bonté. Sa simplicité, son égalité d'humeur, sa parfaite éducation et sa discrétion le font accepter et apprécier de tous. Aussi, conduit-il, bon an mal an, un assez grand nombre de jeunes vers cette maison de Saint-Maurice-l'Exil. Le frère David-Léon reste une image emblématique du vrai frère recruteur¹.

¹ Aujourd'hui, le recruteur est devenu « éveilleur de vocations ».

Un autre frère, avant 1914, œuvre également au recrutement de jeunes vocations pour la Turquie. Il s'agit du frère Jacob-François, Mathias Harings, né à Trèves en 1856¹. Il entre seulement à quarante-deux ans chez les frères des écoles chrétiennes. Tout d'abord, il suit un cousin chez les lazaristes ; il a alors vingt-cinq ans. Il est reçu comme frère lai². Envoyé dans la communauté de Salonique, ses supérieurs l'engagent au bout de quelques années à entrer dans le clergé "bulgare uni"³. Mais l'évêque local rejoint l'Eglise orthodoxe avec une grande partie de son clergé, en 1896, lors des troubles de Macédoine, dans les Balkans. Mathias est alors envoyé à Istanbul. Là, il se lie d'amitié avec le frère Philéas-Pierre⁴, Régis Fayard, de huit ans plus jeune que lui, et directeur de l'école primaire de Galata, près du couvent des dominicains. Un long temps de prière et de réflexion s'écoule ; puis il demande à entrer chez les frères, après avoir obtenu l'accord de ses supérieurs lazaristes. Le frère visiteur l'envoie au noviciat à Saint-Maurice-l'Exil.

En 1898, son noviciat terminé, le frère Jacob-François est nommé au collège Saint-Joseph d'Istanbul. A partir de 1909, grâce à quelques personnes amies, haut placées, il entre en relation avec plusieurs évêques allemands. De la même façon, il se crée des liens à Izmir, Chio, Syra et la Crète. Aux vacances, il circule pour l'œuvre des vocations et découvre des jeunes. Puis, à partir de 1911, les supérieurs le fixent à Favria⁵, d'où il dispose de tout son temps pour rayonner. La première fois, en 1910, il amène cinq sujets à Favria, dont deux neveux. Chaque année, son travail et son zèle portent des fruits. Mais la Première Guerre anéantit tous ses efforts. Quand la paix est revenue, les prospections sont moins fructueuses. Il se trouve cependant des ouvriers.

b) Autres sources de recrutement, en France :

En Auvergne, il est plusieurs fois question, dans les notices nécrologiques, lors de l'éclosion de la vocation de tel ou tel frère, de la présence d'une "pieuse fille", dite la "sœur" ou la "béate". Cette pieuse fille vit dans la famille, porte une croix, au moins en Haute-Loire, et assure un service polyvalent d'apprentissage à la lecture, d'enseignement du catéchisme et de couture. Elle porte des bouillons aux malades et entretient l'église. Ces filles sont omniprésentes en 1860⁶. L'une d'elle, dans le Cantal, ne peut passer inaperçue.

¹ *Notices nécrologiques* n° 86, 1^{er} trimestre 1921, p. 22-29.

² *Lai* est un mot ancien pour dire laïc.

³ Il s'agit de l'Eglise bulgare, de rite oriental, unie à Rome.

⁴ *Notices* n°15, 1906, p. 290.

⁵ En 1904, suite à la loi anticongréganiste, la maison de Saint-Maurice l'Exil est fermée. Les jeunes sont alors rassemblés à Favria, dans le Piémont.

⁶ Cholvy Gérard, *La religion en France de la fin du 18^e siècle à nos jours*, Hachette, 1991, p. 24.

Il s'agit de Marie Chantal¹. Née à Ladinhac, en 1824, elle suit sa mère à Aurillac, en 1842. Pendant vingt-sept ans, elle y tient une pension de jeunes garçons. Certaines années, leur nombre peut monter à une quarantaine. En 1889, elle revient à Ladinhac où elle ouvre seulement une demi-pension. Elle meurt en 1914. Profondément chrétienne, elle marque si bien les enfants dont elle s'occupe que cinquante prêtres ou missionnaires et deux cents frères des écoles chrétiennes sont passés dans sa pension. Par la suite, ces frères sont plutôt allés en Amérique, et, pour le moment, il n'y a pas trace que l'un ou l'autre soit venu en mission en Turquie.

Marie-Chantal est à l'origine de la vocation du frère Herman-Joseph, Jean-Baptiste Puechjean, remarquable conducteur des petits-novices, dans la maison de Montferrand, où il est nommé en 1877, comme professeur, puis comme directeur à partir de 1880, pour le rester jusqu'à sa mort, en 1893. Sa valeur religieuse est soulignée par une circulaire du frère Supérieur Gabriel-Marie². Or, plusieurs frères de Turquie ont vécu l'ascendant de ce frère Herman-Joseph³. D'autres frères de Turquie ont connu, après 1893, comme sous-directeur du même petit-noviciat, le frère Hélène-Géraud, Antoine Bénech⁴, lui-même ancien pensionnaire de Marie-Chantal.

Une institutrice de La Biolle, en Savoie, Mlle Assier, exerce une influence moindre, sans doute, mais favorise pourtant l'éclosion de la vocation de frères des écoles chrétiennes, chez dix-sept garçons. Elle a elle-même deux frères de sang dans la congrégation. Le soir, après les classes, elle accueille, pour les aider, les élèves de l'école de garçons⁵. Parmi ces enfants, il faut sans doute compter le frère Ulmer-Louis, Bernard Guichet, décédé à Istanbul, en 1906, et le frère Ulphobertus, Marie Bocquin, mort en 1922. Ce dernier séjourne en Turquie, de 1892 à 1906.

En Savoie encore, un curé de paroisse, l'abbé Joly, reste une cinquantaine d'années au service de la paroisse d'Ayn. De là, il dirige une cinquantaine de ses jeunes paroissiens vers la congrégation, sans parler des autres vocations sacerdotales ou religieuses. Le frère Venance, Charles Guichers⁶ est de ceux-là.

¹ *Biographies lasalliennes*, 4ème série, Rome, 1966, p. 509-513 ; *Bulletin des écoles chrétiennes*, avril 1921, p. 140-151 ; *Bulletin de l'œuvre de saint Jean-Baptiste de la Salle*, 1921, p. 47-58.

² *Circulaire* n° 185, du 7 avril 1913, 98 pages.

³ Ce frère Herman-Joseph ne doit pas être confondu avec un autre frère du même nom, et également directeur de noviciat, quelques années. Le second frère, Josef Vollmer, est né en 1909 et mort en 1993.

⁴ Deux de ses frères de sang ont suivi la même voie religieuse après avoir été pensionnaires de Marie-Chantal.

⁵ Consulter la notice du frère Victoricus, *Notices nécrologiques* n° 117, 1927, p. 310-317.

⁶ *Notices* n° 82, 1920, p. 96.

Monsieur Laher, au Luxembourg, mérite également une mention. L'information est brève mais significative. Ce monsieur est le père du frère Casimir-Etienne¹, Mathias Laher, apôtre très estimé en Egypte. La notice du fils s'exprime en ces termes :

Les honorables parents du C.F. Casimir-Etienne jouissaient, dans leur paroisse, d'une grande sympathie. La mère était considérée comme une sainte. Le père, d'une bonté attirante, avait une réputation bien établie de généreuse charité pour les indigents. Au dévouement de ce vaillant chrétien, notre Institut doit une vingtaine de sujets dont l'activité apostolique témoigne de l'excellence du choix.

3. Recrutement spécifique pour la Turquie

a) Recrutement en Slovaquie :

Une troisième dame, madame Belloncik, se fait remarquer pour sa coopération dans la découverte et la culture des vocations pour l'Institut des frères des écoles chrétiennes. Mais elle intervient dans un second temps. Le lieu est la Hongrie puisque les commencements se situent avant 1914, c'est-à-dire à l'époque de l'Empire austro-hongrois. A cette époque, la Slovaquie est partie intégrante de la Hongrie. Stefan Oravec naît en 1873. Vers 1899, il est à Istanbul, employé chez les lazaristes². Le 1^{er} février 1900, il est postulant au noviciat de Saint-Maurice-l'Exil. Son noviciat commence le 3 mai.

A cette période, il engage le frère Hugonis, frère visiteur qui meurt le 3 août 1901, à envoyer quelqu'un chercher des sujets dans son pays. La notice du frère David-Léon, décédé le 24 décembre 1912, précise la suite³. Sans doute le frère David hésite-t-il à s'aventurer en Slovaquie, dont il ignore la langue. Cependant, le 21 mai 1909, il quitte la Slovaquie avec deux garçons qu'il

¹ *Notices* n° 110, 1926, p. 73.

² D'après une information du frère Michel Krotky, Slovaque en communauté à Beyrouth, Stefan Oravec est employé chez les lazaristes. Mais ces derniers ne trouvent pas trace de ce nom dans leurs archives de Paris. La notice de S. Oravec, c'est le frère Etienne-Lucien, décédé le 10 février 1960, en Slovaquie, affirme qu'il est employé dans un hôpital, chez les frères de Saint Jean-de-Dieu ; chose impossible puisque cette congrégation n'a pas exercé en Turquie. La notice du frère Etienne-Lucien est à consulter dans les *Notices nécrologiques*, n° 271, 1960, p. 241- 248. Il était sans doute à Saint-Georges, à Istanbul, chez les lazaristes autrichiens.

³ *Choix de Notices* n° 2, p. 227-255, et *Bulletin des écoles chrétiennes*, avril 1913, p. 184-186.

accompagne à Favria, au Piémont¹. L'aîné des deux enfants a douze ans et s'appelle Martin Belloncik².

Dès lors sa mère, mère de neuf enfants, très favorablement impressionnée lors d'une visite à son fils, devient une fervente collaboratrice des frères de La Salle, dans son pays, en collaboration avec le frère Kostka-Cyrille, son fils Martin, qui, après la guerre revient chaque année au pays, un mois pendant les vacances, et ramène avec lui les enfants que sa mère prépare durant l'année. Les cent quarante-huit frères slovaques, de 1923 à 1945, sont recrutés de cette façon³, pour le Levant. Madame Belloncik meurt en 1950.

b) A partir de 1919 :

Déjà madame Belloncik fait le pont avec la période contemporaine. Après la Première Guerre mondiale, les frères, responsables de prospecter pour le district de Turquie, se succèdent assez rapidement. Le frère Joseph-Marc, Jules Girardin, visite le Lyonnais et le Dauphiné, en 1918 et 1919. En 1920, le frère Remy-Pierre, Pierre Anderhalt, prospecte en Alsace. Mais il n'a pas les dispositions, et il n'exerce qu'une année. Il est remplacé de 1924 à 1926, par le Frère Etienne, Xavier Göttelmann. De 1924 à 1929, le frère Guillaume, Guillaume Plumer, parcourt l'Alsace à son tour et y ajoute le Luxembourg, son pays natal. Puis de 1931 à 1935, c'est le frère Olbert-Jean, Otto Stauble, d'origine suisse.

L'Alsace est une province concordataire. Le frère se pourvoit d'abord, auprès de l'évêché, des autorisations et des recommandations utiles pour pouvoir s'adresser aux presbytères. Le Recteur d'académie de Strasbourg, de son côté, lui donne la permission de pénétrer dans les écoles primaires d'Alsace. Ses déplacements se font à pied, comme à l'époque du frère David-Léon⁴. Au total, trente-neuf frères viennent d'Alsace en Turquie, dont sept seulement avant 1920.

¹ Notice du frère Kostka-Cyrille, dans *Nos défunts* - Région France, 1975, p. 51-56.

² *Bulletin des écoles chrétiennes*, avril 1922, p. 163-166.

³ *Biographies lasalliennes*, Rome, 1966, 4ème série, p. 508.

⁴ Le frère qui a recruté le frère Josaphat-Martin, Henri Hérail, en 1872, se déplace à cheval ; mais c'est parce que la marche lui est très pénible, *Notices nécrologiques* n° 212, 1947, p. 271.

Or les frères des écoles chrétiennes n'ont pas d'établissement dans la province, sans doute à cause de l'existence d'une congrégation locale, celle des frères de la Doctrine chrétienne, dit de Matzenheim¹. Le Luxembourg constitue également un cas atypique. Les frères des écoles chrétiennes n'y ont pas d'établissements pour les nationaux, et pourtant le pays donne cent cinquante-sept frères lasalliens, entre 1851 et 1951². Parmi eux, vingt-cinq viennent en Turquie, mais deux seulement après 1920. Tous les autres semblent bien être des recrues du frère David-Léon.

c) Recrutement en Allemagne et en Turquie :

D'Allemagne, seize frères viennent en Turquie. Les frères allemands sont la moisson également du frère David-Léon. Ou bien des frères quittent leur pays à l'époque anti-congréganiste de la politique du Kulturkampf³, conduite par Bismarck de 1873 à 1885, ou bien, pour le même motif les jeunes s'expatrient pour suivre la vocation lasallienne. A partir de 1909, le frère Jacob-François prospecte pendant son congé annuel. Parmi les frères originaires d'Allemagne se compte un Français né dans le pays, en 1913. Quelques Autrichiens chassés par l'Anschluss, en 1938, sont aussi du nombre.

Soixante frères naissent en Turquie. Les frères étant arrivés en 1841, le premier sujet du pays se présente en 1853, à l'âge de dix-huit ans, à Izmir. Il est levantin italien. Il meurt frère en 1911, mais, auparavant il quitte à deux reprises et est repris à chaque fois. Le second se présente en 1855, à Istanbul. Il est grec ottoman ou sujet hellène, sa fiche de renseignements ne le précise pas. Huit ans plus tard, il quitte l'Institut lasallien pour s'orienter vers la prêtrise, alors qu'il se trouve en communauté dans l'île de Chio.

Deux autres frères, l'un arménien et l'autre chaldéen, quittent la congrégation lasallienne, au XX^e siècle, et deviennent chacun évêque dans l'Eglise de son rite d'origine. A l'époque de monsieur de La Salle, les frères peuvent être tentés par une carrière sacerdotale, plus glorifiante que la vie d'un humble maître d'école. Pour leur éviter la tentation, les études latines leur sont interdites. En Orient, les hommes aiment les honneurs. La multiplicité des rites religieux multiplie le nombre des responsables et les chances de

¹ Guy AVANZINI, *op. cit.* p. 309.

² Notice du frère Pascal-Alfred, Michel Dimmer, simple polycopié. Le frère Guillaume Plumer est son oncle.

³ Notice du frère Marianus, *Choix de notices* I, p. 124.

gravir les échelons de la hiérarchie. En même temps, l'accès aux longues études est souvent un privilège. Les prêtres sont habituellement mariés, alors que l'épiscopat exige le célibat. Les frères natifs du pays appartiennent aux divers rites catholiques. A l'occasion, l'un ou l'autre frère peut être sollicité par son Eglise d'origine, pour un autre service. Cette hypothèse est la plus vraisemblable pour expliquer le changement de vie d'un frère.

Sur les soixante sujets qui se présentent en Turquie, vingt-huit n'ont pas l'occasion d'exercer sur place. En Asie Mineure, le recrutement des vocations se fait sans doute par contact direct entre le jeune élève et les frères de l'école car, un seul frère exerce la fonction de recruteur. Il s'agit du frère Isméon-Césaire, Jules Costecalde, en charge de cette animation, en plus de la classe, à Istanbul, de 1919 à 1923.

4. Le terreau chrétien du recrutement

a) Occasions diverses dans le recrutement des jeunes vocations :

Ce ne sont pas seulement des enfants qui se présentent au noviciat. Le frère Pierre-Joseph, Jean Barberot, est ingénieur et a trente-et-un ans lorsqu'il y entre, en 1902. Le frère Siméon-le-Juste, Philippe Goetz, a vingt-sept ans, en 1866, en commençant son noviciat. A partir de 1873, les frères assistants du frère supérieur commencent à faire appel aux frères des districts dont ils ont plus spécialement le soin. Ainsi, frère Judore¹, assistant, passe à Istanbul en 1873, et frère Ismaëlis y vient à plusieurs reprises. Cela leur permet de connaître les besoins concrets et de manifester leur intérêt aux frères du Levant.

Un bon nombre des frères venus en Turquie répondent à un tel appel. C'est, entre beaucoup d'autres, le cas du frère Onésime-Marie, Lucien Revol, arrivé en 1886, puis successivement directeur et visiteur jusqu'en 1914, avant d'être envoyé à Alger². Ou bien le frère assistant pressent directement un frère en le priant de se préparer à sa future mission. Le frère Ismaëlis, en 1917, agit ainsi avec le frère Isidore-Aimé, Baptiste Combelles. Les circonstances empêchent seulement le projet d'aboutir. A en croire monseigneur Guillois, évêque du Puy, beaucoup des vocations de la Haute-Loire sont le fruit de l'action du frère assistant Exupérien³. Ce département est généreux pour la Turquie, avec ses soixante-dix-sept frères.

¹ Notice du frère David-Léon, *Choix de notices II*, p. 232.

² *Notices* n° 101, 1923, p. 219.

³ Georges RIGAULT, *Le Frère Exupérien*, Paris, Liget, 1953, p. 155.



Le frère Ignès de Jésus, Jean Sicard, recrute pour le district de Rodez, mais il aide beaucoup d'autres moissonneurs de vocations religieuses, avec sa feuille mensuelle, intitulée d'abord *Etoile de la Vocation*, puis *Etoile de la Jeunesse*¹. Au même moment que le précédent, le frère Charles-Marie, Isidore Simonneaux, publie, à Nantes, ses célèbres plaquettes intitulées *Rabats Blancs*, sous un nom d'emprunt : I. de Cicé². Lui-même a l'idée de sa propre vocation, lors du passage dans sa classe d'écolier, à Rennes, du frère Evagre, Henri Longuenesse, le fondateur des œuvres lasalliennes, en Terre-Sainte. Le frère Ildefonse-Bertin, Hermann Belstler, Allemand, est à l'usine depuis trois ans. Il aspire à autre chose. Après avoir été incité à se faire missionnaire, il fait seul, à pied, à dix-sept ans, en 1912, et ne connaissant que la langue allemande, le chemin le conduisant à Favria, au Piémont.

Sur leur route, les jeunes frères des écoles chrétiennes rencontrent le service militaire. Ils en sont dispensés jusqu'en 1886³. La loi du 28 juillet 1889 oblige les instituteurs laïcs à une année de service militaire, mais, comme tous les conscrits ordinaires, elle astreint les congréganistes à trois ans de caserne, sauf s'ils prennent un engagement professionnel de dix ans, hors de l'Europe, au service de la francophonie. Pendant une dizaine d'années, des frères viennent ainsi en Turquie, en prenant cet engagement décennal.

La seconde circonstance est l'occupation d'Istanbul par les Alliés, de 1919 à 1923. Le frère visiteur Florin-Anatole, Joseph Heisel, obtient des autorités militaires que des religieux et des séminaristes, au service militaire, viennent aider les frères à relancer leurs écoles, pour compenser le manque de maîtres, suite aux hécatombes de la guerre. Ils tiennent des classes pendant l'année scolaire et font leur entraînement militaire pendant les deux mois de vacances d'été. Cette mesure profite également à la Syrie et se poursuit, dans ce pays, durant toute la durée du protectorat, jusqu'à l'indépendance dans les années de la Seconde Guerre mondiale. Plus d'une cinquantaine de frères viennent ainsi pour deux ans. Ensuite quelques-uns demandent à rester, tels les frères Onésime-Jean, Pierre Largeton, et Publius-Paul, Henri Micoud.

A la fin des années 1950, le service militaire peut être remplacé par un service de coopération. Ce régime dure jusqu'à la fin de la conscription militaire, effective depuis le mois de septembre 2002. Une dizaine de jeunes frères est ainsi venue à Istanbul et à Izmir, à ce titre, jusqu'aux alentours de 1970.

¹ Notices n° 152, 1934, p. 373-392.

² Isidore du village de Cicé, près de Rennes. Il est imité par deux neveux et un petit-neveu, devenus frères comme lui.

³ Loi du 30 octobre 1886. Les quelques frères encore employés dans des écoles communales sont dispensés du service militaire.

b) *Le terreau familial* :

Les études sur l'histoire religieuse de la France des XIX^e et XX^e siècles, aident à mieux comprendre pourquoi les vocations sacerdotales et religieuses jaillissent plus abondantes dans certaines régions plutôt qu'en telle autre. Mais l'examen attentif de ce qui se passe dans les familles donne un éclairage beaucoup plus vif de la réalité vécue par tous ceux qui décident ou acceptent de donner toute leur vie au service de la cause de Dieu.

Le frère Evagre a suscité la vocation d'Isidore Simonneaux, lors de son passage à Rennes. Derrière cette vocation du rennais, il faut retrouver le vécu familial de l'enfant. Cette histoire est narrée, plus tard, de façon attrayante par l'acteur lui-même, sous le titre *Le Semeur du Bon Dieu*¹. Souvent la famille est nombreuse : quatorze enfants chez le frère Ignis-Anselme, Charles Mas²; treize enfants chez les frères Gilbert-Vincent³ et Hospice-Basile, Alphonse et Désiré Fournier. Bien d'autres exemples à onze, neuf, sept enfants peuvent être donnés. Evidemment, ces familles paysannes, habituellement, sont plus riches d'enfants que de biens. En contre-partie, la vie chrétienne et de prière commune en est le lot habituel. Mais, il s'agit parfois d'un fils unique. C'est le cas du frère Rolland-Bénigne⁴, Emile Langlois, dont la mère est veuve.

Dans cette richesse et cette diversité, quelques familles sortent pourtant de l'ordinaire. Ainsi, entre 1906 et 1914, cinq frères Gache⁵ travaillent en même temps en Turquie, ou encore deux frères Dragon, mais ceux-là sont quatre dans la congrégation, sans compter le neveu. Deux frères Conte séjournent en Turquie, mais ils ont été six garçons sur sept dans la congrégation. Cependant, l'un d'eux est mort au scolasticat et le sixième est rentré à la maison, dans le même temps, pour motif de santé, explique sa fiche de renseignements.

Il est bon de signaler l'attitude des pères, qui se manifeste à plusieurs reprises, telle celle du père du frère Josaphat-Martin. Voici ce que dit la notice de l'intéressé :

¹ *Bulletin de l'Œuvre de Saint Jean-Baptiste de la Salle*, 1921, p. 8-21.

² *In memoriam*, IV, 1967, p. 229.

³ *Nos défunts* 1970, Assistance française, p. 157.

⁴ *Notices nécrologiques*, n° 237, 1952, p. 7.

⁵ Ce sont les frères Philomène-Joseph, Philomène, Philoménus, Philomène-Antoine et Philomène-Victor.

Au moment de le quitter : "As-tu bien réfléchi ? demanda M. Hérail. C'est bien pour de bon ? — Oui Papa, pour toujours." Alors le père essuyant une larme furtive : " Ecoute bien, Henri : ne rentre à la maison qu'avec l'habit de Frère ; elle ne s'ouvrira pour toi qu'à cette condition !"

Ces réflexions ne peuvent atteindre le fond des cœurs pour y sonder toutes les motivations, les désirs et les espérances que peut porter chacun de ces acteurs, dans ces scènes répétées pendant des décennies. Elles laissent cependant soupçonner toutes ces sommes de générosité, de renoncements et d'amour, vécues par les parents et par les enfants. Les frères recruteurs moissonnent ainsi sur un terreau chrétien et généreux, qui donne abondamment au service de l'Évangile, par l'intermédiaire de l'Institut.

La progression du nombre de frères pendant tout le XIX^e siècle est un signe indéniable de la vitalité croissante de l'Église de France, après l'ébranlement de la Révolution, et malgré d'autres soubresauts au fil du siècle. Quel étonnement devant la variété et l'efficacité des personnes qui recrutent des frères : l'admirable frère David-Léon, qui sillonne la France et une partie de l'Europe, jusqu'à son dernier souffle ; ces trois femmes, avec leur insertion si diverse ; ce curé savoyard, ce père de famille et tous ces petits événements, difficilement prévisibles, qui font qu'un enfant répond à un appel qui, pour lui, vient de Dieu. Tous affirment que Dieu les soutient et les pousse de l'avant.

FORMATION INITIALE DES FRÈRES DES ÉCOLES CHRETTIENNES DE TURQUIE

La formation des frères des écoles chrétiennes prend son point de départ à l'école et à l'école. Dès leur plus jeune enfance, ils sont initiés à la lecture, à l'écriture, à la connaissance de la langue maternelle, à la connaissance de leur pays, à la connaissance de leur religion, à la connaissance de leur rôle social, à la connaissance de leur rôle national, à la connaissance de leur rôle international.

PARTIE II : FORMATION ET ADAPTATION

La formation des frères des écoles chrétiennes est une formation continue, elle se poursuit tout au long de leur vie. Elle est une formation qui vise à leur donner une culture générale, une culture professionnelle, une culture humaine, une culture chrétienne, une culture nationale, une culture internationale.

La formation des frères des écoles chrétiennes est une formation qui vise à leur donner une culture générale, une culture professionnelle, une culture humaine, une culture chrétienne, une culture nationale, une culture internationale.

La formation des frères des écoles chrétiennes est une formation qui vise à leur donner une culture générale, une culture professionnelle, une culture humaine, une culture chrétienne, une culture nationale, une culture internationale.



PARTIE II :
FORMATION ET ADAPTATION



FORMATION INITIALE DES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES DE TURQUIE

La congrégation des frères des écoles chrétiennes prend pied, la même année, à Istanbul et à Izmir. Dix-sept frères débarquent durant la première décennie : huit savoyards, cinq auvergnats, deux bourguignons, un belge et un dix-septième frère dont l'origine n'est pas encore découverte. Leur moyenne d'âge, à leur arrivée, est de trente ans et six mois. Le doyen a cinquante-trois ans et le benjamin dix-huit. Cinq décèdent en Turquie pendant cette première décennie et deux autres par la suite. Le premier est né en 1791, et le dernier en 1834. Au moins deux d'entre eux ont fait leur noviciat, avec des arrangements locaux, en 1808 et en 1817, respectivement à Toulouse et à Langres. D'autres ont été formés à Chambéry, Paris, Toulouse, Avignon, ou Turin, pour un Savoyard. Le frère Celsien, Charles Lénec, arrive, en 1851, directement du noviciat de Nantes. Les huit Savoyards, à cette époque, sont de nationalité piémontaise. Le choix de ces frères, parlant sans doute un peu d'italien, est judicieux. En effet, la langue italienne est la plus usitée, dans les deux villes turques, lorsque les frères y débarquent, pour les relations entre étrangers, levantins et minoritaires.

Dans un Institut qui renaît de ses cendres, après l'ouragan de la Révolution, comment ces sujets qui se présentent à des âges variés, se préparent-ils à leur future mission au Proche-Orient, dans les petits-noviciats pour les plus jeunes, dans les noviciats, pour tous, puis dans les scolasticats, pour le plus grand nombre, à partir du moment où ces écoles normales existent ? Ces institutions sont présentées à tour de rôle, parce qu'elles ont chacune leur spécificité et leur vie propre. De ce fait, les mêmes circonstances extérieures peuvent apparaître à plusieurs reprises.

Le frère Stanislas-Kostka¹, Joseph Barthes, fait son noviciat à Toulouse, en 1808, à l'âge de dix-sept ans. Le dernier supérieur général, le frère Agathon, est mort en 1798². Le pape a désigné le frère Frumence,

¹ C'est le premier directeur d'Izmir et le premier frère visiteur de Turquie.

² G. AVANZINI, *op. cit.*, p. 16.

comme vicaire général, pour prendre la direction des quelques frères rescapés d'Italie. Bonaparte, en 1802, autorise quelques frères regroupés à Lyon, à reprendre leur travail traditionnel dans les écoles primaires.

L'année suivante, le frère Frumence vient se mettre à la tête du groupe de Lyon. En 1808, l'Institut renaissant est intégré à l'Université impériale qu'un décret organise. En 1809, Mathieu Bransiet se présente et devient le frère Philippe. Le Chapitre général attendu, ne peut se réunir qu'en 1810. Il reconduit la réglementation ancienne et élit le frère Gerbaud comme nouveau supérieur. Dès lors, lentement d'abord, avec beaucoup de difficultés aussi, le nombre des frères s'accroît ; des anciens reprennent leurs engagements religieux et des jeunes gens se présentent. Trente ans plus tard, la famille lasallienne est assez grande et vigoureuse pour se risquer en Anatolie.

Dans un premier temps, le futur frère se forme directement au noviciat. Il y reçoit une première initiation à la vie religieuse et s'y imprègne de doctrine. Eventuellement, il fait un stage en classe pour acquérir, sous la conduite d'un directeur ou d'un frère expérimenté, les premiers rudiments de la pédagogie. Il s'agit toujours, dans les débuts, d'apprendre à bien conduire une petite classe. Après un an de noviciat, mais la période, en cas de nécessité, peut être abrégée, il est placé en surnuméraire, dans une école. A l'occasion, il y remplace un confrère, malade ou absent. Sinon, il s'occupe de la cuisine et des soucis matériels de la communauté et dispose du temps libre pour vaquer à ses études personnelles. Puis, les années 1880 arrivent. Les districts du Levant¹, sentent le besoin de posséder leurs propres maisons de formation, à l'exemple de ceux de France. Un projet étudie d'abord la possibilité d'implanter un noviciat à Istanbul, dans les locaux du collège Saint-Joseph. Mais cela paraît irréalisable. En 1885, le noviciat missionnaire est fondé à Saint-Maurice l'Exil. Presque en même temps, sur place, s'ouvre un petit-noviciat. L'année suivante, un scolasticat accueille, dans la même maison, les novices qui terminent leur temps de probation. Mais la maison devient trop petite, et la nécessité s'impose de plonger les futurs missionnaires dans le bain des langues orientales dont ils vont avoir besoin. La loi militaire du 28 juillet 1889 pousse les supérieurs à oser la création d'un scolasticat missionnaire dans l'île de Rhodes, territoire ottoman. L'installation se prépare en 1890 et l'établissement ouvre ses portes l'année suivante. Il se dénomme Ecole normale des frères des écoles chrétiennes. Il tient jusqu'à la Grande Guerre. La loi du 7 juillet 1904 oblige le petit-noviciat et le noviciat de Saint-Maurice l'Exil à s'implanter, à Favria, dans la région de Turin. La maison de Saint-Maurice l'Exil retrouve sa vocation en 1920, jusqu'à sa fermeture définitive, en 1967.

¹ Consulter l'annexe 3.

1. La formation au petit-noviciat

Jean-Baptiste de la Salle ouvre un petit-noviciat à Reims, pendant plusieurs années, autour de 1686. Le Chapitre général de 1837 reprend l'idée. Mais le premier a déjà été fondé à la Maison-Mère, le 1^{er} octobre 1835, avec une douzaine d'enfants de douze à quatorze ans¹. Ce genre d'établissements se multiplie en France seulement à partir de 1875². En 1874, les petits-novices sont cent vingt, et mille sept cent quatre-vingt-dix-huit, en 1898³.

A Saint-Maurice-l'Exil, les recrues sont d'abord tous ces garçons que le frère David-Léon découvre aux alentours, puis de plus en plus loin à travers le pays⁴. En 1892, le petit-noviciat héberge cent vingt-sept sujets⁵. Mais, son recrutement finit par déborder hors des frontières, et des petits alsaciens, des luxembourgeois, des allemands et des slovaques arrivent. Or, l'Alsace et le Luxembourg ont leur dialecte germanique. L'Allemagne et la Slovaquie ne pratiquent nullement la langue française.

La première tâche pour les jeunes étrangers est de se familiariser le plus tôt possible avec la langue d'enseignement. Les premiers mois sont consacrés à un apprentissage intensif. Le frère Kostka-Cyrille est nommé au petit-noviciat pour aider ses jeunes compatriotes. Les notices des frères témoignent souvent du succès de cet apprentissage. La vie d'un internat se prête facilement à la mise en pratique d'une langue étrangère. Tout d'abord, il est interdit de parler sa langue maternelle. Les frères ne sont pas loin pour intervenir et faire observer la consigne, de sorte que beaucoup d'élèves sont aptes à réussir l'épreuve du brevet élémentaire au bout de quatre années d'étude. Ensuite, ils se voient souvent confier un poste de professeur de français, dans les différents établissements où ils sont envoyés. Mais ils peuvent aussi bien enseigner une autre matière dans cette nouvelle langue qu'ils maîtrisent bientôt comme leur langue maternelle. Combien, parmi eux, se sont vu remettre les palmes académiques en récompense des nombreuses années qu'ils ont données au service de la francophonie !

¹ M. POUJOULAT, *Vie du Frère Philippe*, Tours, A.Mame, 1875, p. 62.

² *Circulaire* n° 185, du 7.4.1913, p. 33.

³ Georges RIGAULT, *op. cit.*, p. 154.

⁴ En 1886, on compte 77 petits-novices, d'après *la circulaire* n° 41, du 18 janvier 1887.

⁵ *Saint-Maurice-l'Exil*, notice dactylographiée, de 3 pages, de juin 1969.

Mais arrive la menace de suppression de l'Institut en France. Le frère Gabriel-Marie¹, Edmond Brunhes, supérieur depuis 1897, prend peur et ordonne de renvoyer, à la maison, les sujets en formation. Les parents du jeune Jean-Marius Reynaud, petit-novice depuis trois ans à Caluire, près de Lyon², reçoivent une lettre d'information, datée du 16 janvier 1904, qui leur précise un rendez-vous, pour accueillir leur fils à la gare.

16 janvier 1904

Nous avons l'immense douleur de vous annoncer que nous sommes dans la triste nécessité de vous remettre votre cher enfant, à cause des lois qui se préparent en vue de la suppression de notre Congrégation en France.

Si des temps meilleurs reviennent, ou s'il nous est possible de lui faire continuer ses études en France ou à l'Étranger, nous vous en informerons.

Il partira jeudi prochain, 21 courant, et arrivera à la gare de Tain à 8 h17, où vous voudrez bien aller l'attendre.

Je vous prie d'agréer l'assurance de mes respectueux sentiments en Notre Seigneur.

Frère Pambon-Auguste.

Deux cent trente familles reçoivent ainsi une lettre signée par le frère directeur Pambon-Auguste³. Les supérieurs se ressaisissent bientôt et, de février à juin de la même année, des jeunes sont rappelés. Une trentaine se regroupe à Caluire. La maison de Saint-Maurice l'Exil, atteinte comme les autres, accueille vingt sujets du district de Rodez, une quarantaine de ses anciens pensionnaires, d'autres venant de Moulins et de Saint-Rambert⁴. Le 13 juillet, tout ce monde avec les accompagnateurs se retrouve en gare de Perrache, à Lyon, à quatorze heures, afin de se rendre au Piémont. Un groupe de soixante-douze petits-novices et de trente et un novices prennent ainsi le risque de quitter le sol natal, pour rester fidèles à leur vocation lasallienne. Ce sont encore des enfants ou de jeunes adolescents. Plus d'un a beaucoup insisté pour être rappelé. Les notices nécrologiques en témoignent.

¹ Jean Brunhes, le géographe réputé, est son neveu, *B.E.C.* avril 1922, p. 153.

² Notice du frère Pasteur-Léon, *Nos défunts 1980* – Région France, p. 209.

³ Ce frère est l'un des cinq frères Tabardel lasalliens. Il s'agit des Frères Pambon-Auguste, Pambon-Clovis, Pambon-Clotaire, Pambon-de-Jésus et Pambon de Nitrie. Un neveu, Jean-Louis Tabardel est devenu frère. Pambon-Louis, a travaillé au Liban. Il est mort en 1958.

⁴ Notice du frère Pasteur-Léon.

A la frontière, le contrôle des petits bagages et des passeports prend beaucoup de temps. Le lendemain, à midi, fête nationale, ils sont accueillis magnifiquement par les frères italiens du Collège Saint-Joseph de Turin, pour un repas de fête. Le soir, ils prennent possession de leur nouvel habitat, à Biella, localité située à quatre-vingt-neuf kilomètres, au nord de Turin. C'est une location mal appropriée, mais un grand esprit de famille s'installe immédiatement dans la maison. Une vie de retraite, de prière, d'étude et de sacrifice s'instaure¹. Puis d'autres sujets arrivent. La maison devient étroite. Une propriété est achetée à Favria, en novembre 1905. Les novices y viennent en décembre et aménagent la grande maison.

L'hiver est rude, et il n'y a pas de chauffage. Les sources accessibles ne disent rien sur les moyens de subsistance. Les supérieurs gèrent avec les maigres ressources dont ils disposent, à une époque où des centaines de religieux sont jetés à la porte de leurs établissements et affrontent les frais de voyage vers l'exil. Les écoles des frères italiens ont le souci d'aider les maisons des exilés, dans les limites de leurs moyens.

Le 11 avril, les novices qui ont terminé, partent pour le scolasticat de Rhodes. La maison étant mieux organisée, les petits-novices, restés à Biella, y arrivent à leur tour. Au mois de septembre, Favria abrite près de cent personnes. Les petits-novices sont cinquante, au 31 décembre 1906, et cent soixante-sept en 1913². Les différents groupes continuent de s'accroître. Ils se retrouvent à nouveau à l'étroit. Pourtant, chaque année quelques petits-novices sont envoyés à la Maison-Mère de Lembecq, en Belgique, pour intensifier leur étude de la langue anglaise, en vue de l'enseigner au Levant. La solution envisagée consiste à regrouper les sujets du district de Turquie, dans une nouvelle propriété, celle de Rivalta. L'opération se réalise en juillet 1908. Les novices aussi, pendant trois ans³, sont regroupés dans ce nouveau centre.

Ce séjour en Italie est une période de privations, sur le plan alimentaire et affectif. Il n'y a plus de vacances en famille, spécialement lorsque arrive la guerre. Pourtant, un des acteurs de cette époque souligne le côté positif de cette situation difficile, en exil. Cette vie d'internat avec les exigences scolaires du moment, forge des caractères bien trempés. Les garçons deviennent courageux presque naturellement, par nécessité et par habitude. Le même témoin souligne que le petit-novice est astreint à un usage monacal, adopté par les frères eux-

¹ *Bulletin des écoles chrétiennes*, janvier 1907, page 42.

² *Saint-Maurice-l'Exil*, plaquette dactylographiée de juin 1969.

³ *Bulletin des écoles chrétiennes*, juillet 1914, pages 224-236.



mêmes. Il s'agit de cet exercice hebdomadaire où chacun est invité à avertir fraternellement d'un défaut extérieur et gênant pour la vie en groupe, l'un ou l'autre de ceux avec lesquels il vit¹. Cela se pratique à un moment déterminé de la semaine, sous la direction du frère directeur. Un autre usage, commun à tous les internats, aux noviciats et aux scolasticats, comme aux communautés, est celui de la lecture publique pendant le repas. C'est l'occasion d'un exercice oral pour les lecteurs, et de culture pour les auditeurs. Le droit de converser n'est accordé qu'aux fêtes ou à la fin du repas.

L'organisation générale de la maison mérite aussi intérêt. Depuis octobre 1913, le petit-noviciat de Favria accueille cent cinquante-cinq élèves, répartis en cinq classes. Les deux premières préparent au brevet élémentaire² français. A la session précédente, cinq ont réussi les épreuves de l'examen, à Paris. Les deux classes suivantes sont du niveau du certificat d'études³. La cinquième reçoit tous les élèves qui n'ont aucune connaissance de la langue française.

Pour s'initier à la musique, chaque petit-novice passe quinze minutes par jour, lors de deux récréations, à travailler sur l'un des dix harmoniums disponibles, sous la conduite d'un professeur. En plus des études, les élèves assurent l'entretien du réfectoire et l'organisation des récréations. A cette fin, ils sont répartis en huit groupes avec un chef et un sous-chef. L'occasion est ainsi offerte de développer l'esprit d'initiative et de frotter les caractères les uns aux autres. Les groupes sont réorganisés chaque mois⁴.

La déclaration de guerre oblige à une nouvelle réorganisation. Des professeurs et des novices sont mobilisés. Les jeunes Allemands et Slovaques, sujets hongrois, sont internés en Sardaigne, par les autorités italiennes. Les nouveaux petits-novices sont rassemblés à La Saulsaie, dans les Dombes, tout le temps de la guerre. Les novices ne peuvent plus se rendre au scolasticat de Rhodes ou de Bethléem, une fois leur temps de noviciat achevé. Un scolasticat est donc organisé sur place. En 1919, les petits-novices de La Saulsaie rejoignent les maisons du Piémont. Puis en 1920, le petit-noviciat retrouve son ancien cadre de Saint-Maurice l'Exil. La vie commune, dans les tranchées, des soldats avec des prêtres et religieux venus de tous les horizons, lors de la mobilisation, a changé les mentalités, en France. La paix revenue, la politique anticongréganiste perd beaucoup de sa virulence. Dès lors, des maisons de formation s'ouvrent à nouveau, en France, pour les futurs missionnaires.

¹ Notice du frère Baptiste Combelles, *Nos défunts* 1986, Région France, p. 56-70.

² Des candidats passent encore cet examen, en France, dans les années 1950.

³ Cet examen officiel disparaît dans les années 1970.

⁴ *B.E.C.*, juillet 1914, p. 234.



Le petit-noviciat ferme pendant la Seconde Guerre mondiale. Il ouvre à nouveau en 1948. Dès lors, il se recrute à travers toute la France, en Espagne et en Amérique latine. Les sujets grecs, appartenant au district de Turquie, y viennent également quelques années. Puis la maison de Saint-Maurice-l'Exil ferme définitivement en 1967. La Turquie n'a plus de jeunes aspirants depuis quelques années déjà. Les autres secteurs de Grèce, du Liban et d'Égypte s'organisent chez eux.

2. La formation au noviciat

Les frères des écoles chrétiennes disposent de dix-sept noviciats, en France, en 1861¹. Les frères d'Orient y sont d'abord formés. En 1864, un noviciat est ouvert à Istanbul. Le frère Tibère, Henri Galon, qui a l'expérience, acquise de 1868 à 1872 à la tête de celui de Marseille, en prend la direction. Il reçoit comme aspirants quatre bulgares catholiques de rite oriental, deux arméniens et plusieurs levantins d'origine italienne.

Ces jeunes, remarque le F. Tibère, ne manquaient pas de souplesse, ni d'une certaine piété et autres qualités appréciables, mais ils manquaient généralement de cet esprit de dévouement, d'abnégation, de sacrifice, que demande la vie religieuse ; l'expérience ne fut pas poursuivie².

Frère Tibère se trouve à Chio, en décembre de la même année. Pourtant, un de ses novices tient à sa vocation. Il s'agit du frère Barthélemy-Clément, Pierre Franceschi, né à Izmir en 1844 et décédé en 1928. L'essai suivant est tenté à Alexandrie, à partir de 1875. Cette année-là, frère Georges-Jean, Jean Parisi, né à Naples, y fait son noviciat. Le premier luxembourgeois repéré fait le sien en 1877. Il s'agit du frère Gabriel-Vincent, Auguste Bemtgen. Justement, le frère David-Léon vient de prendre la direction du collège Sainte-Catherine, à Alexandrie. Dès l'année suivante, il installe le noviciat à Ramleh, dans la campagne avoisinante. Les frères y ont commencé un établissement scolaire cinq années plus tôt.

¹ Pierre ZIND : *L'Enseignement religieux dans l'Instruction primaire publique en France de 1850 à 1873*. Lyon, Centre d'histoire du catholicisme, 1971, page 59.

² Frère Imbert-Stanislas, *Histoire des débuts de l'apostolat des frères au Levant (Turquie). 1841-1870*, Plaque dactylographiée inédite, de 1980, p. 60.

Le frère David-Léon profite du passage d'évêques et d'ecclésiastiques pour se créer des relations et s'ouvrir les portes de diocèses au Luxembourg, en Italie et en Allemagne. Il envoie le frère Adalbert prospecter au Luxembourg, son pays d'origine. Ce noviciat profite également au district de Turquie, puisque celui-ci cotise pour son fonctionnement. D'ailleurs, le frère Hugonis est nommé visiteur pour tout le Levant, depuis la mort, en 1877, du frère visiteur d'Alexandrie, le frère Adrien-de-Jésus, Yves Armandet¹. L'expérience de Ramleh se prolonge jusqu'en 1885. Mais elle est coûteuse parce que les sujets qui viennent d'Europe sont peu nombreux à persévérer et occasionnent de grands frais de voyages. Les supérieurs envoient frère David-Léon prospecter à la recherche d'un site beaucoup plus proche du lieu d'origine des sujets recrutés. Ainsi s'ouvre la maison de Saint-Maurice-l'Exil, et le commissionnaire y est nommé directeur.

D'autres circonstances poussent à établir ce noviciat missionnaire en France. D'une part, le pape² insiste sur la nécessité de préparer des sujets pour l'est méditerranéen, particulièrement pour contrer l'action des missionnaires protestants, très actifs depuis des décennies. D'autre part, le frère Joseph, Joseph Josserand, élu supérieur en 1884, s'intéresse particulièrement aux secteurs du Levant.

L'année même de son élection, le frère Joseph envoie deux de ses assistants en mission durant six mois, étudier sur place les problèmes et les besoins. Il s'agit des frères Raphaélis et Philéter³. Une conclusion s'impose, celle d'organiser un recrutement spécial pour augmenter le personnel, développer les œuvres en activité et pouvoir accueillir favorablement au moins quelques-unes des nombreuses demandes d'ouverture nouvelle sollicitées par les délégués apostoliques et les consuls de France de la région. A cette époque, la France entretient des consuls à Trabzon, à Erzurum, et dans d'autres centres de l'est anatolien. Si le pape envisage une activité missionnaire au service des églises arméniennes et chaldéennes, la France vise à élargir son rayonnement. Or les écoles sont le meilleur instrument de la francophonie. La France apporte son soutien financier, lorsque les congréganistes ouvrent une école⁴.

¹ Consulter l'annexe 3.

² *B.E.C.*, janvier 1907, p. 39.

³ *De Saint-Maurice-l'Exil à Favria-Canavese*, *B.E.C.*, 1907, p. 36-45.

⁴ Francis REY, *La protection diplomatique et consulaire dans les échelles du Levant et de Barbarie*, Paris, Larose, 1899, p. 541-548.

Le 10 août 1885, le noviciat de Saint-Maurice-l'Exil accueille ses sept premiers novices. Dès le mois de septembre, des postulants affluent¹, si bien qu'ils sont au nombre de soixante, en novembre. La première prise d'habit², sous la présidence du frère Joseph, se déroule le 8 décembre suivant. Les novices sont vingt et un. Il faut construire un corps de bâtiment supplémentaire : c'est fait à la fin de 1886. Une grande chapelle s'ajoute en 1888 et elle est bénie le 29 juillet 1889. Ce sont de grosses dépenses, lourdes à porter. Les Pères Chartreux ont-ils été sollicités ? A deux reprises, en 1888, ils offrent une somme de 20.000 francs. Et désormais, jusqu'en 1901³, pour chaque postulant qui prend l'habit, ils remettent une aide de cent francs. Ce sont ainsi cinq cents postulants qui sont assistés.

La loi du 7 juillet 1904 qui supprime l'Institut, en France, autorise cependant, grâce à l'amendement Leygues⁴, le maintien de deux noviciats missionnaires. Ce sont ceux de Talence et de Caluire⁵. Seulement, les sujets admis doivent avoir vingt et un ans⁶. Voici le texte de l'article 2 de la loi concernée :

A partir de la promulgation de la présente loi, les Congrégations exclusivement enseignantes ne pourront plus recruter de nouveaux membres, et leurs noviciats seront dissous de plein droit, à l'exception de ceux qui sont destinés à former le personnel des écoles françaises à l'étranger, dans les colonies et les pays de protectorat. Le nombre des noviciats et le nombre des novices dans chaque noviciat seront limités aux besoins des établissements visés au présent paragraphe.

Les noviciats ne pourront recevoir d'élèves ayant moins de vingt et un ans.

Les novices de Saint-Maurice-l'exil, que les supérieurs autorisent à rester, sont condamnés à s'expatrier au Piémont. Leur aventure est celle que connaissent en même temps, les petits-novices qu'ils accompagnent. Tous ensemble, ils s'installent à Biella, le soir du 14 juillet.

¹ *Saint-Maurice-l'Exil*, notice dactylographiée d'avril 1969.

² La cérémonie de la réception du costume et du nom religieux marque le début du temps du noviciat. Cela se passe ainsi jusqu'aux environs de 1965.

³ Les Chartreux, victimes des lois anticongréganistes de 1901-1903, sont expulsés en 1903.

⁴ Emile KELLER, *Autour de l'Enseignement congréganiste - Documents et débats parlementaires*, Paris, Société générale d'éducation et d'enseignement, p. 395-419.

⁵ Ces deux noviciats ne reçoivent que cent trente-six sujets en dix-huit ans. Anonyme : *Les Frères des écoles chrétiennes*, Paris, Letouzey et Ané, 1924. p. 148.

⁶ Jusqu'en 1907, la majorité est à 25 ans pour les garçons.

Pendant la Grande Guerre, selon les cas, les novices continuent à Rivalta¹, à Bethléem ou à La Saulsaie². Mais le noviciat de ce dernier lieu est obligé de fermer à Pâques 1919, suite à une décision administrative reprenant la lettre de la loi anti-congréganiste du 7 juillet 1904³. Les novices sont à nouveau rassemblés à Rivalta. En novembre 1920, ils se réinstallent à Saint-Maurice-l'Exil et forment avec les postulants, un groupe de cent quarante-deux sujets, en 1926. En 1938, le noviciat est transféré à Caluire où il s'éteint pendant la Seconde Guerre mondiale. Il reprend vie sur place, en 1947, avant d'être transféré l'année suivante, à Bordighera, sur la Riviera italienne, tout proche de la frontière. Ce noviciat missionnaire du Proche-Orient a connu une vie bien mouvementée.

La règle imprimée en 1726, précise :

On ne permettra à aucun des Frères de faire vœu [...] qu'il n'y ait au moins deux ans qu'il soit dans l'Institut, et qu'il ne se soit éprouvé un an dans le noviciat et un an dans l'école⁴.

En fait, au XIX^e siècle, il devient très tôt difficile d'appliquer la règle d'une année complète de noviciat. Dès 1832, une circulaire⁵ du frère supérieur Anaclét signale que les noviciats sont presque vides, par manque de surnuméraires, c'est-à-dire de ce frère supplémentaire dans chaque communauté, susceptible de remplacer un frère de classe malade ou absent temporairement. Ainsi, les novices sont employés avant la fin de leur noviciat pour remplir cet office. Le problème ne se pose plus à partir de la création du noviciat missionnaire, en 1885. Et sans doute, la situation redevient-elle normale bien avant cette date. Les inconvénients d'une formation trop rapide, en effet, se manifestent par une valeur moindre des sujets et une plus grande inconstance dans la vie religieuse.

Au noviciat, le jeune homme est isolé de la vie du monde et de ses préoccupations, pendant un an. Cela se vit ainsi jusqu'au concile Vatican II, lors des années 1960. Il est guidé dans l'approfondissement de sa vie spirituelle et de prière. Pas à pas, il entre dans la spiritualité de sa famille

¹ Notice du frère Octavien-Marie, Pierre Pesséat, décédé en 1993. La notice a été publiée en Grèce, sans date.

² Notice du frère Toussaint-Robert, Louis Ferrus, *Nos défunts 1972* - Assistance de France, p. 107-110.

³ notice du frère Primien-Louis, Marius Faure, *Nos défunts 1974* - Région France, p. 54-58.

⁴ CL 25, p. 68 et Yves POUTET : *Genèse et caractéristiques de la pédagogie lasallienne*, Caen, Don Bosco, 1995, p. 109.

⁵ Circulaire n° 70, du 25 juin 1832.

religieuse. Il découvre les pratiques et les exigences de la vie qu'il veut embrasser. Il a le temps de juger de ses aptitudes, en lien avec le frère directeur. De leur côté, les responsables de la congrégation jugent si le sujet peut s'engager pour la vie parmi eux. Les exigences religieuses dépassent le champ d'application des vœux mais se concrétisent par ceux-ci.

Le chapitre général de 1858¹ réorganise le système votal des frères. Désormais, les engagements sont de trois sortes : les vœux annuels, émis après au moins deux ans de communauté et à l'âge de 18 ans accomplis ; ceux de trois ans, ou triennaux, avant lesquels il faut renouveler deux fois au moins la consécration annuelle, avoir fait cinq années de communauté et avoir 23 ans accomplis ; la profession perpétuelle exige d'abord des vœux triennaux, renouvelés au moins deux fois. De plus, le sujet doit avoir 28 ans accomplis et huit ans de communauté.

Jusque-là, les frères connaissent seulement les engagements triennaux et la profession perpétuelle. Cette nouvelle réglementation témoigne du souci de la congrégation de mieux préparer ses membres à leur vie religieuse. Mais il existe une autre catégorie de religieux : ce sont les novices employés². Jusqu'en 1920 environ³, ils vivent toute leur vie de consacrés, sans jamais émettre aucun vœu. Ils suivent exactement le même régime que les autres, sans que rien ne les distingue de leurs confrères de communauté. D'ailleurs, les notices nécrologiques ne précisent pas toujours cette situation juridique du religieux⁴.

Il reste une dernière catégorie que l'habit ne distingue plus depuis 1810 : ce sont les frères servants⁵. Le chapitre général de 1810⁶ décide que ces derniers et les frères de classe portent tous, désormais, la robe noire. Un frère servant qui réussit le brevet élémentaire accède à l'autre catégorie. Cette distinction entre les deux groupes disparaît vers la fin du XIX^e siècle. Jusque-là, la formule de vœu diffère selon l'emploi.

¹ *Chapitres généraux de l'Institut des frères des écoles chrétiennes*, Paris, Maison-mère, 1902, p. 106.

² Consulter le graphique, à la page 15.

³ Le Droit Canon promulgué en 1917, met fin à ce système.

⁴ Frère Irénée de Lydie, Joseph Doumeyrou, décédé à Istanbul, en 1867, est bien répertorié comme tel.

⁵ Frère Bruno ALPAGO : *L'Institut au service éducatif des pauvres*, p. 135, note 36.

⁶ Anonyme, *Chapitres généraux*, p. 61.

3. La formation au scolasticat

Les études profanes sont interrompues pendant le temps du noviciat, selon le vœu du Chapitre général de 1822¹. Elles reprennent ensuite au scolasticat. Mais ces derniers n'existent pas, au début du XIX^e siècle. C'est bien pourquoi le noviciat essaie d'y suppléer. L'Institut de La Salle se préoccupe déjà de la question au Chapitre général de 1777, et une école de maîtres s'ouvre à la maison-mère de Melun². Cet exemple est-il connu de Lakanal³ lorsqu'il fait décréter la création des écoles normales, le 9 brumaire de l'an III ? La Révolution détruit tout ce qui existe et ne propose pas d'alternative durable. En 1833, la loi Guizot demande aux départements de créer des écoles normales. Les frères des écoles chrétiennes se sentent interpellés à faire plus et mieux. Le Chapitre général de 1837 laisse au supérieur le soin d'ouvrir de ces écoles, pour les jeunes frères. Mais ces institutions commencent à se développer seulement à partir de 1879 : le rythme accéléré des ouvertures d'écoles est un frein jusque-là. Pour suppléer à ce manque de formation initiale, les frères directeurs et les frères expérimentés sont invités à accompagner de très près les débutants, dans leur classe⁴.

Le scolasticat missionnaire commence à Saint-Maurice-l'Exil, en 1886, lorsque la première promotion de novices du 8 décembre 1885 termine son année de probation. Mais quelques jeunes frères, sur les vingt et un novices, ne continuent pas les études. Des renforts sont requis pour les ouvertures qui se font cette même année à Istanbul, à Izmir et à Tripoli-Ville, en Syrie. Il en est de même les années suivantes. Pendant ce temps, les protestants manifestent beaucoup de zèle en Turquie d'Asie. Le Saint-Siège s'en inquiète et insiste près des supérieurs pour que, d'une part, ils multiplient les écoles dans ces régions, et en même temps, pour qu'ils préparent mieux les sujets aux réalités du pays, par une bonne connaissance des usages locaux et des langues orientales.

La loi militaire du 28 juillet 1889 décide alors les supérieurs à déplacer le scolasticat à Rhodes. Le premier groupe s'installe en juillet 1891 et devient officiellement, pour les autorités ottomanes, l'école normale des frères des écoles chrétiennes. Les jeunes frères se préparent pour la Turquie, la Syrie

¹ *Chapitres généraux*, p. 65.

² POUJOLAT, *Vie du Frère Philippe*, Tours, A. Mame, 1875, p. 21.

³ Georges DUVEAU, *op. cit.* Cet auteur se trompe en faisant de Lakanal un ancien frère des écoles chrétiennes, p. 22. Lakanal a été membre de la congrégation des Pères de la doctrine chrétienne, de César de Bus. Cf. Guy AVANZINI, *op. cit.* p. 110.

⁴ Georges RIGAUULT, *Le Frère Exupérien*, Paris, Liget, 1953, p. 50.

et l'Égypte. Mais les Italiens occupent l'île en 1912. Désormais, les sujets pour la Syrie et l'Égypte se forment à Bethléem¹. La dernière promotion de Rhodes arrive en 1913.

Rhodes, l'île des chevaliers, est un vrai dépaysement pour nos jeunes ruraux de France, d'Alsace, du Luxembourg et de Slovaquie. Aux dires d'un témoin, grand amoureux de l'histoire lasallienne en Turquie, les études du scolasticat ne visent pas d'abord l'acquisition des diplômes français². Lui-même quitte ce lieu en 1908 et obtient le brevet élémentaire dix ans plus tard. L'objectif est, avant tout, d'acquérir une solide culture générale, doublée d'une sérieuse initiation aux langues orientales, parmi le turc, le grec, l'arménien, l'arabe.

Pour faciliter cette acquisition, le règlement peut exiger, pendant les promenades, d'employer l'une de ces langues. L'initiative des professeurs permet d'améliorer l'enseignement donné aux jeunes frères. C'est le cas du frère Innocent-Victor, Bienvenu Vayssettes, professeur de 1905 à 1910³. Il monte des séances expérimentales originales et se bat auprès du frère directeur pour sauver le temps des études personnelles des scolastiques, trop facilement employés aux soins du jardin⁴. Pendant les promenades, les étudiants sont invités à rechercher les inscriptions antiques, les différentes plantes en vue de constituer des herbiers, et les insectes pour monter des collections scientifiques. C'est ainsi que leur esprit s'ouvre à tout.

L'enseignement de la pédagogie est particulièrement soigné, comme en témoigne un ouvrage polycopié à l'encre violette, de quatre-vingt-dix-huit leçons. Cet ouvrage, anonyme et sans date, porte le titre de *Leçons de pédagogie, sous forme de tableaux synoptiques*. Mais les références en sont la *Conduite à l'usage des Ecoles Chrétiennes* (1903), les *Eléments de Pédagogie pratique à l'usage des Frères des écoles chrétiennes*,⁵ en deux volumes, le *Directoire pédagogique*, du même auteur que le précédent. Ce dernier ouvrage, publié en 1903 à la Procure générale, est une refonte complète de la *Conduite des écoles* et obtient un succès remarquable. Tous ces titres d'ouvrages pédagogiques témoignent de l'effort de la congrégation pour se renouveler dans le domaine de l'éducation, car ils sont le fruit d'enquêtes et d'échanges nombreux parmi les frères les plus expérimentés.

¹ Notice du frère Ignace-René, Baptiste Vaissière, *notices* n° 195, 1943, p. 139-145.

² Notice du frère Imbert-Stanislas, Eugène Astoul, *Nos défunts 1981* - Région France, 19 pages.

³ Notice du frère Innocent-Victor, Bienvenu Vayssettes, *notices* No 242, 1954, p. 131-150.

⁴ La maison a du mal à tenir un budget équilibré !

⁵ Paris, Procure générale, 1901. L'ouvrage est anonyme et publié partiellement, mais il a été rédigé par le frère Paul-Joseph, Charles Hanros, *Choix de notices* II, Paris, Procure générale, 1934, p. 274-313.

L'éducation occupe plus de la moitié du premier volume des *Éléments de pédagogie pratique*. En pédagogie, le mode simultanée-mutuel ou mixte, privilégié dans l'Institut, est présenté longuement. La leçon utilise essentiellement la méthode socratique ou interrogative. Voici un exemple¹ de présentation :

Supposons une leçon sur « le pronom conjonctif » (définition, énumération, accord).

Récapitulation préalable. – *Je pose quelques questions sur les leçons antérieures : Qu'est-ce qu'un nom ? un complément ? un pronom ? et je demande des exemples.*

Préparation. – *Je partage le tableau noir en deux parties, par une ligne verticale : dans la colonne de gauche, j'écrirai les exemples au fur et à mesure de l'exposé de la leçon ; dans la colonne de droite, j'écrirai les règles correspondantes.*

Interrogation. -- *1^{er} exemple : » Le livre est intéressant.*

D. – De quel livre parle-t-on ? Du vôtre ? Du mien ?

R. – On ne le dit pas.

D. – Combien de propositions dans cette phrase ? -- R. Une.

2^e exemple : « Le livre que ma mère m'a donné est intéressant » [...]

En histoire², l'auteur attire l'attention sur les causes d'ordre politique, militaire, moral et religieux, financier, économique, social ou géographique, autant de choses familières à tous, de nos jours. Au début du chapitre concernant le professeur de géographie, il s'exprime ainsi³ :

On ne s'improvise pas plus professeur de géographie que professeur d'histoire : de sérieuses études et une formation pédagogiques sont nécessaires. [...] il faut [...] l'habileté à traduire par des croquis. Des diagrammes, et des profils, les notions diverses qui en sont susceptibles.

De nombreux exemples de profils, de coupes de terrains, de croquis, de cartes, de graphiques, sont donnés dans les quatre-vingts pages qui suivent. Un volume de deux cent trois pages est consacré à la méthodologie pour la langue maternelle⁴.

¹ *Éléments de pédagogie pratique*, volume 1, Partie générale, p. 337.

² *Ibidem*, II^e partie : méthodologie spéciale., p. 346-347

³ *Ibidem*, p. 411.

⁴ Anonyme, *Méthodologie de l'enseignement de la langue maternelle*, Paris, Procure générale, 1902.



Le frère Xanthin-Léonard¹, André Astoul, est l'auteur du volume précédent. C'est le résumé de son cours magistral, remis à chaque scolastique, à partir de 1909. La leçon vingt-neuf attire l'attention par son côté particulièrement adapté au Proche-Orient. Abordant l'éducation religieuse, elle donne au maître de judicieux conseils pour l'aider à bien se situer dans sa classe, composée de catholiques, de chrétiens séparés et de non-chrétiens (fig.14). Le frère Léonard a vécu lui-même cette situation pendant son séjour précédent à Izmir, de 1904 à 1907.

A la fermeture du scolasticat de Rhodes, en 1914, les promotions suivantes se rendent à La Saulsaie, le temps de la guerre. Mais, un scolasticat provisoire fonctionne² simultanément à Rivalta. En 1920, les scolastiques sont dirigés sur le scolasticat de Moulins. En 1940, ce dernier se replie à Saint-Maurice-l'Exil. En 1948, le scolasticat missionnaire renaît à Rome, mais il ne survit que cinq années. En 1953 s'achève une épopée commencée en 1886, dans une période de création.

Les frères de Turquie, pendant les cinquante premières années, se préparent à la mission, avec les frères de France ; rien ne concerne les particularités de l'Orient. Puis, à partir de 1886, les supérieurs se soucient de donner aux jeunes frères une préparation plus adaptée à leur future mission. Mais les tâtonnements sont divers : essais à Istanbul, puis à Alexandrie, avec bien des déceptions. Finalement, une maison est organisée en France, et un frère, bon connaisseur de l'Orient, est mandaté pour prospecter et découvrir des sujets en nombre. Pendant ce temps, les aléas politiques ne cessent de compliquer la tâche : la loi militaire de 1889 d'abord, puis la loi anti-congréganiste de 1904, et les deux guerres mondiales. En même temps, un changement de société et des mentalités amène la disparition des dispositifs si laborieusement mis en place.

¹ *Notices* n° 209, 1946, p. 67-78, et ALDA Marcel : *De Marie ... à la Trinité - Frère Léonard (1877-1946) Vie et doctrine*, Talence et Rodez, 1952. Alda Marcel est l'abréviation pour : frère Alphonse-Daniel, Marcel Guilhem.

² Notice du frère Olbert-Jean, Otto Stauble, *Nos défunts 1974 - Région France*, p. 203-207.

LA FORMATION PERMANENTE ET CONTINUE DES FRÈRES, EN TURQUIE

Comment se pose la question ?

Pendant plus de quarante ans, comme leurs confrères de France, les premiers frères de Turquie ne connaissent que le temps du noviciat, pour se former. Or, cette période de préparation religieuse exclut, même avant l'élection du frère Philippe, l'étude des matières profanes. La restauration effective des scolasticats ne se réalise qu'après le vote des lois de Jules Ferry, concernant l'école primaire. Déjà en France, le besoin d'une formation prolongée se fait sentir. Que dire pour la Turquie, pour laquelle de jeunes religieux commencent à se présenter, qui n'ont pas même la langue française comme langue maternelle ! Si, parmi ces derniers, certains parviennent à acquérir le brevet élémentaire en trois ou quatre ans, cela n'implique pas que ce soit le plus grand nombre. D'autre part, un témoin¹ qui profite, de 1907 à 1908, de la formation donnée au scolasticat de Rhodes, insiste sur l'importance de la culture générale qu'on y donne, avant de se soucier de l'acquisition des diplômes.

Plusieurs vestiges de collections importantes en nombre de volumes, portent le cachet de ce scolasticat. Leurs intitulés témoignent de la valeur des ouvrages mis à la disposition des étudiants. Voici quelques titres des matières profanes : *Voyage du jeune Anacharsis en Grèce*² ; *Les origines de la France contemporaine*³ ; *Histoire de France*⁴ ; *L'Univers : Histoire et description de tous les peuples*, dont : *France : Dictionnaire encyclopédique* (12 volumes) et 5 autres volumes, à savoir : 2 d'Annales et 3 volumes de Planches, M. Ph. Le Bas, Paris, Firmin Didot, 1842 ; et une cinquantaine de volumes pour le reste du monde.

¹ Il s'agit du frère Imbert-Stanislas.

² Y. J. Barthélemy, Paris, Abel Ledoux, 1830, 5 volumes.

³ H. Taine, Paris, Hachette, 1887 à 1891.

⁴ Amédée Gabourd, Paris, Gaume, 1863, 12 volumes.

Il reste quelques exemples, également, des matières religieuses : *Petite somme de Saint Thomas d'Aquin*, Paris, Dillet, 1866-1867, quatre volumes ; *Œuvres complètes de Bossuet*, Paris, Migne, 1856-1857, onze volumes ; *Œuvres complètes de Fénelon*, Paris, Leroux, 1851, dix volumes.

La bibliothèque a été dispersée. Il est donc impossible d'inventorier tous les trésors mis à la disposition des jeunes frères étudiants. Ces derniers ont besoin de poursuivre leur formation, dans les établissements où ils sont ensuite envoyés, même si tous n'en sentent pas forcément la nécessité.

Mais comment les jeunes instituteurs et professeurs sont-ils incités à améliorer leur compétence ? Quelles sont les possibilités matérielles susceptibles de les y aider ? En quels domaines cet approfondissement est-il plus particulièrement nécessaire ? Si, en Turquie, les frères échappent aux contraintes administratives françaises, en ce qui concerne la nécessité des diplômes, ils sont cependant bien obligés de s'en soucier, comme objectif de travail et de valorisation officielle de leurs compétences. Dès lors, étant éloignés de la Métropole, comment s'organisent-ils pour accéder à ces qualifications, authentifiées par l'université française ?

1. Les frères se limitent-ils aux deux livres pédagogiques de base de la congrégation ?

Les frères de Turquie apportent avec eux la *Conduite des écoles*, le livre de base de leur pédagogie, hérité de Jean-Baptiste de la Salle. Ce livre issu de la confrontation des pratiques des frères de l'origine, est revu, amélioré et adapté lorsque le besoin s'en fait sentir. C'est le cas dans les années 1830 et à la fin des années 1890. En même temps, les réimpressions se succèdent, à la demande. Voici celles des deux derniers siècles : 1837, 1838, 1849, 1850, 1852, 1853, 1856, 1860, 1863, 1870, 1877, 1903, 1951¹. Cette dernière impression est une réédition du manuscrit français 11759 de la Bibliothèque nationale².

L'article intitulé *Influence de la pédagogie et de la spiritualité de saint Jean-Baptiste de la Salle dans la formation initiale de Léon Bloy chez les frères des écoles chrétiennes de Périgueux*³ est une excellente présentation de ce que pratiquent les frères de Turquie, dans les classes primaires, jusqu'en

¹ *Conduite des écoles chrétiennes*, CL 24, p. IV-VI.

² F. Anselme, F.S.C., Paris, Procure générale, 334 pages.

³ Yves POUTET, CL 44, p. 341 à 375.

1914. L'auteur suit de près *la conduite des écoles* pour montrer comment Léon Bloy a été éduqué par ses maîtres. Le contrat établi entre la Société Ottomane d'Héraclée et l'école Sainte-Barbe, à Zonguldak, petit port sur la mer Noire, confirme à l'article VII que " le mode d'enseignement est le mode simultanément-mutuel, développé dans la Conduite des Ecoles Chrétiennes." Ce contrat est daté du 19 décembre 1911¹.

Le mode simultanément-mutuel s'applique dans les classes formées de plusieurs divisions. Tantôt le maître s'adresse à la classe entière ; c'est le cas pour le catéchisme. Tantôt, il s'occupe d'un groupe seulement ; si les autres n'ont pas un travail écrit précis à réaliser, le frère a besoin de la coopération de l'un ou l'autre élève. *La Conduite*² donne l'explication suivante :

Le mode «simultanément-mutuel», ou «mixte», est employé particulièrement dans les petites classes ou dans les classes à cours multiples. Quand, suivant le besoin et son savoir-faire, un maître se sert d'aides ou de moniteurs, c'est à ce mode qu'il a recourt. Alors les aides doivent être non des professeurs, mais des «rétépétiteurs», c'est-à-dire que, par des interrogations ou des applications, ils reviennent avec les élèves sur ce que le maître a déjà expliqué.

Mais il ne suffit pas d'avoir de bonnes références pour bien faire et ne pas sombrer dans la routine. Le souci de renouvellement se manifeste aussi bien au sommet de la congrégation qu'à la base. Il se concrétise chez les supérieurs, lors du Chapitre général de 1861, qui rappelle la nécessité de lire intégralement la *Conduite des écoles chrétiennes* et les douze vertus d'un bon maître, dont le titre complet est *Les douze vertus d'un bon maître par le bienheureux de la Salle, expliquées par le frère Agathon*³. C'est un petit livre, simple et concret, de cent cinquante pages, qui commente douze vertus recommandées par le fondateur. L'auteur est supérieur de la congrégation, de 1777 à sa première suppression en 1792. Il meurt en 1798. Supérieur à une époque très tourmentée, il se montre grand pédagogue et rénovateur.

Son livre est toujours d'actualité. Les vertus commentées sont : la gravité, le silence, l'humilité, la prudence, la sagesse, la patience, la retenue, la douceur, le zèle, la vigilance, la piété et la générosité. La douceur à elle seule, occupe quarante-quatre pages, soit 33% du commentaire : le tiers de l'ensemble. Peut-être l'expérience de l'auteur lui montre-t-elle combien les

¹ Archives de la Maison-Mère, à Rome, dossier Zonguldak.

² Anonyme, *Conduite à l'usage des écoles chrétiennes*, Paris, Procure générale, 1916, p. 233.

³ Frère Agathon, *Les Douze vertus d'un bon maître*, Tours, A. Mame, 1896.

maîtres ont du mal à se montrer doux et oublient souvent cette vertu, l'une des plus efficaces pour s'attacher le cœur des enfants. Le frère Agathon s'inspire beaucoup de Charles Rollin¹, auteur très influent au XVIII^e siècle, en matière de pédagogie.

La demande de rénovation vient également de la base. Ainsi, avant le Chapitre général de 1873, des lettres viennent de frères pour que la Règle² leur accorde davantage de temps, dans la journée, pour leurs études personnelles. Cet appel se renouvelle à différentes reprises. Le frère directeur, sans en demander l'autorisation parfois, réorganise l'horaire de la communauté, de sa propre autorité, pour répondre favorablement à la nécessité de ses frères.

2. Les moyens de perfectionnement mis en place

En 1861, le Chapitre général demande aux communautés de lire au réfectoire, à partir du jour de la rentrée scolaire et à nouveau après la rentrée des vacances de Pâques, comme troisième livre³, la *Conduite des écoles* et les *Douze vertus d'un bon maître*. Celui de 1873, acquiesce au souhait des frères de disposer de temps plus long pour vaquer à leurs études personnelles. Celui de 1882 est beaucoup plus directif. Il décide que chaque district doit organiser des compositions générales mensuelles, sur les diverses matières du programme de l'enseignement primaire⁴. Les sujets sont déterminés par le frère visiteur. La correction a lieu au chef-lieu du district et les résultats sont communiqués aux auteurs. Les frères non brevetés passent quatre examens écrits et oraux, dans l'année. Les autres forment un groupe spécial et se préparent au brevet supérieur. Bien que le texte du Chapitre ne soit pas explicite, il est évident que ces directives ne concernent pas tous les frères.

Ces nouvelles exigences⁵ s'ajoutent à des pratiques déjà en place dans le fonctionnement régulier de la communauté : conférences du frère directeur, échanges de vue entre les frères pendant les récréations et les promenades. Ce mode de fonctionnement concourt à créer la différence, souvent constatée par

¹ Georges RIGAULT, *Histoire générale de l'Institut des frères des écoles chrétiennes*, tome II, p. 576, 590-594. Références signalées par Yves POUTET, *Genèse et caractéristiques de la pédagogie lasallienne*, p. 125. Guy AVANZINI, *op. cit.* p. 566.

² La Règle est le livre contenant, depuis l'origine, l'ensemble des règlements auxquels sont soumis les individus et les communautés. Consulter *C.L.* n. 25.

³ A cette date, les deux premières lectures sont la lecture d'un passage du Nouveau testament et la vie abrégée du saint du jour.

⁴ *Chapitres généraux*, Paris, Maison-mère, 1902, p. 148.

⁵ Yves POUTET, *CL 44*, p. 364.

les parents et les anciens élèves, entre le maître religieux et le maître laïque. Quand un religieux remplace l'un de ses confrères, son esprit et ses façons de procéder restent proches des pratiques de l'ancien maître. Il en est tout autrement, lorsqu'un laïque remplace un religieux. Alors que le jeune religieux assimile de multiples informations ou connaissances, nouvelles pour lui, à travers les réflexions et les expériences partagées en communauté, avec ses confrères plus expérimentés, le maître laïque n'a pas l'occasion de vivre en permanence dans un milieu nourricier, de partage répétitif. Tout cela, bien sûr, est indépendant de la compétence académique, reconnue par la possession des diplômes officiels.

Les examens demandés par le Chapitre de 1882 ont laissé des traces parmi les religieux de Turquie. Un registre qui a été tenu après le retour de 1919 jusqu'en 1936, prend acte de tous les examens réussis par chacun des jeunes frères du district¹, qu'ils soient officiels ou propres à l'organisation de celui-ci. Soixante-six frères sont répertoriés, disposant chacun de deux grandes pages. Voici les grands titres prévus avec, entre parenthèses, le nombre d'interrogations à subir : Instruction religieuse (7), Brevet élémentaire (30), brevet supérieur (22), Etudes commerciales (16), baccalauréat 1ère partie (31), Baccalauréat mathématiques (20), baccalauréat philosophie (16), Etudes spéciales (16).

Le frère Olivier-Victor, Félix Rinaldi, italien né à Salonique, est le plus zélé et a touché à tout, sauf aux études commerciales. Le frère Octave-Etienne, Etienne Weymann, alsacien né en 1910 et décédé en 1998, n'émarge qu'une fois. Il semble avoir été plus passionné par la vie active que par la vie intellectuelle. Mais, quelle est donc l'organisation qui permet aux jeunes frères de poursuivre leurs études et de passer leurs examens ? Par chance, les notices nécrologiques donnent beaucoup d'indices à ce sujet.

Quand les supérieurs décident l'ouverture d'une école à Trabzon, ville importante sur la côte de la mer Noire, ils prennent des dispositions pour préparer les frères désignés à se rendre sur ce nouveau site. C'est le cas pour le frère Sire², Jean-Baptiste Gaillard. Il est envoyé au collège Saint-Joseph d'Istanbul avec trois autres frères, en 1881, pour s'initier aux langues turque et arménienne. Cela se passe dix ans avant l'ouverture du scolasticat de Rhodes. Malheureusement pour lui, sa santé ne résiste pas et il rentre en France l'année suivante, avant de repartir pour Alexandrie, en 1883. En France, le frère

¹ Archives de la communauté du collège Saint-Joseph d'Istanbul.

² *Notices* n° 37, 1911, p. 296.



Dieudonné-Jules¹, Jean-Marie Chatellier, directeur du pensionnat de Poitiers à partir de 1900, organise pendant l'année scolaire comme pendant les vacances, des cours destinés aux jeunes frères. Lui-même s'investit comme professeur de littérature, tandis que d'autres membres de la communauté enseignent les autres matières et donnent des devoirs. Le même fonctionnement est adopté en Turquie, à Izmir comme à Istanbul. L'un des professeurs est le frère Honeste-Marie² qui forme le frère Aymon-Marie³, Henri Clément, futur docteur en chimie. Ce sont aussi les frères Honoré-Victor⁴, Théodule Mettavant, ou Giraud-François⁵, Georges Bourrée, ou encore Xanthin-Léonard, déjà rencontré au scolasticat de Rhodes, et Odéricus⁶, Jean-Emile Cochet. Quelques bénéficiaires sont bien connus : frère Octavien-Marie⁷, Pierre Pesséat, et Onésime-Jean⁸, Pierre LARGERON. Ce dernier, grâce à ce système, passe le brevet d'instituteur en 1921, le baccalauréat complet en 1936. Il est ensuite envoyé à Lille, en 1938, pour se préparer à une licence en sciences. Mais la Seconde Guerre mondiale l'empêche d'achever ses études.

Les cours de vacances peuvent durer un mois. Le calendrier le permet aisément. Les archives du collège Saint-Joseph d'Istanbul donnent quelques indications à ce sujet. Les vacances d'été ont duré, en 1882, du 23 juillet au 13 septembre ; en 1900, du 16 juillet au 11 septembre ; en 1920, du 1^{er} juillet au 10 septembre ; en 1940, du 21 juin au 11 septembre. Elles ont tendance à s'allonger.

Les règlements des frères des écoles chrétiennes limitent beaucoup les voyages, y compris en famille. Pour des motifs liés à la vertu de pauvreté, mais aussi à la modicité des ressources de la congrégation, les supérieurs imposent des limites aux congés en famille. Un gros registre du personnel du district de Turquie donne, au sujet des voyages en France, des précisions qui s'échelonnent de 1878 à 1971. Jusqu'aux environs de 1950, ils peuvent partir tous les sept ans environ. Parfois il s'écoule cinq ou quatorze ans, entre deux voyages, pour une raison qui n'est pas explicitée. Les dérogations au rythme habituel des retours au pays existent. Les motifs invoqués sont les soins de santé, la nécessité de se rendre à une cure d'eaux thermales, ou bien un problème familial, qui est moins le décès d'une personne proche, que la nécessité de régler les affaires de famille, lors des successions.

¹ *Notices* n°271, 1960, p. 208-241.

² *Notices* n° 74, 1919, p. 193.

³ *Notices* n°179, 1940, p. 607.

⁴ *Notices* n°124, 1928, p. 151-166.

⁵ *Notices* n°142, 1932, p. 249, futur visiteur de Turquie et Secrétaire général de la congrégation.

⁶ *Notices* n°141, 1932, p. 30.

⁷ Notice de Grèce, 1993.

⁸ *Nos défunts 1970* - Assistance française, p. 161-167.

Ainsi, les frères disposent de beaucoup de temps, pour approfondir leur instruction et leur formation, tout au long des congés. Et s'ils n'ont pas le souci particulier des études parce que déjà amplement pourvus de diplômes, ils s'emploient à enrichir les collections des musées ou à améliorer les moyens pédagogiques mis à leur disposition.

3. Contenu de la formation permanente

Les notices nécrologiques présentent assez souvent l'exemple de religieux qui emploient tout leur temps libre à leur instruction, tel le frère Honeste-Marie. Il fréquente l'université, lorsqu'il est affecté à Rouen. Il est l'auteur d'un herbier volumineux, remarqué à l'exposition universelle de Paris, en 1900, et conservé aujourd'hui à Istanbul. Il devient même expert en préparations microscopiques, dont il constitue des collections bien classées et bien documentées. Le frère Onésime-Marie¹, Lucien Revol, s'intéresse à tout et parvient à un très haut niveau de culture. Il quitte Istanbul en 1905, lorsqu'il est nommé visiteur, à Jérusalem. Mais, parmi les frères du commun, l'un d'entre eux mérite d'être cité. Le frère Adalbert-Paul² a vingt et un ans, en 1887. Il enseigne au collège Sainte-Catherine d'Alexandrie. Son travail professionnel bien accompli, il consacre son temps libre à faire avancer ses études personnelles. Crée-t-il de la surprise ou de l'incompréhension autour de lui ? L'un ou l'autre frère rapporte au frère directeur qu'il a l'intention de quitter la congrégation et de s'installer en ville. Le frère directeur le rencontre, sans rien contrôler au préalable, et engage à brûle-pourpoint le dialogue suivant :

— *Avez-vous trouvé un emploi en ville ? J'ai appris que vous vouliez nous quitter et j'en suis fort peiné. Fixez le jour de votre départ afin que je vous trouve les habits civils et tout ce qui vous sera nécessaire dans votre nouvelle situation.*

— *Grand merci ! j'ai un costume et un emploi : c'est mon habit religieux et ma classe. Ma volonté est de persévérer dans ma vocation, avec la grâce de Dieu. Si j'étudie, c'est pour mieux m'acquitter de mon travail professionnel, répond le frère Adalbert, avec son calme habituel. Et il continue à se cultiver.*

Le frère Philippe ouvre beaucoup d'établissements, pressé qu'il est par les demandes, de sorte que les noviciats se vident trop vite, à son gré. Aussi se préoccupe-t-il fortement d'aider les frères immergés dans le travail. Il le fait en

¹ *Notices* n°101, 1923, p. 219.

² *Notices* n°159, 1936, p. 79-84.



suisant de près la composition et la réadaptation des manuels de la congrégation. A la demande du Chapitre général de 1837, il s'inquiète de les initier aux matières nouvelles introduites dans les programmes primaires : le dessin linéaire, l'histoire et la géographie. Il réussit si bien, que les méthodes publiées par la congrégation se font remarquer parmi les meilleures du moment. En dessin, la méthode du frère Victoris¹, intitulée *Cours méthodique de dessin linéaire*, est reconnue comme la meilleure du genre, à l'exposition universelle de 1867. Ferdinand Buisson en témoigne dans son *Rapport sur l'Exposition universelle de Vienne*². En géographie, les travaux du frère belge Alexis-Marie³, Jean-Baptiste Gochet, créateur des lignes hypsométriques, se font remarquer, en 1866, lors de la publication de sa carte murale de Belgique. Le dictionnaire de F. Buisson est encore plus explicite⁴ :

Tout le monde sait aussi que c'est un membre de l'Institut des Frères qui a présenté et vu couronner au Congrès International de géographie à Anvers, en 1871, à l'exposition de Vienne, en 1873, et au Congrès international de Paris, en 1875, la première carte écrite en français où l'on ait mis à la portée de l'enseignement primaire les procédés hypsométriques, en même temps que des notions précises sur la géographie physique, agricole, économique.

Le pédagogue suisse A. Daguet⁵ le remarque lui-même à l'occasion d'un compte rendu de l'exposition de géographie, tenue à Paris, en 1875. Mais le journaliste qu'il copie, se méprend sur les modalités de la découverte du frère Alexis. Ce dernier, ayant entassé quelques galets dans un bac, y verse progressivement de l'eau. Les lignes de contact dessinées par l'eau autour des galets, ont donné au géographe l'idée des courbes de niveau.

Le frère Joseph, supérieur de 1884 à 1897, est le troisième successeur du frère Philippe. Directeur au collège des Fracs-Bourgeois, à Paris, il accomplit un travail remarquable. Supérieur, lui aussi se préoccupe beaucoup de la formation des frères. Les lois scolaires récentes sont comme un aiguillon et poussent la congrégation à se réorganiser et à se renouveler. Durant son généralat⁶, *La Conduite des écoles* est complétée, mise au point. Elle est accompagnée d'un "guide", plus technique, qui en reprend les propositions

¹ *Choix de notices nécrologiques*, 1ère série, Paris, Procure générale, 1933, p. 322-335.

² Ferdinand BUISSON, *Dictionnaire de Pédagogie*, Paris, Hachette, 1887, art. *Frères des écoles chrétiennes*, p. 1114.

³ *Notices nécrologiques* n° 33, 1910, p. 217.

⁴ F. BUISSON, *op. cit.*, p. 1114.

⁵ A. DAGUET : *Manuel de pédagogie*, 5ème édition, Paris, Hachette, 1886, p. 193 ; *Journal de Genève*, du 1^{er} août 1875, article signé A.S.

⁶ Georges RIGAULT, *Le frère Joseph*, p. 239.

essentielles, sous le titre de *Traité de pédagogie chrétienne, d'après les principes du bienheureux J.B. de La Salle*. Des programmes d'enseignement sont rédigés. Les livres classiques continuent à s'adapter. Des conférences sont données aux frères, avec application immédiate dans des exercices pédagogiques, pratiqués devant les stagiaires.

Le frère Paul-Joseph est l'un de ces artisans, auprès des jeunes frères. Il participe à la rédaction de la revue *L'éducation chrétienne*, qui commence à paraître au début des années 1890. Elle a pour ambition, d'une part, de procurer à ses lecteurs, des instructions et des conseils pédagogiques, et, d'autre part, de leur proposer des documents dans les différentes matières des programmes. C'est une nouveauté, très profitable aux frères de la fin du siècle. Plusieurs années de suite, il donne à Beauvais, pendant les vacances, des cours approfondis de littérature française et de pédagogie appliquée, qui marquent les participants, de son empreinte. Le procédé n'est pas commun, à l'époque. Ce travail prépare l'auteur, peut-être à son insu, à la rédaction des *Eléments de pédagogie*, qu'il publie en 1901. Les différentes productions du frère Paul-Joseph parviennent jusqu'à Istanbul. C'est tout une gestation qui se produit parmi les lasalliens. Les nombreuses médailles cueillies à l'exposition universelle de Paris, en 1900, récompensent cet effort de renouvellement.

4. Quelle importance les frères accordent-ils aux diplômes ?

Le frère Joseph exhorte les religieux à passer les examens pour l'acquisition des diplômes officiels. Mais, depuis plusieurs années, les jeunes frères n'y sont autorisés, qu'après avoir subi avec honneur un "examen" de religion. Depuis 1881, tous les frères employés dans les écoles primaires communales sont tenus d'obtenir le diplôme du brevet élémentaire. Ils en oublient quelquefois d'étudier le catéchisme, qu'ils ont pourtant l'obligation, par profession, d'enseigner chaque jour à leurs élèves. Les supérieurs décident de réagir.

Le frère Joseph¹ demande à un ecclésiastique de composer un cours complet d'instruction religieuse, destiné aux frères. Le cours moyen est achevé en 1894. L'ensemble est terminé l'année suivante et publié sous le titre *Exposition de la doctrine chrétienne*. Le Chapitre général de 1894 établit une progression et attribue un diplôme spécifique pour chaque niveau acquis. C'est ce que reprend le registre des diplômes, évoqué plus haut, sous le titre *instruction religieuse*.

¹ Georges RIGAULT : *op. cit.* p. 237.



Avant la parution de ce nouveau cours, les frères d'Izmir étudient le "petit Marotte", selon la formule de la notice nécrologique du frère Vêrulé¹, François Amananche, directeur de la communauté.

Tant que la Turquie fonctionne sous le régime des Capitulations, les frères suivent l'organisation des études de France, tout en apportant les aménagements nécessaires, spécialement dans l'enseignement des langues orientales et de la comptabilité. Ce régime se maintient, dans les faits, jusqu'en 1923. Si l'administration ottomane veut contrôler la compétence des maîtres, le frère directeur intervient près de l'ambassade de France, qui se charge de régler directement le litige avec l'administration locale. C'est le mode habituel de fonctionnement, sous le régime de l'époque. D'ailleurs, les démêlés avec l'administration turque sont plus fréquents dans les provinces éloignées que dans la capitale de l'empire. Après l'instauration de la république, il en va tout autrement. Très rapidement, l'organisation de l'enseignement est réglée par le ministère de l'Instruction publique. A partir de ce moment, tous les nouveaux maîtres doivent détenir les diplômes de leur pays d'origine les autorisant à enseigner les matières qu'ils dispensent à leurs élèves. Mais, avant cette nouvelle exigence, beaucoup de frères jouissent déjà du bénéfice des diplômes nécessaires pour enseigner en France.

Le brevet élémentaire est créé par la loi de 1833, c'est-à-dire bien avant l'ouverture d'écoles lasalliennes, en Turquie. Plusieurs de ceux qui viennent en Anatolie, réussissent très tôt à acquérir ce diplôme : le frère Colobe², Joseph Proux, l'obtient le 2 septembre 1847 ; le frère Ulpe³, Maurice Murguet, le 12 novembre 1852 ; le frère Vindicus⁴, François Périssoud, le 10 avril 1860. Comme le laissent deviner ces diverses dates, les sessions de l'examen du brevet de capacité, dans les débuts, s'organisent à la demande.

En Turquie, il n'existe pas de centre d'examen pour y subir les épreuves. Or les frères se déplacent peu. Le district organise son propre jury et examine lui-même ses candidats, selon le schéma de l'examen officiel. Voilà pourquoi un certain nombre de frères sont détenteurs, avant 1924, d'un diplôme intitulé Brevet de l'Institut des frères des écoles chrétiennes, communément appelé « brevet du district », dans le grand registre du district. Le plus ancien

¹ *Notices nécrologiques*, second semestre 1912, p. 19. Voici le titre du livre : L. MAROTTE : *Cours complet d'instruction religieuse ou exposition et preuves de la doctrine chrétienne*. Ed. Retaux-Bray, 1890 et 1894. 576 pages.

² *Notices nécrologiques*, n° 464, 1894, p. 521.

³ *Notices nécrologiques*, n° 470, 1875, p. 533.

⁴ *Notices nécrologiques*, n° 01, 1903, p. 161.

semble celui de 1884, attribué au frère Isace¹, Jean Lagane, alors en communauté à Kadiköy, à Istanbul. Le plus récent date de 1916. Il est décerné au frère Pierre-Marie², Jean-Pierre Souteyrat. Le scolasticat de Rhodes commence en 1891. L'année suivante, le même diplôme est remis au frère Charles-Vincent³, Cyr Galtier. Les frères recensés qui en affrontent les épreuves, sont en communauté à Salonique, Alexandrie, Kadiköy, Smyrne, Ankara, Le Caire, Erzurum et La Canée.

Après le retour de 1919, l'attribution des diplômes du district semble évoluer. Deux diplômes sont remis aux frères récipiendaires et certains reçoivent successivement les deux. Il s'agit du *diplôme pour l'enseignement primaire* et du *diplôme pour l'enseignement secondaire*. Le secrétaire qui tient le registre, probablement le frère Imbert-Stanislas, enregistré à la première page, explique : " Ce diplôme est celui donné par le Frère Visiteur, signé par le Supérieur général et le Secrétaire général pour être présenté aux autorités compétentes de Turquie, Grèce et Bulgarie." Certains frères détiennent, en outre au vu du registre, des diplômes officiels français.

Le diplôme du frère Damien-Casimir⁴, André Tournier, conservé, se présente comme un parchemin mesurant (42,5 x 32,5). En voici l'intitulé complet :

Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes - Maison-Mère : 78, rue de Sèvres, Paris - DIPLOME POUR L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE - Nous soussigné, Supérieur général des frères des écoles chrétiennes, vu le rapport de la commission des Etudes du dit Institut, délivrons à Monsieur Tournier André, en religion frère Damien-Casimir, né le 12 novembre 1889, de Moyrazès (Aveyron), le présent Diplôme pour l'Enseignement Secondaire Français, dans nos écoles et collèges. - Fait à Paris, le 13 mars 1923. - Le Supérieur général (signature et cachet) - Le Secrétaire général (signature et cachet) -

Signature du titulaire - Vu pour certification matérielle de la signature de MM. Allais et Gordien apposée ci-dessus - Paris le 20 novembre 1923. - Le commissaire de Police (signature et cachet) - (manuscrit) Certifié conforme. Vu à l'Ambassade de France. Constantinople, le 7 janvier 1924. (signature et cachet).

¹ *Notices nécrologiques*, n° 129, 1930, p. 145.

² *Nos défunts 1973 - Région France*, p. 125-127.

³ *Notices nécrologiques*, n° 259, 1957, p. 109-120.

⁴ *Notices nécrologiques*, n° 114, 1927, p. 93.

Le registre du district indique un bon nombre de frères, titulaires du brevet élémentaire. Ils sont moins nombreux à détenir le brevet supérieur. Mais ce n'est pas un phénomène étonnant. François Fabié¹, poète-écrivain célèbre en Aveyron, finit l'école normale, à Rodez, en 1867. Il passe avec succès, à peu de jours d'intervalle, brevet élémentaire et brevet supérieur. Il précise que huit sur dix des normaliens sortants se contentent du brevet élémentaire, après trois années d'étude. Quant à lui, il poursuit à l'école normale supérieure de Cluny.

Le baccalauréat moderne est créé en 1891. Leurs constitutions interdisent aux frères des écoles chrétiennes d'étudier et d'enseigner le latin. Aussi, ne pouvant tenter les épreuves du baccalauréat classique, aucun d'entre eux n'est-il bachelier avant cette dernière création. Mais, aussitôt institué, ce nouveau baccalauréat entre dans le cursus possible de leurs études. Deux sont connus pour avoir réussi, à Nantes, dès la première session de 1893 : les frères Dieudonné-Jules et Camille-Pierre.

Parmi ceux de Turquie, le premier bachelier semble être le frère Onésime-Léonce², Jean Dupuy. En effet, il réussit à la première partie, en 1896, tout en enseignant à Lyon. Rien n'est précisé pour la seconde, mais c'est un sujet brillant qui passe les examens comme en se jouant. D'ailleurs, quelques années plus tard, à Istanbul, il enseigne les mathématiques et la philosophie en dernière classe et ses élèves obtiennent des mentions au baccalauréat français. Il aime rappeler qu'en 1907, son élève Antoine Vidale a réussi le baccalauréat de mathématiques avec la mention « très bien » et la philosophie avec la mention « bien ».

Le frère Pasteur-Louis³, Joseph Liotaud, réussit au certificat d'aptitude pédagogique en 1888. Ce dernier exemple est, d'ailleurs, le seul connu dans ce domaine. Le registre du district est très sélectif. Commencé en 1924⁴, il ne prend en compte que les frères appartenant à celui de Turquie, à partir de cette date. S'il donne parfois des informations anciennes, il s'agit toujours d'un religieux présent dans le personnel. Les secrétaires successifs sont pris en défaut, car certains frères venus travailler dans le pays depuis 1924, n'y figurent pas. Par conséquent, il n'y a pas trace, des frères déjà disparus avant cette date, ou tués pendant la guerre, ou ayant servi seulement avant la Première Guerre mondiale. Dans ces conditions, il est impossible d'établir une statistique des examens auxquels ont réussi ceux de Turquie.

¹ François FABIE, *Souvenirs d'enfance et d'études*. Rodez, P. Carrère, 1925, p. 239.

² *Notices nécrologiques*, n° 236, 1952, p. 17-35.

³ *Notices nécrologiques*, n° 125, 1929, p. 37-42.

⁴ La fiche de l'imprimeur-relieur Zellitch Frères, Constantinople, insérée à la première page du registre, indique cette date, celle de l'affaire des crucifix.

Depuis les années 30, progressivement, les nouveaux maîtres se voient exiger un examen officiel les autorisant à enseigner la matière à laquelle ils veulent s'employer. Depuis toujours, les frères s'usent à la tâche, près des élèves. C'est leur vocation. Mais, à partir de 1975, la législation les oblige à quitter l'enseignement à l'âge de soixante-cinq ans.

Les frères, qui arrivent en Turquie, disposent de la *Conduite des écoles* et du livre des *Douze vertus d'un bon maître*, qu'ils fréquentent assidûment, sous l'impulsion du frère Philippe, et celle de ses successeurs. Surtout, ils ne sont pas seuls. La communauté dans laquelle ils sont insérés, est pour eux un soutien spirituel, moral, humain, pédagogique et un milieu permanent de renouvellement et d'approfondissement. Cette première génération se contente d'une formation primaire élémentaire, pour le plus grand nombre, du fait de la brièveté de ses études.

Les étudiants du scolasticat de Rhodes ont fréquenté l'école primaire, avant d'entrer chez les frères, et ont un accès aisé à une sérieuse culture générale, à l'étude et à la pratique des langues orientales, à une riche préparation pédagogique pratique. La curiosité intellectuelle les pousse à enrichir leur esprit par des lectures, un intérêt marqué pour les plantes, les insectes, les restes archéologiques, la musique, selon le goût de chacun.

Puisque de nouvelles exigences obligent davantage à se qualifier, les nouvelles générations de frères se préparent activement aux examens officiels, depuis le brevet élémentaire jusqu'à la licence. Pour les aider, le district ne craint pas sa peine : il organise des cours de vacances et tout un cycle d'examens qui obligent chacun à un travail personnel. Tout cela est nécessaire pour rendre le travail des maîtres plus efficient.

Mais les supérieurs, dont c'est la responsabilité dans la congrégation, veillent à ce que les frères ne se laissent pas enfermer dans le temporel, mais se maintiennent compétents pour rester fidèles, auprès de leurs élèves, à la dimension spirituelle, qui est à l'origine de leur propre vocation religieuse. Les frères témoignent habituellement, par leur attitude, combien ils ont su assumer leur vocation d'éveilleur des âmes et des esprits. C'est le souci de maintenir un équilibre entre la formation aux matières profanes et celle des matières religieuses.

The formation of a state in the 19th century was a process of consolidation and centralization. It involved the unification of various territories and the establishment of a strong central government. This process was driven by the need for stability and the desire for economic growth. The state emerged as a dominant force in society, responsible for maintaining order and providing public services. The process was often marked by conflict and negotiation, as different interests vied for power and influence. The resulting state was a more unified and organized entity, capable of addressing the challenges of the modern world.

The process of state formation was not linear or uniform. It varied significantly across different regions and countries. In some areas, the process was relatively smooth and rapid, while in others it was fraught with difficulty and took much longer. The role of external forces, such as other states and international events, also played a significant role in shaping the process. The resulting states were diverse in their structures and characteristics, reflecting the unique circumstances of each region. The process ultimately led to the emergence of a new world order, characterized by the dominance of a few powerful states.

The formation of a state in the 19th century was a complex and multifaceted process. It involved the interplay of various factors, including economic, social, and political forces. The state emerged as a response to the challenges of the time, providing a framework for governance and a means of resolving conflicts. The process was a testament to the human capacity for organization and cooperation. The resulting states were the foundation of the modern world, shaping the course of history and the lives of billions of people. The process of state formation remains a subject of interest and study, as it offers valuable insights into the nature of power and the development of society.



LES FRÈRES AU CŒUR DE L'ACTION

Les frères des écoles chrétiennes se sentent bientôt chez eux, à l'intérieur de l'Empire ottoman. Mais comment traduisent-ils dans ce cadre de vie si nouveau pour eux, ce qu'ils apportent de leur idéal religieux, de leur formation antérieure et de leurs traditions ? En quoi consiste l'adaptation de leurs écoles à la population scolaire de Turquie ? Comment peuvent-ils exprimer leur savoir-faire pour élever les âmes et les cœurs de leurs élèves ?

1. L'insertion :

Lorsque les premiers frères de La Salle s'installent, à Istanbul comme à İzmir, ils n'ont pas le souci immédiat du cadre matériel pour se loger et pour enseigner. Les lazaristes y pourvoient de même qu'ils leur assurent les élèves. Mais, pour la première fois peut-être dans l'histoire de leur congrégation, ils sont directement tributaires de ceux qui leur procurent le travail. Cela signifie qu'ils n'ont pas la maîtrise du cadre, avec les aménagements que peut exiger la situation, ni des inscriptions des élèves. Un contentieux surgit bientôt. Les locaux sont malsains et les maîtres souvent malades. Un maître supplémentaire est nécessaire, mais les lazaristes manquent de moyens financiers et tardent à répondre. Aussi, une douzaine d'années après leur arrivée en Turquie, s'affranchissent-ils, tant à İzmir qu'à Istanbul, de la dépendance des prêtres de la mission.

Seuls, désormais, ils doivent gérer, par leurs propres moyens, les difficultés qu'ils rencontrent. Certes, ils sont pendant des années dans la plus grande gêne. Les nombreux décès parmi eux sont sans doute la conséquence des conditions de vie difficiles : quatorze frères décèdent de 1842 à 1878. Deux ont dix-neuf ans, un autre se noie à vingt-six ans, quatre meurent entre trente et trente-neuf ans, cinq entre quarante et quarante-neuf ans, et deux autres, l'un ayant cinquante ans et le dernier cinquante-huit ans. Trois meurent du choléra, en 1867 : ils ont dix-neuf, trente et trente-trois ans. Les épidémies sont

fréquentes : à Istanbul, le choléra en 1865 et 1867 ; à Izmir, en 1848. Cette fois, les victimes sont au nombre de dix-sept mille¹.

| décès : 1842-1878 | |
|-------------------|-----------|
| âge | nombre |
| 19 | 2 |
| 20-29 | 1 |
| 30-39 | 4 |
| 40-49 | 5 |
| 50-59 | 2 |
| total | 14 |

Fig. 15 : Décès des Frères

Si les frères sont tentés plusieurs fois de renoncer à leur apostolat levantin, ils persévèrent pourtant. Ils doivent leur fidélité au don généreux de toute leur personne, à leur profond esprit religieux, à leur union dans la communauté et à leur soumission aux supérieurs.

Un tableau statistique (fig.16) permet de se rendre compte que les efforts fournis par eux, ont porté leurs fruits.

| Statistiques décennales du district de Turquie | | | | | | |
|--|------|------|-------|------|------|------|
| années : | 1861 | 1869 | 18880 | 1890 | 1900 | 1910 |
| maisons : | 3 | 2 | 4 | 18 | 14 | 19 |
| écoles : | 9 | 4 | 7 | 21 | 19 | 27 |
| classes : | 28 | 21 | 39 | 90 | 81 | 138 |
| frères : | 46 | 39 | 58 | 165 | 226 | 304 |
| élèves : | 1275 | 894 | 1298 | 3208 | 2834 | 3889 |

Fig. 16 : Tableau établi par frère Imbert-Stanislas : Histoire des débuts de l'apostolat des FEC au Levant (Béziers, 1980) p. 80.

Tout d'abord, ces statistiques concernent le district² et non seulement les limites de la Turquie actuelle. La différence des données pour les maisons et les écoles ne doit pas étonner. Depuis les origines de la congrégation, une communauté se crée en un lieu précis, mais des frères peuvent quitter, chaque matin, pour rejoindre un autre centre, dénommé « quartier ». Il peut même

¹ Max ROCHE, *op. cit.*, p. 96.

² Consulter l'annexe 3.

exister plusieurs quartiers, rattachés à la même communauté. Dans ce cas, le frère responsable s'appelle chef de quartier. D'autre part, pendant la période couverte par le tableau précédent, les écoles de Syros et de Chio se sont ouvertes et fermées une première fois. Le tableau complet¹ donne aussi les chiffres pour l'Égypte et la Syrie, alors même qu'à certaines dates, l'ensemble ne forme qu'un seul district. Ainsi, il est probable que, dans le recensement de la Turquie, l'auteur ajoute, à partir de 1890, les établissements de Bulgarie². Or, ce territoire est rattaché au district de Turquie seulement à partir de 1919. Le tableau rend bien compte de l'implantation de plus en plus vaste, des frères, dans la région.

Les premières décennies de leur séjour, ils portent la même robe³ qu'en France, de toile noire, ouverte sur la moitié supérieure avec des agrafes pour la tenir fermée. Mais, dans la correspondance des années 1900, apparaît la distinction entre la tenue d'hiver et la tenue d'été, pour la robe, le manteau à manches flottantes, le chapeau et les bas. Il est tout à fait probable que l'emploi du temps quotidien (fig.17) est également le même qu'en Europe. Cet horaire⁴ réserve sept heures quinze au sommeil et six, au temps de classe. Pourtant le religieux est encadré tout le long du jour, par des temps de prière et par le travail de bureau, consacré à la préparation des leçons et des corrections, ou à ses études personnelles. Le frère Directeur autorise-t-il de veiller pour terminer les préparations de classe et les corrections des contrôles ? C'est peu probable lorsque les religieux dorment en dortoir commun.

Voici cet horaire journalier, prévu par la *Règle* :

| | |
|--------------------------------------|---|
| 4.30 : lever | 1.00 : prière et chapelet |
| 4.45 : lecture de l'Imitation de J-C | 1.30 : classe |
| 5.00 : prière, méditation | 5.00 : travail de bureau |
| 6.00 : messe | 5.30 : étude du catéchisme |
| 6.30 : travail de bureau | 6.00 : lecture spirituelle |
| 7.15 : petit-déjeuner | 6.30 : méditation |
| 7.30 : chapelet | 7.00 : souper, récréation |
| 8.00 : classe | 8.30 : prière du soir |
| 11.00 : étude du catéchisme | 9.00 : coucher |
| 11.30 : examen particulier | 9.15 : lumière éteinte - le grand silence |
| 11.45 : dîner, récréation | |

Fig. 17 : Horaire journalier

¹ F. Imbert-Stanislas, *op. cit.*, p. 80.

² Ce secteur est cher au frère Imbert, car il y a été directeur.

³ Au XX^e siècle, ce terme est remplacé par le mot *soutane*.

⁴ POUJOULAT, *op. cit.*, p. 85.

Hormis le temps de classe, les frères sont toujours ensemble. A l'école, la règle exige qu'il y ait vue d'une classe à l'autre. Ce dernier point n'est pas réalisé en Turquie, au départ. Les écoles sont d'abord installées dans les maisons de bois traditionnelles, nullement conçues à usage scolaire.

Les frères restent fidèles au principe de la gratuité, exigé dès les commencements par leur fondateur. Cela les met souvent dans le plus grand embarras financier¹. Ils sont soutenus, pendant longtemps, par une subvention annuelle de l'ambassade de France, par l'Œuvre des écoles d'Orient, et par la Propagation de la Foi, ces deux dernières étant des organismes français, créés au XIX^e siècle. Ces diverses aides permettent tout juste de subsister. Mais que faire lorsqu'un incendie détruit tout une œuvre ? Cela se produit à Izmir en 1845 et en 1922, à Istanbul en 1870 et en 1877. Ou encore, comment acheter un terrain et construire ? Mais la gratuité permet à chaque enfant de se présenter, sans différence de fortune.

Pourtant, la croissance des effectifs reste lente au départ. Une lettre, datée du 25 mars 1853, de M. Fougeray², supérieur lazariste du collège d'Izmir, aide sans doute à comprendre le peu d'empressement des parents à faire scolariser leurs enfants. La colonie européenne de la ville se constitue d'un nombre restreint de familles. Le gouvernement ottoman laisse une assez grande liberté aux missionnaires, mais il est plus méfiant à l'égard des écoles. Les écoles se maintiennent grâce à l'intervention des ambassades, mais à condition de rester modestes. Les épidémies fréquentes de peste sont un frein. Par crainte de la contagion, les déplacements d'un quartier à l'autre sont évités, et les enfants sortent peu. M. Fougeray nuance ses propos. Il fait remarquer que la politique ouverte du sultan Mahmut II, qui a engagé des réformes et encourage l'instruction de tous les enfants sujets de l'Empire, musulmans, arméniens et grecs, tend à accentuer l'évolution. De plus, les précautions hygiéniques contribuent à faire reculer les épidémies. La dernière invasion de la peste, à Izmir, date de 1838. Il faut ajouter que les Européens sont venus plus nombreux après la conclusion de la guerre de Crimée, quelques années plus tard.

¹ Georges RIGAULT, *Histoire générale de l'Institut des frères des écoles chrétiennes*, t. VI, p. 362-363

² J.-B. PIOLET, *Les Missions catholiques françaises au XIX^e siècle*. Paris, A. Colin, 1900, tome 1, p. 68.



Les frères tiennent un pensionnat à Moda¹, de 1864 à 1869, Le prospectus² de 1865 argumente ainsi :

Les Directeur et Professeurs ayant enseigné en France y ont puisé une connaissance approfondie de l'art de l'enseignement ; ils n'emploient que les méthodes sûres et bien éprouvées, dont une longue expérience garantit le succès.

Un placard publicitaire se veut positif. Frère Jonathan-Amédée, Pierre Mourier, est présent à Istanbul, à cette date. A trente-trois ans, il est directeur-fondateur du collège Saint-Michel, sur la rive européenne d'Istanbul. Ensuite, pendant onze ans, de 1903 à 1914, il inspecte les écoles lasalliennes du Levant. Il recommande une application exacte de la *Conduite des écoles* pour l'enseignement du catéchisme, la fidélité à la réflexion³ du matin et au rappel⁴ de la présence de Dieu aux heures et aux demies, et la récitation⁵ des évangiles du dimanche. A titre anecdotique : le frère Jonathan ne tolère pas le tutoiement entre les élèves, et à plus forte raison des professeurs aux élèves.

Luc Ferry⁶ souligne la tendance, depuis les années 1960, de favoriser chez les élèves l'expression de soi, l'esprit critique, la spontanéité, l'innovation, aux dépens de la transmission des héritages, du respect des autorités, de la réceptivité, de la tradition. Le frère Jonathan ne se pose certainement pas de questions semblables. Mais, à l'aise avec la méthode socratique⁷ si commune chez les frères, il sait comment solliciter sans cesse l'élève pour qu'il sorte de lui-même ce qu'il a d'abord reçu du maître et des événements vécus. Une sorte de dialectique permanente entre le maître et l'élève, assure les avancées du disciple. Cette mise en principes de la pratique des frères n'est pas dans leurs habitudes. La réalité quotidienne est beaucoup plus humble. Elle s'exprime très bien dans une page de Poujoulat⁸. Pour lui, la perfection de l'enseignement primaire est réalisée par la *Conduite à l'usage*

¹ Moda est un quartier de Kadıköy, où se situe actuellement le collège Saint-Joseph d'Istanbul.

² Au XIX^e siècle, les établissements scolaires donnent ce nom à la notice de présentation du collège.

³ Tradition lasallienne d'adresser à la classe, avant le commencement de la première leçon, une petite réflexion morale tirée d'un fait récent ou d'une lecture. Elle dure trois minutes environ. Souvent, des anciens élèves turcs redisent tout le profit qu'ils ont tiré de ces réflexions matinales.

⁴ Autre tradition lasallienne consacrée par la formule. « Rappelons-nous que nous sommes en la sainte présence de Dieu » et une minute silencieuse de recueillement.

⁵ Un jour est venu, en fonction de l'évolution des effectifs de chrétiens dans les classes, où les élèves ont dû être séparés pendant ce temps.

⁶ Luc FERRY, *Lettre à tous ceux qui aiment l'école*, Paris, Odile Jacob, 2003. p. 45.

⁷ voir le chapitre 4, *infra*.

⁸ Poujoulat : *op. cit.* p. 66.



des écoles chrétiennes, qui est une reprise de la *Conduite des écoles*. Chaque article, chaque détail est le fruit d'une observation, d'une étude. Il en est ainsi des façons de parler à la classe, des silences, des attitudes, des ordres et du travail. Il en va de même pour la préparation, la conception des exercices, les moyens de se faire écouter, la bonne tenue des cahiers des élèves, la politesse, la propreté, l'émulation, et ainsi depuis l'arrivée à l'école jusqu'à la sortie. Les lasalliens sont tous formés à cette pédagogie interactive.

2. La vie dans l'école

La notion de communauté éducative est une trouvaille, lancée pour la première fois, en 1967, lors d'un congrès national des A.P.E.L.¹ Aujourd'hui, elle est porteuse d'un idéal, qui n'est pas, pour autant, toujours aisé à atteindre. La situation est tout autre lorsque les frères débarquent en Turquie. Ils multiplient peu à peu leurs établissements, à Izmir et à Istanbul, pour commencer. Pour ne pas parler des autres régions de l'Empire ottoman, ils essaient ensuite à Trabzon et à Erzurum, puis à Ankara, à Uşak et à Zonguldak. Quand ils commencent, ils sont les seuls enseignants dans l'école.

Leur population scolaire est d'abord européenne et levantine ; les minoritaires chrétiens et israélites ne tardent pas à être également attirés. Mais la langue la plus commune, employée alors entre les divers groupes orientaux, est la langue italienne². Certains voyageurs parlent plutôt d'un dialecte italien, propre aux îles et aux ports de la région ; même les frères savoyards ont sans doute besoin d'une première adaptation. Ils se trouvent en face d'élèves, dont le plus grand nombre ne comprend pas le premier mot de français. Les voyageurs des années 1880 commencent cependant à répéter que la langue française est devenue la langue la plus commune³, entre les divers groupes de la population. La complémentarité des efforts des lazaristes, les premiers arrivés, des sœurs de Saint-Vincent de Paul, appelées deux ans avant les frères, de ces derniers eux-mêmes et des écoles de l'Alliance israélite universelle a obtenu la suprématie de la langue française.

¹ Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre.

² Joëlle DALEGRE, *Greco et ottomans, 1453-1923*, Paris, L'Harmattan, 2002. Le chapitre 3, surtout, montre la présence de Venise, dans la région égéenne, au moyen âge.

³ Michel REVAH, *op. cit.*, p. 25 ; KESNIN-BEY, *Le mal d'Orient*, Paris, Marpon, 1887, p. 287, 295-298, 305 ; GRÉNTE Mgr, *Une mission dans le Levant*, Paris, Beauchesne, 1922, p. 240, 277, 279, 281.

Les frères, très vite, sentent le besoin d'enseigner les langues orientales. Dès lors, ils font appel à quelques adjoints locaux. Ces derniers, cependant jamais nombreux, sont libérés dès qu'un lasallien est apte à assurer lui-même le service. La situation change totalement, depuis la création de la république. Les matières enseignées en langue turque, se multiplient en même temps que le nombre de frères diminue.

La communauté éducative se limite à la communauté des frères. Il ne suffit pas d'avoir des maîtres diplômés et une bonne formation pédagogique, si l'ambiance de vie et de travail est quelconque ou même détestable. Cela est vrai pour tous les groupes humains. Et à cet égard, la personnalité du frère directeur revêt une importance primordiale.

Le frère visiteur donne âme à son district. Considéré par les religieux comme leur père, il est toujours attendu et accueilli avec joie. Aussi ses orientations et ses conseils, tant spirituels qu'éducatifs ou pédagogiques, sont-ils reçus avec déférence par ses inférieurs. Il assure le maintien de l'unité et renouvelle les ardeurs. A ce titre, le frère Hugonis¹ (fig. 18), Jean Hugon, forte personnalité, dur pour lui-même et exigeant en même temps que compréhensif pour les autres, marque durablement le district qu'il dirige de 1874 à 1901 en ce qui concerne la Turquie, et il laisse un souvenir inoubliable dans toutes les communautés de la région.

A sa suite, plusieurs directeurs laissent une empreinte par la richesse de leur personnalité. Le frère Honoré-Victor, Théodule Mettavant, marque fortement le collège Saint-Joseph d'Izmir, rue des Roses, pendant sa longue direction de 1905 à 1922, malgré l'interruption de la guerre. Il est secondé par les frères Giraud-François, Philothée-Jean², Xanthin-Léonard et Ildefonse-Rémi³, Pierre Delmas, professeur de mathématiques.

Le directeur crée et maintient un climat de travail soutenu, dans une ambiance de gaieté. Les frères répercutent dans les classes ce que le directeur impulse dans la communauté.

²⁰ *Notices nécrologiques*, 2d semestre 1901, p. 64-89 ; *BEC*, juillet 1908, p. 216-225 ; *BEC*, juillet 1913, p. 209-228.

² Futur assistant du frère supérieur.

³ *Notices nécrologiques*, n° 225, 1949, p. 244-251.

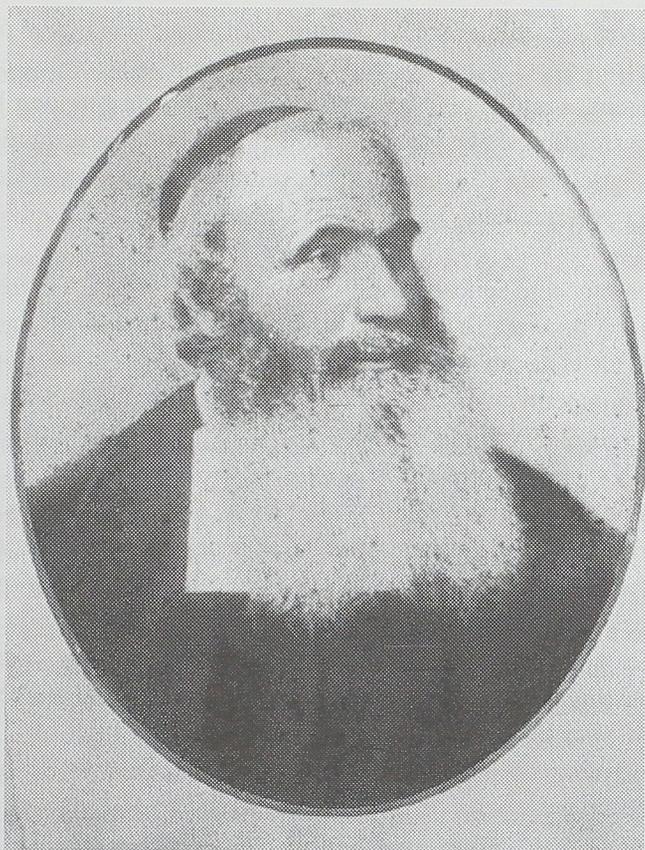


Fig. 18: Frère Hugonis, photo Gülmez, 1893.

Le frère Elisée-Cyrille¹, Noé Guibert, dirige le collège Saint-Jean-Baptiste, à Istanbul, de 1922 à 1926 seulement, car il quitte alors la Turquie pour des raisons de santé. Alors que le frère Honoré-Victor gouverne une communauté de trente-trois frères, le frère Elisée-Cyrille est à la tête de sept frères. Avec lui, on vit intensément la fraternité, la joie de vivre, le goût de travailler ensemble. Les élèves viennent avec empressement. En même temps, c'est la maison de l'accueil. Les frères des autres communautés aiment venir à « l'arche de Noé ».

Les frères vivent en communauté et ne connaissent pas les contraintes de la vie en famille. Ils jouissent ainsi d'une plus grande disponibilité bien que leur emploi du temps quotidien soit bien contraignant pourtant ! Ils imposent,

¹ *Nos défunts 1976* - Région France, p. 75-78.

à leurs élèves, un rythme soutenu de contrôles et de devoirs. Les prospectus des établissements et beaucoup de notices nécrologiques expliquent comment les élèves reçoivent un relevé de notes hebdomadaires, comment ils sont astreints à des examens mensuels qui sont l'occasion de révisions fréquentes, et à des examens trimestriels qui permettent d'évaluer le niveau d'assimilation de chacun.

Cette astreinte ne correspond pas beaucoup à la spontanéité de l'Oriental, davantage habitué à vivre dans le moment présent qu'à construire pour l'avenir. Et cependant, les frères parviennent à faire entrer leurs élèves dans cette dynamique contraignante de tous les instants. La notice du frère Ode-Gabriel¹, Frédéric Dajeau, est très explicite à ce sujet, particulièrement lorsqu'il débute dans la communauté du frère Elisée-Cyrille.

Dans cette école, dite plaisamment « l'Arche de Noé », tout manquait en fait de mobilier et de confort, mais non la joie, la bonne humeur et le dynamisme. La seule peine était de refuser les enfants, faute de bancs et de place. De ces débuts d'apostolat, F. Gabriel a pu écrire : « J'ai passé là une excellente année avec mes quarante petits élèves qui, au début, faisaient leurs devoirs à genoux sur le plancher et n'eurent des bancs qu'au bout de trois mois. J'ai été heureux au milieu de ces petits pauvres. La place était restreinte mais les cœurs nageaient dans la joie des enfants de Dieu. Il faut ajouter que F. Noé était là². »

Les frères de Turquie sont fidèles à l'utilisation des manuels composés dans leur congrégation, surtout dans les classes primaires. Mais il leur apparaît parfois nécessaire d'améliorer et d'adapter ce matériel à leur disposition. Les nouvelles parutions, à partir de 1907, sont annoncées dans le *Bulletin des Ecoles Chrétiennes*³. Il s'agit par exemple, du manuel de *Dactylographie rapide : méthode des dix doigts en sept leçons* Constantinople, 1911. Le *Bulletin* n'annonce pas la parution, en 1910, du *Système des mesures, poids et monnaies de l'Empire ottoman*[...], et du *Solutionnaire*, l'année suivante, composés par le frère Dosithée-Elie⁴, Jean Faulbecker. Ce Luxembourgeois appartient à la première promotion du scolasticat de Rhodes.

¹ *Nos défunts* 1976 - Région France, p. 145.

² *Ibidem*, p. 148.

³ *BEC* 1907, p. 258 ; 1908, p. 49 ; 1911, p. 149 ; 1913, p. 70.

⁴ *Notices nécrologiques*, n° 254, p. 164-166.



Mais le plus remarquable des producteurs de manuels est le frère Eustache-Louis, Louis Corn. Il n'a pas de notice nécrologique, parce qu'il a quitté la vie religieuse au début de la Première Guerre mondiale. Né dans le Lot, en 1875, il arrive au scolasticat de Rhodes en mars 1894. Il y étudie particulièrement la langue turque pendant deux ans, à la suite de quoi il reste sur place comme professeur, jusqu'en 1902. Son directeur succède, comme visiteur, au frère Hugonis, décédé en août 1901. Il le fait venir au collège Saint-Joseph d'Istanbul, pour y prendre la direction de l'enseignement de la langue turque.

A partir de 1904, ses publications d'ouvrage s'échelonnent jusqu'à la déclaration de guerre. La plupart de ces manuels sont perdus aujourd'hui. Ils sont connus par la publicité insérée à l'intérieur des derniers édités. Un journal local¹, le *Stamboul* du 17 octobre 1907 donne, en substance, cette appréciation à propos de la *Grammaire complète de la langue turque*, parue récemment : c'est un ouvrage que caractérisent la clarté, la précision d'exposition, la sobriété de détails et l'heureuse disposition des matières. Voici la liste complète des productions connues du frère Eustache-Louis., telle qu'insérée dans un des exemplaires les plus récents. L'auteur est désigné sous le sigle "F.E.L." :

1. *Tableaux de Lecture Turque : Série de dix tableaux (70 x 50) en gros caractères, pour premières leçons de lecture. (1904)*
2. *Leçons de Langue Turque. — Cours préparatoire. Petit syllabaire Turc-Français. (1904)*
3. *Leçons de Langue Turque. — Cours élémentaire. (1904)*
4. *Clé des Exercices du Cours élémentaire.*
5. *Lexique Turc-français et français-turc. Petit recueil de mots du langage usuel, extraits du Cours élémentaire, et rangés par ordre alphabétique avec prononciation figurée ; format de poche.*
6. *Grammaire Complète de la Langue Turque. Comprenant les trois éléments : Turc, Arabe, Persan.*
— *Questionnaire au bas de chaque page. — Cet ouvrage est divisé en deux parties pouvant se livrer séparément : La première embrasse toute la grammaire usuelle (Lexicologie et syntaxe). La seconde traite de la dérivation Arabe, des pluriels Arabes, des Composés persans. (1907)*
7. *Méthode d'écriture turque. Ecriture usuelle en cinq cahiers.*
8. *DEUX MILLE MOTS les plus usités de la langue Française (1912)*
9. *premier livre de lecture turque. (tout turc) (1910)*

¹ *BEC*, janvier 1908, p. 49.



Dans un courrier, daté du 4 juin 1913, à son imprimeur Der Nercessian, dont l'imprimerie vient d'être détruite par un incendie, frère Eustache énumère ce qu'il a placé en dépôt chez lui, et qui a été détruit en même temps : 20 rames papier blanc, — 10 000 couvertures couleur pour cahiers, — 64 clichés zinéogravure, — 1 cliché couverture-composition, — 1 matériel réglage et encadrements pour 16 pages, sur commande. Est-ce un nouveau manuel, mort avant de naître ? Evidemment, frère Eustache-Louis enseigne la langue ottomane, c'est-à-dire l'ancienne langue turque, écrite en caractères arabes et dont le vocabulaire emprunte beaucoup aux langues persane et arabe. Un Arabe peut lire le turc ottoman, seulement, il ne comprend pas.

Le frère Jérémie-Laurent¹, Louis Michel, mathématicien qualifié, compose deux ouvrages qui sont édités en France :

Cours de Cosmographie, Paris, Librairie Générale de l'Enseignement Libre, 1927.

Problèmes de Mécanique, par une réunion de professeurs, Paris, Librairie Générale de l'Enseignement Libre, 1929.

Ce dernier est le solutionnaire au *Cours de Mécanique*, répertorié au même numéro, chez l'éditeur. Le livre de cours est-il également du frère Jérémie-Laurent ? Cela reste à démontrer.

Comme dans les classes lasalliennes de France, le bruit du « signal », objet en buis beaucoup utilisé par les frères pour économiser l'usage de la parole, se fait entendre dans les classes de Turquie. Le son produit sèchement par ce petit instrument vaut au frère Polycarpe-Michel², Joannès Lépine, le surnom de *Tactac*³ !

3. L'émulation :

Le vade-mecum *Leçons de Pédagogie* que le frère Xanthin-Léonard remet à chaque scolastique, aborde la question de l'émulation, composante indispensable d'une pédagogie de la réussite. Mais l'auteur inclut les deux leçons qu'il y consacre, dans une perspective plus large, celle de la discipline,

¹ *Nos défunts 1969* - Assistance française, p. 203-206.

² *Nos défunts 1974* - Région France, p. 82-86.

³ D'après une relation orale.

selon l'ordre suivant : organisation disciplinaire : autorité morale ; la discipline préventive : le règlement ; la surveillance ; l'émulation ; l'émulation (suite) ; la discipline répressive : punitions ; punitions (suite).

L'auteur donne une définition de l'émulation dans deux leçons. L'émulation est le désir légitime d'initier, d'égaliser ou de surpasser ses semblables en des actes bons, ou bien, l'émulation est le fruit de l'effort récompensé. La première définition est celle d'un adulte qui réfléchit. La seconde est celle que comprend l'enfant. Les frères de Turquie la concrétisent par une distribution, au quotidien, de « bons points » ou d'« espérances », que les élèves comptabilisent eux-mêmes, comme ils le font pour leur argent de poche, avec la perspective de monnayer bientôt leur petit capital contre une récompense qui leur est proposée. Ce mode d'émulation fonctionne principalement avec les plus jeunes. A la suite des divers contrôles effectués en classe, le frère directeur remet à chaque élève, en classe, le billet hebdomadaire ou le carnet de notes. A la fin du mois, il procède de même, mais dans un rassemblement de plusieurs classes pour donner davantage de solennité à cette remise de notes. A la fin du trimestre, toute la division ou tout l'établissement se rassemble pour une proclamation publique des résultats. A cette occasion, la séance peut être rehaussée par des chants, des déclamations, des morceaux de musique joués par l'orchestre, et même par des sketches ou de petites pièces de théâtre. A la fin de l'année, se déroule la traditionnelle remise des prix, rehaussée pendant près d'un demi-siècle, c'est-à-dire de 1875 à 1923, par la présence d'un officiel de l'ambassade de France ou du consulat de France local. Certains ajoutent une exposition¹ des meilleurs travaux d'élèves, en fin d'année. Cette institution, particulièrement bien adaptée aux mentalités orientales, aide les élèves à mieux s'évaluer et les pousse à l'effort, vers un but concret et proche. Le système peut, avec le temps, devenir plus raffiné. Les prospectus en expliquent alors les modalités. Une large place est donnée aux procédés stimulant travail et bonne conduite. De la sorte, les moyens répressifs existent, mais ils concernent seulement un petit nombre d'élèves.

A quand remonte le « Bon Point » ? C. D. Féraud², instituteur laïque du Calvados, en 1846, en est chaudement partisan, et l'utilise. Il est même partisan d'une remise des prix trimestrielle. Félix Pécaut³, professeur à l'École Normale Supérieure de Fontenay-aux-Roses, vers 1885-1900, est aussi

¹ frère Nob-de-la-Croix, Justin Nugé, *Notices nécrologiques*, n° 104, 1924, p. 44.

² C.D. Féraud, *op. cit.*, p. 91.

³ Félix Pécaut, *Quinze ans d'Éducation*, Paris, Delagrave, 1932, p. 294.

favorable à l'usage de l'émulation si le procédé motive l'enfant à être, et non à paraître. Il reste critique à l'égard du Bon Point, devenu monnaie d'échange permettant de racheter un acte d'indiscipline, si le procédé pousse l'élève à se laisser aller parce qu'il a les moyens d'acheter l'oubli de son inconduite¹. A la fin du XIX^e siècle, J. J. Rousseau a une influence énorme en éducation. Il est même le créateur de la pédagogie moderne. C'est sans doute ce qui pousse une inspectrice à refuser toutes les récompenses : l'enfant est fondamentalement bon, il doit pouvoir juger par lui-même comment bien se conduire et travailler.

Cette tendance se maintient jusqu'à la Grande Guerre. Raymond Thamin² se plaint, comme étant le signe d'un renoncement à l'effort, des conséquences néfastes de la suppression du "Concours général". Il ajoute que le ministère de l'instruction publique propose de lui substituer l'émulation avec soi-même, par le support des courbes de progrès individuels. A son sens, le ministère fait un amalgame d'erreurs et de généreuses illusions, en face de nobles principes et d'une part de vérité utile.

Les frères se sentent plus proches de Raymond Thamin que de Rousseau. Philippe Ariès souligne expressément l'importance de la conception lasallienne :

Cet intérêt que Rousseau porte à l'enfant ne lui est pas seulement dicté par ses idées personnelles sur la nature. L'Emile n'aurait pas remporté son grand succès de mode si le sujet n'était pas déjà familier, l'opinion déjà préparée. D'ailleurs, on ne lit avec plaisir que ce dont on est déjà convaincu. Or, on s'intéressait à l'enfant, on le découvrait avec enthousiasme ; et dans cette explosion sentimentale, il faut voir l'aboutissement d'idées déjà anciennes : au début du XVIII^e siècle, saint Jean-Baptiste de La Salle, un chanoine de Reims, fondait les Frères des Ecoles Chrétiennes, c'est peut-être lui le précurseur, plus que Rousseau ; et le fondateur des Frères Ignorantins n'est sans doute pas, pas plus que Rousseau, un novateur. Il manifeste, lui aussi, l'intérêt qu'une société nouvelle prend à l'enfant, la société des villes qui commencent alors leur grande crise de croissance³.

¹ Félix Pécaut, *op. cit.*, p. 150-151.

² Raymond THAMIN, "La réforme de l'enseignement", *Revue des Deux Mondes*, 15 juin 1921, p. 844.

³ Philippe Ariès, *Histoire des populations françaises*, Seuil, 1971 - 1^{ère} édition 1946, p. 324.



Dans la fidélité à leur tradition, les frères du Levant créent des diplômes d'établissement, à la fois pour motiver les grands élèves et pour garantir le niveau de qualification intellectuelle auquel ceux-ci peuvent prétendre. A Istanbul, le diplôme est inauguré en 1887. Plus tard, les élèves sont présentés à la commission du baccalauréat lorsque celle-ci est constituée, par les soins de l'ambassade de France. Cela ne s'est pas produit dès la création du baccalauréat moderne, en 1891. Pourquoi ? Manque d'intérêt ? Après la réforme générale des baccalauréats, en 1902, le nouveau directeur du collège Saint-Joseph décide d'y préparer ses élèves. Les premiers élèves sont présentés à la session de 1905.

4. Quelques autres aspects de l'éducation données aux élèves :

Le maître lasallien passe presque tout son temps, en classe, à enseigner les matières du programme. Dès l'origine de la congrégation, le frère associe étroitement son souci d'éduquer l'élève à celui de lui assurer l'instruction qui va lui permettre de faire vivre sa future famille. Le disciple du chanoine La Salle construit un homme. Pour y parvenir, l'humanisme et le christianisme sont intimement associés. La famille éduque le petit d'homme, au jour le jour, par petites touches successives. L'école lasallienne agit de même, en ajoutant cependant une formation intellectuelle et un apprentissage. Les notices nécrologiques évoquent toujours ce souci du frère de faire grandir ses élèves, et apprécient son degré de réussite.

La formation intellectuelle du jeune chrétien passe essentiellement par la demi-heure quotidienne de catéchisme. Le *vade-mecum* du frère Léonard consacre cinq leçons à la pédagogie de la leçon d'instruction religieuse. Un petit détail marque la différence entre cette leçon et les autres leçons de la journée. La dernière ligne de la 61^e leçon précise la préparation immédiate : veiller d'abord à ce que la classe soit nettoyée et aérée ; ensuite, respecter l'exactitude pour commencer. Cette leçon s'adresse à l'intelligence, mais aussi au cœur.

La réflexion matinale s'adresse avant tout au cœur. Elle est une exhortation de deux ou trois minutes qui aide à bien lancer la journée. Un auteur¹, qui est peut-être un ancien frère des écoles chrétiennes, qualifie la réflexion matinale d'"admirable instrument pour forger les âmes". Le frère

35 Firmin COUNORT, *La surveillance des enfants dans les écoles et les familles*, Guise, chez l'auteur, 1896, p. 32.

Philarète-Georges¹, Georges Artoux, y est fidèle, à Istanbul, jusqu'à la fin de sa carrière.

La prière, traditionnelle à différents moments de la journée, concourt également à éduquer le cœur. A partir de 1900, avec le flux plus important des élèves musulmans, il n'est plus possible de garder tous les élèves ensemble pendant la leçon d'instruction religieuse. Peu à peu s'instaure l'habitude de les regrouper selon leur religion. Aux chrétiens ensemble, ou aux seuls catholiques, selon le cas, le frère donne la leçon de catéchisme. Pendant ce temps, un autre frère donne une leçon de morale au second groupe. Des fascicules sont préparés à cette fin. Il existe aussi un livre manuscrit, et polycopié à la pierre humide, de cent quatre-vingt-quinze pages. Il manque la page de garde pour en connaître le titre exact et peut-être l'auteur. Le frère Omer-Edouard², Victor Descours, présent à l'école Saint-Jean-Baptiste, à Istanbul, de 1922 à 1930, en a fait un grand usage.

Quant au livre de catéchisme, à partir de 1900, celui du diocèse de Paris (1903, 1921, 1937) semble avoir la préférence. Au XIX^e, il faut davantage tenir compte de la langue la plus commune à l'enfant. Parfois, l'évêque intervient dans ce sens, tel celui d'Izmir³, qui exige que le catéchisme soit expliqué en grec, aux enfants qui se préparent à faire leur première communion. Un curieux livre⁴ de catéchisme, bilingue français-turc, dans lequel la langue turque est imprimée en caractères arméniens au lieu des caractères arabes, que ne lisent sans doute pas les enfants, est édité par un prêtre de la mission, pour se mettre à la portée des enfants.

Les élèves catholiques, peu à peu, sont sollicités davantage. De plus en plus, avec l'afflux des orthodoxes, des israélites, puis des musulmans, ils deviennent minoritaires dans les écoles catholiques françaises. Suivant les circonstances et leur âge, ils sont invités à entrer dans des congrégations ou archiconfréries ou autres groupes de piété, dans lesquels il leur est proposé des temps de réunion et de prière. Ces temps collectifs sont prolongés par des pratiques personnelles, qui les sollicitent à une vie plus profondément chrétienne et généreuse. L'organisme le plus répandu est la congrégation de la très sainte Vierge. Elle s'adresse aux grands élèves. Le nombre des membres varie selon les écoles et les animateurs. Les cahiers du collège Saint-Michel,

¹ *Nos défunts* 1975, Région France, p. 164.

² *Notices nécrologiques*, n° 217, 1948, p. 135.

³ Notice du frère Vérule, *notices* 2d semestre 1912, p. 19.

⁴ *Catéchisme français-turc*, par un Prêtre de la Mission des Lazaristes, Constantinople, 1884. 277 pages.

au début du dernier siècle donne des listes de vingt à trente participants, dans l'année. Les statuts de cette congrégation ont été imprimés à Constantinople en 1896 ou en 1906. Ce sont des fascicules de vingt-cinq ou vingt-huit pages, qui expliquent son but, sa composition, son fonctionnement. Ils sont approuvés par l'évêque de Constantinople.

A travers les notices nécrologiques apparaissent d'autres organismes variés : les enfants de chœur, l'archiconfrérie du très saint Enfant-Jésus, la croisade eucharistique, la Garde d'honneur du Sacré-Cœur. Mais les registres ont disparu. Ces associations spirituelles s'adressent aux jeunes élèves, de préférence. Le collège Saint-Joseph d'Istanbul voit confirmer son adhésion à ce mouvement, à la date du 12 février 1923. Mais le Chanoine qui rédige le diplôme d'adhésion, à Bourg-en-Bresse, siège de l'association, désigne l'évêque latin d'Istanbul sous le titre de « Patriarche de Constantinople » ! Il ignore que ce titre est réservé à l'évêque Grec orthodoxe, tandis que l'évêque latin est « délégué apostolique » du Vicariat apostolique d'Istanbul. Le *Bulletin des écoles chrétiennes*¹ informe que, depuis trois ans, les congréganistes de la très sainte Vierge du collège Saint-Joseph d'Izmir visitent parfois l'asile des Petites Sœurs des Pauvres de la ville, pour offrir, avec leur ardeur juvénile, des gâteries à la trentaine de vieillards que gardent les sœurs. A l'occasion, ces jeunes assurent le service d'un dîner ; organisés en deux escouades, ils permutent au milieu du repas.

Les frères parviennent lentement à prendre pied en Turquie. Ils y apportent leurs habitudes d'horaire, leur tenue traditionnelle. Fidèles à la gratuité de leur enseignement, ils souffrent beaucoup de difficultés financières, mais ils ne se découragent pas pour autant, conscients qu'une telle œuvre éducatrice ne se crée pas dans la facilité. Ils montrent que les traditions pédagogiques et éducatives de leur Institut peuvent s'intégrer dans leur nouveau pays d'adoption, même si les circonstances les obligent à des adaptations imprévues, comme la coopération avec des collègues civils, de plus en plus nombreux. Ils savent également s'outiller en produisant leurs propres manuels et ne se laissent pas porter par des courants éducatifs qu'ils ne jugent pas fidèles à la finalité de leur mission. Enfin, ils accueillent tous les élèves dans leurs spécificités, sans oublier qu'ils ont des obligations particulières à l'égard de leurs élèves catholiques.

¹ *B.E.C.*, juillet 1912, p. 307.

au début du dernier siècle de nos jours, des listes de vingt à trente paroisses dans l'année. Les statuts de cette congrégation ont été imprimés à Constantinople en 1896 et en 1906. Ce sont des livres de vingt-cinq ou vingt-huit pages, qui expliquent son but, sa composition, son fonctionnement. Ils sont approuvés par l'évêque de Constantinople.

A travers les années, les écoles chrétiennes ont subi de nombreuses transformations. Les catholiques de France, par exemple, ont été très actifs dans la croisade catholique de Grèce. Ils ont fondé de nombreuses écoles, mais les registres en étaient très rares. Ces écoles ont été abandonnées par les Grecs, de préférence. Les collèges de la congrégation de la Sainte Vierge ont été abandonnés à la fin du dix-neuvième siècle. Les écoles de la congrégation de la Sainte Vierge ont été abandonnées à la fin du dix-neuvième siècle. Les écoles de la congrégation de la Sainte Vierge ont été abandonnées à la fin du dix-neuvième siècle.

PARTIE III

LES PRÉFES PATRIE LA FRANÇAIS ET LA TURQUIE

Les préfes des écoles chrétiennes ont été très actifs dans la croisade catholique de Grèce. Ils ont fondé de nombreuses écoles, mais les registres en étaient très rares. Ces écoles ont été abandonnées par les Grecs, de préférence. Les collèges de la congrégation de la Sainte Vierge ont été abandonnés à la fin du dix-neuvième siècle. Les écoles de la congrégation de la Sainte Vierge ont été abandonnées à la fin du dix-neuvième siècle. Les écoles de la congrégation de la Sainte Vierge ont été abandonnées à la fin du dix-neuvième siècle.

1. L.C. tome III, p. 27.



LES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES, IMMERGÉS DANS LE PROCHE-ORIENT

Dans les années 1840, des hommes s'arrachent à la Savoie, à l'Aveyron et au Tarn. Les frères des écoles chrétiennes essaient, à cette époque, de se faire une idée de Cayenne et de l'île Bourbon dont ils ont quelques nouvelles par les circulaires du frère Supérieur¹. Certains lecteurs sont du nombre de ceux qui se sont proposés, ou bien, tout simplement, ils connaissent l'un ou l'autre des confrères, partis en mission.

Mais qu'en est-il de la Turquie ? Lequel de ces paysans a eu l'occasion de se documenter sur cet Orient inconnu ? Comment se rend-on dans ces régions ? Comment y vit-on ? Avec quelle langue peut-on communiquer ? Qui sont ces chrétiens différents d'eux, que les frères rencontrent ? Quels liens peut-on conserver avec l'extérieur ? Comment nos écoles peuvent-elles tenir et se développer ?

1. La préparation du voyage

Il n'existe pas de guide touristique, pour les frères du premier voyage, en 1841. Peut-être sont-ils venus sur un voilier². Sur un tel navire, au gré des caprices du vent et des escales assez nombreuses, le voyage peut demander six semaines³. Le « François 1^{er} » est le premier vapeur à se risquer en Méditerranée. Il le fait après 1833, lors d'une croisière expérimentale⁴. La première ligne Marseille-Syra-Constantinople de la Poste française, débute en 1837⁵. A la fin de la décennie, les premiers vapeurs commencent à concurrencer la voile. En 1845, dix-huit paquebots de l'Etat sont employés au

¹ Circulaire n° 9, du 18 février 1824 ; C. n° 34, du 9 mai 1827 ; C. n° 115, du 15 février 1841.

² La circulaire du 1^{er} juillet 1841, qui rend compte de l'arrivée des frères à Smyrne, le précise peut-être.

³ Philip MANSEL, *Constantinople, la ville que désirait tout le monde*, Paris, Seuil, 1997, p. 273.

⁴ Jean-Claude BERCHEZ, *Le voyage en Orient*, Paris, Laffont, 1985, p. 5.

⁵ Jacques THOBIE, *Intérêts et impérialisme français dans l'empire ottoman (1895-1914)*, Paris, Sorbonne, 1977, p. 35.

service du Levant¹. Dès lors, le voyage dure une semaine. Un progrès supplémentaire, plus récent, permet de faire le voyage en cinq jours. Il est bientôt possible d'organiser le premier contact avec l'Empire ottoman, grâce au guide Joanne, l'ancêtre du guide bleu.

L'édition de 1861 s'intitule *Itinéraire de l'Orient*². La présentation des généralités pour la Turquie s'étale sur soixante-sept pages. Les pages concernant l'organisation de la Turquie moderne présentent le gouvernement, les divisions administratives, la religion, les voies de communication, les Postes, l'Instruction publique, les statistiques, la famille turque. Il présente³ les compagnies de navires à vapeur. Quatre sociétés de navigation se font concurrence : la Compagnie ottomane, celle des Messageries impériales françaises, la Compagnie anglaise péninsulaire et orientale, et le Lloyd autrichien. Le nombre des navires à voile, variable d'une année à l'autre, est encore considérable. La Compagnie des Messageries maritimes impériales exige que les passeports soient déposés quatre heures avant le départ. Le voyageur solde seulement le montant du visa. Avant la Grande Guerre, la voie la plus rapide pour se rendre en Turquie est le chemin de fer⁴. "L'Orient-Express" débute en 1890⁵. Il fait le trajet quatre fois par semaine et le "Train conventionnel", tous les jours⁶. A l'intérieur du pays, le chemin de fer se met en place peu à peu, à partir de 1870. La ligne Istanbul-İzmit fonctionne en 1873. En 1892, elle atteint Ankara. En 1911, le frère Olivier paie quarante-six francs soixante-cinq centimes, son billet de train pour Ankara⁷. Quelques années plus tard, le voyage en train d'Istanbul à İzmir est possible, mais il demande beaucoup de temps.

Il est difficile d'établir, pour le XIX^e siècle, le total de la population de l'Asie Mineure. Tout d'abord, les recensements ne se pratiquent pas. Ensuite, les différentes minorités déclarent des chiffres différents, selon les intérêts à défendre. Les almanachs Hachette successifs, après 1900, laissent penser que la population totale peut s'évaluer autour de douze millions d'habitants. Pour s'en tenir à la ville d'Istanbul, sa population est estimée à 600 000 habitants, en

¹ Xavier MARMIER, *De Constantinople au Caire (1845-1846)*, Paris, Lecoffre, 1887, p. 4.

² Adolphe JOANNE et Emile ISAMBERT : *Itinéraire descriptif, historique et archéologique de l'Orient*, Paris, Hachette, 1861, 564 pages, 11 cartes et 19 plans.

³ *Ibidem*, p. 307.

⁴ Henri ZELlich : *Guide du voyageur en Orient*, Constantinople, 1920, p. 39.

⁵ Jean-Claude BERCHET, *op. cit.*, p. 6. Anonyme, *Images d'Empire*, Istanbul, Osmanlı Bankası, 1993, p. 201, donne la date de 1889.

⁶ Henri Zellich, *op. cit.*, p. 39.

⁷ *Cahier de caisse du district*, 15.10.1911. 1 Ltq = 22 f 74. Archives Maison-mère, Rome.

1863¹, et à 699 602, au recensement du 28 octobre 1927². Mais elle est évaluée à un million, avant la Première Guerre mondiale. En 1923, les Grecs hellènes partent, à la suite d'un accord bilatéral, signé au traité de Lausanne. Le nombre des Européens a aussi diminué. La population de 1863 se répartit entre 350 000 musulmans, 140 000 Grecs, 70 000 arméniens, 30 000 Juifs et 10 000 Francs (fig. 19).

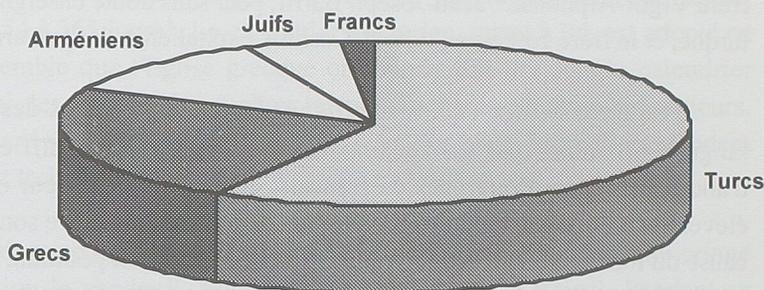


Fig. 19 : Population d'Istanbul en 1863.

Les premiers frères prennent en charge les élèves que leur confient les lazaristes. Ce sont essentiellement des "Francs". Mais il se trouve sans doute parmi eux déjà quelques Arméniens et quelques Grecs. Les nouveaux maîtres s'inquiètent de s'initier à la langue parlée des enfants et de leurs parents. Il n'existe pas de librairie offrant un choix d'ouvrages de base, mais des manuels s'éditent progressivement (fig.20).

| | | | |
|-------------------|--|----------------|------|
| | abrégé de gram. Turq. Coll. Royal de Bébek | Constantinople | 1846 |
| A. E. (lazariste) | dictionnaire français et grec moderne et vulg | " | 1849 |
| N. M. (lazariste) | méthode pour [...] la langue turque | " | 1891 |
| YOUSOUFR. | gram. Compl. De la langue ottomane | " | 1892 |
| N. M. (lazariste) | méthode [...] le grec moderne | " | 1895 |
| MURAT N. (laz.) | dictionnaire français-turc | " | 1901 |
| MURAT N. (laz.) | dictionnaire français- turc-allemand | " | 1910 |
| TEVFIK Osman | leçons pratiques d'orth. Et de gram. Turques | Istanbul | |

Fig. 20 : Manuels de langue Turque

¹ MALTE-BRUN, *Géographie universelle*, Paris, Furne, 1863, tome IV, p. 671.

² Revue *Missions des Augustins de l'Assomption*, janvier 1928, p. 221.

Les auteurs sont surtout des prêtres de la mission. Les nouveaux maîtres, chacun selon ses dons, s'initient en tendant l'oreille et en se risquant à parler. Certains acquièrent rapidement une pratique suffisante de l'une ou l'autre langue pour communiquer commodément. Ils peuvent même la maîtriser suffisamment jusqu'à pouvoir l'enseigner. Une lettre du frère Siméon-Marie¹, Joseph Eman², directeur de l'école d'Erzurum, explique que le frère Vigor-Alphonse³, Jean-Joseph Barril, peut sans doute enseigner la langue turque, et le frère Josceran-Aubin⁴, Casimir Espitalier, la langue arménienne.

Le *Bulletin des écoles chrétiennes*⁵ signale, au sujet des études des langues orientales par les scolastiques de Rhodes, deux difficultés. C'est d'abord l'absence d'ouvrages en français, et, s'ils existent, leur coût est très élevé. Ou bien, seulement des professeurs de tout second ordre sont engagés, à cause du montant élevé de la rémunération des leçons. Et pourtant, le supérieur général⁶ rappelle la nécessité pour les frères, et en tout lieu, de s'appliquer à l'étude des langues. Il donne plusieurs raisons qui s'expliquent par la date à laquelle il manifeste son insistance : cette connaissance des langues s'impose dans l'exercice de notre apostolat ; elle devient nécessaire, au moment de la dispersion des frères de France, pour faciliter les relations entre les diverses régions de l'Institut ; elle conditionne l'avenir de nos grandes assemblées. Le témoignage oral de plusieurs vétérans, décédés ces vingt dernières années, laisse deviner une résistance de certains supérieurs, entre les deux guerres mondiales, à l'égard des jeunes frères se mettant à étudier la langue turque ou la langue bulgare. Ces témoins n'ont pas su dire pourquoi.

La monnaie également est un dépaysement. Le livre du frère Dosithée-Elie, publié en 1910, permet de se faire une idée précise de la monnaie ottomane : elle est tout en métal or, argent et cuivre. En 1868, la livre turque vaut vingt-trois francs. En 1930, elle est tombée à dix francs. Elle est remontée à vingt francs en 1938, à cent francs en 1949. Mais en 1983, un franc vaut vingt-six livres turques, et aujourd'hui, un euro s'échange contre un million six cent cinquante mille livres turques. Ces données ont été calculées à partir de cahiers de compte de différentes périodes. L'inversion de la parité se confirme dans la période anarchique des années 70, et la disparité s'accélère avec l'inflation galopante qui débute en 1985.

¹ AMG Rome, dossier *Erzurum*, chemise 1.

² *Notices nécrologiques*, n° 153, 1935, p. 182.

³ *Notices nécrologiques*, n° 238, 1953, p. 29.

⁴ *Notices nécrologique*, n° 438, 1889, p. 147.

⁵ *B.E.C.* 1907, p. 163.

⁶ *C.* n° 135, du 29 juin 1905, p. 71.

Le calendrier présente des complexités particulières. Les Turcs utilisent deux calendriers qui suivent le cycle lunaire. Le premier, partant de la date de l'Hégire, c'est-à-dire de la fuite du Prophète de la Mecque vers Médine, fonctionne avec une année de 354 jours, répartis entre douze mois qui se succèdent alternativement, de trente et de vingt-neuf jours. C'est le calendrier religieux. Le calendrier civil a suivi le fonctionnement précédent jusqu'en 1839, année où le sultan a adopté le calendrier julien. Dès lors, l'année est passée de 354 à 365 jours¹. Le calendrier grégorien, quant à lui, est adopté en 1924². Il semble que l'Eglise grecque orthodoxe suit toujours le calendrier julien. Ainsi, les frères doivent gérer le calendrier selon leurs interlocuteurs. Pour faciliter le repère des équivalences, les calendriers journaliers donnent couramment trois dates.

A l'époque de l'empire, certains musulmans prennent un congé hebdomadaire, le vendredi. Mais tous ne cessent pas le travail. Pendant ce temps, celui des Juifs se déroule le samedi, et les chrétiens chôment le dimanche. Les informations manquent pour préciser les incidences de ces divers calendriers sur l'assiduité scolaire. A partir du mois de février 1924, le repos hebdomadaire est fixé pour tous au vendredi³. Mais en 1934, à l'initiative de la Chambre de commerce turque et des députés d'Istanbul, l'Assemblée nationale d'Ankara vote le congé hebdomadaire du dimanche. Avant la république, le jour de vingt-quatre heures commence au coucher du soleil. Il existe des montres à deux cadrans : un côté donne l'heure turque, l'autre donne l'heure franque⁴.

Après 1870, les maisons se construisent de plus en plus en pierre. Jusque vers 1920, les incendies ne cessent de ravager les quartiers les uns après les autres. Les frères en ont été victimes pour la première fois, à İzmir, le 4 septembre 1845⁵. A Istanbul⁶, ils se succèdent, nombreux : en 1854, le 9.12.1856, en 1857. L'incendie du 13 septembre 1922, emporte une grande partie des archives des frères, en détruisant le collège Saint-Joseph d'İzmir,

¹ d'après une lettre du Père PIE, curé à Samsun, sur la mer Noire, et datée du 10 février 1947.

² Revue *Notre Histoire*, n° 171-172, nov-déc. 1999, p. 42.

³ Jean MELIA, *Mustapha-Kémal ou la Rénovation de la Turquie*, Paris, Eugène Fasquelle, 1929, p. 146.

⁴ M. J. DUCKERTS, *Turquie d'Asie, compte rendu d'une exploration commerciale*, Bruxelles, 1904, p. 34.

⁵ Stéphane YERASIMOS, *Colloque d'Istanbul, à la faculté d'architecture Mimar Sinan*, les 27-28 novembre 1995. p. 117.

⁶ Stéphane YERASIMOS, *op. cit.* p. 120.



2. L'organisation du système éducatif de l'Empire ottoman :

Le guide *Itinéraire de l'Orient*¹ donne une image de la situation scolaire dans l'empire, une vingtaine d'années après l'arrivée des frères et des sœurs de la charité, et la promulgation de la Charte de Gülhane. Il distingue d'abord les établissements musulmans, composés d'écoles primaires, essentiellement coraniques ; un enseignement secondaire qui instruit de huit à neuf cents jeunes gens, au total ; un enseignement supérieur, encore en projet, hormis quelques grandes écoles dont celle de médecine qui, seule, reçoit des étudiants sans distinction de religion, où l'enseignement est donné en français et est assuré uniquement par des professeurs européens.

Les écoles primaires, du système grec, se limitent à l'exercice de la lecture. L'enseignement secondaire manque de solidité, faute de directeurs et de professeurs bien formés. L'enseignement supérieur est représenté par deux séminaires à Istanbul. Chez les arméniens, chaque paroisse a son école primaire. Deux écoles secondaires regroupent sept à huit cents élèves, auxquels on enseigne un peu d'histoire, de mathématiques et de géographie. Les enfants riches profitent de précepteurs étrangers. C'est sans doute ce qui explique la présence d'un assez grand nombre de savants et de littérateurs arméniens, dans l'empire. Les écoles arméniennes-unies disposent, à Istanbul, de sept écoles primaires et de deux pensions de jeunes filles. Curieusement, le guide ne cite pas les deux congrégations arméniennes enseignantes masculine et féminine, toujours présentes dans la ville.

Les écoles européennes, en 1861, sont dirigées par les trois congrégations religieuses déjà connues. Le guide précise que les frères de la doctrine chrétienne² enseignent six cents élèves, à Istanbul, dans leurs deux établissements de Péra et de Galata. Le frère Imbert-Stanislas³ en indique sept cents, pour 1857 où s'est ouverte une école pour les arméniens catholiques, avec trois classes. Mais cette école Saint-Paul s'est fermée trois ans plus tard. Cela permet de vérifier que le Guide est bien documenté.

¹ Adolphe JOANNE, *op. cit.* p. 308-310.

² Appellation fréquente pour désigner les frères des écoles chrétiennes

³ frère Imbert-Stanislas, *Histoire des débuts de l'apostolat des frères au Levant (Turquie) 1841-1870*, inédit, p. 49.



Les écoles israélites donnent une instruction purement élémentaire. Les Juifs forment la partie la plus ignorante et la plus misérable de la population. Mais, en 1860, se fonde à Paris *l'Alliance israélite universelle*¹. A partir de 1867, en commençant par Edirne², elle ouvre des écoles et élève le niveau culturel de sa clientèle, en utilisant la langue française dans son enseignement. Par la suite, des enfants juifs se présentent nombreux dans certaines écoles lasalliennes.

Joseph Burnichon³ fait le point, à Istanbul, en 1902. Un auteur anonyme⁴ continue en 1912. L'enseignement musulman n'a guère évolué. Toutefois, le lycée de Galatasaray a ouvert ses portes en 1868, en coopération avec le gouvernement français. C'est le seul établissement secondaire existant pour les musulmans. Mais, en face, le développement est plutôt spectaculaire, chez les Grecs et les arméniens. L'Alliance israélite multiplie ses établissements. Sept pays étrangers ont des établissements scolaires dans la capitale. En 1912, le collège Saint-Joseph d'Istanbul accueille plus de deux cents musulmans. Depuis la révolution de 1908, un vent de plus grande liberté souffle et les élèves se pressent dans les établissements étrangers pour y apprendre les langues et avoir accès à la culture occidentale.

3. Le développement des écoles des frères des écoles chrétiennes

La liste⁵ de tous les établissements lasalliens en Turquie présente un ensemble de quarante écoles et collèges, mais la durée d'existence en est très variable. Le tableau précise les effectifs des établissements en fonctionnement aux dates indiquées. Les effectifs en italique sont inclus dans les totaux en caractères gras. Salonique, Chio et Rhodes sont ajoutées au tableau parce qu'elles appartiennent à l'Empire ottoman jusqu'à la Grande Guerre et compte tenu de leur proximité des frontières actuelles de la Turquie. İskenderun figure également parce qu'elle appartient à la Turquie actuelle, mais cette école, ouverte de 1912 à 1939, n'a jamais dépendu du district de Turquie. Les effectifs de 1931 sont ceux que donnent les états jaunes.

¹ Aron Rodrigue, *De l'instruction à l'émancipation, 1860-1939*, Paris, Calmann-Lévy, 1989, p. 15.

² Aron Rodrigue, *op. cit.* p. 29.

³ Joseph BURNICHON, « Aux rives du Bosphore », *Les ETUDES*, 5 janvier 1903, p. 5-23.

⁴ Anonyme, « L'Instruction publique en Turquie - hier et aujourd'hui », *Les ETUDES*, 20 février 1912, p. 449-480.

⁵ Consulter en annexe 8 A.

Les frères débutent difficilement, surtout à cause des conditions matérielles et financières dans lesquelles ils se débattent. Quelques dates aident à suivre l'évolution des effectifs pendant les cent soixante ans d'existence jusqu'à ce jour. En 1842¹, les écoles lasalliennes accueillent 250 élèves à Istanbul, et 300 à İzmir. Max Roche signale la présence de quelques orthodoxes et de quelques protestants, parmi les élèves d'İzmir. En 1857², à Istanbul, les élèves sont au nombre de 700, tous catholiques, sauf vingt-quatre orthodoxes et, à İzmir, ils sont 520, dont quatre musulmans.

En 1912, Maurice Pernet³ totalise 1396 élèves à Istanbul, dans les établissements des frères, mais il oublie les 154 élèves de l'externat Saint-Louis⁴, les 220 élèves environ de l'école Saint-Pierre⁵ et les 371 élèves de l'école Saint-Jean-Baptiste⁶. Il en totalise 1045 pour İzmir⁷, et 318 pour l'Anatolie⁸, en oubliant, dans ce dernier total, les 155 élèves du collège de Trabzon⁹. En 1931, l'année où la loi 222, concernant l'organisation de l'école primaire, oblige désormais les élèves sujets turcs, qu'ils soient musulmans ou autres, à suivre l'enseignement primaire dans une école nationale, officielle ou privée, les élèves des frères sont encore 2277 à Istanbul et 492 à İzmir¹⁰, dont 215 catholiques, dans cette seconde ville. En 1999, les élèves sont 1207 à Istanbul, dont quarante-cinq chrétiens, tous rites confondus, et 328 à İzmir, dont cinq catholiques.

À Istanbul, l'ouverture du collège de la rue İmam, en 1857, suivi de l'ouverture d'un pensionnat, est le début d'une politique qui conduit progressivement à un peu plus d'aise. La même facilité est accordée à İzmir, à partir de 1880. Peu après, des ouvertures commencent en Anatolie : à Trabzon en 1881, Erzurum en 1884, Ankara en 1892, Uşak en 1904, Zonguldak en

¹ Max ROCHE, *op. cit.* p. 120 et 123.

² frère Imbert-Stanislas, *op. cit.* p. 49.

³ Maurice PERNOT, *Rapport sur un voyage d'étude à Constantinople, en Egypte et en Turquie d'Asie*, Paris, Firmin-Didot, 1913, p. 311 et 331.

⁴ Palmarès du collège Saint-Joseph 1912, intitulé *Distribution solennelle de prix*, p. 99-117.

⁵ Michel REVAH, *Le Catholicisme en Turquie*, Istanbul, E. Dağüs, 1933, p. 43 : 222 élèves, le 18 novembre 1914.

⁶ AMG Rome, boîte NH 614-615, dossier 614G, chemise 2.

⁷ Dans ce total sont inclus les 73 élèves de l'école de l'Alliance française, de Bornova, dirigée par les frères.

⁸ Pour les trois écoles de Zonguldak, Ankara, Uşak.

⁹ Plaquette inédite du frère Imbert-Stanislas, *Histoire de l'école des Frères de Trébizonde*, p. 50. C'est le total que l'auteur donne pour le mois d'octobre 1914.

¹⁰ *B.E.C.*, 1933, p. 300.

1907. Entre temps, le district s'est investi à Salonique en 1888. Le collègue d'İskenderun¹ s'ouvre en 1912, mais il dépend du district de Jérusalem.

En 1904, la France interdit à la congrégation de monsieur de La Salle de poursuivre son activité éducative dans son pays d'origine. Le district de Turquie² qui voit affluer un grand nombre de frères disponibles, expérimentés et de grande valeur professionnelle, en tire le plus grand profit. Cette aide inattendue se présente progressivement, au rythme des fermetures d'établissements, en France³. Le frère visiteur peut ainsi améliorer et développer les œuvres. Il peut même en ouvrir de nouvelles. Cette nouvelle extension est la dernière. La Première Guerre mondiale arrête tout : les établissements sont fermés, lorsque la Turquie entre en guerre, à son tour, à la fin du mois d'octobre. Les frères de moins de quarante-cinq ans sont rapatriés dès le début du mois d'août. Beaucoup ont reçu leur feuille de route.

En novembre 1917⁴, une lettre donne des précisions. A cette date, "sur 163 frères mobilisés du district de Constantinople : 113 ont vu le front, 21 sont morts pour la Patrie, 3 sont portés disparus, 4 ont été réformés pour blessures de guerre, 5 sont prisonniers, 18 décorés de la Croix de guerre et 4 Infirmiers volontaires."

Au retour de la guerre, tout est à refaire, dans les écoles. Le nombre des frères a sensiblement diminué. Le visiteur nommé, frère Pierre-Joseph⁵, sombre avec le navire « la Chaouia », dans le détroit de Messine, la nuit du 15 janvier 1919. Les écoles ont été saccagées : il ne reste que les murs et les toitures. Le frère visiteur Florin-Anatole obtient de jeunes militaires détachés. Durant deux ans, ces soldats assurent l'enseignement pendant l'année scolaire et s'initient à la vie militaire, à Istanbul, pendant les grandes vacances. Seulement deux ou trois parmi eux restent dans le district de Turquie. Après le traité de Lausanne, signé en juillet 1923, il ne reste rien de ces Capitulations qui protègent la liberté des établissements scolaires étrangers. Plus difficile encore à assumer par les frères, parce que le nouveau mode de fonctionnement détruit la liberté d'organisation, connue depuis près d'un siècle, la jeune république turque, en réorganisant progressivement le système de

¹ Le nom français est Alexandrette.

² Voir le chapitre 2, fig.10.

³ Voir le chapitre 9, fig. 22.

⁴ La lettre n° 23, datée de novembre 1917, est le *Petit Bulletin*, rédigé par Maurice Fraisse, en religion frère Omer-Maurice, décédé en 1949, *notices* n° 222, 1949, p. 165. Ce bulletin est une lettre de liaison entre tous les frères du district, mobilisés. Voici l'adresse de Maurice Fraisse : Contrôle Postal, 2° groupe A, Pontarlier, Doubs.

⁵ *Choix de notices* I, p. 150.

l'enseignement, impose aux écoles étrangères sa propre législation. En mars 1924 est votée la laïcisation de l'enseignement. Par voie de conséquence, la disparition de tous les signes religieux, musulmans et chrétiens, est décidée. Les directeurs congréganistes s'exécutent, sauf pour le crucifix. Les 7 et 8 avril 1924, tous les établissements français sont fermés d'autorité. Après des mois de transaction, ils sont autorisés à rouvrir, à la fin du mois d'octobre. Mais le crucifix disparaît des lieux publics des écoles. Des religieux partent et quelques écoles sont abandonnées. Les frères des écoles chrétiennes sont moins nombreux. Les jeunes sujets arrivent peu nombreux, depuis la suppression des maisons de formation en France, même si celle de Saint-Maurice-l'Exil reprend son service en 1920. Certains religieux pensent que les établissements congréganistes ne vont pas se maintenir. Des campagnes de presse¹, d'ailleurs, poussent dans ce sens.

En mars 1931, un nouveau pas est franchi : la loi 222, qui réorganise l'enseignement primaire, impose à tous les citoyens turcs d'âge scolaire obligatoire de fréquenter une école turque, à l'exclusion des écoles étrangères. Pendant quatre ans, les classes primaires ferment les unes après les autres et les écoles elles-mêmes, au bout de quatre ans. Ainsi, à la rentrée de 1937, il subsiste seulement trois établissements : deux à Istanbul et un à Izmir. Des classes spéciales sont ouvertes pour accueillir les élèves, après les classes primaires des écoles turques, et leur donner une formation à la langue française, avant de les inscrire dans les classes des collèges. Mais ce nouveau recrutement ne compense pas en nombre, pendant longtemps, celui des écoles primaires disparues.

La réputation des frères s'est vite répandue, pour qu'ils aient déjà 550 élèves dès la seconde année. Quinze ans plus tard, malgré les difficultés matérielles, les effectifs ont largement doublé. Même, des classes de primaire supérieur commencent à ouvrir leurs portes. En 1912, où la courbe du nombre des frères est à son sommet, le nombre des élèves culmine pour la première fois. Dix-neuf écoles fonctionnent alors. Ce maximum n'a jamais été dépassé. La remontée est spectaculaire après la Grande Guerre, avec moins d'établissements pourtant, puisque deux seulement subsistent à Izmir, et aucun en Anatolie. Mais les neuf écoles de 1931² se réduisent à trois, à partir de 1937.

¹ Voir au chapitre 8.

² A Izmir, les effectifs attribués au collège Saint-Joseph intègrent ceux de l'école de Karşıyaka, qui ferme ses portes quelques années plus tard.

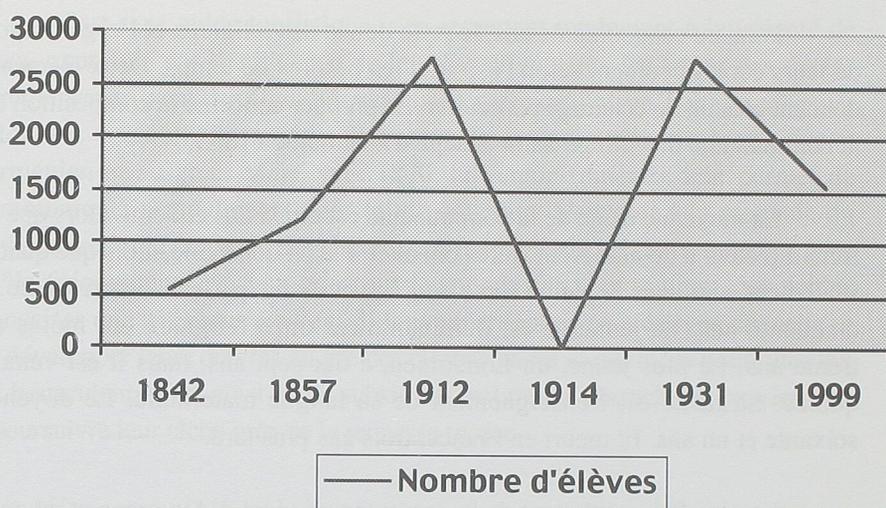


Fig. 21 : Evolution des effectifs

La nouvelle réglementation turque comporte des matières nouvelles qui ne peuvent être enseignées que par des professeurs turcs. A cette occasion, un grand nombre de professeurs « civils », comme ils sont appelés tout d'abord, sont introduits parmi les religieux. Et ces derniers commencent à vieillir et à diminuer en nombre. Une autre décision du ministère de l'instruction publique est mal perçue au départ : en 1937, le directeur français se voit imposer un sous-directeur turc, comme répondant, au nom de l'établissement, du respect des règlements scolaires, face à l'administration du pays. Les effectifs des élèves, qui sont au plus bas cette même année, recommencent à augmenter progressivement.

En 1948, les communistes de Bulgarie ferment le collège lasallien de Sofia. Quelques frères viennent renforcer les équipes. Mais ils ont l'âge de ceux qu'ils rejoignent. Un dernier apport congréganiste se signale dans les années 1960 : des coopérants militaires religieux apportent un air de jeunesse. Mais leur stage est de deux années seulement. Les collèges vont-ils fermer ? La question se pose à nouveau. Elle semble recevoir un début de réalisation, lorsqu'en 1957, les classes de lycée du collège Saint-Michel, à Istanbul, se ferment progressivement. Dix ans plus tard, elles s'ouvrent à nouveau, en même temps que se met en place la mixité garçons et filles. Dès lors, une nouvelle étape est franchie ; elle débute en 1976 : l'un après l'autre, les directeurs congréganistes sont remplacés par un directeur, choisi parmi les lasalliens laïcs de France.

Pendant cent soixante ans, le style de vie des religieux et l'organisation de leurs écoles évoluent selon l'esprit et les besoins du temps. Deux éléments donnent chacun un éclairage particulier. Le premier concerne la composition de la communauté du collège Saint-Joseph d'Istanbul, en 1885.

La moyenne d'âge de la communauté est de 38 ans et demi, alors que le frère directeur a 36 ans. Neuf frères ont atteint la cinquantaine, alors que quatre seulement sont dans la pleine force de l'âge et de l'expérience, entre trente et cinquante ans. La jeunesse est dominante car onze religieux ont moins de trente ans. Le plus jeune, un Londonien, a dix-sept ans, mais il est venu à quinze. Sa tâche est l'enseignement de sa langue maternelle. Le doyen a soixante et un ans. Et meurt en France, trois ans plus tard.

Le plus fort contingent de la communauté vient d'Auvergne et du sud-est. Il se compose de seize religieux. Mais six autres ne sont pas Français. Ce sont le jeune Anglais, deux Luxembourgeois, un Italien, un Levantin du Liban et celui d'Izmir, ancien élève du pensionnat de Moda, avant l'ouverture du collège Saint-Joseph. Comme le collège a beaucoup d'élèves internes, plusieurs frères remplissent un office autre que celui de l'enseignement ; ils sont, l'un, procureur, l'autre, infirmier, ou encore réfectoriens, lingers, jardiniers. Cette année-là, les élèves présents sont répartis en sept classes. Mais, au sommet, la première et la seconde n'en font qu'une, pour treize étudiants seulement.

Le second document¹ présente un emploi du temps de la grande classe d'une école primaire lasallienne d'Izmir, dans la seconde moitié du XIX^e siècle. La porte de l'école s'ouvre à sept heures trente. Les élèves entrent et révisent leurs leçons en silence. A huit heures, ils sont conduits à l'église pour y suivre la messe. De retour à huit heures trente, ils récitent leurs leçons. La matinée est consacrée à la lecture, ou bien au dessin linéaire, pour quelques garçons.

L'après-midi, l'école ouvre à treize heures. Les élèves étudient leurs leçons au fur et à mesure qu'ils arrivent. Ils les récitent à partir de treize heures trente. Quand la récitation est terminée, commence la leçon d'arithmétique pour certaines classes, ou une leçon de dessin, de géographie, d'histoire, selon les groupes et les jours. La leçon d'écriture débute à quatorze heures quarante-cinq. La journée s'achève toujours par la leçon de catéchisme et dure une demi-heure, à partir de seize heures.

¹ Max Roche, *op. cit.* p. 118.



C'est sans guide touristique, s'en remettant totalement à la volonté de Dieu, exprimée par l'ordre reçu de leur Supérieur, que les frères des écoles chrétiennes arrivent dans leur nouveau champ d'apostolat, en Turquie. Chacun, selon ses possibilités, s'initie d'abord à la langue italienne locale, ou à l'arménien et au grec. Mais, vers 1870, la langue française leur permet de communiquer normalement dans la vie courante. S'adapter à la monnaie du pays, assimiler la façon de lire l'heure, suivre le rythme hebdomadaire des gens qu'ils fréquentent, c'est ce que tout le monde fait. Ils ouvrent des écoles françaises que la France soutient. Il leur appartient de se créer une clientèle et de développer leurs œuvres au gré des circonstances et des aléas politiques qui les bousculent. C'est ainsi qu'ils subsistent malgré les obstacles et parviennent à poursuivre leur tâche près de la jeunesse turque.

LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR LES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES EN TURQUIE

La vie n'est jamais simple. Comment être surpris si les difficultés surgissent de toutes sortes ? Les frères ont sans cesse à combattre et innover, pour dépasser leurs problèmes. Tout d'abord, démunis de moyens financiers et s'imposant de tenir gratuitement les écoles, comment ont-ils résolu concrètement les difficultés d'ordre matériel ? Comment les conflits entre les diverses religions ont-ils été dépassés ? Quelles difficultés personnelles ont-ils rencontrées ? Ils ont également affronté des situations difficiles inhérentes à la politique des puissances européennes. Ils ont été victimes de délation ou de campagnes de presse. Leurs relations avec les autres ordres religieux n'ont pas toujours été limpides. Quelques faits, touchant ces différents domaines, méritent d'être relevés.

La période 1907-1910 peut être considérée comme le sommet de la présence lasallienne dans l'Empire ottoman. Les frères dirigent alors vingt-cinq établissements¹, d'importance très inégale, cependant. En effet, les écoles de Saint-Louis, à Kadıköy, et de Zonguldak s'ouvrent en 1907, et l'école éphémère de Buca², à İzmir, ferme en 1910. Ces établissements incluent les deux écoles de La Pointe, à İzmir : l'école Saint-André et le cours des arts et métiers³, et les deux écoles, payante et gratuite, d'Ankara. Ainsi, pendant soixante-six ans, l'expansion est continue. Mais le déclin commence sans tarder, et il suffit d'un quart de siècle pour compromettre le succès de l'implantation.

Les conditions matérielles :

En 1841, les frères des écoles chrétiennes d'İzmir sont logés dans un cadre qui préserve l'intimité de leur vie de communauté. Mais l'incendie de

¹ Consulter le tableau 8 A, en annexe.

² Cette école de la banlieue d'İzmir débute en 1906.

³ A l'époque, on désigne ainsi un petit cours d'apprentissage de simple initiation à un métier manuel, comme la menuiserie, l'électricité, la cordonnerie.

1845 détruit leur habitation. Ils sont relogés dans une maison traditionnelle du quartier. Dès lors, ils perdent la tranquillité. Ils ne peuvent s'isoler du dehors pour prier. Le matériel de cuisine est rangé sur la véranda, à la portée de la première main de passage, avec tous les désagréments qui exigent des précautions et de la surveillance. Les frères n'ont plus de conversations discrètes. A Istanbul, les classes et l'habitation sont dans une vieille construction en bois, plaquées contre l'ancienne muraille de Galata, exposées aux ardeurs du soleil d'été et à l'humidité froide de l'hiver. A Trabzon, en 1881, le même local sert de classe le jour et de chambre à coucher, la nuit. A Salonique, les frères débutent avec une chaise chacun, qu'ils font suivre à la salle commune, au réfectoire, en classe, et dans la cellule pour la nuit. A Izmir, après l'incendie de 1922, les frères sont 15, ils dorment deux par chambre, et les classes sont exiguës¹. A l'école Saint-Jean-Baptiste, à Istanbul, en 1919, les élèves du frère Ode-Gabriel sont quarante, et pendant trois mois, ils écrivent leurs devoirs, à genoux sur le plancher, jusqu'à ce que les bancs arrivent. L'année suivante, le même frère enseigne à quatre-vingts élèves, mais dans un local plus vaste. A la même époque, le collège Saint-Michel² est coincé entre trois rues bruyantes. Il y a même, dans une maison mitoyenne, une folle qui fait entendre ses cris, parfois pendant quarante-huit heures, sans désespérer³. Les classes y sont exiguës et mal éclairées. La cour de récréation où s'ébattent quatre cent cinquante élèves, est étroite et à plusieurs niveaux.

A Erzurum, le frère directeur remercie le domestique pour pouvoir économiser, et il s'impose toutes sortes de privations⁴. Le voyage d'Erzurum à Istanbul est jugé dispendieux. A Istanbul, à l'époque ottomane, l'approvisionnement demande de l'organisation car les boutiques turques sont fermées le vendredi, celles des Juifs le samedi, et le dimanche c'est le tour des boutiques arméniennes et franques de chômer. Faire les emplettes nécessite de la compétence pour marchander. A l'époque de la république, le manque d'ouvriers spécialisés se fait cruellement sentir. En effet, la loi 2008, de 1927, interdit soixante-douze métiers aux minoritaires et aux étrangers⁵. Le but d'Atatürk est d'obliger ses compatriotes à s'initier aux métiers manuels, pour ne plus dépendre de l'étranger.

¹ Frère Gomez-Marius, *Marius Assié, Nos défunts 1979*, Région France, 7 pages.

² *Notices*, n° 237, 1952, frère Félicissime de Jésus, Xavier Göttelmann, p. 319.

³ Témoignage oral d'un témoin.

⁴ AMG *Erzurum*, dossier 1, document No 16.

⁵ frère Imbert-Stanislas, *Histoire de l'école des Frères de Trébizonde*, plaquette inédite, p. 6 note 1.

Mais, faute d'écoles professionnelles compétentes, le pays souffre pendant plus de trente ans du manque d'artisans sachant installer et réparer. Aujourd'hui, les artisans ne sont pas encore parvenus à créer une tradition de grande compétence professionnelle. Pendant cette période, les frères songent, plusieurs fois, à mettre en place des sections de formation professionnelle ; mais l'administration invoque le traité de Lausanne¹ pour refuser ces ouvertures. Pourtant, ce n'est pas une nouveauté. En effet, avant la Grande Guerre, une école des arts et métiers existe à İzmir. A Kadıköy, un institut supérieur de commerce a beaucoup de succès, à partir de 1903. Il se maintient jusqu'à la création du monopole de l'enseignement supérieur, en 1926. En 1913, le directeur du collège Saint-Joseph entreprend l'ouverture d'un institut électrotechnique. Son projet est bloqué par la guerre et par son naufrage, en janvier 1919.

L'œuvre de la Propagation de la Foi verse, le 29 décembre 1853, 12000 francs à Constantinople, et 8000 francs à Smyrne². L'historique de Kadıköy³ explique comment l'ambassadeur de France accorde une aide exceptionnelle de 6000 francs au frère Vauthier⁴, à la condition d'ouvrir un pensionnat, afin que les excédents réalisés permettent de combler les déficits. Le pensionnat s'ouvre, en effet, en mai 1864, à Moda, quartier de Kadıköy. Pendant le même temps, l'école payante de Péra fait vivre une école gratuite.

Le correspondant du journal *l'Univers*⁵, rapporte qu'à la suite de l'incendie du 5 juin 1870 à Péra, des quêtes sont faites à travers l'Europe pour venir en aide aux sinistrés. Des sommes importantes sont recueillies, mais les frères sont exclus de la distribution, constate le journaliste, sans donner les motifs. L'école gratuite de la rue Carnavoula est réparable, mais la municipalité de Péra s'y oppose, sous prétexte que les murs sont dangereux pour le public, et fait démolir les ruines de l'incendie. En 1877, un autre incendie détruit l'école gratuite de Galata. Selon le même journaliste, l'incendie est le fait de la malveillance. Ce témoignage, difficile à contrôler, se fait sans doute l'écho de la rumeur publique.

¹ Dans une lettre, rédigée dans le cadre des accords de Lausanne, la Turquie s'engage à maintenir les écoles étrangères, telles qu'elles se présentent au moment du traité.

² frère Imber-Stanislas, *Histoire des débuts de l'apostolat des Frères au Levant*, p. 42.

³ AMG boîte NH 614/2, dossier 1.

⁴ frère Vauthier, Jean-Baptiste Tourbier, *Notices*, n° 410, 1882, p. 19-24.

⁵ Anonyme, *Notre-Dame de Lourdes à Constantinople en 1881-1882 et 1883*, Bruxelles, Genève, 1886, p. 342.



En 1919, les religieux qui reviennent ne retrouvent que les murs et les toitures, sauf au collège Saint-Joseph, occupé par une école normale turque pendant la durée de la guerre. Le frère visiteur Florin-Anatole¹ noue des relations avec les autorités civiles, militaires et religieuses et se ménage leur appui. Il obtient aisément l'outillage pour la fabrication de l'ameublement, tandis que le haut personnel des ambassades lui procure les subsides indispensables. Le frère Arige qui a beaucoup de savoir-faire et déploie un grand dévouement, le seconde efficacement. Par ses démarches, ce dernier récupère beaucoup de matériel dispersé ou volé et découvre du neuf. A l'aide des recommandations obtenues, il fait profiter les écoles des liquidations de stocks militaires, à des conditions exceptionnelles. Aussi les sept établissements peuvent-ils rapidement ouvrir leurs portes. Le frère visiteur parvient même à construire l'école Sainte-Jeanne d'Arc, qui remplace l'ancienne école Saint-Jean-Chrysostome, sur le même terrain.

Pour le personnel, seuls une trentaine de frères sont de retour. Les autres ne sont pas encore démobilisés ou sont employés dans des œuvres de France. Le frère visiteur charge un frère, à Lyon, de prendre contact avec les anciens frères de Turquie. Ainsi, de mars à décembre 1919, cent quatre-vingt-sept frères rejoignent, sur les trois cents frères présents en 1914. Le frère visiteur fait plus : il obtient, en quatre ans, cent dix-sept détachés militaires, frères des écoles chrétiennes, frères maristes ou séminaristes. Mais, au bout de deux ans, ces détachés rentrent dans leur district d'origine ou leur diocèse, sauf trois qui restent.

Le choc des religions

Bien que le *Rapport* de Maurice Pernot² soit incomplet³, puisqu'il oublie des établissements existant en 1912, les chiffres qu'il donne se prêtent à des observations très intéressantes. Dans son tableau statistique⁴ pour tout le Levant⁵, il distingue sept rites ou religions différentes : latins, orientaux-unis, arméniens-grégoriens, grecs-orthodoxes, protestants, israélites et musulmans. Les deux premiers regroupent les catholiques. Ce mélange d'élèves de religions si diverses, peut occasionner des frictions multiples, quelle qu'en soit la

¹ frère Florin-Anatole, Joseph Heisel, *Notices*, n° 160, 1936, p. 303-321.

² Maurice Pernot, rédacteur au *Journal des Débats*, est envoyé en mission au Levant, en 1912, par le "Comité de défense des Intérêts français en Orient".

³ Consulter en annexe 8 A.

⁴ Maurice Pernot, *op. cit.*, p. 310 à 333.

⁵ Consulter la carte du district, chapitre 1, fig. 4.



nature. Ankara n'est pas encore la capitale et l'école ne reçoit aucun enfant étranger. Les élèves sont, pour la plupart, des Arméniens. L'école de Zonguldak ne se prête pas non plus à l'analyse. Elle peut cependant recevoir plusieurs musulmans parmi les cinquante élèves recensés. Six autres établissements ne comptent aucun osmanlı musulman.

A İzmir¹, le pourcentage des musulmans est très faible, en 1912, alors qu'il atteint près du quart des effectifs à Istanbul, où le collège Saint-Joseph a 39% de musulmans, 37% de chrétiens orthodoxes ou israélites, pour 24% de catholiques. En Turquie, les catholiques scolarisés dans les écoles lasalliennes sont cependant majoritaires ; les musulmans se tiennent à 15%. Le nombre des Français n'est pas exact dans le tableau, car un grand nombre des cinquante élèves de Zonguldak sont probablement des enfants des cadres français de la Société Héraclée², qui finance l'école. Il reste cependant que les élèves des frères représentent un large éventail des diverses religions du pays. Le frère Tertullin-Albert³, militaire détaché à Kadıköy, de 1920 à 1922, signale la présence de seize religions parmi les élèves qu'il catéchise.

Peu après 1841, les élèves proviennent des différents rites chrétiens, et peut-être même dès le départ. C'est l'héritage reçu des prêtres de la mission. Un auteur affirme que la tolérance des Turcs et des fonctionnaires d'Izmir est le fruit de leur influence⁴. Le Père Victorin Galabert, Augustin de l'Assomption, note en 1866, que les élèves des frères sont surtout des Grecs et Arméniens schismatiques⁵. Paul Imbert⁶, de son côté, rappelle qu'au Levant la religion est la gardienne, le symbole de la nationalité. La conversion à un autre rite religieux est exclue. Il ajoute qu'en terre d'islam, abjurer sa foi, c'est changer de patrie. La loi religieuse et la loi civile forment un tout. Pour un Turc, celui qui n'est pas musulman est hors-la-loi. Aussi les cas de conversion sont-ils très rares, dans les écoles lasalliennes.

Au Caire, un Israélite se convertit. Il se fait baptiser à dix-sept ans, en 1870, après une très longue réflexion. Sa famille fait tout pour le contrarier, mais, finalement, il entre chez les frères des écoles chrétiennes, l'année

¹ Consulter le tableau 8 B, en annexe 8.

² Cette société française exploite une mine de houille, sur la mer Noire.

³ frère Tertullin-Albert, Albert Robert, *Nos défunts 1982* - Région France, 5 pages.

⁴ Alexis de VALON, « La Turquie sous Abdul-Medjid I : Smyrne », *Revue des Deux Mondes*, 1er mai 1844.

⁵ Victorin GALABERT, *Journal (1862-1866)*, Sofia, éd. de l'Université, 1998, tome 1, p. 325.

⁶ Paul IMBERT, *La rénovation de l'Empire ottoman*, Paris, Perrin, 1909, p. 115.

suivante. C'est le frère Siméon-Marie¹, premier directeur de l'école d'Erzurum. Par la suite, plusieurs vocations viennent des Eglises coptes et orthodoxes. Normalement, ils ne peuvent suivre leur vocation qu'avec la permission de leur évêque d'origine. Pour les enfants, l'historique manuscrit du collège Saint-Joseph² note, en 1909, l'affaire des deux enfants orthodoxes Tsifopoulos, acceptés dans l'Eglise catholique, à leur demande et avec le consentement des parents, mais que la hiérarchie orthodoxe réclame en retour. Le même historique³ note le passage de l'élève Ary Reillein au catholicisme, en 1901. A cette époque, où l'Eglise orthodoxe est qualifiée schismatique, l'Eglise catholique exige une abjuration.

Il n'y a aucune trace de conflits interreligieux parmi les élèves. Il en va autrement au niveau des adultes. Paradoxalement, les difficultés surgissent d'abord à l'intérieur de l'Eglise latine. A partir du moment où les frères quittent les lazaristes, en 1851 à Istanbul, et en 1853 à Izmir, ils sentent bientôt le besoin de créer un demi-pensionnat à défaut de pensionnat, pour s'assurer des revenus plus réguliers que les aides venant de l'extérieur. A Izmir, ils n'y parviennent qu'au milieu des années 1870, après la mort de Mgr Musabini, qui le leur a interdit, poussé par les lazaristes, inquiets pour le recrutement de leur propre collège. A Istanbul, les frères obtiennent la permission en 1857, malgré des démarches jusqu'à Rome, de monsieur Boré⁴, supérieur local des lazaristes⁵.

Avec les autres églises, les conflits surgissent avec l'un ou l'autre membre influent du clergé local, à Trabzon, à Erzurum ou à Ankara : ce clergé est arménien, les frères sont européens ! Les frères, devant les difficultés, se retirent très rapidement des écoles de Syra⁶, ouverte de 1858 à 1863, et de Chio, ouverte de 1862 à 1866. A Rhodes, la jalousie de l'archimandrite grec⁷ crée quelque gêne. A Iskenderun, une campagne orthodoxe hostile fait partir beaucoup d'élèves⁸. A Uşak⁹, les prêtres grecs interdisent vainement aux parents, de placer leurs enfants chez les frères. A Istanbul, à la même époque, le patriarche grec fulmine également contre la fréquentation des écoles congréganistes, mais sans grand succès, puisqu'il doit réitérer ses interventions à l'attention de ses fidèles.

¹ frère Siméon-Marie, Joseph Eman, *Notices* n° 153, 1935, p. 182-197.

² AMG Rome, boîte NH 683, fonds frère Imbert-Stanislas, Historique, p. 159.

³ *Historique du collège Saint-Joseph*, p. 131.

⁴ Eugène Boré, *les Contemporains*, n° 441, 14 avril 1901, 16 pages.

⁵ *Historique du collège Saint-Joseph*, p. 7.

⁶ Georges RIGAULT, *Histoire générale...* tome VI, p. 369.

⁷ frère Valentinien-Martyr, Jean-Baptiste POCHAR-BARON, *Notices* n° 137, 1931, p. 361.

⁸ frère Thomas-Etienne, Jean Hérou, *Notices* n° 287, 1963, p. 166.

⁹ *B.E.C.* 1912, p. 91.

Après les lois anticongréganistes françaises des années 1901-1904, même les autorités turques interviennent dans ce genre de conflit. A cette époque, ces dernières tentent de limiter l'étendue des droits que les capitulations accordent aux puissances européennes. Elles saisissent les occasions qui se présentent pour tenter de retrouver une part des pouvoirs confisqués. L'historique¹ du collège Saint-Joseph cite cet agent de police qui effraie, un temps, des familles ottomanes, pour les empêcher de placer leurs enfants dans les classes du collège. C'est aussi un iradé ou décret impérial² de juillet 1907, interdisant aux musulmans de fréquenter les écoles étrangères. Cet iradé arrive bien tard, puisqu'après la révolution de l'année suivante, les musulmans se précipitent plus nombreux, vers les écoles congréganistes.

Encouragés par l'ambassade de France, les frères ouvrent l'internat de Moda, en 1864. Ils éloignent cet établissement de la rive européenne pour éviter de porter ombrage à l'établissement Saint-Benoît, des lazaristes. Avec la permission de Mgr Brunoni, vicaire apostolique d'Istanbul, ils reçoivent des Turcs et des Israélites³. Seulement, le 1^{er} décembre de la même année, les jésuites⁴ de la province de Sicile arrivent et tentent de lancer un nouveau collège. Ils essayent d'enrayer le développement de l'établissement de Moda. Pourtant les frères, au lieu d'enseigner les lettres, comme les deux autres collèges, se sont orientés vers les sciences et les langues vivantes. Ils y ajoutent même des matières du commerce⁵. En 1869, d'une part le loyer du pensionnat arrive à terme et n'est pas renouvelé, d'autre part, ajoute l'historique⁶, en l'absence de l'évêque, parti à Rome pour le Concile Vatican I, Mgr Testa, vicaire général, influencé par les jésuites italiens, reproche aux frères de recevoir des élèves dissidents et insiste pour que ces derniers soient renvoyés. Le frère Vauthier est alors directeur du pensionnat ; sa notice parle de calomnies⁷. Le pensionnat se replie à la rue Imam, avec les seuls élèves catholiques.

En 1869, le frère Vauthier se plaint de calomnies. En fait, justifiée ou non, la malveillance surgit sans cesse et fait partie de la vie. Même en France, le frère Philippe répond à des campagnes de presse hostiles⁸. En Turquie, le

¹ *Historique du collège Saint-Joseph*, p. 145.

² *Ibidem*, p. 162.

³ frère Nob-de-la-Croix, Justin Nigé, *Notices* n° 104, 1924, p. 44.

⁴ A. BELIN, *Histoire de la latinité de Constantinople*, Paris, Alphonse Picard, 1894, p. 437.

⁵ *Historique du collège Saint-Joseph*, p. 7.

⁶ *Ibidem*, p. 20.

⁷ frère Vauthier, Jean-Baptiste Tourbier, *Notices* n° 410, 1882, p. 19-24.

⁸ *Circulaire* n° 148, du 26 mai 1845.

frère Théophilien¹, présent à Istanbul une dizaine d'années, au alentours de 1864, est indignement calomnié par un protestant, jusqu'au jour où ce protestant se rétracte et passe au catholicisme. En attendant, la profession religieuse du frère est retardée. A Erzurum², l'évêque reproche aux frères d'avoir pillé le raisin de tous les magasins, pour se faire du vin. Le frère cuisinier est aveyronnais !

Le frère Adier-Basile³, présent à İzmir, à La Pointe, de 1889 à 1906, fait merveille au milieu de ses élèves, surtout des Grecs, malgré une campagne hostile dans le quartier. A Kadiköy, de novembre 1900 à février 1901, des cas de fièvre scarlatine se déclarent au pensionnat⁴. Une campagne diffamante se déchaîne à l'extérieur. En mars 1907, c'est une épidémie de rougeole qui se déclare⁵, mais le collège n'est pas touché. Il est cependant accusé de manquer d'hygiène. Un journal écrit un long article très agressif, sur le sujet. Finalement, Selahaddin Bey, Vice-président du conseil supérieur des Postes et Télégraphes, père d'un des élèves du collège, reconnaît ses torts et vient présenter ses excuses.

Après la promulgation des lois de 1901, le discrédit jeté sur les écoles congréganistes s'étend à toutes les écoles françaises. Des journaux grecs s'en font l'écho⁶. A la même époque, une plainte anonyme parvient à la Délégation apostolique, dénonçant la méthode du catéchisme à Kadiköy⁷. L'évêché envoie un enquêteur avec lequel l'affaire se clarifie. En 1911, c'est une campagne des orthodoxes contre l'école Saint-Jean-Baptiste, à Istanbul⁸.

Pendant les longues discussions préparant le traité de Lausanne, en 1922-1923, les journaux s'en prennent violemment aux écoles congréganistes françaises⁹. Le frère Palladius¹⁰ est expulsé en 1926, pour une parole imprudente, lors de la venue d'Atatürk à Istanbul. A la même époque, des tracasseries, que les sources n'explicitent pas, amènent la fermeture du collège

¹ frère Théophilien, Antoine Rousset, *Notices* n° 502, 1902, p. 334.

² Lettre du frère directeur Siméon-Marie, datée du 29 août 1889. AMG Rome.

³ frère Adier-Basile, Gustave Gourjon, *Notices* n° 243, 1954, p. 24-33.

⁴ *Historique*, p. 129.

⁵ *Ibidem*, p. 161.

⁶ *B.E.C.* janvier 1907, p. 74.

⁷ *Historique*, p. 164-166.

⁸ frère Phocas-Paul, Joseph Gondras, *Notices* n° 145, 1933, p. 254.

⁹ Revue *La Documentation Catholique*, No 263, 8 novembre 1924, col.845. *B.E.C.* octobre 1923, p. 378.

¹⁰ frère Palladius, Antoine Bonnard, *Notices* No 217, 1948, p. 98.

Saint-Louis, à Kadiköy, le 26 juin 1933¹. Une caricature, parue dans le journal *Son Posta*², en 1931, présente un frère des écoles chrétiennes en ogre géant, avec des longues mains crochues, saisissant les élèves massés devant lui. La légende signifie : *Les missionnaires ont pour fonction de conduire vos âmes au Prophète Jésus !*

Tous ces faits n'ont rien d'extraordinaire et n'empêchent pas de poursuivre le travail quotidien. Cependant, ils restent une épreuve sur le moment. Tous ces faits, répartis dans le temps et l'espace, ont le mérite de montrer à quoi s'exposent ceux qui acceptent de s'expatrier en Orient, pour témoigner de leur foi. Ils mettent en relief, en même temps, la complexité des situations, occasionnées par le mélange des populations et des religions, que rencontrent ces religieux enseignants.

Faut-il évoquer encore la présence des missionnaires protestants américains et anglais, présents sur le terrain dès le milieu du XIX^e siècle et disposant de puissants moyens financiers³? Les frères se plaignent de cette concurrence⁴. Maurice Pernot évoque les moyens des Américains à Robert's College, à Istanbul⁵. Mais les protestants eux-mêmes sentent le manque de moyens⁶. Les rivalités nationales se manifestent également. La politique italienne est antifrançaise⁷. L'Italie construit une école somptueuse à Izmir⁸ et multiplie les écoles laïques⁹. L'Allemagne se rend de plus en plus présente¹⁰.

Plus d'un siècle et demi de présence en Turquie suppose une évolution, nourrie de beaucoup d'événements variés. Le développement des établissements des frères s'échelonne sur une longue période, qui s'explique par un démarrage incertain et lent. En 1907, le nombre des écoles culmine à vingt-cinq et semble assuré, à défaut d'une nouvelle progression, au moins d'une stabilité, condition d'un travail plus fructueux. Voilà qu'en quelques années, tout l'édifice lasallien est remis en question et près de sombrer totalement. Pourtant, les maisons de bois des débuts, si mal adaptées à la vie des communautés et des écoles, sont largement dépassées. Par ailleurs, les frères ont bien assimilé les coutumes locales et savent s'organiser avec les moyens du pays.

¹ frère Photin-Irénée, Petrus Barlet, Notices No 145, 1933, p. 331.

² AMG Rome. Le mois est difficile à déchiffrer : 1. 7 ou 9 ? le 25..1931. Document communiqué par Nathalie de Oliveira.

³ J.B. PIOLET, *Questions d'Angleterre*, Paris, éd. des Saints-Pères, 1906, p. 128 à 237.

⁴ B.E.C. janvier 1907, p. 73. B.E.C. avril 1910, p. 182.

⁵ Maurice PERNOT, *Revue des Deux Mondes*, 15 mai 1922, p. 392.

⁶ Anonyme, *Feuille religieuse du Canton de Vaud*, Lausanne, 1857, n° 25, du 30 août, p. 399.

⁷ René PINON, *L'Europe et l'Empire ottoman*, Paris, Perrin, 1909, p. 343, 345-348, 350, 532.

⁸ B.E.C. janvier 1907, p. 74.

⁹ Paul IMBERT, *op. cit.* p. 137.

¹⁰ René PINON, *op. cit.* p. 533-534.



...the first part of the book...

...the second part of the book...

...the third part of the book...

...the fourth part of the book...

...the fifth part of the book...

...the sixth part of the book...

...the seventh part of the book...

...the eighth part of the book...



L'APPORT DES FRÈRES EN TURQUIE

L'établissement d'un bilan de la présence des frères des écoles chrétiennes, en Turquie pendant un siècle et demi, n'est pas aisé, tant la réalité géographique de la population et l'organisation politique qui régit cette région du monde évoluent pendant ce laps de temps. Cette présence de la congrégation lasallienne est, en quelque sorte, un tiraillement permanent entre des élans de coopération et des forces de résistance, pour ne pas dire des luttes, essayant de briser le zèle des frères venus consacrer leur vie au service des populations vers lesquelles ils sont envoyés. Cette ambiguïté se perçoit dans la situation vécue par ces religieux vis-à-vis de la France, le pays d'origine de la plupart d'entre eux ; elle existe également dans l'accueil de la Turquie et de ses diverses composantes. Elle apparaît encore, après coup, dans le regard porté par les uns ou les autres : ceux qui ont profité de leur action, ou bien des personnes en visite, dont le regard n'est d'ailleurs pas forcément neutre. Et pourtant, un bilan peut être dressé, à l'honneur des disciples de Jean-Baptiste de la Salle. Selon les vœux d'un grand nombre de bénéficiaires, l'œuvre des lasalliens demande à être poursuivie, malgré les incertitudes du proche avenir.

Quelques réflexions d'introduction :

Max Roche¹ semble dire que les religieux sont venus en Turquie avec l'espoir, au moins intime, de convertir les chrétiens des autres rites, sinon les musulmans eux-mêmes. Il base son argumentation sur un écrit de monsieur Boré. Est-ce la pensée des premiers frères des écoles chrétiennes, venus en 1841 ? Qui peut le dire ? Ils viennent avec ce qu'ils connaissent : d'une part, ils sont accueillis par les lazaristes qui dirigent des œuvres catholiques ; d'autre part, ils viennent de France où beaucoup de leurs confrères enseignent dans des écoles communales. Or, en 1840, la France est encore fortement marquée par la tentative de déchristianisation opérée par la Révolution. Un tissu chrétien se reconstitue peu à peu, mais ses effets se manifestent avec éclat, seulement au

¹ Max ROCHE, *op. cit.*, p. 138.

milieu du siècle. La tradition lasallienne mène de front l'enseignement et l'éducation, le frère enseigne une intelligence et éduque une personne, ce que n'a peut-être pas su assurer avec succès l'école laïque de Jules Ferry, s'il faut croire l'aveu de Lavisse lui-même¹: " Nous avons rédigé bien des programmes, institué bien des examens et des concours ; mais, enseigner, examiner, ce n'est pas de l'éducation... Nous avons oublié l'éducation. "

Un autre témoignage, celui du baron E. de Mandat-Grancey², situe l'action des congrégations religieuses en Orient. Il parle des îles grecques ; la situation est la même en Asie mineure. Dans les classes, un seul catholique se compte parmi dix élèves. Les conversions y sont rares et rien n'est fait pour les encourager ; c'est plutôt pour les décourager. Les religieux observent la neutralité. Un autre témoignage, celui du journal turc l'*İkdam*, est rapporté par Gontaut-Biron³ : " Ils [les prêtres] enseignèrent ici tant d'enfants dont ils ne convertirent aucun au catholicisme. Ce sont des hommes désintéressés ; [...] Un de leurs torts aura été d'ouvrir les yeux à cet Orient qui dormait. " Ce journaliste turc pointe l'ambiguïté qui surgit inévitablement du contact de deux civilisations différentes l'une de l'autre. Ce genre de réflexion s'entend sous diverses formes.

De nos jours, des anciens élèves disent aux frères, avec humour : " Sans vous, nous serions riches comme les anciens de Galatasaray⁴ ! " Ces anciens ont-ils jamais lu la lettre parue dans le journal *Akşam* du vendredi 20 novembre 1925⁵ ? Ces deux témoignages laissent percer une part d'admiration, pour ne pas dire de reconnaissance, des anciens bénéficiaires de l'action des congréganistes. Mais cet enrichissement, venu de l'extérieur, ne leur assure pas toujours l'équilibre intérieur. Le malaise qu'ils ressentent leur est peut-être imputable, mais ils le retournent vers les anciens maîtres de l'école.

D'autres témoignages, entièrement positifs ceux-là, peuvent être cités. Ils émaillent les notices nécrologiques des frères Benoît-Antoine⁶, David-Léon, Gonzalve-Léon⁷, Prudence⁸, où des anciens élèves témoignent toute leur

¹ M. LAVISSE, *Journal des Débats*, 1899. Cité par Mgr. Baunard, *Un siècle de l'Eglise de France*, Paris, Gigord, 1901, p. 127.

² Baron E. de MANDAT-GRANCEY, *Aux pays d'Homère*, Paris, Plon, 1904, p. 52-55.

³ Comte R. de GONTAUT-BIRON, *D'Angora à Lausanne*, Paris, Plon, 1924, p. 156.

⁴ Lycée turc bilingue, ouvert en 1868 avec le concours de Victor Duruy. L'enseignement y est assuré en français et en turc, comme dans les établissements congréganistes.

⁵ Consulter en annexe 9.

⁶ frère Benoît-Antoine, Antoine Moysset, *Notices*, p. 5-14.

⁷ frère Gonzalve-Léon, Léon Virrat, *Notices* n° 89, 1921, p. 118.

⁸ frère Prudence, Antoine Gallifet, *Notices* n° 42, p. 222.

reconnaissance à leurs anciens maîtres. Ce frère Amélis¹, linger pendant quarante ans, dont le cercueil est suivi, à Kadıköy, par une foule nombreuse, au moment même où la révolution envoie le sultan Abdül-Hamit en exil, occupe un poste discret, relégué sous les combles du collège ; cependant, son rayonnement éclate le jour de ses funérailles. Un témoignage, oral et récent, s'ajoute aux précédents. Deux élèves turcs, âgés de seize ans, s'approchent, un mois après la rentrée scolaire, du frère, leur professeur de l'année précédente, à la suite de leurs premiers contrôles écrits : " Monsieur, maintenant nous travaillons seulement pour les notes ! Avec vous, nous travaillions pour savoir, puis après une hésitation, et pour réutiliser" !

A leur façon, ces deux élèves rendent compte de deux stratégies pédagogiques différentes : l'une repose uniquement sur la mémoire, la seconde intègre, par la réflexion, les nouvelles acquisitions, dans un ensemble de données que l'apprenant s'approprie. L'usage immodéré et presque exclusif de la mémoire est une lacune orientale bien connue, qui a la vie longue. A l'époque ottomane, l'école primaire se contente de faire mémoriser les versets du Coran, dans une langue incompréhensible pour l'élève, et pour le maître, souvent aussi. Une petite initiation à la lecture a seulement pour but de rendre accessible la lecture personnelle du Livre saint. La République turque, en créant l'école laïque sur le modèle français, veut dépasser ce mode d'enseignement. Mais la formation pédagogique des enseignants n'est pas à la hauteur du projet, faute d'un nombre suffisant de professeurs, éprouvés aux méthodes modernes. Mais, le nombre des chercheurs se multiplie actuellement en Turquie. Ces derniers ont manqué à l'époque ottomane, pour suivre l'évolution de l'écriture. Les caractères arabes répondent mal aux besoins de la langue turque. Les calligraphes du passé usent donc de petits signes pratiques, pour marquer tel phonème particulier de la langue turque. Mais ces petits signes évoluent avec le temps, de sorte qu'un érudit d'aujourd'hui comprend difficilement un texte ottoman ancien, s'il n'en connaît pas d'abord le sujet.

La France en Turquie

La politique française au Levant n'est pas seulement ambiguë, elle est contradictoire ! D'un côté, elle est ambiguë, parce que la France continue à protéger ses établissements, malgré sa politique intérieure anti-congréganiste. Mais elle est contradictoire dans la mesure où la loi prive les congrégations de la possibilité de se recruter et de continuer leur mission, si favorable pourtant

¹ frère Amélis, Augustin Fleureaux, *Notices* n° 27, 1909, p. 294.

aux intérêts de la nation. M. Foncin¹, président de l'Alliance française et inspecteur général de l'Université, déclare, à l'époque des lois Combes : " Le meilleur de notre influence, nous le devons aux missionnaires, à leurs écoles et à leurs institutions de tous genres. " En d'autres termes, les religieux sont les meilleurs apôtres de la francophonie. Les agents français eux-mêmes le reconnaissent sur place. Les exemples abondent. Le consul-général d'Izmir, à l'occasion du départ du frère Honoré-Victor², à la fin de son mandat à la tête du collège Saint-Joseph, Rue des Roses, depuis 1905, remet cette lettre, datée de 1921, au voyageur, sur le bateau :

"Au moment où vous allez quitter Smyrne, après un séjour qui ne fut qu'un labeur fructueux de seize années, il appartient au titulaire de ce poste consulaire de vous exprimer la profonde gratitude du Gouvernement français et de la colonie française de notre ville. Non seulement vous avez dirigé avec succès et distinction l'œuvre universitaire qui vous était confiée et préparé ainsi plusieurs générations à tourner leurs pensées vers notre Pays, mais vous avez su acquérir personnellement ici une situation morale et un prestige qui ont rehaussé d'autant notre influence locale... Je n'oublierai jamais, pour ma part, la fierté que j'ai éprouvée chaque fois que l'occasion m'a été donnée de vous présenter à quelque personnalité française ou étrangère... En ce qui me concerne, et je partage ce sentiment avec mes collaborateurs, je ne saurais trop vous remercier du concours que vous avez prêté en toutes circonstances par vos avis éclairés, de jugement sûr et d'expérience. Vous laissez, dans mes conseils, un vide que personne ne saurait combler..."

(lettre officielle remise au frère Honoré-Victor, en 1921, lorsqu'il quitte Izmir, par le Consul Général de France, sur le paquebot qui allait l'emmener en France. Le Consul lui avait remis, peu avant, la rosette d'officier de l'Instruction publique.)

(notices nécrologiques No 124, 1928, p.151-166) texte, aux pages 162-163.

Le journal *Le Siècle*³, le 28 septembre 1904, publie un entrefilet :

La Turquie et les congrégations françaises. Le Resto del Carlino, un important journal de Bologne, publie la dépêche suivante de Constantinople : 'La Porte a demandé à l'ambassade de France la liste de toutes les congrégations résidant en Turquie, spécialement en Syrie, ayant l'intention de supprimer leurs privilèges domaniaux et les immeubles résultant des capitulations, en alléguant que les maisons-mères de ces congrégations ont été détruites en France.'

¹ Emile KELLER, *Autour de l'enseignement congréganiste*, Paris, Société générale d'éducation et d'enseignement, 1904, p. 319.

² frère Honoré-Victor, Théodule Mettavant, *Notices* n° 124, 1928, p. 151-166.

³ D'après une relation écrite de monsieur Yorgi Kefalidis, résidant à Athènes.



Le journaliste de Bologne¹ pose parfaitement le problème de la France et de ses responsabilités, en même temps que de ses droits, découlant des Capitulations. Cet Italien fait encore allusion au cuisant échec de Crispi. Ce président du conseil italien, de 1887 à 1891, puis de 1893 à 1896, professe un violent anticléricalisme. En Turquie, il fait ouvrir plusieurs établissements scolaires laïcs, qui ne parviennent pas à attirer la clientèle. Par la suite, l'Italie² renonce à cette politique et appelle des congrégations religieuses auxquelles elle remet ses propres écoles. C'est ainsi que viennent les salésiens italiens et se développent les sœurs d'Ivrea, déjà présentes depuis une quarantaine d'années.

La France lance sa politique laïque au Proche-Orient alors que l'Italie renonce à la sienne. Elle envoie successivement deux inspecteurs pour visiter les établissements existants et prospecter. Ce sont Marcel Charlot³ et Aulard⁴. Le premier visite le collège Saint-Joseph d'Istanbul le 5 juillet 1906, et le second à la date du 7 octobre 1907. A leur retour à Paris, leurs comptes rendus sont tendancieux et farouchement anti-congréganistes. *L'Historique* du collège Saint-Joseph rapporte leurs visites en ces termes :

La visite de Marcel Charlot : (p. 154)

Le 5 juillet, M. Boppe, Chargé des Affaires de France, vient accompagner M. Charlot, secrétaire particulier du Ministre des Affaires étrangères, M. Bourgeois. Ces messieurs arrivent au moment où les élèves partent en promenade. L'inspection ne peut avoir lieu ce jour-là. Elle est remise au samedi matin, jour fixé pour la distribution des prix. Ces messieurs arrivent vers les 9h1/2. On réunit les élèves à la hâte, afin de faire une réception solennelle au Représentant de la France et au Délégué du Ministère. Ce dernier s'y refuse, prétextant que c'est contraire à ses principes. On rentre de nouveau en classe et la visite commence par la 8^e. Les visiteurs s'asseyent bonnement aux bouts des bancs, et n'utilisent pas les chaises apportées exprès pour eux. Après l'inspection des diverses classes, un rafraîchissement est offert aux visiteurs. L'Inspecteur se déclare satisfait de tout ce qu'il a vu, et l'on se sépare content les uns des autres. L'avenir devait cruellement démentir les bonnes dispositions montrées par le Délégué franc-maçon.

¹ Consulter en annexe 10.

² Paul FESCH, *Constantinople aux derniers jours d'Abdul-Hamid*, Paris, Marcel Rivière, 1907, p. 464-478, 483-486.

³ M. CHARLOT, *J.O.* du 26.10.1906. Voir aussi Paul FESCH, *op. cit.*, p. 445-486 ; et *Etudes*, 5.12.1906 ; RP. LECANUET, *L'Eglise de France sous la 3^e République*, Paris, Gigord, 1910, tome II, p. 259 ; René PINON, *op. cit.*, p. 501-523. (M. Aulard : p. 524) ; Joseph ODELIN, *Casse-cou*, Paris, Jouve, 1913, p. 78, 114-115, 118-119.

⁴ H. RIONDEL, *Les écoles d'Orient et M. Aulard*, les *Etudes*, 5.4.1908, p. 194-219.

La visite de M. Aulard est également évoquée : (p. 164)

Le 7 octobre nous recevons la visite de monsieur Aulard, le nouveau Délégué des loges.

A l'encontre de Charlot, ce monsieur se montre excessivement courtois ; il se fait tout montrer dans le détail, examine tout et se montre satisfait de tout. Il dit à qui veut l'entendre qu'aucun autre établissement ne peut rivaliser avec le Collège des Frères. Il quitte la maison enchanté et nous laisse très satisfait de sa visite. Son rapport sera un libelle du commencement à la fin ; bien plus méchant, bien plus agressif que celui de Charlot. D'après lui, les frères enseignent moins bien que les professeurs de l'Alliance israélite — paysans à peine dégrossis, ils sont très médiocres dans l'enseignement secondaire — ils falsifient l'enseignement de l'histoire au profit de l'Eglise et ils rebutent les musulmans par leur costume, leurs pratiques, leurs images religieuses, etc... La meilleure réfutation de ces allégations est dans les faits : les élèves nous viennent de plus en plus nombreux. Mais qu'importent les faits à la duplicité maçonnique ?

Maurice Pernot, dans son rapport de 1913, cite quatre établissements français non-congréganistes, à Istanbul : ceux de J.Faure, Mme Devaux et M. Magnus. Il ne précise pour aucun qu'il est laïc, et, de fait, ils existent avant les visites de Charlot et Aulard. Maurice Bompard, dans la liste des établissements français, qu'il remet aux autorités turques, à la date du 18 décembre 1913, compte huit établissements laïques. Mais rien n'indique qu'ils soient dans la mouvance de la Mission laïque. Une section a pourtant été ouverte à Izmir, dans un établissement grec¹.

Le journaliste italien signale que les établissements français congréganistes sont modestement subventionnés. Francis Rey indique les sommes accordées par le budget de l'exercice 1898². Elles ne suffisent pas aux établissements des frères, puisqu'ils reçoivent également des aides provenant d'autres organismes et que leurs pensionnats les rendent moins dépendants qu'autrefois. Il reste que M. Pichon, ministre des Affaires étrangères, défend énergiquement les écoles congréganistes, en présentant le budget³ de son ministère. Enfin, le journal de Bologne aborde la question du protectorat de la France en Orient. Le Saint-Siège, malgré la politique antireligieuse de la III^e

¹ Joseph ODELIN, *op. cit.* p. 78.

² Francis REY, *op. cit.* p. 541-548.

³ *J.O.* du 29.12.1909.



République, a maintenu le mandat de la France¹. Le *Livre blanc* rappelle, à la page 69, la déclaration de Waldeck-Rousseau, le 1^{er} juillet 1901 :

J'ai déclaré que jamais le Gouvernement actuel, que jamais le Cabinet actuel ne laisserait s'affaiblir dans ses mains l'influence légitime de la France à l'étranger, la prééminence qu'elle a su conquérir et qu'elle doit savoir maintenir.

Mais, en 1905, le ministre des Affaires étrangères accepte que les congréganistes italiens quittent le protectorat français pour passer sous le protectorat italien, à charge pour l'ambassadeur de France à Constantinople d'en informer les Autorités turques². Ce n'est plus de l'ambiguïté, c'est déjà une contradiction de la politique française, qui concourt au tarissement du recrutement des congréganistes. En application de la loi du 7 juillet 1904, des écoles se maintiennent encore dix ans en France, même si leur nombre diminue progressivement jusqu'à extinction complète en 1914. Voici le calendrier de la fermeture des écoles lasalliennes, jusqu'en 1910 :

| Loi du 7.7.1904 : Fermeture des écoles lasalliennes. | |
|--|---------------|
| <i>années</i> | <i>nombre</i> |
| 1904 | 805 |
| 1905 | 196 |
| 1906 | 155 |
| 1907 | 93 |
| 1908 | 33 |
| 1909 | 13 |
| 1910 | 13 |

Fig. 22 : *Bulletin de l'œuvre de SJBS*, 1921, p.31.

La lettre du frère Justinus³ au cardinal Amette, archevêque de Paris, est l'occasion de rappeler la dure réalité. Les deux noviciats missionnaires de Talence et de Caluire, maintenus provisoirement, ne peuvent accueillir que des sujets majeurs. Ces sujets sont cent trente-six⁴ en dix-huit ans. Ensuite, l'apport dû à l'exil volontaire des frères ne dure que quelques années, et les frères ne sont pas tous jeunes. La contribution du scolasticat de Rhodes est

¹ *Livre blanc du Saint-Siège*, 1905, p. 71-72. Voir aussi René PINON, *op. cit.* p. 344,349,352.

² Joseph Odelin, *op. cit.* p. 114-115.

³ Consulter en annexe 7.

⁴ Anonyme, *Les Frères des écoles chrétiennes*, Paris, Letouzey et Ané, 1924, p. 148.

maigre. Le *Rapport* de Maurice Pernet indique vingt et un sujets¹ aux études, en 1912. Aussi, les écoles de Chio et de La Canée sont fermées ; le collège Saint-Jean, de Rhodes, est remis aux frères italiens. Mais, en même temps, la congrégation d'origine rémoise est de moins en moins française : les frères autres que français sont environ trois cents en 1909, et huit cent quarante, en 1922.

Depuis 1889, les jeunes congréganistes sont soumis au service militaire de neuf ans. La décision n'a sans doute pas été prise sans arrière-pensée. Le temps de caserne, en tout cas, est l'occasion d'un changement de vie, pour certains jeunes frères, qui quittent définitivement la vie religieuse. Cependant, lors de la mobilisation de 1914, les frères rentrent en France avec enthousiasme, pour servir ce pays qui les a condamnés à l'exil.

L'ambassadeur Maurice Bompard, de Constantinople, est témoin de cet enthousiasme et en informe son gouvernement² :

Une des particularités de la mobilisation en Turquie a été le grand nombre de religieux mobilisés. Il y en avait de toutes robes et de tous styles : Capucins, Dominicains, Jésuites, Assomptionnistes, Franciscains, Lazaristes, Frères de la Doctrine chrétienne, Frères Maristes, et certes j'en oublie ; car quelle est la congrégation religieuse qui n'ait des représentants en Turquie ? Sur certains bateaux, les religieux formaient le quart du contingent des mobilisés. Ils y arrivaient sous la conduite de leurs supérieurs. J'ai encore présent devant les yeux ce Frère de la Doctrine chrétienne sonnait au clairon toutes les sonneries de la caserne et les marches de régiment pendant qu'un Lazariste mobilisé chantait la Marseillaise à pleine voix. Notez que ce Lazariste n'était rien moins que le supérieur d'un collège de Constantinople, réputé pour sa tenue, que d'aucuns même trouvent trop compassée.

On vit donc à Constantinople d'étranges processions ; à Jérusalem, ce fut bien autre chose. Là, les moines formaient la majorité des mobilisés. Il en est arrivé un si grand nombre au consulat général, venant de tous les coins de la Palestine, que notre agent demanda au chemin de fer un train spécial pour les conduire à Jaffa. On vit, ce jour-là, un retour de pèlerinage d'un genre tout nouveau, dont on parle encore sur la ligne de Jérusalem : un train de moines chantant en chœur l'hymne de Rouget de Lisle !

(Rapport de M. Bompard. Ambassadeur de France à Constantinople, publié dans l'Echo de Paris, avril 1915).

¹ Maurice PERNOT, *op. cit.* p. 333.

² Jean GUIRAUD, *Clergé et congrégations au service de la France*, Paris, Bayard, 1917, p. 24.

Les frères sont nombreux, parmi bien d'autres, à accomplir leur devoir patriotique¹.

La Turquie et les Congréganistes :

La Turquie officielle accepte, de moins en moins, l'emprise des puissances européennes par le canal des Capitulations. Plus les musulmans fréquentent les établissements congréganistes, et plus elle cherche à en contrôler le fonctionnement et les personnels qui s'y dévouent. Après le vote de la loi française du 1^{er} juillet 1901, des visas sont exigés des personnels religieux, venus rejoindre leur poste², au retour de leur congé.

Les Français, disait-on couramment dans les bureaux de la Sublime Porte, nous croient plus naïfs que nous ne sommes, s'ils pensent nous imposer de garder chez nous des gens dont ils ne veulent plus chez eux.

Aussi, dès le 9 septembre 1914, avant même d'être entrée elle-même en guerre, la Turquie décrète l'abolition des Capitulations. Les Puissances protestent aussitôt mais, dès le début des pourparlers de 1922, à Lausanne, elles donnent leur accord.

Au début de la guerre, l'avis paru dans le journal *La Turquie*, en date du 24 décembre 1914³ applique la même politique. Les derniers congréganistes français sont partis cinq semaines plus tôt et ne peuvent, évidemment, obtempérer à ces exigences. En décembre, sont encore présents à Istanbul, les religieux italiens et autrichiens. Mais le contenu du communiqué est fort révélateur, car les exigences qui y sont inscrites sont de celles qui reviennent, au moment du traité de Lausanne, en 1923, et les mois qui suivent.

En février 1924⁴, une circulaire exige le retrait de tous les signes religieux dans les édifices publics. Les écoles sont concernées. Les congréganistes français s'exécutent. Ils maintiennent cependant le crucifix, sur les murs. C'est le début d'un bras de fer entre le gouvernement turc et les

¹ *Documentation Catholique*, n° 129 du 3 décembre 1921, p. 490-491 ; *B.E.C.* 1923, p. 169.

² Joseph BURNICHON, *op. cit.*, p. 19.

³ Consulter en annexe 6.

⁴ Anonyme, *Les écoles françaises de Turquie*, *Documentation catholique*, n° 263, 8 novembre 1924, colonnes 835-879. *B.E.C.* janvier 1925, p. 17, 89. *BEC*, juillet 1924, p. 281. *BEC* 1925, p. 89.

écoles françaises, soutenues par le Saint-Siège, et la France¹, dans une certaine mesure. Les 7 et 8 avril, toutes les écoles françaises sont fermées d'autorité. Elles sont finalement autorisées à rouvrir les portes, le mercredi 22 octobre, mais les crucifix ont disparu des salles. En juin 1935, les habits religieux sont interdits dans la rue. Les frères aînés qui répugnent à se séparer de l'habit de toute leur vie religieuse, quittent la Turquie plutôt que l'habit.

C'est par ces étapes successives que les frères des écoles chrétiennes, venus se vouer à la jeunesse de Turquie, apprennent à se donner. A certaines époques, ils apprennent à se dévouer autrement, essayant d'oublier ce que leurs aînés ont vécu pendant tant de décennies. Grâce à leur abnégation, ce travail se poursuit et il est possible d'identifier ce qu'ils apportent par leur présence et leur action soutenues. La Turquie tire profit de leur zèle désintéressé, elle s'en réjouit, mais elle se réserve de fixer les conditions.

Eléments de bilan de l'action des frères des écoles chrétiennes :

Un succès incontestable consiste à réunir dans la même classe des jeunes de religions et de rites différents, dans un pays divisé en nations, où le musulman manifeste son mépris pour le raya, où le soldat turc, au milieu du sans-gêne des piétons, semble bousculer par malveillance², où chacun ne fraie que dans sa nation. Les enfants s'acceptent facilement ; mais ce sont les parents qui placent leurs enfants, dans les écoles de leur choix.

Le prestige de l'Occident compte beaucoup. Le régime des Capitulations inspire la confiance publique. Cependant, le respect que les religieux, venus d'un autre monde, manifestent à l'égard des différences, séduit beaucoup les populations orientales.

Bertrand Bareilles vit près de quarante ans à Istanbul, de 1875 à 1920. Il est professeur de français de plusieurs princes impériaux³. Il cite ce mot de Ferdinand Buisson⁴ : «Quand l'enseignement est pratiqué par des missionnaires, comment voulez-vous qu'ils s'abstiennent de prosélytisme ? Mais c'est leur raison d'être, leur définition, leur devoir.» Ce à quoi Bertrand Bareilles réplique : «Mais c'est précisément parce que l'Orient est habité par des peuples à conscience religieuse, que le prosélytisme y est impossible».

¹ R. LAURENT-VIBERT, *Ce que j'ai vu en Orient*, Paris, Crès, 1924, p. 244 : le délégué à l'enseignement français, près l'ambassade de France, se dépense sans compter, au nom des droits acquis de la France ; à Paris, le ministère lui fait grief de son courage.

² Bertrand BAREILLES, *Constantinople - ses cités franques et levantines*, Paris, Bossard, p. 76.

³ Roland Bareilles, *Le crépuscule ottoman (1875-1933)*, Toulouse, Privat, 2002, p. 29.

⁴ Bertrand Bareilles, *Les Turcs - ce que fut leur Empire*, Paris, Perrin, 1917, p. 99.

Le graphique des effectifs des élèves du collège Sainte-Jeanne d'Arc¹, à Istanbul, collège éphémère, est intéressant à étudier parce qu'il présente l'évolution complète de la vie d'un établissement. Il succède, en 1919, au collège Saint-Jean-Chrysostome, mais laisse la place au collège Saint-Michel, en 1937. De plus, dans l'histoire de la Turquie, il occupe seulement l'entre-deux-guerres. Or cette période est une étape troublée : c'est d'abord l'occupation d'Istanbul par les Alliés, jusqu'en octobre 1923 ; c'est ensuite le départ des Hellènes et le transfert d'une partie de la population, à la suite des accords de Lausanne ; c'est, enfin, le changement de régime, c'est-à-dire l'instauration de la république, avec la réorganisation totale, pénible pour les écoles étrangères, du service de l'instruction publique. Cette réorganisation implique, en particulier, la disparition progressive des classes primaires à partir de 1931 jusqu'en 1935, dans les écoles étrangères. Malgré le pessimisme provoqué par la diminution du nombre des élèves, la concorde se maintient entre les divers groupes qui composent les établissements. Chacun essaie de se convaincre que leur institution a encore un avenir. Le frère Octave-Denis, Aloyse Lieber, arrivé à Kadıköy en 1931, à l'âge de dix-neuf ans, quelques mois après le vote de la nouvelle loi sur l'organisation de l'école primaire, rappelle souvent par la suite, comment il a été accueilli par les maîtres les plus anciens : « Qu'est-ce que vous venez faire ici ? Tout est fini ! » Il est mort à Istanbul, quarante et un an plus tard.

L'étude du graphique des effectifs permet des observations intéressantes, compte tenu de cinq erreurs de copiste dans la colonne des inscrits². Si le pourcentage des catholiques est globalement de 32, il oscille pourtant de 49 à 19, et il va plutôt en diminuant. Inversement, celui des musulmans augmente assez régulièrement. D'une moyenne globale de 25%, il oscille entre 40 et 12. Malgré les transferts de population, les grecs-orthodoxes forment encore un groupe assez compact. Le groupe des Arméniens reste modeste, mais celui des israélites va augmentant. Les protestants sont quasi inexistantes.

Une anecdote illustre le propos³ :

La guerre balkanique [septembre 1912] était sur le point d'éclater : on mobilisait avec une rapidité fiévreuse. Un groupe de nos élèves du pensionnat de Kadi-Keui regardaient passer les rédifs turcs. Deux de ces élèves, Bulgares récemment arrivés, étaient

¹ Consulter en annexe 4.

² La distinction entre inscrits et présents s'explique par le fait que des élèves partent ou arrivent en cours d'année scolaire.

³ BEC, 1913, p. 191.



encore vêtus de leur costume national. Ils craignaient d'être reconnus et maltraités par les soldats. Leurs camarades turcs les rassurent, et, changeant de coiffures avec eux, les préservèrent ainsi de tout accident.

Jamais nos élèves bulgares n'ont eu à se plaindre des musulmans pendant la durée de la guerre.

Le second apport notable des lasalliens à leurs élèves d'Asie mineure est leur pédagogie concrète, fruit de deux à trois siècles d'expérience, qui ne se contente pas de faire mémoriser. En même temps, leurs écoles ont le souci de répondre aux besoins immédiats de leur population scolaire, par une initiation à la comptabilité, dans une contrée où le commerce et la banque tiennent une si grande place. A İzmir, dans le quartier très pauvre de La Pointe, les frères donnent une initiation assez élémentaire aux métiers du bois et du fer. Le souci de renouveler la pédagogie de l'enseignement de la langue turque pousse le frère Eustache-Louis, de 1904 à 1914, à composer des manuels simples et adaptés, sur la grammaire et l'écriture ottomanes.

Après 1900, des établissements préparent les élèves à subir les épreuves du baccalauréat. Maurice Pernot¹ est admiratif devant les méthodes ingénieuses employées par les maîtres dans les «classes d'arriérés²», mais il trouve un peu démodées les méthodes dans les grandes classes de Kadıköy. A-t-il été influencé, avant de venir, par le rapport Aulard, de 1907 ? En effet, les professeurs de celles-ci, venus de France quelques années plus tôt, sont d'une compétence reconnue. Lui-même d'ailleurs en fait la remarque. Il est sans doute impressionné par le petit nombre des élèves en classes de 1^{ère} et terminale. Effectivement, une réalité frappe dans le registre des examens du collège de Kadıköy, tenu de 1874 à 1900 : les élèves quittent beaucoup, après la dernière classe du premier cycle du secondaire, sans doute pour aller travailler, les parents estimant que le bagage intellectuel de leurs enfants est suffisant. Il faut attendre les années 1930 pour voir la tendance s'inverser progressivement.

Un moyen de juger de la valeur pédagogique d'un système est de suivre les anciens élèves dans le monde du travail. Mais en Turquie, la piste des anciens élèves se perd très vite. D'un côté, les registres de tous les établissements français disparaissent pendant la Première Guerre mondiale. A leur retour, les frères ne retrouvent que les murs et la toiture de leurs écoles.

¹ Maurice Pernot, *op. cit.* p. 9.

² Le terme n'est pas péjoratif, à l'époque ; il désigne les élèves qui ont un retard.



Le collège de Kadiköy est favorisé par rapport aux autres, puisque l'école normale turque qui l'occupe, le temps de la guerre, respecte assez bien le mobilier et l'immobilier. De l'autre côté, le suivi des élèves est rendu difficile : les Turcs adoptent le nom de famille seulement en 1934. Les minoritaires portent bien un nom de famille, mais ils quittent massivement le pays, au cours du XX^e siècle.

Le *Bulletin des écoles chrétiennes*¹ donne une liste des anciens élèves du collège Saint-Joseph. C'est avant l'obligation du nom de famille. Il est difficile de les rechercher dans les encyclopédies. Parmi ceux que cite le Bulletin figurent : Nouradoughian, ancien ministre des Affaires étrangères, puis des Travaux publics ; Réchid Safet, ambassadeur en Perse, puis député d'İsmit ; Makki Safved, directeur de la Banque immobilière ottomane d'Ankara ; Ferid Pacha, ancien grand vizir ; İzzet Pacha, ancien grand vizir ; Halil Pacha, Hüseyin Pacha, Muhtar Pacha, anciens ministres ; Nouredin, Vice-président de l'Assemblée, en 1931. Quelques anciens laissent une renommée nationale, tels les neuf fils de l'illustre militaire Fuad Pacha, L'un des deux aînés, inscrit en 1887, est à la tête de la cavalerie turque qui reprend Edirne en 1913. Un autre, Ali Fuad Cebesoy, est compagnon d'études et d'armes de Mustafa Kemal. Rechid S. Atabinen, fondateur du Touring-club de Turquie, est un écrivain célèbre. Bien d'autres peuvent être nommés, qui sont aussi écrivains, chefs de grandes entreprises, ou se distinguent dans d'autres domaines. Un autre *Bulletin*² évoque quatre anciens élèves d'İzmir : deux sont évêques, les deux autres sont chanoines.

Une jeune historienne prépare la biographie de Jacques Pervititch. Cet ancien élève de l'école Saint-Pierre, puis du collège Saint-Joseph, d'Istanbul, s'est illustré dans le quadrillage cartographique de toute la ville d'Istanbul, pour le service des compagnies d'assurance. Diplômé du collège Saint-Joseph, en 1895, il travaille au relevé cartographique, de 1922 jusqu'à sa mort, à soixante-neuf ans, en 1945. Un gros album, édité en 2001, remet son travail en valeur.

L'histoire des frères des écoles chrétiennes en Turquie, c'est aussi l'histoire de quelques personnalités qui émergent dans la masse des mille missionnaires. Parmi eux, le frère Hugonis se fait mettre à la porte du noviciat, par le frère directeur, qui ne veut plus de lui. Mais le frère Hugonis tient à sa vocation et reste planté devant la porte jusqu'à ce que le frère

¹ *BEC*, octobre 1931, p. 338-339.

² *BEC*, janvier 1928, p. 91.



directeur, dans la soirée, revienne sur sa décision et l'autorise à rentrer. Ce frère Hugonis devient directeur, visiteur. Jusqu'à l'âge de soixante et onze ans, il se déplace d'Erzurum, située à l'est de la Turquie, jusqu'en Haute Egypte. Il se retrouve même une fois, le 20 juin 1899, sur le chemin d'Erzurum¹ à Trabzon, en caleçon et rien de plus, détroussé, ainsi que ses compagnons de voyage, par les coureurs de grands chemins.

Le frère Onésime-Léonce promet, déjà jeune :

La Ricamarie est un centre minier important de la Loire. Là, comme en bien des régions industrielles, la propagande laïque a fait des ravages. Peu après le vote des lois de 1904, il est de bon ton parmi les ouvriers d'accueillir les curés par un "couac" où s'exprime, plus encore que le mépris, une extrême ignorance des choses religieuses.

Or un Frère des Ecoles Chrétiennes, petit et d'apparence chétive, traverse la place de la Ricamarie et croise un groupe d'ouvriers. C'est aussitôt une bordée de "couacs" retentissants. Mais voici que le petit frère qui, partout ailleurs, eût dédaigné l'injure, se retourne, s'approche et prononce d'une voix cinglante : "Vous êtes des lâches... oui des lâches, vous insultez un fils Dupuy." Le changement est immédiat. Comment ? un fils Dupuy, revêtu de la soutane noire et du rabat blanc ? Les ouvriers le regardent, et ils se souviennent que, quelques années auparavant, une catastrophe avait endeuillé La Ricamarie. Le chef d'équipe Dupuy, le "porion" comme on l'appelle sans le pays, n'avait pas hésité à se sacrifier pour secourir les mineurs, et il était mort de son dévouement.

Cela, les ouvriers se le rappellent très bien, comme aussi l'honnêteté, le courage, les vertus qui distinguaient le foyer des Dupuy. Et ces "durs" ne font pas les choses à demi : ils empoignent le petit Frère et le portent en triomphe au café voisin, où l'incident se termine autour d'une bouteille de Beaujolais².

Istanbul et l'Égypte n'ont qu'à se féliciter de son passage.

Les frères Xanthin-Léonard et Jonathan-Amédée sont des religieux exemplaires. Un livre est consacré au premier. Le second est le seul connu, qui ait eu la mission de suppléer le frère visiteur dans la visite pédagogique des écoles du district. Le frère Honeste-Marie, l'auteur d'un herbier monumental du musée du collège Saint-Joseph, est un savant authentique. Ce sont ces jeunes

¹ frère Imbert-Stanislas, *Histoire de l'école d'Erzurum*, récit inédit, p. 50-51.

² *Notices nécrologiques*, n°236, 3^{ème} trimestre 1952, p. 17-18.

frères des commencements, emportés aussitôt par la maladie, tel le frère Victrice¹, Joseph Jaecond, qui arrive à dix-neuf ans et meurt l'année suivante, sur place, à İzmir. Les grands naturalistes, tel le frère Ulmer-Louis² qui reçoit un firman l'autorisant à tuer deux animaux de chaque espèce, afin de garnir le musée scolaire du collège d'Istanbul, sont à signaler également. Des autodidactes par dizaines, des directeurs de grande envergure, des professeurs spécialisés, tous ces frères dont personne ne parle jamais mais qui, sans faire de bruit, assurent leur travail professionnel et donnent beaucoup de leur temps et de leur peine pour encadrer des groupes de jeunes, dans des mouvements de spiritualité, forment une armée, trop facilement oubliée. Cela n'exclut pas les ombres : elles sont de toutes les vies, elles sont de tous les groupes humains. Tel frère se montre incapable de diriger sa classe. Tel autre manque de maîtrise de soi et fait éclater sa violence. Un troisième manque de prudence dans son attitude et oblige les supérieurs à le rapatrier ou à le refuser aux vœux. Mais les lumières ne brillent que mieux au cœur de l'ombre !

La page écrite par les frères des écoles chrétiennes, en Turquie, est digne de l'Eglise dont ils sont les représentants, près des populations d'Asie Mineure. Vivant profondément l'Évangile, ils viennent témoigner plutôt que convertir. Leur retenue crée la confiance et attire les élèves de toutes les confessions. Certains anciens élèves, mi-sérieux mi-plaisants, leur reprochent d'éveiller l'Orient ou d'enseigner une morale de maîtrise de soi, d'attention aux autres, qui bouleversent les habitudes locales. Les frères suscitent, le plus souvent, la reconnaissance de leurs anciens disciples et des parents, pour leur pédagogie valorisante et leur souci de l'éducation au quotidien. La France subventionne les écoles des frères et les défend près de l'administration du pays. Mais elle se prend à douter de sa vocation, à vouloir promouvoir les établissements laïcs aux dépens de ceux des congréganistes, et décrète des mesures qui freinent le recrutement des religieux.

La population de Turquie, après un petit moment d'hésitation, adopte les nouveaux venus. Mais les autorités du pays manifestent beaucoup de réticences à accorder les autorisations d'ouvertures, de constructions, lorsqu'elles ne les refusent pas. Avec les aides comme elles viennent, et malgré les contrariétés, les frères vont leur chemin, manifestant beaucoup de compréhension et de tolérance, appliquant cette pédagogie pratique et respectueuse des élèves, dont ils ont hérité et qu'ils savent adapter aux besoins du moment. Le témoignage de leurs anciens élèves, qui craignent beaucoup de les voir disparaître, est pour eux un encouragement à poursuivre dans la voie qui leur est propre.

¹ *Relations mortuaires*, tome 1, p. 368.

² frère Ulmer-Louis, Bernard Guichet, *Notices nécrologiques*, n° 17, 1916, p. 226.

CONCLUSION

Le chanoine de La Salle, bien ancré, à la fin du XVII^e siècle, dans l'église de sa ville natale de Reims, accepte de consacrer sa vie à l'éducation des garçons, délaissés par les écoles de son époque. Puis il s'ouvre également aux enfants des couches sociales plus aisées. Il les enseigne directement dans leur langue, en des groupes aussi homogènes que possible. Pour réussir dans son œuvre, il rassemble des hommes qui acceptent de se consacrer avec lui, dans le célibat, au service de la jeunesse.

Les frères des écoles chrétiennes naissent de cette expérience du prêtre rémois. Dans le sein de leur congrégation religieuse, ils se préparent spirituellement et intellectuellement à servir les jeunes vers lesquels les supérieurs les envoient. En Turquie, ils s'ouvrent à un public très différent de leur milieu d'origine. Appelés à une retenue, qu'exige le respect de la différence de l'autre, ils témoignent cependant de la foi qui les anime, et dispensent des règles humaines et morales, susceptibles d'aider tous leurs disciples à devenir des hommes et des citoyens, utiles à leur nation.

Venus de tous les horizons, de France ou d'Europe, s'ils ne réussissent pas tous, ils sont cependant soutenus par leur communauté qui les aide à se perfectionner et permet à la congrégation de poursuivre sa mission, avec persévérance. Si les frères rencontrent des oppositions, qui peuvent venir des administrations, des responsables religieux, de l'opinion qui les juge mal, ils sont encouragés à poursuivre, par le nombre des parents qui leur font confiance et n'hésitent pas à leur envoyer leurs enfants, même si leurs propres convictions religieuses diffèrent de celles des maîtres.

Les frères commencent modestement dans l'enseignement primaire. Longtemps, le plus grand nombre d'entre eux reste cantonné à ce niveau. Mais la congrégation peut-elle se limiter à un niveau élémentaire, si les enfants ne trouvent pas à se situer ensuite dans la société. N'est-il pas nécessaire d'accompagner la formation de ses élèves, à la préparation d'une profession ou à la poursuite d'études plus étendues ? De cette interrogation naissent, un jour, la création d'un institut supérieur de commerce, si bien adapté à une société très commerçante, et la préparation au baccalauréat français, qui débouche sur bien des emplois accessibles, mais au prix d'une préparation adaptée.



Le Proche-Orient est une société bien mouvante, au cours du XIX^e siècle. Les soubresauts politiques, les crises économiques successives, sont source de beaucoup de soucis pour ces religieux, venus enseigner et éduquer, et non faire de la politique. Ils voient ainsi évoluer l'origine de leurs élèves. Si, au départ de leur expérience, la langue usuelle et les coutumes font plus problème que les convictions religieuses, assez communes entre les maîtres et les disciples, peu à peu, le public se diversifie et des questions nouvelles surgissent. Comment, en suivant fidèlement les prescriptions de *la Conduite des écoles*, qui prescrit des prières à divers moments de la journée, et la demi-heure de catéchisme, chaque soir, ne pas heurter des âmes pétries d'autres convictions religieuses ?

Le jour arrive où la république impose une autre organisation scolaire et donne des limites au recrutement des élèves. Elle introduit en nombre les professeurs, issus du pays. Les mentalités changent, les méthodes ne sont plus uniformes, et l'autorité est partagée avec un représentant de l'administration. Que de circonstances qui poussent les religieux à s'interroger sur le sens de leur présence dans ce pays auquel ils donnent tout d'eux-mêmes ! Souvent le pessimisme submerge l'âme, mais la confiance finit par l'emporter. Si le frère commence par l'action et la parole, il s'interroge et découvre que le témoignage silencieux est peut-être, pour lui, une nouvelle fidélité à sa vocation d'éducateur.

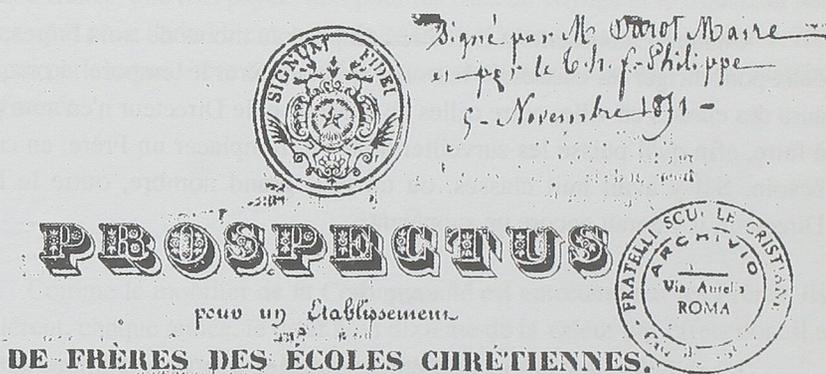
Les frères n'ont pas terminé leur cheminement. Ils voient leur communauté diminuer en taille et avancer en âge : comment pouvons-nous continuer ?, se demandent-ils, anxieux. Cette question se pose tout au long de l'histoire de la congrégation en Turquie. Au début, la maladie emporte des jeunes religieux, puis les incendies réduisent les écoles en cendres, après quoi la guerre disperse maîtres et élèves. Mais, une lumière commence à briller : la vocation éducative, issue du chanoine de Reims, peut se poursuivre, sous l'impulsion de directeurs laïcs, nourris à la même source, quoique sous un mode nouveau.

Comment expliquer cette évolution inattendue ? Le fondateur ne fait rien sans concertation avec ses disciples. Ces derniers, à sa suite, se laissent guider par les nécessités du moment. La Turquie est une entreprise étonnamment nouvelle pour les frères du XIX^e siècle. Ils la tentent. Les imprévus se succèdent. A plusieurs reprises, ils sont sur le point de voir se briser toutes leurs espérances. Et pourtant, l'espoir renaît dans l'abnégation et la ténacité. Aujourd'hui, les frères sont à nouveau au pied du mur : que penser de demain ?

ANNEXES

Annexe 1 :

Le prospectus pour l'ouverture d'une nouvelle école.



L'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes, fondé en 1680, par le *Vénérable* Jean-Baptiste DE LA SALLE, Prêtre, Docteur en Théologie et Chanoine de Reims, a été rétabli de fait, en France, en 1804. Le décret impérial du 17 mars 1808, portant organisation de l'Université, le reconnut et ordonna le *visa* des Statuts qui le régissent : ces Statuts furent en effet visés par le Grand-Maître, en Conseil de l'Université, le 22 juin 1810. Etant ainsi reconnu par l'Etat, cet Institut jouit de tous les droits civils attachés aux Etablissements d'utilité publique, et notamment du droit de recevoir des donations entre vifs et testamentaires. Il a pour fin l'éducation chrétienne et civile de la jeunesse, et surtout celle des Enfants des artisans et des pauvres. Le Supérieur-Général réside à Paris, rue du Faubourg-Saint-Martin, no 165¹.

¹ Manifestement, le formulaire de l'imprimé est antérieur, car la propriété de la Maison-Mère a été expropriée en 1846, en vue de la construction de la gare de l'Est. Le déménagement, en effet, commença en novembre de la même année. (Circulaire no 137, du 25 décembre 1905 : Essai historique sur la Maison-Mère de l'Institut des *fec* de 1682 à 1905, pp. 192 et 195).

CONDITIONS POUR LA CREATION D'UN ETABLISSEMENT

Article 1.

Les Ecoles tenues par les Frères du *Vénérable DE LA SALLE* doivent être parfaitement gratuites, conformément à leurs statuts, c'est-à-dire que ni les écoliers ni leurs parents ne doivent payer à qui que ce soit aucune rétribution mensuelle.

Art. 2.

Chaque Etablissement doit être composé au moins de trois Frères, dont deux pour diriger les classes, et le troisième pour gérer le temporel. Lorsqu'il y aura des classes en ville, outre celles de la Maison, le Directeur n'en aura point à faire, afin qu'il puisse les surveiller toutes et remplacer un Frère, en cas de besoin. S'il y avait huit classes, ou un plus grand nombre, outre le Frère Directeur, il y aurait encore un suppléant.

Art. 3.

L'habitation des Frères doit être appropriée à la vie commune dont ils font profession, et comprendre : parloir, cuisine, réfectoire, dortoir, chambre d'exercices¹, chapelle ou oratoire, infirmerie, cave, bûcher, grenier, cour, jardin, puits avec pompe ; enfin tout ce qui convient à un Etablissement de ce genre. Les classes doivent être contiguës deux à deux, saines, bien éclairées et bien aérées, c'est-à-dire à courant d'air : elles doivent avoir environ 9 mètres de longueur sur 8 mètres de largeur, 4 mètres 30 centimètres de hauteur.

Art. 4.

La Maison d'habitation et les classes, ainsi que le matériel de l'Ecole, à l'usage tant des Maîtres que des élèves, seront fournis, et entretenus à perpétuité, par les villes ou par les fondateurs. Le chauffage des classes sera à la charge des villes, des fondateurs, ou des parents d'élèves, suivant les conventions qui auront été faites avec qui de droit ; mais il ne sera jamais à la charge des Frères.

¹ C'est une salle où les frères demeurent pour leur travail personnel de classe, leurs études, la lecture et pour quelques pratiques communautaires.



Art. 5.

Le traitement des Frères sera pris sur les octrois, ou fondé par quelque bienfaiteur, et il ne pourra être moindre de 600 francs dans les départements, et de 750 francs à Paris.

Art. 6.

Les villes ou les Bienfaiteurs donneront, pour chaque Frère, une somme de 1200 francs, une fois payée, tant pour les frais de voyage et le trousseau des Frères, que pour l'ameublement de la Maison. Cette somme est réduite à 700 fr. aussi par chaque Frère demandé pour augmenter le personnel d'une Maison déjà formée.

Art. 7.

Comme le mobilier de la Communauté est entretenu par les Frères, ils acquièrent, chaque année, le droit à un dixième de la valeur des effets dont il a été composé, à l'ouverture de l'Etablissement.

Art. 8.

L'Institut n'ayant aucun revenu affecté à la formation des jeunes Maîtres, il sera payé une indemnité de 600 francs par chacun des Frères envoyés dans un nouvel Etablissement, ou dans une Maison déjà en activité, pour en augmenter le personnel.

Art. 9.

Les Frères ne seront pas tenus de recevoir des écoliers au-dessous de six ans, ni d'en admettre plus de soixante dans les classes d'écrivains, et plus de cent dans les autres. Le Frère Directeur de l'Etablissement est libre d'admettre les élèves qui se présentent, et de renvoyer ceux dont la conduite mériterait l'exclusion. Toutefois, il ne refuse jamais les élèves envoyés par l'autorité municipale ou par les fondateurs. Les élèves, une fois admis, pourront suivre les cours de l'Ecole aussi longtemps que leurs parents le jugeront à propos.

Art. 10.

Les Frères feront entendre la sainte Messe à leurs élèves tous les jours d'école, à moins que le trop grand froid, la pluie, le verglas, etc. ne le permettent pas. Les dimanches et les fêtes, ils assisteront avec eux à la Messe de paroisse et aux Vêpres, si on leur assigne dans l'église une place convenable ; les mêmes jours, ils feront le Catéchisme, pendant une heure et demie : le tout suivant l'usage de leur Institut.

Art. 11.

Ils suivront, pour l'enseignement, la méthode simultanée, développée dans le livre intitulé *Conduite des Ecoles Chrétiennes*.

Cet enseignement comprend, outre l'Instruction chrétienne, qui en est la base : la Lecture, l'Ecriture, la Grammaire Française et l'Arithmétique ; des notions d'Histoire, de Géographie et de Dessin linéaire.

Art. 12.

Les Frères doivent avoir l'entière liberté d'observer leurs Règles, tant celles qui regardent leur régime intérieur, que celles qui concernent la tenue de leurs Classes ; le tout afin qu'ils puissent conserver l'uniformité qui est un des principaux soutiens de leur Institut.

Art. 13.

Le Supérieur-Général sera libre de changer les Frères, quand il le jugera nécessaire ou utile, alors le changement sera au compte de la Maison : mais si la ville ou les Bienfaiteurs demandaient le changement d'un Frère, ils seraient tenus d'en supporter les frais.

Art. 14.

Dans le cas où l'on voudrait fermer un Etablissement, la suppression ne pourrait avoir lieu qu'après avoir été notifiée, six mois d'avance, au Supérieur-Général ; et lors du départ des Frères, la ville ou les fondateurs seraient tenus de payer, pour chaque Frère, une somme équivalente à six mois de son traitement annuel, pour indemnité de déménagement, de voyage, etc.

Les présentes conditions, écrites en double expédition, sont reconnues et agréées par le Supérieur-Général et par pour l'Etablissement à fonder dans ladite ville de.....

A.....

le.....

Annexe 2.

Tableau A

Lieux d'origine et nombre des frères de Turquie.

| Enseignement libre 1 9 2 5 | | | | | | | | |
|----------------------------|----------|-----------|----------|----------------|-----------|---------------|-----------|-----|
| départements | pop.1865 | pop.1936 | Second | prim. et s. | rap. hab. | tot. prim. | rap. hab. | fec |
| Ain | 341 500 | 322 918 | 3 | 9 | 35 880 | 47 | 6 871 | 7 |
| Aisne | 489 560 | 489 368 | 3 | 4 | 122 342 | 30 | 16 312 | 1 |
| Allemagne | | | | | | | | 16 |
| Allier | 285 300 | 373 924 | 5 | 9 | 41 547 | 50 | 7 478 | 2 |
| Alpes Maritimes | xxxxxxx | 493 376 | 5 | 8 | 61 672 | 43 | 11 474 | 2 |
| Ardèche | 328 419 | 282 911 | 3 | 21 | 13 472 | 124 | 2 282 | 90 |
| Ardennes | 281 624 | 293 746 | | 4 | 73 436 | 15 | 19 583 | 3 |
| Ariège | 247 888 | 161 300 | 6 | 2 | 80 650 | 13 | 12 408 | 1 |
| Aube | 244 762 | 242 596 | 2 | 3 | 80 865 | 14 | 17 328 | 2 |
| Aude | 261 991 | 296 880 | 5 | 8 | 37 110 | 32 | 9 277 | 5 |
| Aveyron | 350 202 | 323 780 | 9 | 42 | 7 709 | 166 | 1 950 | 94 |
| Bas Rhin | 535 002 | 688 242 | concord. | 11 | 62 567 | 85 | 8 097 | 25 |
| Basses Alpes | 153 062 | 87 893 | 3 | 2 | 43 946 | 13 | 6 761 | 2 |
| Basses Pyrénées | 412 469 | 422 719 | 15 | 18 | 23 484 | 83 | 5 093 | 1 |
| Belgique | | | | | | | | 4 |
| Bouches du Rhône | 326 307 | 1 101 672 | 32 | 25 | 44 067 | 109 | 10 107 | 5 |
| Bulgarie | | | | | | | | 1 |
| Calvados | 500 956 | 401 356 | 6 | 11 | 36 487 | 85 | 4 722 | 1 |
| Cantal | 262 013 | 193 505 | 2 | | | | | 6 |
| Charente | 353 653 | 310 500 | 3 | | | | | 1 |
| Charente Inférieure | 424 000 | 415 300 | 6 | 11 | 37 755 | 42 | 9 888 | 2 |

| | | | | | | | | |
|------------------|----------|---------|-----------------|----|---------|-----|--------|----|
| Cher | 248 589 | 294 000 | 2 | 5 | 58 800 | 50 | 5 880 | 2 |
| Corrèze | 284 881 | 264 129 | 4 | 4 | 66 032 | 31 | 8 520 | 2 |
| Côte d'Or | 370 943 | 333 800 | 7 | 12 | 27 817 | 42 | 7 948 | 7 |
| Côtes du Nord | 581 684 | 539 600 | 84 | 42 | 12 848 | 218 | 2 475 | 1 |
| Dordogne | 464 074 | 383 820 | 3 | 8 | 47 977 | 40 | 9 595 | 2 |
| Doubs | 354 500 | 305 500 | 5 | 13 | 23 500 | 57 | 5 360 | 14 |
| Drôme | 285 791 | 267 080 | 6 | 1 | 267 080 | 37 | 7 218 | 11 |
| Egypte | | | | | | | | 7 |
| Espagne | | | | | | | | 2 |
| Finistère | 502 851 | 744 295 | 8 | 45 | 16 540 | 210 | 3 544 | 1 |
| Gard | 347 550 | 406 815 | 9 | 11 | 36 983 | 38 | 10 706 | 9 |
| Gers | 308 600 | 193 134 | 4 | 12 | 16 094 | 46 | 4 199 | 1 |
| Grande Bretagne | | | | | | | | 2 |
| Grèce | | | | | | | | 4 |
| Haut Rhin | | 516 726 | <i>concord.</i> | 8 | 64 591 | 99 | 5 219 | 14 |
| Haute Garonne | 407 016 | 441 800 | 10 | 16 | 27 612 | 48 | 9 204 | 5 |
| Haute Loire | 285 502 | 251 608 | 3 | 33 | 7 624 | 90 | 2 796 | 77 |
| Haute Marne | 244 820 | 187 791 | 2 | 6 | 31 298 | 21 | 8 942 | 3 |
| Haute Saône | 327 641 | 219 257 | 1 | 3 | 73 072 | 32 | 6 852 | 2 |
| Haute Savoie | xxxxxxxx | 252 794 | | 12 | 21 066 | 41 | 6 166 | 28 |
| Hautes Alpes | 125 329 | 87 893 | 2 | 13 | 6 761 | 6 | 14 649 | 7 |
| Hautes Pyrénées | 222 059 | 189 993 | 6 | | | | | 2 |
| Hérault | 340 001 | 514 819 | 9 | 17 | 30 283 | 80 | 6 435 | 1 |
| Hongrie | | | | | | | | 1 |
| Ille et Vilaine | 553 453 | 562 586 | 10 | 52 | 10 819 | 175 | 3 215 | 6 |
| Indochine | | | | | | | | 1 |
| Indre | 237 628 | 247 912 | 5 | 5 | 49 582 | 31 | 7 997 | 1 |
| Irlande | | | | | | | | 2 |
| Isère | 525 982 | 584 017 | 9 | 26 | 22 462 | 128 | 4 563 | 42 |
| Israël | | | | | | | | 1 |
| Italie | | | | | | | | 19 |
| Jura | 310 280 | 229 109 | | 10 | 22 911 | 37 | 6 192 | 7 |
| Landes | 265 309 | 257 186 | 4 | 6 | 42 864 | 26 | 9 892 | 2 |
| Liban | | | | | | | | 6 |
| Loir et Cher | 230 666 | 241 192 | 5 | 4 | 60 298 | 52 | 4 638 | 2 |
| Loire | | 664 822 | 8 | 42 | 15 829 | 179 | 3 714 | 30 |
| Loire Inférieure | 457 090 | 652 079 | 8 | 54 | 12 076 | 199 | 3 277 | 3 |
| Loiret | 304 228 | 342 679 | 6 | 15 | 22 845 | 75 | 4 569 | 3 |

| | | | | | | | | |
|--------------------|-----------|-----------|-----------------|-----|---------|-----|--------|----|
| Lot | 280 515 | 166 637 | 2 | 4 | 41 659 | 26 | 6 409 | 29 |
| Lot et Garonne | 336 886 | 247 500 | 3 | 6 | 41 250 | 40 | 6 187 | 1 |
| Lozère | 138 778 | 101 849 | 4 | 13 | 7 835 | 33 | 3 086 | 17 |
| Luxembourg | | | | | | | | 25 |
| Maine et Loire | 458 600 | 475 991 | 12 | 43 | 11 070 | 273 | 1 744 | 2 |
| Manche | 611 206 | 433 473 | 6 | 23 | 18 847 | 86 | 5 040 | 1 |
| Marne | 325 400 | 412 156 | 4 | 15 | 27 477 | 58 | 7 106 | 5 |
| Mayenne | 354 138 | 254 479 | 6 | 24 | 10 603 | 141 | 1 805 | 1 |
| Meurthe et Moselle | | 596 320 | 5 | 9 | 66 258 | 46 | 12 963 | 3 |
| Meuse | 306 339 | 215 819 | 3 | 7 | 30 831 | 25 | 8 633 | 3 |
| Morbihan | 427 453 | 537 528 | 8 | 110 | 4 887 | 334 | 1 609 | 5 |
| Moselle | 409 155 | 693 408 | <i>concord.</i> | 16 | 43 338 | 148 | 4 685 | 7 |
| Nièvre | 271 777 | 255 195 | 3 | 8 | 31 899 | 50 | 5 104 | 1 |
| Nord | 962 648 | 2 029 500 | 28 | 72 | 14 299 | 299 | 6 788 | 6 |
| Pas de Calais | 642 969 | 1 205 191 | 14 | 33 | 36 521 | 152 | 7 929 | 1 |
| Pays-Bas | | | | | | | | 1 |
| Puy-de-Dôme | 566 573 | 500 590 | 8 | 20 | 25 030 | 120 | 4 172 | 14 |
| Pyrénées Oriental. | 151 372 | 238 647 | 2 | 1 | 238 647 | 9 | 26 516 | 5 |
| Rhône | 400 075 | 1 046 028 | 9 | 51 | 20 510 | 270 | 3 874 | 37 |
| Roumanie | | | | | | | | 1 |
| Saône-et-Loire | 515 776 | 538 741 | 7 | 13 | 41 442 | 115 | 4 685 | 5 |
| Savoie | xxxxxxx | 235 544 | 6 | 7 | 33 649 | 24 | 9 814 | 49 |
| Seine | 1 030 500 | 4 933 855 | | | | | | 2 |
| Seine et Marne | 318 209 | 406 108 | 9 | 8 | 50 763 | 47 | 8 641 | 1 |
| Seine Maritime | 688 000 | 905 278 | 8 | 16 | 56 580 | 123 | 7 360 | 1 |
| Slovaquie | | | | | | | | 8 |
| Slovénie | | | | | | | | 1 |
| Somme | 526 282 | 466 626 | 4 | 3 | 155 542 | 42 | 11 110 | 1 |
| Suisse | | | | | | | | 4 |
| Syrie | | | | | | | | 1 |
| Tarn | 327 655 | 302 994 | 10 | 17 | 17 823 | 84 | 3 607 | 27 |
| Tarn et Garonne | 241 586 | 164 259 | 2 | 8 | 20 532 | 46 | 3 571 | 2 |
| Tchéquie | | | | | | | | 1 |
| Turquie | | | | | | | | 60 |
| Vaucluse | 233 048 | 241 689 | 3 | 2 | 120 844 | 21 | 11 509 | 1 |
| Vendée | 320 826 | 390 396 | 6 | 50 | 7 808 | 191 | 2 044 | 2 |
| Vosges | 379 800 | 377 980 | 2 | 4 | 94 495 | 28 | 13 499 | 20 |
| Yonne | 342 116 | 275 755 | 4 | 6 | 45 959 | 44 | 6 267 | 1 |
| Yougoslavie | | | | | | | | 1 |

De gauche à droite, voici ce que nous présente le tableau.

- colonne 1 : ordre alphabétique des départements qui ont envoyé au moins un frère.
 colonne 2 : population du département, publiée par l'Abbé Migne, en 1865.
 colonne 3 : population du département en 1936.
 colonne 4 : nombre d'établissements secondaires libres.
 colonne 5 : nombre d'établissements primaires et primaires supérieurs libres, de garçons.
 colonne 6 : proportion du nombre d'habitants pour une école libre de garçons.
 colonne 7 : nombre total des écoles primaires et primaires supérieures libres.
 colonne 8 : proportion du nombre d'habitants pour une école primaire libre.
 colonne 9 : nombre de frères issus du département ou du pays.

Tableau A 1
Le nombre de frères, selon leur origine, par ordre croissant.

| nombre | origine | n.fec | tot. |
|--------|--|-------|------|
| 30 | 02, 09, 14, 16, 22, 29, 32, 34, 36, 47, 50, 53, 58, 62, 64, 76, 77, 80, 84, 89, Bul. Hon. Ind. Isr. P-B. Roum.Slo. Sy. Tch. You. | 1 | 30 |
| 20 | 03, 04,06, 10, 17, 18, 19, 24, 40, 41, 49, 65, 70, 75, 82, 85, Esp. G-B. Irl. | 2 | 40 |
| 6 | 08, 44, 45, 54, 52, 55. | 3 | 18 |
| 3 | Belgique, Grèce, Suisse. | 4 | 12 |
| 7 | 11, 13, 31, 51, 56, 66, 71. | 5 | 35 |
| 4 | 15, 35, 59, Liban. | 6 | 24 |
| 6 | 01, 21, 05, 39, 57, Egypte. | 7 | 42 |
| 1 | Slovaquie. | 8 | 8 |
| 1 | 30 | 9 | 9 |
| 1 | 26 | 11 | 11 |
| 3 | 25, 68, 63. | 14 | 42 |
| 1 | Allemagne. | 16 | 16 |
| 1 | 48 | 17 | 17 |
| 1 | Italie. | 19 | 19 |
| 1 | 88 | 20 | 20 |
| 2 | 67, Luxembourg. | 25 | 50 |
| 1 | 81 | 27 | 27 |
| 1 | 74 | 28 | 28 |

| nombre | origine | n.fec | tot. |
|--------|----------|-------|------|
| 1 | 46 | 29 | 29 |
| 1 | 42 | 30 | 30 |
| 1 | 69 | 37 | 37 |
| 1 | 38 | 42 | 42 |
| 1 | 73 | 49 | 49 |
| 1 | Turquie. | 60 | 60 |
| 1 | 43 | 77 | 77 |
| 1 | Ardèche. | 90 | 90 |
| 1 | Aveyron. | 94 | 94 |

Tableau A 2.

Evolution comparative de la population de plusieurs départements.

| départements | population en 1856 | population en 1936 |
|------------------|--------------------|--------------------|
| Seine | 1 030 500 | 4 933 855 |
| Nord | 962 648 | 2 029 500 |
| Pas-de-Calais | 642 969 | 1 205 191 |
| Bouches-du-Rhône | 326 307 | 1 101 672 |
| Rhône | 400 075 | 1 046 028 |
| Basses-Alpes | 153 062 | 87 893 |
| Hautes-Alpes | 125 329 | 87 893 |
| Lozère | 138 778 | 101 849 |
| Ariège | 247 888 | 161 300 |
| Tarn-et-Garonne | 241 586 | 164 259 |
| Lot | 280 515 | 166 637 |
| Hautes Pyrénées | 222 059 | 189 993 |

Tableau B
Départements et pays ayant donné plus de dix frères.

| Enseignement libre 1925 | | | | | | | | |
|-------------------------|----------|-----------|------------|------------|-----------|------|-----------------|-----|
| départements | pop.1865 | pop.1936 | Secondaire | prim.et s. | rap. hab. | tot. | rap. prim. hab. | fec |
| Aveyron | 350 202 | 323 780 | 9 | 42 | 7 709 | 166 | 1 950 | 94 |
| Ardèche | 328 419 | 282 911 | 3 | 21 | 13 472 | 124 | 2 282 | 90 |
| Haute Loire | 285 502 | 251 608 | 3 | 33 | 7 624 | 90 | 2 796 | 77 |
| Turquie | | | | | | | | 60 |
| Savoie | xxxxxxx | 235 544 | 6 | 7 | 33 649 | 24 | 9 814 | 49 |
| Isère | 525 982 | 584 017 | 9 | 26 | 22 462 | 128 | 4 563 | 42 |
| Rhône | 400 075 | 1 046 028 | 9 | 51 | 20 510 | 270 | 3 874 | 37 |
| Loire | | 664 822 | 8 | 42 | 15 829 | 179 | 3 714 | 30 |
| Lot | 280 515 | 166 637 | 2 | 4 | 41 659 | 26 | 6 409 | 29 |
| Haute Savoie | xxxxxxx | 252 794 | | 12 | 21 066 | 41 | 6 166 | 28 |
| Tarn | 327 655 | 302 994 | 10 | 17 | 17 823 | 84 | 3 607 | 27 |
| Bas Rhin | 535 002 | 688 242 | concor. | 11 | 62 567 | 85 | 8 097 | 25 |
| Luxembourg | | | | | | | | 25 |
| Vosges | 379 800 | 377 980 | 2 | 4 | 94 495 | 28 | 13 499 | 20 |
| Italie | | | | | | | | 19 |
| Lozère | 138 778 | 101 849 | 4 | 13 | 7 835 | 33 | 3 086 | 17 |
| Allemagne | | | | | | | | 16 |
| Doubs | 354 500 | 305 500 | 5 | 13 | 23 500 | 57 | 5 360 | 14 |
| Haut Rhin | | 516 726 | concor. | 8 | 64 591 | 99 | 5 219 | 14 |
| Puy-de-Dôme | 566 573 | 500 590 | 8 | 20 | 25 030 | 120 | 4 172 | 14 |
| Drôme | 285 791 | 267 080 | 6 | 1 | 267 080 | 37 | 7 218 | 11 |

Tableau C

Données diverses sur le nombre, l'âge et le séjour des frères.

| Frères en Turquie | | | | | | | | | | |
|-------------------|------|---------|--------|------------|------------|------|-------|------|------|------|
| origines | no.b | âge-arr | durée | ann-arriv | ann-dépa | sort | % | av04 | ap04 | ap19 |
| Aveyron | 94 | 16--63 | 3m--68 | 1846--1938 | 1850--1976 | 29 | 31,18 | 53 | 32 | 8 |
| Ardèche | 90 | 15--55 | 1--62 | 1874--1961 | 1886--1978 | 36 | 40 | 26 | 42 | 22 |
| Doubs | 14 | 18--37 | 2m--54 | 1857--1964 | 1886--1967 | 4 | 28,57 | 12 | 0 | 2 |
| Drôme | 11 | 19--48 | 1--68 | 1886--1974 | 1887--1984 | 4 | 36,36 | 3 | 6 | 2 |
| Isère | 42 | 17--54 | 1--56 | 1854--1919 | 1866--1958 | 13 | 30,95 | 12 | 28 | 2 |
| Loire | 30 | 17--60 | 6m--26 | 1851--1978 | 1872--1982 | 13 | 43,33 | 10 | 17 | 3 |
| Loire (Haute-) | 77 | 16--55 | 1--68 | 1859--1930 | 1854--1978 | 33 | 42,85 | 53 | 20 | 4 |
| Lot | 29 | 18--54 | 2m--46 | 1860--1924 | 1882--1974 | 9 | 31,03 | 19 | 7 | 3 |
| Lozère | 17 | 17--52 | 5m--37 | 1881--1969 | 1890--1981 | 10 | 58,82 | 14 | 0 | 3 |
| Puy-de-Dôme | 14 | 19--59 | 1--41 | 1853--1928 | 1875--1948 | 6 | 42,85 | 11 | 2 | 1 |
| Rhin (Bas-) | 25 | 18--58 | 3m--45 | 1868--1952 | 1896--1995 | 10 | 40 | 4 | 2 | 19 |
| Rhin (Haut-) | 14 | 18--28 | 1--70 | 1886--1932 | 1892--1998 | 5 | 35,71 | 2 | 0 | 12 |
| Rhône | 37 | 18--57 | 1--46 | 1855--1927 | 1860--1971 | 7 | 18,91 | 15 | 20 | 2 |
| Savoie | 49 | 16--60 | 4m--47 | 1841--1920 | 1848--1937 | 15 | 30,61 | 43 | 5 | 1 |
| Savoie (Haute-) | 28 | 17--52 | 1--47 | 1841--1952 | 1867--1953 | 9 | 33,33 | 18 | 8 | 1 |
| Tarn | 27 | 18--50 | 4m--59 | 1841--1963 | 1849--1967 | 9 | 33,33 | 12 | 11 | 3 |
| Vosges | 20 | 17--44 | 5m--21 | 1881--1966 | 1883--1962 | 15 | 75 | 16 | 2 | 2 |
| <i>Allemagne</i> | 16 | 17--42 | 1--14 | 1891--1939 | 1898--1947 | 5 | 31,25 | 7 | 6 | 3 |
| <i>Italie</i> | 19 | 17--40 | 5m--42 | 1872--1914 | 1875--1947 | 14 | 73,68 | 14 | 4 | 1 |
| <i>Luxembourg</i> | 25 | 16--49 | 2--41 | 1878--1984 | 1880--1989 | 11 | 44 | 23 | 0 | 2 |
| <i>Turquie</i> | 60 | 14--34 | 0--58 | 1853 | actuel | 39 | 65 | 21 | 3 | 7 |

Voici comment se lit ce tableau. En allant de la gauche vers la droite, les colonnes indiquent l'origine des frères ; l'âge auquel le plus jeune et le plus âgé sont arrivés en Turquie ; combien de temps le plus furtif et le plus persévérant sont restés ; l'année d'arrivée du premier et du dernier frères ; l'année de départ ou de la mort, selon le cas, du premier et du dernier frères ; le nombre des frères qui ont quitté l'institut des *frères des écoles chrétiennes*, en Turquie ou après leur départ de Turquie ; le pourcentage des frères qui ont quitté ; le nombre de frères venus en Turquie avant 1904 ; le nombre des frères venus de 1904 à 1914 ; le nombre de frères venus à partir de 1919.

Tableau D

Statistiques des frères des écoles chrétiennes en Turquie.

| | | | | | | | | | | |
|------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| Années | 1841 | 1854 | 1864 | 1873 | 1880 | 1890 | 1900 | 1905 | 1910 | |
| Nombre/fec | 9 | 28 | 48 | 40 | 51 | 103 | 121 | 177 | 225 | |
| Années | 1913 | 1919 | 1930 | 1940 | 1950 | 1960 | 1970 | 1980 | 1990 | 2000 |
| Nombre/fec | 224 | 133 | 100 | 51 | 52 | 43 | 33 | 12 | 8 | 4 |

Tableau B1.

| départements | rap. hab. | fec |
|--------------|-----------|-----|
| Aveyron | 1 950 | 94 |
| Ardèche | 2 282 | 90 |
| Haute Loire | 2 796 | 77 |
| Savoie | 9 814 | 49 |
| Isère | 4 563 | 42 |
| Rhône | 3 874 | 37 |
| Loire | 3 714 | 30 |
| Lot | 6 409 | 29 |
| Haute Savoie | 6 166 | 28 |
| Tarn | 3 607 | 27 |
| Bas Rhin | 8 097 | 25 |
| Vosges | 13 499 | 20 |
| Lozère | 3 086 | 17 |
| Doubs | 5 360 | 14 |
| Haut Rhin | 5 219 | 14 |
| Puy-de-Dôme | 4 172 | 14 |
| Drôme | 7 218 | 11 |

Tableau E

| Principaux districts et pays représentés en TURQUIE | | | | | |
|---|--------------|------|-------|------|---|
| année | nom | fin | durée | bloc | sections |
| 1841 | Savoie | 1937 | 96 | x | 1841 - 1937 |
| 1841 | Haute-Savoie | 1953 | 85 | | 1841 - 1925 // 1952 - 1953 |
| 1841 | Tarn | 1978 | 93 | | 1841-49 // 1873-76 // 1879-81 // 1884 // 85-86 // 1893-1967 // 74- 78 |
| 1846 | Aveyron | 1976 | 124 | | 1846 - 1850 // 1856 - 1976 |
| 1851 | Loire | 1952 | 78 | | 1851 - 1872 // 1882 - 1935 // 1978 - 1982 |
| 1853 | Puy-de-Dôme | 1948 | 83 | | 1853 - 1916 // 1928 - 1948 |
| 1853 | Turquie | dure | d.150 | x | 1853 |
| 1854 | Isère | 1984 | 73... | | 1854 - 1867 // 1872 - ? // 1882 - 1884 // 1885 - 1958 |
| 1855 | Rhône | 1971 | 73 | | 1855 - 1875 // 1884 - 1971 |
| 1857 | Doubs | 1967 | 107 | | 1857 - 1942 // 1964 - 1967 |
| 1859 | Haute-Loire | 1978 | 119 | x | |
| 1860 | Lot | 1974 | 114 | x | 1860 - 1974 |
| 1868 | Bas-Rhin | 1995 | 127 | x | 1868 - 1995 |
| 1872 | Italie | 1948 | 74 | | 1872 - 1875 // 1877 - 1938 [1948] |
| 1874 | Ardèche | 1978 | 104 | x | 1874 - 1978 |
| 1878 | Luxembourg | 1989 | 106 | | 1878 - 1979 // 1984 - 1989 |
| 1881 | Lozère | 1981 | 56 | | 1881 - 1925 // 1969 - 1981 |
| 1881 | Vosges | 1968 | 37 | | 1881 - 1912 // 1960 - 1962 // 1966 - 1968 |
| 1886 | Drôme | 1984 | 93 | | 1886 - 1887 // 1892 - 1984 |
| 1886 | Haut-Rhin | 1998 | 101 | | 1886 - 1914 // 1925 - 1998 |
| 1891 | Allemagne | 1947 | 33 | | 1891 - 1914 // 1934 - 1935 // 1938 - 1947 |

Voici, de gauche à droite, comment lire ce tableau. La première colonne donne l'année d'arrivée en Turquie du premier frère, puis c'est l'origine du frère, la date de départ du dernier frère, le nombre d'années où le département ou le pays a été représenté en Turquie, les secteurs qui n'ont connu aucune interruption dans leur présence, et pour finir, le schéma des périodes de présence en Turquie.

Annexe 3

Evolution des districts du Proche-Orient pendant 160 ans.

DISTRICTS DU LEVANT

| | Turquie | Grèce | Terre Sainte | Liban | Egypte |
|------|---------------------|-------|------------------------|-------|----------------------------|
| | Bulgarie | | | Syrie | |
| 1841 | District de | | | | |
| | Constantinople | | | | |
| | f. Stanislas-kostla | | | | |
| | | | | | 1847 |
| 1849 | f. Aidant | | | | |
| 1852 | f. Albert | | | | |
| | | | | | 1856 Egypte |
| | | | | | f. Adrien de Jésus |
| 1857 | f. Marc | | | | |
| 1858 | f. Vauthier | 1858 | | | |
| 1869 | f. Hugonis | | | | |
| | | | | | 1877 |
| | | | 900 f. Evagre | | 1900 f. Godefroy-des-Anges |
| 1901 | f. Toussaint-Victor | | | | |
| | | | 1906 f. Onésime-Marie | | |
| 1912 | f. Pachomius | | | | |
| | | | 1918 f. Oger-Cécilien | | 1913 f. Kostka-Marie |
| 1919 | f. Florin-Anatole | | | | |
| | | | 1921 f. Louis-Marius | | 1921 f. Oger-Cécilien |
| 1923 | f. Giraud-François | | | | |
| | | | 1926 f. Absalon-Benoît | | |
| 1928 | f. Joseph-Marc | | | | |
| | | | 1931 f. Philothée-Jean | | |
| | | | | | 1933 |
| | | | 1937 f. Palatin-Joseph | | 1937 f. Itale-Hippolyte |
| | | | 1947 f. Natal de Jésus | | |
| 1949 | f. Olivier-Etienne | | | | |
| | | | | | 1950 f. Aubert-Joseph |
| | | | 1952 | | |
| | | | | | 1956 f. André-Léon |

| | | | | | |
|------|-----------------------|------------|------------------------------|--------------------------|----------------------|
| | | | | | 1962 f. Louis-Antoin |
| 1964 | f. Félicien-Marie | | | | |
| 1966 | f. Aubert-Joseph | | | | |
| | | | | | 1967 + Maghreb |
| | | | | | f. Louis-Baron |
| 1968 | Délégation de Turquie | Délégation | 1968 f. Ildefonse Khoury | 1970 f. Jacques Boulad | |
| | | de Grèce | 1978 f. Ildefonse Sarkis | 1976 Délégation d'Egypte | |
| | | | 1986 f. R. Gonzalez / | | |
| | | | f. Bernard Hobeika | | |
| | | | 1992 Délégation / Délégation | | |

Annexe 4.

Evolution des effectifs d'élèves du Collège Sainte-Jeanne d'Arc, à Istanbul.

| Collège Sainte Jeanne d'Arc | | | | | | | | |
|-----------------------------|-------|-------|-------|--------|--------|--------|---------|----------|
| années | insc. | prés. | cath. | ortho. | musul. | armén. | israël. | protest. |
| 1919 | 130 | 116 | 68 | 33 | 19 | 15 | 5 | 0 |
| 1920 | 144 | 135 | 60 | 45 | 19 | 9 | 8 | 3 |
| 1921 | 167 | 163 | 61 | 50 | 22 | 16 | 14 | 4 |
| 1922 | 211 | 170 | 91 | 53 | 25 | 24 | 18 | 0 |
| 1923 | 271 | 247 | 114 | 39 | 36 | 46 | 35 | 1 |
| 1924 | 190 | 184 | 69 | 32 | 32 | 29 | 27 | 1 |
| 1925 | 259 | 251 | 93 | 37 | 51 | 35 | 42 | 1 |
| 1926 | 274 | 260 | 93 | 46 | 58 | 31 | 40 | 1 |
| 1927 | 288 | 280 | 84 | 59 | 76 | 36 | 42 | 1 |
| 1928 | 281 | 275 | 69 | 54 | 87 | 21 | 48 | 2 |
| 1929 | 335 | 328 | 78 | 55 | 129 | 20 | 50 | 3 |
| 1930 | 373 | 366 | 69 | 80 | 143 | 26 | 52 | 2 |
| 1931 | 344 | 338 | 69 | 67 | 134 | 26 | 46 | 2 |
| 1932 | 285 | 281 | 56 | 48 | 115 | 26 | 39 | 1 |
| 1933 | 254 | 250 | 60 | 42 | 95 | 20 | 35 | 2 |
| 1934 | 212 | 210 | 52 | 29 | 75 | 25 | 29 | 2 |
| 1935 | 180 | 178 | 56 | 22 | 41 | 21 | 27 | 3 |

(D'après le graphique du collège Sainte Jeanne d'Arc, archives d'Institut, Istanbul)

Annexe 5

LEÇONS DE PÉDAGOGIE.

Ouvrages à lire

- Institutus . . . — *Conduite des Ecoles*
Directoire pédagogique
Éléments de pédagogie pratique
Douze vertus d'un bon maître
- Dupanloup . . . — *De l'Éducation* (3 vol.)
- P. Monfau . . . — *Les vrais principes de l'Éduc. X^e*
la pratique de l'Éducation X^e
- Rollin . . . — *Traité des Études* (3 vol.)
- Guibon . . . — *L'Éducateur Épître*
La culture des vocations
Les qualités de l'Éducateur
(continue à p. 60, chez Blond)
- P. de Damas . . . — *L'organisation d'un Collège cathol.*
- P. Nicolai . . . — *Les enfants mal élevés.*
- P. Gillès . . . — *La valeur éducative du catéchisme.*
- Eugène Rendu . . . — *Manuel de l'enseignant primaire*
- Edm. Gabriel . . . — *Manuel de pédagogie à*
l'usage des écoles catholiques
(chez Mame)
- Revue pédagogique . . . — *L'École - de Gisors,*
rua Cassette, 15.
(Changer, 10 francs)
- Biographie . . . — *Un religieux éducateur,*
Fr. Auguste-Hubert.

Liste de livres à lire, recommandés aux scolastiques de Rhodes, par le frère Xantin-Léonard.

Annexe 6La gestion administrative des écoles étrangères.**Avis du vilayet de Constantinople****Les écoles étrangères**

A la suite de l'abolition, par décision du gouvernement impérial, des privilèges étrangers connus sous le nom de capitulations et des immunités et droits qui en découlaient, un règlement a été élaboré sur les formalités à appliquer aux établissements religieux, aux établissements d'enseignement et de bienfaisance, aux écoles et aux édifices hospitaliers étrangers. En vertu du deuxième chapitre de ce règlement, les écoles devant être considérées comme reconnues et munies de firmans, devront s'adresser dans un délai de deux mois au ministère de l'instruction publique pour faire enregistrer leurs firmans. Les firmans ainsi enregistrés tiendront lieu d'autorisation. Les écoles n'ayant pas de firman doivent également s'adresser dans un délai de deux mois pour demander l'autorisation nécessaire. Elles sont tenues, en outre, de présenter dans le même délai un directeur responsable au ministère de l'instruction publique. Elles devront également présenter aux administrations d'instruction publique leurs programmes où figureront l'enseignement de la langue turque et celui de l'histoire et de la géographie de Turquie, professées en turc. Le turc y doit être enseigné au même degré que la langue principale de l'école. Si les livres employés sont imprimés, les titres, les noms des auteurs et l'endroit et la date de l'édition seront communiqués, ainsi qu'un exemplaire de chacun, aux administrations de l'instruction publique. Les sciences et l'histoire sainte relatives à la religion et au culte auxquels appartiennent ces écoles ne seront pas enseignés aux élèves qui ne professent pas cette religion. On ne devra pas, en outre, faire assister les dits élèves aux prières. Des fonctionnaires spéciaux seront demandés aux administrations de l'instruction publique pour assister aux examens des classes. Des listes indiquant les noms et les nationalités des instituteurs ainsi que leurs diplômes et certificats seront présentés. Les professeurs du turc doivent être munis de certificats délivrés par le ministère de l'instruction publique. Les inspecteurs sanitaires et ceux de l'instruction publique seront admis à tout moment ; des facilités leurs seront accordées pour l'accomplissement de leurs devoirs ; les explications demandées par eux seront fournies sans retard. Les écoles de tous ceux qui ne se conformeraient pas dans les délais fixés aux dispositions ci-dessus, seront fermées. Le délai de deux mois accordé à cet effet commence le 18 novembre 1330 et expire le 17 janvier 1330. Le fait est porté à la connaissance des intéressés afin qu'ils



s'empresment de s'adresser à l'administration de l'instruction publique du vilayet et de remplir les formalités nécessaires.

(Journal LA TURQUIE, jeudi 24 décembre 1914, Nlle série, No 354)
(archives de la Congrégation, Istanbul)

Annexe 7.

Lettre du frère Justinus, Secrétaire général de l'Institut des frères des écoles chrétiennes, à Paris, au Cardinal Amette, archevêque du diocèse :

Paris, 78, rue de Sèvres, le 1er août 1914.

Eminence,

Après plus de deux siècles d'une existence particulièrement vouée à la cause de l'éducation populaire, l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes est frappé de proscription. La date du 1^{er} septembre prochain marquera le terme final, en France, de la personnalité légale de cette grande institution qui, à la veille de la loi de dissolution du 7 juillet 1904, ne comptait pas moins de 2.000 écoles de tous les degrés, dont environ 1.500 en France et qui, durant le dernier siècle, avait instruit plus de dix millions d'enfants. Le rapport de la classe I de l'Exposition universelle de Paris avait reconnu qu'en 1900, l'Institut des Frères étendait son action éducatrice et sociale sur 400.000 enfants, jeunes gens ou adultes.

Tous les régimes politiques qui s'étaient succédé dans notre pays, Empire, Monarchie, République, l'avaient favorisé de leur protection, et avaient rendu hommage à ses services. Le Ier Empire avait incorporé l'Institut dans l'Université de France ; la Monarchie avait multiplié ses écoles ; la République de 1848 avait appelé le F. Philippe en consultation, pour fournir des avis sur une nouvelle organisation de l'Enseignement ; la République de Jules Ferry avait fait siéger son Supérieur Général dans le Conseil Supérieur de l'instruction publique. Tous les gouvernements lui avaient demandé son concours et avaient encouragé la mission de l'Institut dans les Colonies françaises et à l'étranger, en assurant aux Frères divers avantages à titre de missionnaires de la culture française au dehors.

Ce passé d'honneur et de dévouement n'a pu le protéger contre la rigueur de certaines lois récentes. Des arrêtés ministériels, en date du 1^{er} juillet, prononcent la fermeture de nos dernières écoles et atteignent même notre siège social, à Paris. L'Institut ne se survivra plus que dans les Noviciats qui pourront être ultérieurement autorisés ; à l'heure actuelle deux seulement sont maintenus à titre provisoire.

Est-ce à dire que l'œuvre de l'Institut sera désormais anéantie ? -- Nullement. L'Institut est aujourd'hui répandu dans tout l'univers, et aucune puissance humaine ne saurait se flatter d'en perpétrer la destruction complète.

La France de l'intérieur perd assurément le bénéfice du dévouement de plus de 10.000 maîtres fervemment religieux et ardemment patriotes ; mais les modalités de l'apostolat par l'enseignement catholique sont multiples. Une voie nouvelle et féconde était déjà ouverte pour l'Institut avant 1904. A cette époque, il comptait plus de 500 écoles hors de la mère-patrie. Il les a considérablement développées et multipliées durant les dix dernières années. Il va poursuivre avec une ardeur inlassable son expansion dans le monde entier. C'est ainsi qu'il restera toujours au service de la religion et même, dans une certaine mesure, au service de la Patrie.

Toutefois, avant de franchir la frontière du pays qui fut son berceau et qui garde la cendre de ses morts, l'Institut veut se souvenir des témoignages de sympathie dont vous l'avez maintes fois honoré, et vous offrir l'expression émue de son impérissable gratitude.

Nous adorons, dans la crise présente, les insondables desseins de la Providence sur nous, mais nous gardons au fond du cœur d'invincibles espérances.

Quand l'heure de Dieu sera venue, l'Institut de Saint Jean-Baptiste de La Salle, fidèle à son institution et divinement fortifié par l'épreuve, sera heureux de reprendre swon humble mission éducatrice auprès de la jeunesse française, et surtout auprès des enfants pauvres, portion privilégiée et particulièrement chérie du troupeau de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Je vous prie, Monseigneur, d'agréer l'hommage du sentiment de très profond respect que professe pour votre Eminence,

Le Secrétaire Général

De l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes.

(Notices nécrologiques n° 94, 1922, p 144 – 146)

Annexe 8.

Les écoles des frères des écoles chrétiennes, en Turquie

8 A. Les effectifs des écoles des frères de Turquie

| Ecoles de Turquie | | | | | | |
|-------------------------------------|------|------|------|------|------|-----------|
| nombre d'élèves | 1842 | 1857 | 1912 | 1931 | 1999 | 1907-1910 |
| ISTANBUL | 250 | 700 | 1396 | 2277 | 1207 | |
| Saint-Benoît | | | | | | |
| Yüksek Kaldırım | | | | | | |
| Péra | | | | | | |
| Rue İmam | | 300 | | | | |
| Rue Carnavoula | | | | | | |
| Pensionnat de Moda | | | | | | |
| Saint-Louis | | | 154 | 280 | | x |
| Saint-Pierre | | 180 | 220 | 86 | | x |
| Saint-Jean-Baptiste | | | 371 | 280 | | x |
| <i>Saint-Joseph</i> | | | 693 | 704 | 793 | x |
| <i>Chalcédoine</i> | | | 71 | | | x |
| <i>Saint-Jean-Chrysostome</i> | | | 180 | | | x |
| <i>Sainte-Jeanne d'Arc</i> | | | | 373 | | |
| <i>Saint-Esprit</i> | | | 200 | 146 | | x |
| <i>Saint-Michel</i> | | | 252 | 408 | 414 | x |
| <i>Saint-Paul</i> | | 200 | | | | |
| İZMİR | 300 | 520 | 1045 | 492 | 328 | |
| Sainte-Marie | | | | | | |
| Saint-Polycarpe | | | | | | |
| La Marine | | | | | | |
| <i>Saint-Joseph</i> | | | 246 | 492 | 328 | x |
| <i>Göztepe</i> | | | 74 | | | x |
| <i>Saint-Jean</i> | | | 208 | | | x |
| <i>La Pointe 2</i> | | | 102 | | | x |
| <i>école gratuite (La Pointe)</i> | | | 186 | | | |
| <i>Cordélio</i> | | | 156 | | | x |
| <i>Alliance française (Bornova)</i> | | | 73 | | | x |
| <i>Buca</i> | | | | | | x |
| ANATOLIE et voisinage | | | 318 | | | |

| Ecoles de Turquie | | | | | | |
|-------------------|------|------|------|------|------|-----------|
| nombre d'élèves | 1842 | 1857 | 1912 | 1931 | 1999 | 1907-1910 |
| Trabzon | | | 155 | | | x |
| Ankara 2 | | | 200 | | | x |
| Uşak | | | 68 | | | x |
| Zonguldak | | | 50 | | | x |
| Erzurum | | | | | | |
| İskenderun | | | | | | |
| Chio | | | | | | x |
| Salonique 2 | | | | | | x |
| Rhodes 2 | | | | | | x |

SOURCES :

Années : 1842, 1857, 1931 et 1999, d'après les archives d'Institut

Année 1912 : Maurice Pernot, *Rapport sur un voyage d'étude*, Paris, Firmin-Didot, 1913, p 310-311, 330-333, sauf les écoles : Saint-Louis, Saint-Pierre, Saint-Jean Baptiste, et Trabzon.

Colonne 1907-1910 : liste des écoles existant à cette période.

8 B. La répartition des religions dans les écoles des frères de Turquie.

| Ecoles de Turquie | | | | | | | |
|------------------------|-----------|--------|--------|--------------|--------|--------|----------|
| Statistiques de 1912 | religions | | | nationalités | | | |
| | cathos | musulm | autres | TOTAL | ottom. | autres | Français |
| İSTANBUL | | | | | | | |
| Saint-Joseph | 168 | 269 | 256 | 693 | 524 | 169 | 34 |
| Chalcédoine | 36 | | 35 | 71 | 37 | 34 | 3 |
| Saint-Jean-Chrysostome | 75 | 30 | 75 | 180 | 80 | 100 | 10 |
| Saint-Esprit | 200 | | | 200 | 118 | 82 | 10 |
| Saint-Michel | 141 | 27 | 84 | 252 | 106 | 146 | 22 |
| total | 620 | 326 | 450 | 1396 | 865 | 531 | |
| % | 45 | 23 | 32 | | 62 | 38 | |
| İZMİR | | | | | | | |
| Saint-Joseph | 142 | 16 | 88 | 246 | 104 | 142 | 37 |
| Göztepe | 12 | 20 | 42 | 74 | 64 | 10 | 3 |
| Saint-Jean | 166 | | 42 | 208 | 70 | 138 | 9 |
| La Pointe | 64 | 2 | 36 | 102 | 18 | 84 | 9 |

| Ecoles de Turquie | | | | | | | |
|------------------------------|-----------|-----|-----|--------------|-------|------|-----|
| | religions | | | nationalités | | | |
| école gratuite (La Pointe) | 169 | | 17 | 186 | 29 | 157 | 7 |
| Cordélio | 72 | 4 | 80 | 156 | 81 | 75 | 6 |
| Alliance française (Bornova) | 20 | | 53 | 73 | 49 | 24 | 3 |
| total | 645 | 42 | 358 | 1045 | 415 | 630 | |
| % | 62 | 4 | 34 | | 40 | 60 | |
| ANATOLIE et voisinage | | | | | | | |
| Ankara 2 | | | | - 200 | - 200 | | |
| Uşak | 13 | 22 | 33 | 68 | 58 | 10 | 3 |
| Zonguldak | | | | - 50 | | | |
| Chio | 30 | 9 | 34 | 73 | 38 | 35 | |
| Rhodes 2 | 17 | 10 | 118 | 145 | 131 | 14 | 7 |
| total | 60 | 41 | 185 | 286 | 227 | 59 | |
| % | 21 | 14 | 65 | | 79 | 21 | |
| total général | 1325 | 409 | 993 | 2727 | 1507 | 1220 | 163 |
| % général | 49 | 15 | 36 | | 55 | 45 | 6 |

D'après Maurice Pernot, *Rapport sur un voyage d'étude*, Paris, Firmin-Didot, 1913, p 310-311, 330-333.

Ankara et Rhodes ont 2 écoles.

Pour les écoles d'Ankara et de Zonguldak, Maurice Pernot n'indique pas la nationalité, ni la religion.

Annexe 9.

Lettre ouverte d'un Ancien Elève des frères de Turquie.

Journal AKŞAM:

"Lettre ouverte aux Frères des écoles chrétiennes".

"Je vous ai connu à l'âge de douze ans. Je venais de quitter une école, où la bastonnade, le cachot et le jeûne forcé servaient de moyens d'éducation. Ma candeur enfantine fut frappée par la douceur, la clémence et l'impartialité qui régnaient dans votre Institution. Chez vous les *mauvaises espérances* et les billets blancs remplaçaient la bastonnade et le jeûne. Une [texte disparu]

C'était un beau commencement, d'autant plus que, d'autre part, mon instruction poussait comme un champignon. Au bout de deux ans je connaissais assez bien la langue française, le système métrique, la carte de l'Europe, ainsi que... l'Histoire du Saint Roi David et de Goliath.

Les classes de quatrième et de troisième m'ont ouvert de nouveaux horizons dans la science; j'ai appris entre autres, les premières notions de la Théodicée et les préceptes de la littérature française. Je vous sais bien gré, mes Vénérés chers Frères, pour la solide instruction que j'ai reçue dans votre Ecole. Mais ce qui me pousse aujourd'hui à vous écrire ces lignes ce n'est point un banal excès de reconnaissance. Je ne veux point non plus vous faire des éloges, car ceux-ci pour être justifiés doivent être signés d'un nom que je n'ai pas.

Je me fais plutôt un devoir de vous exposer les émotions que j'ai éprouvées depuis l'époque où le brevet sous le bras et le cerveau plein d'illusions, je me vis obligé de lutter pour l'existence.

C'est alors, mes vénérés Chers Frères, que j'ai compris (permettez-moi de vous le dire en toute franchise) que chez vous la morale ne marchait pas de pair avec l'instruction.

Pourquoi me direz-vous? Voici :

Durant les quatre dernières années de ma vie scolaire, les leçons journalières de morale, m'ont mis invariablement et à travers mille détails déconcertants, devant ce dilemme aussi terrible qu'inéluctable :

Béatitude céleste ou tourments éternels.

En dehors de cela rien qui puisse attacher un jeune homme aux biens d'ici-bas pour la conquête desquels nous devons fatalement et nécessairement lutter.

Mes premières lectures des œuvres de psychologie moderne, ont marqué en moi le prélude d'une évolution intellectuelle et sentimentale : Anatole France, Loti et Bourget étaient autant de Frères aînés, qui me révélaient à moi, novice encore, et des pièces autrefois à demi comprises d'Hugo, de Voltaire et de Zola. Peu à peu les vertus qu'on m'avait prêchées

dans mon enfance, s'appauvrirent, à côté de la splendeur ; l'opulence et la frénésie de certaines idées resplendissantes de plaisir et de joie. Dès lors la vie s'est révélée à moi bien différente de celle que vous m'aviez dépeinte. J'ai vu que l'homme n'était pas né seulement pour les prières, l'abstinence et la mortification.

Dans un laps de temps relativement court j'ai traversé presque toutes les vicissitudes de la vie... Mais hélas ! mes plus heureux instants furent empreints de tristesse, toujours à cause de l'infini qu'on m'avait si cruellement inoculé dans la mémoire.

Enfin le doute qui survint dans mes débats intérieurs, finit par gagner à sa cause, ma conscience déjà perplexe.

Aujourd'hui, grâce à la solide instruction que vous m'aviez donnée, je gagne assez bien ma vie en remplissant l'humble emploi d'être utile ; mais la morale contradictoire que vous m'avez injectée pour ainsi dire dans les veines, ne cesse de me tourmenter..."

Votre ancien élève :
LAGOSBIMAN

(Vendredi 20 novembre 1925 : La Boîte aux Lettres du Lecteur)
(archives de la maison-mère de la congrégation, Rome)

Annexe 10.

Article du journal *Resto del carlino*, de Bologne.

La Turquie et les congrégations. (Journal *Le Siècle*, du 28 septembre 1904)

Le *Resto del carlino*, un important journal de Bologne, publie la dépêche suivante de Constantinople : La Porte a demandé à l'ambassade de France la liste de toutes les congrégations françaises résidant en Turquie, spécialement en Syrie, ayant l'intention de supprimer leurs privilèges domaniaux et les immunités résultant des capitulations, en alléguant que les maisons-mères de ces congrégations ont été détruites en France.

Le protectorat français en Orient

Lorsqu'en 1535, dix ans après la bataille de Pavie, François 1^{er} traita avec Soliman, trois grands privilèges furent concédés à la France : privilège politique, privilège commercial, privilège religieux. Bien que ce traité ait été renouvelé huit fois en deux siècles, de ces trois privilèges, le dernier seul subsiste aujourd'hui. Et si les Capitulations ont fondé le privilège religieux, les siècles loin de le diminuer, l'ont accru. Le secret de ce succès réside dans la religion, c'est-à-dire dans la protection séculaire que la France étend comme une égide sur toutes les chrétientés de là-bas, et il se trouve, ce secret, surtout dans le dévouement de ces missionnaires qui, fils de la France, ne se lassant pas de faire connaître Dieu à travers le monde, font connaître leur mère-patrie, et la font aimer.

On oublie trop souvent qu'en Orient la religion est le lien et l'emblème de la nationalité. Les populations, groupées autour de leurs pasteurs, n'ont d'autre organisation sociale et d'autre patriciat que leur clergé. C'est dire que les catholiques regardent leurs prêtres comme leurs chefs. Et l'influence immense et incontestée qu'exercent ceux-ci sur l'esprit de ceux-là profite à la seule puissance protectrice, c'est-à-dire à la France. Il est facile d'induire qu'en un tel pays la doctrine et l'enseignement ne peuvent être qu'entre les mains du Clergé. Et bien plus on conçoit que le fanatisme musulman, formé par les cheiks et les ulémas dans les médréssés, ne consente à respecter chez les autres que les prêtres, parce que représentants religieux. De là, la nécessité pour l'Europe d'avoir des missionnaires religieux et le succès infaillible de leur entreprise d'assainissement et d'éducation qui s'explique tout d'un coup. Et c'est pour avoir toujours protégé des missionnaires, que la France a pu jusqu'ici sauvegarder et accroître son influence au Levant.

Prétendre donc laïciser une telle influence c'est vouloir la supprimer. L'échec retentissant de Crispi en est la meilleure preuve. "Dieu a divisé la terre en deux parts, a dit Lactance, l'Occident agité qu'il donna au diable et l'Orient immobile qu'il garda pour lui." Et, en effet, si l'idée religieuse peut s'affaiblir dans le monde, il reste un point du globe, une partie de l'univers où cette étoile n'a jamais subi d'éclipse, où ce phare lumineux ne sera jamais éteint, où l'idée religieuse est la seule question vitale. Là, rien ne se fait et ne se fera que par l'apostolat, et la véritable politique de la France reste toujours celle des Croisades : après l'apostolat militaire, l'apostolat religieux.

Voyez ce que les missionnaires font là-bas.

Dans un pays composé d'éléments si hétérogènes, ils usent d'une tolérance qui ne peut qu'être chrétienne. Ils reçoivent dans leurs hôpitaux et leurs écoles de tout culte et de toute nationalité. Ils sont partout unanimement estimés et aimés, en raison de leur abnégation, de leur science et de leur inlassable charité. Ils élèvent dans leurs beaux établissements, modestement subventionnés par la France, plus de 50.000 enfants, auxquels ils enseignent le français, condition sine qua non de la subvention.

Et grâce à eux sur toutes les échelles, là où il n'avait plus de plus anciennes et de plus consistantes influences que celles de Byzance, de Venise et de Gênes, la langue française est devenue, en moins d'un siècle, la plus familière aux indigènes, ouvrant partout de larges percées au génie et au commerce français.

Et, chose merveilleuse et extraordinaire, ce grand effort a fini par faire germer, dans cette terre pétrifiée par l'Islam, un sentiment inattendu et nouveau, la diminution du fanatisme. Oui, ce que ni les guerres européennes, ni les réformes fallacieuses, ni les efforts obstinés de la diplomatie n'ont pu obtenir, l'onction et la douceur chrétienne l'ont enfanté. Quoi de plus étonnant, en effet, que d'entendre dire de cet Imam de la grande mosquée de Constantinople qui, longtemps spectateur des soins donnés par les Sœurs de Charité aux malades musulmans, se sentant près de sa fin, faisait demander trois d'entre elles pour leur dire : " Je n'ai pas voulu quitter cette terre sans avoir revu ce qu'elle a de meilleur. "

[...] De tels témoignages auraient besoin d'être rappelés au moment où, pour la première fois, il se trouve des autorités en France pour tenter de répudier complètement l'héritage des siècles.

(traduction et envoi de Yorgi Kefalidis, Athènes)

Chronologie comparée de la présence des frères des écoles chrétiennes en Turquie.

| Chronologie de TURQUIE | | | |
|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------------|----------------------------------|
| Date | en Turquie | en France et dans l'Eglise | les F. E. C. |
| 1838 | | | F. Philippe |
| 1839 | Sultan Abdül-Mecid 1er | | |
| 1839 | charte de Gülhane | | |
| 1841 | | | FEC à Izmir et à Istanbul |
| 1846 | | Pape Pie IX | |
| 1848 | | en France : la 2ème République | |
| 1851 | | en France : Napoléon III | |
| 1854 | | guerre de Crimée | |
| 1856 | traité de Paris | | |
| 1857 | | | à Istanbul : le 1/2-pensionnat |
| 1858 | | | ouverture à Syra |
| 1860 | | la France au Liban | |
| 1861 | Sultan Abdül-Aziz | | ouverture à Chio |
| 1869 | inauguration du canal de Suez | Concile Vatican I | |
| 1870 | | guerre franco-prussienne | à Istanbul : Saint-Joseph |
| 1874 | | | F. Jean-Olympe |
| 1875 | | | F. Irlide |
| 1876 | Sultan Abdül-Hamid II | | |
| 1878 | Congrès de Berlin | Pape Léon XIII | |
| 1880 | | | à Izmir : Saint-Joseph |
| 1881 | | la France en Tunisie | ouverture à Trabzon |
| 1884 | | | F. Joseph - fec à Erzurum |
| 1888 | | | ouverture à Salonique |
| 1892 | | | ouverture à Ankara |
| 1897 | autonomie de la Crète | | F. Gabriel-Marie |
| 1901 | traité de Métylène | | éc/La Canée-décès/f.Hugonis |
| 1902 | | | réouverture à Chio |
| 1903 | | Pape Pie X | |
| 1904 | | l'Entente cordiale | ouverture à Uşak |
| 1904 | | E.Combes : suppression des fec | |
| 1905 | | séparation de l'Eglise et de l'Etat | |
| 1907 | | | ouverture à Zonguldak |
| 1908 | Révolution des Jeunes-Turcs | | |
| 1909 | Sultan Mehmed V | | |
| 1911 | l'Italie en Tripolitaine | | |

| | | | |
|------|-----------------------------------|-------------------------|----------------------------------|
| 1912 | 1ère guerre balkanique | | ouverture à Iskenderun |
| 1913 | | | F. Imier de Jésus |
| 1914 | Première Guerre Mondiale | | |
| 1914 | | Pape Benoît XV | |
| 1918 | Sultan Mehmed VI | | |
| 1919 | | | Sofia relié au district de Turq. |
| 1920 | traité de Sèvres | | |
| 1922 | Calife Abdül-Mecid | Pape Pie XI | Izmir : collège SJ incendié |
| 1923 | <i>la République turque</i> | | F. Allais-Charles |
| 1924 | abolition du califat | | interdiction des ins. religieux |
| 1925 | l'heure européenne | | |
| 1926 | introduction du code civil suisse | | |
| 1928 | introduction de l'alphabet latin | | F. Adrien |
| 1931 | loi sur l'école primaire | | |
| 1932 | langue turque à la mosquée | | |
| 1934 | noms/famille - repos/dimanche | | F. Junien-Victor |
| 1935 | | Mgr Roncalli à Istanbul | interdiction du costume relig |
| 1937 | la laïcité dans la Constitution | | |
| 1938 | mort d'Atatürk | | |
| 1939 | neutralité dans la guerre | Pape Pie XII | |
| 1940 | | | F. Arèse-Casi-mir, vic. Gén. |
| 1946 | | | F. Athanase-Emile |
| 1952 | adhésion à l'OTAN | | F. Denis, vicaire-général |
| 1950 | Gouvernement de Mendérés | | |
| 1956 | enseign. religieux au collège | | F. Nicet-Joseph |
| 1958 | | Pape Jean XXIII | |
| 1960 | Coup d'état militaire | | |
| 1963 | entrée au Conseil de l'Europe | Pape Paul VI | |
| 1966 | | | F. Charles-Henry |
| 1971 | Coup d'état militaire | | |
| 1974 | crise chypriote | | |
| 1976 | | | F. José-Pablo/ SM:dir. laïc |
| 1978 | | Pape JeanPaul II | |
| 1980 | Coup d'état militaire | | |
| 1982 | ens. religieux obligatoire | | |
| 1986 | | | F. John Johnston |
| 1995 | union douanière avec l'UE | | Kadıköy : Directeur laïc |
| 1997 | enseignement primaire de 8 ans | | |
| 2000 | | | F. Alvaro Rodriguez |
| 2002 | le parti AKP au pouvoir | | |

BIBLIOGRAPHIE

Sources publiques.

a) **OUVRAGES GENERAUX :**

ANCEL Jacques, *Manuel historique de la question d'Orient, 1792-1923*, Paris, Delagrave, 1923,
336 pages.

Cet ouvrage aide à se repérer rapidement dans la question complexe de l'Europe orientale.

AVANZINI Guy, *Dictionnaire historique de l'éducation chrétienne d'expression française*, Caen, Don Bosco, 2001, 745 pages. Cet ouvrage est précieux par son index abondant, et les diverses entrées qu'il propose.

BLOCK Maurice, *Dictionnaire général de la politique*, 2 tomes, Paris, Lorenz, 1867, 2316 pages.

BUISSON Ferdinand, *Dictionnaire de pédagogie*, 2 tomes, Paris, Hachette, 1991, 219 pages. Il contient deux articles à lire : saint Jean-Baptiste de La Salle ; les frères des écoles chrétiennes.

CUINET Vital, *La Turquie d'Asie, géographie administrative*, 4 tomes, Paris, Ernest Leroux, 1892-1895.

DONCOURT A.S. de, *Les expositions universelles*, Lille-Paris, Lefort, 1889, 308 pages.

MALTE-BRUN, *Géographie universelle*, Paris, Fume, 1863.

RAYMOND abbé, *Dictionnaire d'éducation publique et privée*, tome unique, Paris, Migne, 1865, 856 pages.

RECLUS Elysée, *Nouvelle géographie universelle, la Terre et les hommes*, 10 tomes ; tome 9, l'Asie intérieure, Paris, Hachette, 1884.

b) **EGLISE CATHOLIQUE.**

1. Histoire générale :

BAUNARD Mgr, *Un siècle de l'Eglise de France, 1800-1900*, Paris, Gigord, 1901, 538 pages.

CHOLVY G., *Histoire religieuse de la France contemporaine, 1800-1930*, 2 tomes, Toulouse, Privat, 1985, 809 pages.

CHOLVY G., *La religion en France de la fin du XVIII^e siècle à nos jours*, Paris, Hachette, 1991, 219 pages.



DANSETTE Adrien, *Histoire religieuse de la France contemporaine de la Révolution à la III^e République*, 2 tomes, Paris, Flammarion, 1951, 1489 pages.

LECANUET RP., *L'Eglise de France sous la III^e République*, 2 tomes, Paris, Gigord, 1910, 620 pages.

2. Les frères des écoles chrétiennes.

Anonyme, *Les frères des écoles chrétiennes*, Paris, Letouzey et Ané, 1924, 160 pages.

GOYAU Georges, *La France missionnaire dans les cinq parties du monde*, 2 tomes ; tome 2, p. 479-490 : *L'œuvre missionnaire des frères des écoles chrétiennes*, Paris, Plon, 1948, 557 pages.

RIGAULT Georges, *Histoire générale de l'Institut des frères des écoles chrétiennes*, 9 tomes, Paris, Plon, 1937-1952, 5242 pages. Cet ensemble réussit à être synthétique tout en apportant une foule de détails. L'index est très riche et permet de suivre facilement un personnage ou une région, d'un tome à l'autre.

POUJOLAT M., *Vie du frère Philippe*, Tours, Mame, 1875, 376 pages.

3. Autres.

PIOLET J-B., *Les Missions catholiques françaises au XIX^e siècle*, 6 tomes ; tome 1, le Proche-Orient, Paris, Colin, 1900, 431 pages.

GUIRAUD Jean, *Clergé et congrégations au service de la France*, Paris, Bayard, 1917, 552 pages.

MAROTTE L., *Cours complet d'instruction religieuse ou exposition et preuves de la doctrine chrétienne*, Paris, Retaux-Bray, 1890, 1894.

ZIND Pierre, *Les nouvelles congrégations de frères enseignants en France de 1800 à 1830*, 3 volumes, Saint-Genis-Laval, 1969, 708 pages, dont 44 de cartes.

C) FRANCE

1. généralités.

ARIES Philippe, *Histoire des populations françaises*, Paris, Seuil, 1971.

RAMBAUD Alfred, *Histoire de la civilisation française*, 2 tomes, Paris, Colin, 1887, 1275 pages.

TAINÉ Hippolyte, *Les origines de la France contemporaine*, 2 tomes, Hachette, 1887, 854 pages.

2. politique française.

- Anonyme, *Livre blanc du Saint-Siège*, Paris, Bayard, 1905, 174 pages.
- Anonyme, *Autour de l'enseignement congréganiste, Documents et débats au Sénat*, Paris, Société générale d'éducation et d'enseignement, 1904, 441 pages.
- BARRES Maurice, *Faut-il autoriser les congrégations*, Paris, Plon, 1924, 292 pages.
- DUMONT Pierre, *La politique linguistique et culturelle de la France en Turquie*, Paris, L'Harmattan, 1999, 158 pages.
- GONTAUT-BIRON R. de, *D'Angora à Lausanne*, Paris, Plon, 1924, 230 pages.
- KELLER Emile, *Autour de l'enseignement congréganiste, Documents et débats parlementaires*, Paris, Société générale d'éducation et d'enseignement, 1904, 555 pages.
- ODELIN Joseph, *Casse-cou*, Paris, Jouve, 1913, 296 pages.

d) TURQUIE1. situation politique.

- Anonyme, *Le régime des capitulations*, Paris, Plon, 1898, 396 pages
- BENOIST-MECHIN, *Mustapha-Kémal ou la mort d'un empire*, Paris, A. Michel, 1954, 438 pages
- DRIAULT Edouard, *La question d'Orient*, Paris, Félix Alcan, 1909, 407 pages.
- FESCH Paul, *Constantinople aux derniers jours d'Abdül-Hamid*, Paris, Rivière, 1907, 673 pages. Cet auteur couvre une période brève, mais il aborde des thèmes qu'il développe abondamment : l'enseignement, la presse, la censure, et d'autres.
- IMBERT Paul, *La rénovation de l'empire ottoman*, Paris, Perrin, 1909, 311 pages.
- MANTRAN Robert, *Histoire de l'empire ottoman*, Paris, Fayard, 1989, 810 pages.
- MELIA Jean, *Mustapha-Kémal ou la rénovation de la Turquie*, Paris, Fasquelle, 1929, 240 pages.
- PINON René, *L'Europe et l'empire ottoman*, Paris, Perrin, 1909, 603 pages.
- PINON René, *L'Europe et la jeune Turquie*, Paris, Perrin, 1911, 500 pages. Il s'agit d'une simple mise à jour du précédent, riche d'une synthèse claire et précise.
- REY Francis, *La Protection diplomatique et consulaire dans les échelles du Levant et de Barbarie*, Paris, Société du recueil général des lois et des arrêts, 1899, 552 pages.

3. autres.

- Anonyme, *Images d'Empire*, Istanbul, Osmanlı Bankası, 1993, 273 pages.
- Anonyme, *Notre-Dame de Lourdes à Constantinople, en 1881, 1882 et 1883*, Paris, Société générale de librairie catholique, 1886, 370 pages.



- BAREILLES Bertrand, *Constantinople, ses cités franques et levantines*, Paris, Bossard, 1918, 405 pages.
- BAREILLES Bertrand, *Les Turcs, ce que fut leur empire*, Paris, Perrin, 1917, 313 pages. Bertrand Bareilles est un témoin privilégié de la vie à Constantinople, entre 1875 et 1920.
- BAREILLES Roland, *Le crépuscule ottoman, 1875-1933*, Toulouse, Privat, 2002, 368 pages.
- BELIN M.A., *Histoire de la latinité de Constantinople*, Paris, Picard, 1894, 547 pages. Cet ouvrage est la seule synthèse existante en français, de l'église latine, jusqu'à la fin du XIX^e siècle
- BERCHET Jean-Claude, *Le voyage en Orient*, Paris, Laffont, 1985, 1108 pages.
- DALEGRE Joëlle, *Grecs et Ottomans, 1453-1923*, Paris, L'Harmattan, 2002, 268 pages. Cet ouvrage a le grand mérite de présenter, clairement et simplement, tout un ensemble de connaissances éparpillées en beaucoup d'ouvrages. En même temps, il élargit le regard porté habituellement sur l'empire ottoman, en centrant son récit sur la situation des Grecs.
- DUCKERTS M.J., *Turquie d'Asie, compte rendu d'une exploration commerciale*, Bruxelles, P: Weissenbruch, 1904, 246 pages.
- GALABERT Victorin, *Journal, 1862-1866*, 2 tomes, Sofia, Université, 1998, 952 pages.
- LAURENT-VIBERT R., *Ce que j'ai vu en Orient*, Paris, Crès, 1924, 304 pages.
- MANDAT-GRANCEY E. de, *Aux pays d'Homère*, Paris, Plon, 1904, 385 pages.
- MANSEL Philip, *Constantinople, la ville que désirait tout le monde*, Paris, Seuil, 1997, 571 pages.
- MARMIER Xavier, *De Constantinople au Caire, 1845-1846*, Paris, Lecoffre, 1887, 441 pages.
- Père Jean-Baptiste, *Saint Polycarpe et son tombeau, notice historique sur la ville de Smyrne*, Constantinople, Lœffler, 1911, 355 pages.
- PERNOT Maurice, *Rapport sur un voyage d'étude à Constantinople, en Egypte et en Turquie d'Asie*, Paris, Firmin-Didot, 1913, 338 pages. Cet ouvrage est indispensable, quoique incomplet, pour se rendre compte de l'extension de la francophonie au Proche-Orient.
- PIOLET J.B., *Questions d'Angleterre*, Paris, Saints-Pères, 1906, 248 pages
- REVAH Michel, *Le Catholicisme en Turquie*, Istanbul, E. Dağüs, 1933, 50 pages. Malgré son titre, cette plaquette ne concerne qu'Istanbul.
- ROCHE Max, *Education, assistance et culture françaises dans l'empire ottoman, 1784-1868*, Istanbul, Isis, 1989, 239 pages.
- THOBIE Jacques, *Intérêts et impérialisme français dans l'empire ottoman, 1895-1914*, Paris, Sorbonne, 1977, 817 pages.
- YERASIMOS Stéphane, Colloque d'Istanbul, à la faculté d'architecture Mimar Sinan, les 27-28 novembvre 1995.

E) *OUVRAGES EN LANGUE TURQUE*

- Anonyme, *Özel okullar rehberi*, Istanbul, Özel okullar yayınları, 1964, 333 pages.
C'est un guide des écoles privées, dont font partie les écoles étrangères.
- Doç. Dr. Hasan Berke DILAN, *Türk-Fransız ilişkilerinde Saint-Benoît lisesi'nin misyonu*, Edirne, Trakya üniversitesi rektörlüğü yayınları N° 34, 228 pages. C'est une étude du lycée Saint-Benoît, dont la mission est de créer un lien entre le Français et le Turc. L'ouvrage est récent, mais sans date.
- POLAT HAYDAROĞLU İlknur, *Osmanlı İmparatorluğu'unda yabancı okullar*, Ankara, Kültür Bakanlığı Yayınları, 1990, 236 pages. Ce sont les écoles étrangères dans l'empire ottoman.
- POLVAN Nurettin, *Türkiye'de yabancı öğretim*, cilt 1, Istanbul, Millî Eğitim basımevi, 1952, 243 pages. C'est un volume du ministère de l'éducation nationale, consacré aux écoles étrangères de Turquie.
- SEZER SEVİNÇ Sezim, *Tanzimat'tan cumhuriyet'e İstanbul'da latinkatolik yapıları*, Istanbul, 1997, 491 pages. C'est une étude des œuvres de l'église latine, du tanzimat à la république.

F) *MONDE EDUCATIF et TOURISME*

- CHOLVY G., *L'enseignement catholique en France aux XIX^e et XX^e siècles*, Paris, Cerf, 1995, 296 pages.
- DAGUET A., *Manuel de pédagogie*, Paris, Hachette, 1886, 318 pages.
- DUVEAU Georges, *Les instituteurs*, Paris, Seuil, 1957, 192 pages.
- FABIE François, *Souvenirs d'enfance et d'études*, Rodez, Carrère, 1925, 263 pages.
- FERARD C.D., *Mémoires d'un vieux maître d'école*, Paris, Delagrave, 1894, 582 pages.
- FERRY Luc, *Lettre à tous ceux qui aiment l'école*, Paris, Odile Jacob, 2003, 181 pages.
- GROSPERRIN Bernard, *les petites écoles sous l'Ancien régime*, Rennes, Ouest-France, 1984, 175 pages.
- JOANNE Adolphe, *Itinéraire descriptif, historique et archéologique de l'Orient*, Paris, Hachette, 1861, 564 pages.
- MAMBOURY Ernest, *Guide touristique*, Constantinople, Rizzo, 1929, 408 pages.
L'auteur, longtemps professeur au lycée de Galatasaray, à Istanbul, a longuement étudié la Turquie.
- PECAUT Félix, *Quinze ans d'éducation*, Paris, Delagrave, 1932, 407 pages.
- POUTET Yves, *Genèse et caractéristiques de la pédagogie lasallienne*, Caen, Don Bosco, 1995, 241 pages.
- RODRIGUE Aron, *De l'instruction à l'émancipation, 1860-1939*, Paris, Calmann-Lévy, 1989, 236 pages.
- TRONCHOT R., *L'enseignement mutuel en France de 1815 à 1833*, 3 volumes, Lille, Université, 1973, 1600 pages.

ZELlich Henri, *Guide du voyageur en Orient*, Constantinople, Zellich, 1920, 323 pages.

ZIND Pierre, *L'enseignement religieux dans l'instruction primaire publique en France, de 1850 à 1873*, Lyon, Centre d'histoire du catholicisme, 1971, 214 pages.

SOURCES PRIVEES :

SOURCES LASALLIENNES

a) OUVRAGES A CARACTERE HISTORIQUE

ALDA Marcel, *De Marie ... à la Trinité, frère Léonard, 1877-1946, vie et doctrine*, Talence, auteur, 1952, 409 pages.

ALPAGO Bruno, *L'Institut au service éducatif des pauvres*, Rome, Maison généralice, 2000, 468 pages.

Anonyme, *Essai historique sur la Maison-Mère de l'institut des frères des écoles chrétiennes de 1862 à 1905*, Paris, Procure générale, 1903, 256 pages.

Anonyme, *Chapitres généraux de l'institut des frères des écoles chrétiennes*, Paris, Maison-mère, 1902, 192 pages.

Anonyme, *Annales de l'institut des frères des écoles chrétiennes*, 2 volumes, Paris, Procure générale, 1883, 1231 pages.

AROZ, frère Léon de Marie, *L'expansion missionnaire de l'institut des frères des écoles chrétiennes depuis son origine jusqu'à la promulgation de la Constitution "Sapienti Consilio", 29 juin 1908. Le fait historique. Ses causes*, Rome, Scuola tipografica lasalliana, 1955, 87 pages.

BARRES Maurice, *Rapport et avis tendant à autoriser l'institut missionnaire des frères des écoles chrétiennes*, Paris, Liget, 1923, 64 pages. La mort a surpris l'auteur avant qu'il puisse défendre sa thèse à la Chambre des Députés.

BEDEL Henri, *XIX^e siècle, 1805-1875*, Rome, Maison généralice, 2001, 211 pages.

CHEVALIER Alexis, *Les frères des écoles chrétiennes et l'enseignement primaire, après la Révolution, 1797-1830*, Paris, Poussielgue, 1887, 607 pages.

Frère Alban, *Histoire de l'institut de Saint Jean-Baptiste de La Salle, hors des frontières de la France, de 1700 à 1966*, éditions générales F.S.C., Rome, 850 pages.

Frère Imbert-Stanislas, *Histoire de l'école des Frères de Trébizonde*, inédit, 80 pages.

Frère Imbert-Stanislas, *Histoire des débuts de l'apostolat des frères au Levant, Turquie, 1841-1870*, inédit, 82 pages.

Frère Imbert-Stanislas, *Histoire de l'école des Frères de Sofia, Bulgarie*, inédit, 129 pages.

- Frère Imbert-Stanislas, *Petite histoire de l'école des frères des écoles chrétiennes d'Erzeroum, 1884-1902*, inédit, 66 pages.
- Frère Imbert-Stanislas, *Histoire du collège Saint-Joseph des frères des écoles chrétiennes, Kadi-Keuy*, inédit, 120 pages. L'intérêt des plaquettes du frère Imbert-Stanislas est lié au fait qu'il a connu beaucoup des acteurs de cette histoire, ou qu'il a été lui-même acteur de ce qu'il rapporte.
- LAMOUR Philippe, *L'influence française en Turquie et les frères des écoles chrétiennes*, Paris, La Revue Politique et Parlementaire, 10 novembre 1923, 20 pages.
- RIGAULT Georges, *Le Frère Philippe*, Paris, Procure générale, 1932, 231 pages.
- RIGAULT Georges, *Le Frère Exupérien*, Paris, Ligel, 1953, 295 pages.
- RIGAULT Georges, *Un éducateur social : le Frère Joseph*, Paris, Gigord, 1925, 339 pages.

b) IMPRIMÉS PÉRIODIQUES

- Les notices nécrologiques : 1822-1863 : *Relations mortuaires*
 1864-1902 : *Notices nécrologiques*, numéros 1 à 502
 1903-1963 : *Notices nécrologiques*, numéros 1 à 28
 1964-1967 : *In memoriam* (Rome)
 Depuis 1969 : *Nos défunts* (France)
Choix de notices nécrologiques I à III, (Paris, procure générale, 1933, 1934, 1935)
- Biographies lasalliennes* (Rome, 1966)
- B.E.C. : *Bulletin des écoles chrétiennes*, de 1907 à 1939, Lembecq-lez-Hal, Maison généralice, Belgique.
 Depuis 1947, N° 108 : *Bulletin des frères des écoles chrétiennes*, Rome, Maison généralice.
- Bulletin de l'œuvre de Saint Jean-Baptiste de La Salle*, de 1921 à 1925, Maison généralice, Lembecq-lez-Hal, Belgique.
- Collection *Etudes Lasalliennes*, numéros 1 à 10, Rome, Maison généralice.
- Série *Cahiers lasalliens*, numéros 1 à 61, Rome, Maison généralice, depuis 1959.
- Collection des *Circulaires instructives et administratives*, émanant du frère supérieur général. Recension complète des circulaires, depuis 1684, dans *Lasalliana*, n° 45, année 1998-1999.
- Collection *Lasalliana*, Rome ; recension des numéros 1 à 50, dans le numéro 51. La série a commencé en 1983 et s'est arrêtée avec le numéro 53, en l'an 2000.
- Collection *Entre Nous*, Paris, Secrétariat général, commencée en 1938 et interrompue au numéro 58, en 1960.
- Anonyme, *Historique du collège Saint-Joseph de Kadi-Keuy, 1870-1909*, manuscrit, archives de la Maison généralice, 184 pages.



b) EDUCATION :

- Anonyme, *Directoire pédagogique*, Paris, Procure générale, 1903, 256 pages
- Anonyme, *Conduite à l'usage des écoles chrétiennes*, Paris, Procure générale, 1903, 252 pages
- Anonyme, *Eléments de pédagogie pratique à l'usage des frères des écoles chrétiennes*, Paris, Procure générale, 1901, 956 pages.
- Anonyme, *Méthodologie de l'enseignement de la langue maternelle*, Paris, Procure générale, 1902, 203 pages. Il s'agit d'un extrait du volume précédent, édité en 1901.
- Anonyme, *Méthodologie de l'enseignement historique et géographie*, Paris, Procure générale, 1902, 180 pages. C'est un extrait de la publication de 1901.
- Anonyme, *Méthodologie de l'enseignement de la philosophie*, Tours, Mame, 1904, 116 pages.
- Anonyme, *Leçons de pédagogie*, manuscrit, 201 pages.
- Edmond Gabriel, *Manuel de pédagogie à l'usage des écoles catholiques*, Tours, Mame, 1909, 345 pages.
- FRAISSE Maurice, *Petit Bulletin*, Pontarlier, 1915-1918.
- Frère Agathon, *Les Douze vertus d'un bon maître*, Tours, Mame, 1896, 151 pages.
- GUITTARD Louis, *L'évolution religieuse des adolescents*, Paris, Spes, 1952, 492 pages.
- GUITTARD Louis, *Pédagogie religieuse des adolescents*, Paris, Spes, 1953, 310 pages.
- HERMENT Jules, *Les idées pédagogiques de Saint Jean-Baptiste de La Salle*, Paris, Lethielleux, 1932, 120 pages.
- LA SALLE Jean-Baptiste, *Conduite des écoles chrétiennes*, Avignon, Chastanier, 1720, 120 pages. L'ouvrage a été reproduit dans *Cahiers lasalliens*, n° 24.
- POUTET Yves, *Influence de la pédagogie et de la spiritualité de Saint Jean-Baptiste de La Salle dans la formation initiale de Léon Bloy chez les frères des écoles chrétiennes de Périgueux*, Cahiers lasalliens n° 44, pages 341 à 375, Rome, Maison généralice, 463 pages. Tout le recueil contient des études diverses de Yves POUTET, auteur réputé pour la précision de ses informations.
- Cahiers lasalliens*, n° 25, contenant : Pratique du Règlement journalier ; Règles communes des Frères des écoles chrétiennes ; Règle du Frère Directeur d'une Maison de l'Institut, d'après les manuscrits de 1705, 1713, 1718, et l'édition princeps de 1726, 164 pages.

PRESSE

- Almanach des familles catholiques de Constantinople, A. Zellich, années 1901, 1902, 1903, 1904, 1905.
- Documentation catholique, *Les écoles françaises de Turquie*, n° 263, 8 novembre 1924, colonnes 835-879.
- Études, *L'instruction publique en Turquie, hier et aujourd'hui*, 20 février 1912, p. 449-480.
- BURNICHON Joseph, *Aux rives du Bosphore*, 5 janvier 1903, p. 5-23.
- RIONDEL H., *Les écoles d'Orient et M. Aulard*, 5 avril 1908, p. 194-219.
- Feuille religieuse de Lausanne, 1857, 576 pages.
- Journal de Genève, *Une visite à l'exposition de géographie*, par A.S., 1^o août 1875.
- Journal Son Posta, 25, ?, 1925. Le numéro du mois est illisible.
- Missions des Augustins de l'Assomption, Paris, janvier 1928.
- Revue de Paris, COURSON G., *Révolution en Turquie*, mai 1951, p. 49-60.
- Revue des Deux Mondes, VALON Alexis, "La Turquie sous Abdül-Medjid I^{er} : Smyrne", 1 mai 1844. Cité dans Jean-Claude BERCHET, *Le voyage en Orient*, Paris, Laffont, 1997, p. 349-364.
- PERNOT Maurice, *La question turque*, 15 janvier 1922, p.276-314, 1^{er} février 1922, p. 549-579, 15 avril 1922, p.897-925, 15 mai 1922, p. 365-397.
- THAMIN Raymond, La réforme de l'enseignement secondaire, 1^{er} juillet 1921, p. 165-196 ; 15 juin 1921, p. 843-863.
- Revue XVII^e siècle, POUTET Yves, *Une phase scolaire de la dispute des Anciens et des Modernes : la querelle des syllabaires*, n° 48, 1960, p. 28-43.
- POUTET Yves, *L'enseignement des pauvres dans la France du XVII^e siècle*, n° 90-91, 1971, p. 87-110.
- Revue Notre Histoire, *Comment on est passé au calendrier grégorien*, novembre-décembre 1999, p. 42, une page.

SITES INTERNET

Généalogie

: www.genearlanc.org

Collège Saint-Joseph, Istanbul : www.sj.k12.tr

Collège Saint-Michel, Istanbul : www.saintmichel.k12.tr



Index des noms propres

- A.P.E.L. : 96
Abdül-Hamid II : 135, 181, 177
Abdül-Mecid I : 16, 177, 178, 187
Adalbert-Paul (Théodore Lammar) : 46, 68, 83
Adier-Basile (Gustave Gourjon) : 130
Adrien de Jésus (Yves Armandet) : 68, 164, 178, 180
Agathon (Henri Gaudier) : 61, 79, 80, 186
Aidant (Louis Roblot) : 39, 164
Aisne : 30, 33, 40, 155
Albanie : 16
Alexandrie : 18, 25, 39, 46, 67, 68, 76, 81, 83, 87,
Alexis-Marie (Jean-Baptiste Gochet) : 84
Algérie : 16
Allais-Charles (Jean Petiot) : 44, 87, 178,
Allemagne : 29, 38, 48, 53, 63, 68, 131, 155, 158, 160, 161, 163
Alliance israélite universelle : 96, 115, 138
Alpes : 32, 34, 39, 40, 155, 156, 159
Alsace : 29, 30, 31, 34, 36, 39, 48, 52, 63, 73
Amélie (Augustin Fleureaux) : 135
Amérique : 50, 67
Amette (Cardinal) : 139, 168
Ampurany : 39
Anaclet (Claude-Louis Constantin) : 21, 70
Ankara : 87, 96, 110, 113, 116, 123, 127, 128, 145, 171, 172, 177
Anselme, frère : 56
Anvers : 84
Ardèche : 32, 36, 38-40, 155, 159-163
Ariège : 40, 155, 159
Ariès Philippe : 103
Arige (Guillaume Plumer) : 126
Arméniens : 16, 67, 94, 105, 111, 114, 115, 126, 127, 143
Assier Mlle : 50
Assyriens : 16
Atabinen Réchid S. : 145
Aube : 33, 40, 155
Augustins de l'Assomption : 127
Aulard Alphonse : 137, 138, 144
Aurillac : 50
Auvergne : 7, 34, 49, 120
Avanzini Guy : 5
Aveyron : 38, 109
Aymon-Marie (Henri Clément) : 82
Ayn, paroisse : 50
Balkans : 49
Bareilles Bertrand : 142
Barthélemy-Clément (Pierre Franceschi) : 67
Bas-Rhin : 30, 34, 38, 40, 163
Basses-Alpes : 159
Baunard (Mgr) : 9
Beaucé (commune) : 3, 44, 45
Beaucé (famille) : 45
Beauvais : 85
Bébek : 111
Belgique : 65, 84, 155, 158
Belloncik, madame : 51, 52
Benoist-Méchin : 9
Benoît-Antoine (Antoine Moysset) : 134
Bérulle : 13
Bessarabie : 16
Bethléem : 66, 70, 73
Biella : 65, 69
Bismarck : 53



- Bloy Léon : 78, 79
 Bologne : 136-138, 174
 Bompard Maurice : 138, 140
 Bordighera : 70
 Boré Eugène : 128, 133
 Bouches-du-Rhône : 40, 155, 159
 Bourbon (île) : 43, 109
 Bourg-en-Bresse : 106
 Bourges : 36
 Brunhes Edmond : 64
 Brunoni Mgr : 129
 Buisson Ferdinand : 84, 142
 Bulgarie : 16, 87, 93, 119, 155, 164
 Burnichon Joseph : 115
 Caluire : 64, 69, 70, 139
 Calvados : 40, 102, 155
 Camille-Pierre (Pierre Buord) : 88
 Cantal : 38, 40, 49, 155
 Capitulations : 18, 86, 117, 129, 136,
 137, 141, 142, 167, 174, 175
 capucins : 140
 Casimir-Etienne (Mathias Laher) : 51,
 87, 112
 Causses : 31
 Cayenne : 43, 109
 Cebesoy Ali Fuat : 145
 Célien (Amand Reuzeau) : 46
 Celsien (Charles Lénec) : 61
 Chaldéens : 16
 Chambéry : 61
 Charente-Inférieure : 40, 46, 155
 Charles-Marie (Isidore Simonneaux) :
 55
 Charles-Vincent (Cyr Galtier) : 87
 Charlot Marcel : 137, 138
 Chio : 49, 53, 67, 93, 115, 128, 140,
 171, 172, 177
 Cholvy G. : 9
 Cléomène-Marie (Armand Dagnet) : 44
 Cluny : 88
 Colobe (Joseph Proux) : 86
 Colombiès (Aveyron) : 39
 Comté de Nice : 30
 Concordat : 42
 Conte, famille : 56
 Côte-d'Or : 39, 40, 156
 Côtes du Nord (Côtes d'Armor) : 30, 40,
 156
 Crète : 49, 177
 Crispi Francesco : 137, 175
 Dacien (Jean-Baptiste Lodé) : 44, 45
 Daguet Alexandre : 84
 Damien-Casimir (André Tournier) : 87
 Dansette Adrien : 180
 Dauphiné : 47, 52
 David-Léon (Jean-Baptiste Rétif) : 46-
 48, 51-53, 57, 63, 67, 68, 134
 Défendant (Louis Blanchet) : 45
 Der Necessian : 101
 Devaux Mme : 138
 Dieudonné-Jules (Jean-Marie
 Chatellier) : 82, 88
 Dombes : 66
 dominicains : 49, 140
 Dosithée-Elie (Jean Faulbecker) : 99,
 112
 Doubs : 34, 36, 40, 156, 160-163
 Dragon, famille : 56
 Driault Edouard : 9
 Drôme : 34, 38, 40, 156, 160-163
 Duveau Georges : 19
 Edirne (Andrinople) : 115, 145
 Egypte : 39, 51, 67, 73, 93, 146, 156,
 158, 164, 165
 Elisée-Cyrille (Noé Guibert) : 98, 99
 Erzurum : 68, 87, 96, 112, 116, 124,
 128, 130, 146, 171, 177
 Espagne : 7, 67, 156
 Etienne-Lucien (Stefan Oravec) : 51
 Eustache-Louis (Louis Corn) : 100,
 101, 144

- Evagre (Henri Longuenesse) : 55, 56, 164
 Exupérien (Adrien Mas) : 54
 Fabié François : 88
 Faure J : 138
 Favria : 49, 52, 55, 62, 65, 66
 Félicissime de Jésus (E.Göttelmann) : 52
 Féraud C.D. : 102
 Ferid Pacha : 145
 Ferry Jules : 77, 134, 168
 Ferry Luc : 95
 filles de la charité : 13, 22
 Fleurigné : 45
 Florin-Anatole (Joseph Heisel) : 55, 117, 126, 164
 Foncin Pierre : 17, 136
 Fontenay-aux-Roses : 102
 Fougeray : 94
 Fougères : 44-46
 Franche-Comté : 34
 franciscains : 140
 François Ier : 17, 109, 175
 frères maristes : 126, 140
 Fructueux-Denis (Joseph Pigeon) : 46
 Frumence (Jean-Baptiste Herbet) : 61, 62
 Fuad Pacha : 145
 Gabriel-Marie (Edmond Brunhes) : 50, 64, 177
 Gabriel-Vincent (Auguste Bemtgen) : 67
 Gache, famille : 56
 Galabert Victorin : 127
 Galata : 49, 114, 124, 126
 Galatasaray : 115, 134
 Georges-Jean (Jean Parisi) : 67
 Gerbaud (Sébastien Thomas) : 43, 62
 Gilbert-Vincent (Alphonse Fournier) : 56
 Giraud-François (Georges Bourrée) : 82, 97, 164
 Gontaut-Biron : 134
 Gonzalve-Léon (Léon Virrat) : 135
 Grèce : 16, 67, 77, 87, 156, 158, 164, 165
 Guillois (Mgr) : 54
 Guizot : 20, 72
 Guyane : 22, 40
 Gülhane : 16, 18, 114, 177
 Hachette : 26, 110
 Halil Pacha : 145
 Haute-Loire : 32, 36, 38-40, 49, 54, 156, 160-163
 Haute-Savoie : 40, 163
 Hautes-Alpes : 40, 159
 Hautes-Pyrénées : 40
 Haut-Rhin : 38, 40, 163
 Hélène-Géraud (Antoine Bénech) : 50
 Herman-Joseph (J-B. Puechjean) : 50
 Honeste-Marie (Jean Clément) : 36, 82, 83, 146
 Hongrie : 51, 156
 Honoré-Victor (Théodule Mettavant) : 82, 97, 98, 136, 169
 Hospice-Basile (Désiré Fournier) : 56
 Hugonis (Jean-Pierre Hugon) : 25, 46, 51, 68, 97, 100, 145, 146, 164, 177
 Hüseyin Pacha : 145
 Ignès de Jésus (Jean Sicard) : 55
 Ignis-Anselme (Charles Mas) : 56
 Ildefonse-Bertin (Hermann Belstler) : 55
 Ildefonse-Rémi (Pierre Delmas) : 97
 Ille-et-Vilaine : 3, 40, 44, 156
 Imbert Paul : 127
 Imbert-Stanislas (Eugène Astoul) : 87, 92, 114
 Indre : 36, 40, 156
 Innocent-Victor (Bienvenu Vayssettes) : 73

- Irlande : 156
 Isace (Jean Lagane) : 87
 Isère : 32, 36, 39, 40, 156, 160-163
 Isidore-Aimé (Baptiste Combelles) : 54
 Iskenderun (Alexandrette) : 115, 117, 128, 171, 177
 Ismaëlis (Théophile Vernhet) : 54
 Isméon-Césaire (Jules Costecalde) : 54
 Israël : 156, 165
 Italie : 39, 65, 68, 156, 158, 160, 161, 163
 Izmir (Smyrne) : 16, 18, 19, 22, 24, 25, 38, 39, 43, 49, 53, 55, 61, 67, 72, 76, 82, 86, 91, 92, 94, 96, 97, 105, 106, 110, 113, 116, 118, 120, 123-25, 127, 128, 130, 131, 136, 138, 144, 145, 147, 177, 178
 İzzet Pacha : 145
 Jacob-François (Mathias Harings) : 49, 53
 Jaffa : 140
 Jean-Olympe (Joseph Paget) : 44, 177
 Jérémie-Laurent (Louis Michel) : 101
 Jérusalem : 83, 117, 140
 jésuites : 15, 18, 129, 140
 Joanne Adolphe : 110
 Jonathan-Amédée (Pierre Mourier) : 95, 146
 Josaphat-Martin (Henri Hérail) : 56
 Josceran-Aubin (Casimir Espitalier) : 112
 Joseph (Joseph Josserand) : 68
 Joseph-Marc (Jules Girardin) : 52, 164
 Judore (Pierre Carrière de Boneil) : 54
 Juifs : 16, 111, 113, 115, 124
 Justinus (Hubert Bragayrac) : 139, 168
 Kadiköy : 130, 131, 145
 Kefalidis Yorgi : 176
 Kostka Cyrille (Martin Belloncik) : 52, 63
 Kulturkampf : 53
 La Biolle : 50
 La Canée : 87, 140, 177
 la Chaouia : 117
 La Mecque : 113
 La Réunion : 22, 40
 La Salette : 39
 La Salle Jean-Baptiste : 7-9, 13-15, 19, 41, 52, 53, 63, 72, 75, 78, 79, 85, 91, 103, 104, 117, 124, 133, 149, 151, 152, 169
 La Saulsaie : 66, 70, 76
 Ladinhac : 50
 Laher, monsieur : 51
 Lakanal Joseph : 72
 Landéan : 45, 46
 Langres : 61
 Lausanne : 111, 117, 125, 130, 141, 143
 Laussonne : 39
 Lavisser Ernest : 134
 Lazaristes : 10, 13, 18, 22-24, 41, 49, 51, 91, 96, 111, 128, 129, 133, 140
 Le Bas Philippe : 77
 Le Caire : 87
 Le Puy : 36
 Leleu : 22
 Lembecq : 65
 Leygues : 69
 Liban : 67, 120, 156, 158, 164, 177
 Lille : 82, 179
 Loire : 29, 31, 32, 34, 36, 39, 40, 146, 156, 160-163
 Lot : 31, 32, 36, 38, 40, 56, 100, 157, 159, 163
 Louvre : 19
 Lozère : 34, 36, 40, 157, 159-163
 Luxembourg : 31, 36, 38, 39, 46-48, 51-53, 63, 68, 73, 157, 158, 160, 161, 163
 Lyon : 39, 62, 64, 88, 126
 Lyonnais : 52,
 Macédoine : 49
 Magnus M. : 138

- Mahmut II : 16, 94
 Maine et Loire : 110, 157
 Malte : 39
 Malte-Brun : 179
 Mandat-Grancey E. de : 134
 Mantran Robert : 9
 Marie Chantal : 50
 Marotte L. : 86
 Marseille : 67, 109
 Massif Central : 32
 Mayenne : 32, 35, 40, 46, 157
 Melun : 72
 Migne : 30, 78, 158, 179
 Mission laïque : 138
 Moda : 95, 120, 125, 129, 170
 Moldavie : 16
 Montferrand : 50
 Morbihan : 32, 35, 40, 157
 Moselle : 30, 40, 157
 Muhtar Pacha : 145
 Moulins : 64, 76
 Mustafa Kemal : 145
 Mussabini : 24, 25
 Nantes : 4, 35, 44-46, 55, 61, 88
 Naples : 67
 Napoléon Ier : 42
 Nouradoughian : 145
 Nozo : 22, 23
 Nyel Adrien : 13
 Octave-Denis (Aloÿse Liéber) : 143
 Octave-Etienne (Etienne Weymann) :
 29, 81
 Octavien-Marie (Pierre Pesséat) : 82
 Ode-Gabriel (Frédéric Dajean) : 99, 124
 Odéricus (Jean-Emile Cochet) : 82
 Olbert-Jean (Otto Stauble) : 52
 Olivier-Victor (Félix Rinaldi) : 81
 Omer-Edouard (Victor Descours) : 105
 Onan (François Mollion) : 39
 Onésime-Jean (Pierre Langeron) : 55,
 82
 Onésime-Léonce (Jean Dupuy) : 88,
 146
 Onésime-Marie (Lucien Revol) : 54,
 83, 164
 Oudinot (rue) : 43
 Palestine : 140
 Palladius (Antoine Bonnard) : 130
 Pambon-Auguste (Tabardel Augustin) :
 64
 Pas-de-Calais : 40, 159
 Pasteur-Louis (Joseph Liotaud) : 88
 Paul VI : 178
 Paul-Joseph (Charles Hanros) : 85
 Pécaut Félix : 102
 Pernot Maurice : 116, 126, 131, 138,
 140, 144, 171, 172
 Pervititch Jacques : 145
 Petites soeurs des pauvres : 106
 Philarète-Georges (Georges Artoux) :
 105
 Philéas-Pierre (Régis Fayard) : 49
 Philéter (Augustin Deygas) : 68
 Philippe (Mathieu Bransiet) : 19, 62
 Philothée-Jean (Jean-Baptiste Jourde) :
 97, 164
 Pichon Stéphane : 138
 Pie XI : 14, 178
 Piémont : 52, 55, 64, 66, 69
 Pierre-Joseph (Jean Barberot) : 54, 117
 Pierre-Marie (Jean-Pierre Souteyrat) :
 87
 Ploërmel (frères de) : 44, 45
 Poitiers : 82
 Polycarpe-Michel (Joannès Lépine) :
 101
 Poujoulat : 95
 Propagation de la foi : 24, 94, 125
 Prudence (Antoine Gallifet) : 48, 79,
 134, 147
 Publius-Paul (Henri Micoud) : 55
 Puy-de-Dôme : 36, 39, 40, 54, 157,
 160, 161, 163
 Pyrénées-Orientales : 40
 Quimper : 35
 Ramleh : 46, 67, 68

- Raphaélis (Pierre Michallat) : 68
 Reillein Ary : 128
 Reims : 13, 14, 41, 63, 103, 149-151
 Remy-Pierre (Pierre Anderhalt) : 52
 Rennes : 55, 56
 Rey Francis : 138
 Rhodes : 28, 62, 65, 66, 72, 73, 75-77, 81, 82, 87, 89, 99, 100, 112, 115, 128, 139, 140, 171, 172
 Rhône : 29, 31, 32, 34, 36, 39, 40, 157, 159-163
 Rhône-Alpes : 32
 Rigault Georges : 9, 19
 Rivalta : 65, 70, 76
 Roche Max : 18, 116, 133
 Rodez : 55, 64, 88
 Rolland-Bénigne (Emile Langlois) : 56
 Rollin Charles : 80
 Rome : 8, 24, 76, 128, 129
 Rouen : 15, 83
 Rousseau Jean-Jacques : 103
 Safved Makki : 145
 Saint-Benoît : 18, 22, 129, 170
 Saint-Ellier-du-Maine : 46
 Saint-Etienne : 29, 44
 Saint-Joseph : 4, 16, 47, 62, 65, 81, 82, 97, 100, 104, 106, 113, 115, 120, 125, 126, 127-129, 136, 137, 145, 146, 170, 171, 177
 Saint-Maurice l'Exil : 47-49, 51, 62-64, 66-70, 72, 76, 118
 Saint-Michel (Istanbul) : 16, 95, 105, 119, 124, 143, 170, 171
 Saint-Nicolas-des-champs : 20
 Saint-Priest comte de : 18
 Saint-Rambert : 64
 Saint-Sulpice : 13
 Saint-Yon : 16
 Salésiens : 137
 Salonique : 18, 31, 49, 81, 87, 115, 117, 124, 171, 177
 Sardaigne : 66
 Sauvessanges : 39
 Savoie : 29, 30, 32, 35, 36, 38, 40, 50, 109, 156, 157, 160-163
 Selaheddin Bey : 130
 Siméon-le-Juste (Philippe Goetz) : 54
 Siméon-Marie (Joseph Eman) : 112, 128
 Sire (Jean-Baptiste Gaillard) : 81
 Slovaquie : 31, 39, 48, 51, 63, 73, 157, 158
 Société ottomane d'Héraclée : 79
 Sœurs d'Ivrea : 137
 Soliman II : 17
 Stanislas-Kostka (Joseph Barthes) : 39, 61, 164
 Strasbourg : 52
 Suisse : 157, 158
 Syra : 49, 109, 128, 177
 Syrie : 55, 72, 73, 93, 136, 157, 164, 174
 Talence : 69, 139
 Tanzimat : 16
 Tarn : 34, 38, 39-41, 109, 157, 160-163
 Tarn-et-Garonne : 40, 157, 159
 Tchécoslovaquie : 31
 Terre Sainte : 164
 Tertullin-Albert (Albert Robert) : 127
 Testa Mgr : 129
 Thamin Raymond : 103
 Théophilien (Antoine Rousset) : 130
 Thrace : 16
 Tibère (Henri Galon) : 67
 Toulouse : 9, 61
 Trabzon : 68, 81, 96, 116, 124, 128, 146, 171, 177
 Trèves : 49
 Tripoli : 72
 Troisième République : 42
 Turin : 61, 62, 65
 Ulmer-Louis (Bernard Guichet) : 50, 147

| | |
|--|--|
| Ulpe (Maurice Murguet) : 86 | Vidale Antoine : 88 |
| Ulphobertus (Marie Boquin) : 50 | Vienne (Dauphiné) : 40, 47 |
| Université impériale : 42, 62 | Vienne : 7, 84 |
| Uşak : 96, 116, 128, 171, 172, 177 | Vigor-Alphonse (Jean-Joseph Barril) : 112 |
| Vatican : 7, 70, 129, 177 | Viguié Pierre-François : 18 |
| Vauthier (Jean-Baptiste Tourbier) : 125, 129, 164 | Vincent de Paul : 13, 96 |
| Venance (Charles Guichers) : 50 | Vindicius (François Périssoud) : 86 |
| Vendée : 35, 40, 157 | Vosges: 34-36, 40, 157, 160-163 |
| Vernet Horace : 19 | Waldeck-Rousseau Pierre : 139 |
| Vérule (François Amananche) : 86 | Xanthin-Léonard (André Astoul) : 76, 82, 97, 101, 146 |
| Victoris (Auguste Mariage) : 84 | Zonguldak : 79, 96, 116, 123, 127, 171, 172, 177 |
| Victrice (Joseph Jaecond) : 39, 147 | |

PARTIE II : FORMATION ET ADAPTATION

| | |
|---|----|
| chapitre 4 : Formation initiale des frères des écoles chrétiennes de Turquie | 61 |
| chapitre 5 : La formation permanente et continue des frères en Turquie : comment se pose la question ? | 77 |
| chapitre 6 : Les besoins initiaux de la formation | 81 |

PARTIE III : LES FRÈRES ENTRE LA FRANCE ET LA
TURQUIE

| | |
|--|-----|
| chapitre 7 : Les frères des écoles chrétiennes, ambassadeurs dans le Proche-Orient | 99 |
| chapitre 8 : Les difficultés rencontrées par les frères des écoles chrétiennes en Turquie | 123 |
| chapitre 9 : L'apport des frères en Turquie | 131 |

CONCLUSION

| | |
|----------------------|-----|
| Annexes | 181 |
| Chronologie comparée | 177 |
| Bibliographie | 179 |
| Index | 189 |
| Table des matières | 192 |



TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|-----|
| Remerciements | 5 |
| Introduction | 7 |
| PARTIE I : L ' APPEL : | 11 |
| chapitre 1 : Les artisans de l'implantation des frères des écoles chrétiennes en Turquie. | 13 |
| chapitre 2 : L'origine des frères des écoles chrétiennes de Turquie | 27 |
| chapitre 3 : Le recrutement des frères des écoles chrétiennes. | 41 |
| PARTIE II : FORMATION ET ADAPTATION. | 59 |
| chapitre 4 : Formation initiale des frères des écoles chrétiennes de Turquie. | 61 |
| chapitre 5 : La formation permanente et continue des frères, en Turquie comment se pose la question ? | 77 |
| chapitre 6 : Les frères au cœur de l'action | 91 |
| PARTIE III : LES FRÈRES ENTRE LA FRANCE ET LA TURQUIE | 107 |
| chapitre 7 : Les frères des écoles chrétiennes, immergés dans le Proche-Orient. | 109 |
| chapitre 8 : Des difficultés rencontrées par les frères des écoles chrétiennes en Turquie | 123 |
| chapitre 9 : L'apport des frères en Turquie. | 133 |
| CONCLUSION | 149 |
| Annexes | 151 |
| Chronologie comparée | 177 |
| Bibliographie | 179 |
| Index | 189 |
| Table des matières | 197 |



TABLE DES MATIÈRES

| | |
|-----|--|
| 2 | Remerciements |
| 7 | Introduction |
| 11 | PARTIE I - APPÊL |
| 13 | chapitre 1 : Les années de l'implantation des frères des écoles |
| 27 | chrétiennes en Turquie |
| 41 | chapitre 2 : L'origine des frères des écoles chrétiennes de Turquie |
| 49 | chapitre 3 : Le tournement des frères des écoles chrétiennes |
| 59 | PARTIE II - FORMATION ET ADAPTATION |
| 61 | chapitre 4 : Formation initiale des frères des écoles chrétiennes de |
| 77 | Turquie |
| 81 | chapitre 5 : La formation permanente et continue des frères en |
| 91 | Turquie comment se pose la question ? |
| 97 | chapitre 6 : Les frères au sein de l'action |
| 107 | PARTIE III - LES FRÈRES ENTRE LA FRANCE ET LA |
| 109 | TURQUIE |
| 109 | chapitre 7 : Les frères des écoles chrétiennes immigrés dans le |
| 123 | Proche-Orient |
| 133 | chapitre 8 : Les difficultés rencontrées par les frères des écoles |
| 149 | chrétiennes en Turquie |
| 157 | chapitre 9 : L'appel des frères en Turquie |
| 169 | CONCLUSION |
| 171 | Annexes |
| 177 | Chronologie comparée |
| 179 | Bibliographie |
| 182 | Index |
| 187 | Table des matières |





05 SA 12128

ULB Halle
000 984 37X

3/1





LES CAHIERS DU BOSPHORE
XXIX

Angé MICHEL

LES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES EN TURQUIE

(1841 – 2003)

